

ROYAUME DE JORDANIE
FRANCE
DANS «ADEN»: une sélection de films et sorties pour l'été



Les biens professionnels échapperont à l'ISF

- Le patronat a obtenu que l'impôt de solidarité sur la fortune ne soit pas étendu à « l'outil de travail »
- Les recettes augmenteront grâce à des mesures de lutte contre l'évasion fiscale
- Les bases de la taxe d'habitation devraient être modifiées

MÊME SI le gouvernement poursuit ses consultations sur la réforme fiscale dont il annoncera le détail le 22 juillet, à l'occasion d'une communication en conseil des ministres, une première décision ne fait plus de doute: les biens professionnels ne seront pas assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Une dérogation du CNPF, conduite par son président, Ernest-Antoine Sellière, a été reçue discrètement, mardi 7 juillet, par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter. Elle a obtenu des apaisements en ce sens: « Bien que le gouvernement se refuse à confirmer ce choix, Lionel Joseph l'a lui-même suggéré, lors de son intervention, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, en insistant sur le rôle des entreprises: « La croissance repart, les emplois se créent, les chefs d'entreprise investissent », a-t-il dit, avant d'ajouter: « Il faut faire très attention à cela; c'est cela qui me guide-



ra. » Plutôt qu'à un élargissement de l'assiette de l'ISF, le gouvernement prépare des mesures différentes, qui en accroîtraient le rendement. Dans un entretien au Monde, le président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Augustin Bonrepaux, se range à cette solution et estime qu'il faudrait porter les recettes de l'ISF à 15 milliards de francs, contre 10 milliards actuellement, grâce à des dispositions empêchant certaines évasions fiscales ou touchant aux œuvres d'art et aux forêts. Sur les autres volets de la réforme à l'étude, M. Bonrepaux suggère que l'on remette en cause, au moins partiellement, l'exonération des droits de succession dont profite l'assurance-vie ou encore, pour la taxe d'habitation, que l'on mette en œuvre la révision des « valeurs locatives », qui constituent l'assiette de cet impôt.

Lire page 5



- Sixième finale pour le Brésil
- Les Bleus confiants
- 1958, 1982, 1986, les échecs en demi-finales
- Pelé, à jamais le roi

Lire notre cahier Le Mondial et le point de vue page 13

Les héritiers d'Abraham Zapruder font fortune avec un film de 26 secondes

WASHINGTON de notre correspondant

Avant de mourir, en 1970, Abraham Zapruder savait qu'il était entré dans l'histoire. Il avait aussi compris que le film d'amateur de 26 secondes qu'il avait tourné, le 22 novembre 1963, dans une rue de Dallas, saisi de l'or. Mais, à ce point, sûrement pas! Dès le lendemain de l'assassinat de John F. Kennedy, il avait vendu la copie originale à Time Inc. pour la somme de 150 000 dollars. En 1975, lassé de devoir s'occuper de la gestion d'une si précieuse relique, Time revendit ce bout de film de 8 mm aux héritiers de l'ancien couturier, pour 1 dollar symbolique.

Depuis 1978, le film est conservé par les Archives nationales, à titre gracieux. La famille reste propriétaire des images qui ont fait le tour du monde, où l'on voit une Jackie Kennedy affolée, vêtue de rose bonbon, ramper sur le capot arrière de la limousine qui emmène le président agonisant. Entre-temps, les Zapruder auraient empoché quelque 650 000 dollars (4 millions de francs) de droits d'auteur, grâce aux copies prêtées à Hollywood (comme pour le film JFK d'Oliver Stone) ou à des chercheurs.

Or cette rente touche à sa fin: ainsi que l'a décidé le Kennedy Assassination Records Review Board, le film de Zapruder deviendra propriété nationale le 1^{er} août. L'Etat fédéral et les héritiers doivent donc parvenir à un accord sur le montant de la transaction. Les seconds acceptent de se séparer de la poule aux œufs d'or, moyennant la somme de 18,5 millions de dollars (114,7 millions de francs). Bien trop cher, a répondu l'administration, en faisant une offre officielle à 750 000 dollars (4,6 millions de francs), tout en laissant entendre qu'elle pourrait aller jusqu'à... 3 millions de dollars.

Les Zapruder ont engagé une « star » du barreau pour défendre leurs intérêts, Robert Bennett (l'avocat qui a défendu Bill Clinton dans l'affaire Paula Jones), lequel assure que ses clients ont été jusqu'ici « très raisonnables et généreux dans leurs négociations avec le gouvernement », et qu'ils doivent donc recevoir une « juste compensation » pour un morceau d'histoire de l'Amérique, qui juge aussi précieux qu'un manuscrit original de la Déclaration d'indépendance. Sentimentalement, peut-être. Commerciallement, c'est moins sûr: le 25 août, les Américains pourront se faire une opinion

personnelle sur les circonstances de la mort - toujours controversées - du 35^e président des Etats-Unis. Il leur en coûtera 19,98 dollars (environ 123 francs) pour acheter une cassette vidéo de 45 minutes, incluant les 26 secondes fatidiques, et 24,98 dollars pour une cassette digitale. Intitulée Image d'un assassinat: un nouveau regard sur le film de Zapruder, la copie, réalisée minutieusement à partir de chacune des 480 images composant l'original, est, par ailleurs, d'une qualité très supérieure au film diffusé à la télévision, avec des couleurs et une précision propres à relancer le débat: en voyant aussi nettement le violent mouvement en arrière de la tête de Kennedy, comment ne pas conclure qu'au moins une des balles a été tirée de face?

Avec cette polémique, habilement exploitée, Waleed Ali, président de MPI, la société qui commercialise la vidéo, s'attend à vendre entre 100 000 et 250 000 exemplaires de la cassette. Il ne précise pas quel arrangement financier il a conclu avec les heureux héritiers d'Abraham Zapruder.

Laurent Zecchini

Lire pages 10 et 11

Les Indiens révoltés d'Amérique

LA RÉVOLTE grande parmi les Indiens des Etats-Unis. La loi de 1988, qui a autorisé l'ouverture de casinos sur leurs terres, a permis à certaines tribus de prospérer en profitant de l'exemption de taxes accordée aux réserves indiennes. Cette richesse, liée au « nouveau bison », n'a pas tardé à susciter jalousies et convoitises. Certains membres du Congrès américains contestent aujourd'hui ces « privilèges » et réclament l'abolition du statut de « nations indiennes » inscrit dans la Constitution. Laurent Zecchini a suivi ces nouveaux sentiers de la guerre, à la rencontre de quelques-uns des 554 tribus qui survivent tant bien que mal dans le creuset de la nation américaine.

Lire pages 10 et 11

Le Nigeria en état de choc

Des manifestations violentes ont accueilli l'annonce de la mort subite de Moshood Abiola, l'ancien milliardaire emprisonné, devenu l'un des symboles de la démocratie bafouée par le pouvoir militaire. p. 2

L'Europe des marchés boursiers

Le Stock Exchange britannique et la Deutsche Bourse allemande vont unir leurs marchés à partir du 4 janvier 1999, condamnant ainsi la Bourse de Paris à une alliance. p. 14 et notre éditorial p. 12

Sang contaminé: la contre-attaque

Après l'arrêt de la Cour de cassation risquant de remettre en cause la plupart des mises en examen pour « empoisonnement », les associations de victimes ont porté plainte pour « non-dénégation de crime ». p. 7

L'été festival

A Aix-en-Provence, Curlew River, composé par Benjamin Britten, crée la surprise. Deux pages quotidiennes sur les festivals de l'été jusqu'au 4 août. p. 23 et 24

Armée: 6 000 emplois perdus

L'engagement des effectifs des armées se traduira par une perte nette de 6 000 emplois à l'horizon 2002, selon le plan annoncé, mardi, par Alain Richard. p. 9

Silvio Berlusconi condamné

Le chef de Forza Italia a été condamné à deux ans et neuf mois de prison pour corruption par le tribunal de Milan. Il dénonce le « procès politique » qui lui est fait. p. 28

Informatique et capacité de stockage

Un procédé mis au point par des équipes françaises pourrait permettre de repousser les limites de l'enregistrement magnétique dans les disques durs. p. 20

« Nice-Matin » rachète « Var-Matin »

Le journal varois prépare sa nouvelle formule pour le 3 septembre; le personnel de « Nice-Matin », inquiet du coût de la restructuration, porte l'affaire devant les tribunaux. p. 16

Abonnement: 3 DM; Autriche-Guyane, 9 F; Belgique, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Chine-Pékin, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Hongrie, 1,20 E; Italie, 2000 L.; Luxembourg, 40 FL; Maroc, 30 DH; Norvège, 14 NOK; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 100 Kč; Singapour, 850 F CFA; Suède, 16 KR; Suisse, 2,10 FF; Taiwan, 1,2 Din; USA, 7,50 \$; USA (hors 48 états), 2,50 \$.

M 0147-700-7,50 F



Valeo

HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 11,1% AU 1^{ER} SEMESTRE 1998

Le chiffre d'affaires consolidé de Valeo au 1^{er} semestre 1998 s'est élevé à 19 180 millions de francs, en hausse de 11,1% par rapport au 1^{er} semestre 1997.

L'activité Electrical Systems acquise par Valeo à ITT Industries devrait être intégrée au périmètre de consolidation à compter du 1^{er} octobre 1998.

Valeo publiera début septembre ses comptes semestriels.

Valeo. Technologies pour l'Avenir

Y a-t-il toujours un supergrand ?

LE 27 OCTOBRE 1965, un an après l'éviction de Nikita Khrouchtchev par une révolution de palais, Le Monde publiait en première page un article, signé de René Dabernat, qui parut à beaucoup outrancier: « Il n'y a plus qu'un supergrand », en l'espèce les Etats-Unis. Convaincus d'avoir déchiffré, avec Marx, l'« énigme de l'Histoire », les communistes, encore très nombreux à l'époque, étaient persuadés d'en connaître le « sens », et que celui-ci conduisait inexorablement à la victoire mondiale du socialisme réputé scientifique.

Beaucoup de leurs adversaires partageaient cette conviction, jugeant qu'entre un Empire totalitaire qui, grâce à l'absence de toute opposition, de toute critique, pouvait se permettre d'affecter l'essentiel de ses ressources à ses ambitions industrielles et militaires, et des démocrates libéraux soumis à de constantes revendications sociales, la partie était par trop inégale.

En réalité, comme Dabernat l'avait bien compris, l'URSS s'effondrait dans une course pour « rattraper et dépasser », selon le slogan lénino-stalinien, un géant

américain infiniment plus riche et plus dynamique qu'elle. Les années de terreur avaient tué l'esprit d'initiative, la folle politique khrouchtchevienne d'exploitation des « terres vierges » d'Asie centrale avait contraint un pays qui avait été longtemps l'un des principaux producteurs de céréales à en acheter massivement à l'étranger.

Et la patrie du socialisme était en train de manquer le train de la révolution informatique. Elle entrait de plain-pied, sous la direction d'apparatchiks dont la médiocrité n'avait d'égale que la vanité, dans cette ère de « stagnation » que Gorbatchev, vingt ans plus tard, n'aura de cesse de dénoncer.

Les Américains, qui avaient vécu longtemps dans la terreur d'une attaque par surprise d'un colosse surarmé, qui soutenaient partout leurs adversaires dans le monde, finirent par découvrir que ses pieds étaient d'argile et qu'il n'en fallait probablement pas beaucoup pour le mettre dans les cordes.

André Fontaine

Lire la suite page 12

Pour un autre centrisme

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY

EN SE FAISANT élire, le 16 juin, à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale contre la volonté de François Bayrou, à qui il succède, Philippe Douste-Blazy a assis son autorité sur la famille centriste. Il veut incarner une opposition « moderne, généreuse, constructive » qui assume sa « complémentarité » avec le président de la République.

Lire page 6

International	2	Tableaux de bord	17
France	5	Aujourd'hui	20
Société	7	Météorologie, Jeux	22
Carrel	8	Culture	23
Régions	9	Calendrier culturel	25
Horizons	10	Chronique	26
Entreprises	14	Abonnements	26
Communication	16	Radio-Télévision	27

http://www.omega.ch

bosniaque...

162 kHz
1852 m

Radio France

مركزاً من رصاص

AFRIQUE L'opposant Moshood Abiola est mort, mardi 7 juillet, à Abuja, d'une crise cardiaque...

nelle au Nigeria, au cours desquelles, selon des témoins, huit personnes auraient été tuées.

nement et jouer un rôle dans la transition politique au Nigeria.

programme de réformes et la libération des prisonniers politiques.

1993, annulée par les militaires. Il avait été emprisonné en 1994.

La mort de Moshood Abiola provoque des émeutes au Nigeria

Le principal adversaire du pouvoir militaire était sur le point d'être libéré après quatre ans de prison et aurait pu participer à la transition vers un régime civil.

IL EST inutile désormais de s'interroger sur son rôle dans la transition vers un régime civil.

M. Abiola venait d'entamer les discussions avec les envoyés du gouvernement américain.

L'extrême embarras de Washington était perceptible dans les déclarations à la presse d'une « source » du département d'Etat.

Ces explications malaisées se comprennent mieux si l'on se souvient que c'est la troisième fois en six mois qu'une figure importante de la scène politique nigérienne disparaît brusquement.

BARRICADES Selon des versions concordantes recueillies dans l'entourage du défunt chef de l'Etat, il aurait été empoisonné dans des circonstances scabreuses à l'instigation d'un de ses plus proches amis.



ment d'Abuja à « continuer ses efforts visant à restaurer la confiance publique », et le peuple nigérien à contribuer « pacifiquement » au processus de démocratisation.

barricades et ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre. Selon des témoins, huit personnes auraient été tuées au cours de ces émeutes.

sonniers politiques, le principe de la libération de tous les autres (quelque deux cent cinquante personnes), y compris Moshood Abiola, étant acquis depuis la visite, fin juin, du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

« CONSEQUENCES TRAGIQUES » L'entrevue de Moshood Abiola avec Thomas Pickering et Susan Rice montre que l'on discutait les détails du scénario de « sortie de crise ».

rechange ni d'apaiser la colère et les soupçons de ses nombreux partisans dans le Sud-Ouest yoruba.

Après les espoirs et la détente qui avaient suivi la mort d'Abacha, celle d'Abiola fragilise le général Abubakar au moment où il doit rassurer la société civile et donner des gages à l'appareil militaire.

Un milliardaire tapageur devenu le symbole de la démocratie bafouée

FLAMBOYANT, gouailleur, affairiste passionné de politique et de football, le milliardaire Moshood Abiola, avant de devenir l'un des plus célèbres prisonniers politiques, avait été un peu le Bernard Tapie

PORTRAIT

Fondateur d'un empire industriel et financier, sa philanthropie l'a rendu populaire

du Nigeria, même s'il n'a jamais eu à rendre de comptes sur sa fortune devant les tribunaux.

Valéqueur présumé du scrutin présidentiel du 12 juin 1993, annulé par le général Ibrahim Babangida, il a passé plus de quatre ans en prison sans jugement pour

s'être autoproclamé « président élu du Nigeria », défiant le régime dictatorial du général Sani Abacha.

Moshood Kashimawo Olawale Abiola (« MKO ») pour la presse de Lagos) est né le 24 août 1937 dans la ville d'Abeokuta, au cœur du pays yorouba, qui est aussi la patrie du musicien Fela et du prix Nobel de littérature Wole Soyinka.

Sa chance, dit-on, vient de s'être trouvée dans un avion à côté de la sœur du shah d'Iran. Avec la manne pétrolière, tombent du ciel de fabuleux contrats d'équipement, notamment pour un réseau téléphonique qui restera toujours défectueux.

privés, où le Nigeria est le plus gros importateur mondial de champagne, où Felachante International Thief (« Internationale des voleurs »).

Grand financier du Black Caucus (qui regroupe les élus noirs démocrates au Congrès américain), Abiola subventionne généralement le sport africain et des milliers de bourses d'enseignement pour des élèves musulmans ou chrétiens, au nord comme au sud du pays.

Ce fervent musulman prêche la tolérance, sinon l'austérité, et va même jusqu'à aider à construire des églises. Sa philanthropie l'a rendu populaire.

rester du bon côté, celui du pouvoir. Lié au président Ibrahim Babangida, il n'hésite pas à désavouer ses propres journalistes lorsqu'ils se montrent trop critiques envers le régime.

GLISSEMENT DU POUVOIR VERS LE SUD Moshood Abiola semble avoir remporté le scrutin. Selon les résultats partiels publiés par la Commission nationale électorale, la majorité des votes exprimés est en sa faveur, dans le nord comme à Lagos, dans les casernes comme dans les universités.

éviter, dit-il, un « bain de sang » avant de revenir quelques semaines plus tard en figure de proue de l'opposition.

Ce n'est qu'en juin 1994 que Moshood Abiola se décide à sauter le pas : il n'a plus derrière lui qu'une partie de l'ouest yorouba, de la presse et du mouvement syndical.

Une dure leçon pour cet homme énergique, qui avait dû abandonner ses prétentions : « Je ne suis pas né pour devenir président », avait-il confié à Kofi Annan, venu, fin juin à Abuja, négocier sa libération.

Moshood Abiola quitte le Nigeria (pour

Une des filles de M. Abiola met en doute la thèse d'un décès naturel

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

Le régime militaire d'Abuja serait responsable de la mort de Moshood Abiola. C'est ce qu'affirme une des filles de l'opposant nigérien, Wura Abiola, qui, contactée par téléphone à Londres, exprime des « doutes profonds » sur les « causes naturelles » du décès évoquées par les autorités.

« Mon avis et celui de ma famille, c'est que mon père n'est pas mort d'une crise cardiaque », affirme M^{me} Abiola. Les proches du milliardaire savaient qu'il souffrait de problèmes au dos, mais ils disent n'avoir pas eu connaissance de troubles cardiaques.

Pour la première fois en quatre ans de détention, Moshood Abiola avait reçu le 6 juillet la visite de sa famille, qui l'aurait trouvé « en pleine santé ». « Selon mes frères et sœurs, mon père se portait très bien. Il n'y avait donc aucune raison pour qu'il meure quelques heures après. A notre avis, il aurait pu être empoisonné », accuse Wura Abiola.

Moshood Abiola aurait annoncé à sa famille qu'il acceptait la « précondition » du gouvernement du général Abdulsalam

Le pays le plus peuplé d'Afrique noire



Table with characteristics of Nigeria: CARACTÉRISTIQUES, CHEF DE L'ÉTAT 1998, NATURE DU RÉGIME, SUPERFICIE, CAPITALES, POPULATION, LANGUES, RELIGIONS, ÉCONOMIE.

Abubakar pour sa mise en liberté. « Il avait accepté de renoncer à la présidence », affirme Wura Abiola. « Mais cela, à l'évidence, ne suffisait pas. Le régime s'inquiétait de la réaction des nombreux partisans de mon père », estime-t-elle.

« Ce qui me rend triste, dit encore M^{me} Abiola, est que mon père soit mort en prison et non pas dans sa famille. Je suis d'autant plus triste que je m'attendais à le voir très prochainement, à rentrer au Nigeria pour sa libération. » D'autres proches de Moshood Abiola doutent de la thèse officielle et mettent en cause les

autorités d'Abuja. Selon le représentant de M. Abiola aux Etats-Unis, Randy Echols, le régime militaire « porte entièrement la responsabilité » de la mort de Poppasant. A l'inverse de Wura Abiola il affirme que « le régime savait que le chef Abiola avait besoin de soins médicaux ». « Mais

« Selon mes frères et sœurs, mon père se portait très bien. Il n'y avait donc aucune raison pour qu'il meure quelques heures après »

l'accès médical lui avait été systématiquement refusé, son médecin personnel n'a jamais eu le droit de lui rendre visite en prison », souligne M. Echols. « Que la mort soit naturelle ou pas, le gouvernement a sa part de responsabilité », estime-t-il.

Au siège de l'ONU à New York, le secrétaire général Kofi Annan s'est dit « profondément choqué » par la mort de Moshood Abiola, dont il a été informé par le président Abdulsalam Abubakar. « J'ai rencontré le chef Abiola la

semaine dernière et il semblait en bonne santé et complètement lucide, a déclaré M. Annan. Il était cependant évident que les quatre années d'isolement l'avaient totalement coupé du monde extérieur. Après m'avoir salué, chef Abiola m'a dit : « Mais qui êtes-vous ? » J'ai répondu : « Je suis Kofi Annan.

le secrétaire général des Nations unies. M. Abiola a répondu : « Et l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, qu'est-il devenu ? » Pendant ses quatre années en prison, M. Abiola avait comme « compagnons » la Bible et le Coran, selon M. Annan, et « il a souvent cité ces deux livres saints » durant leurs discussions la semaine dernière.

D'après le secrétaire général, la libération de M. Abiola était « imminente ». Kofi Annan a souhaité que le gouvernement nigérien « s'engage à libérer inconti-

tionnellement tous les prisonniers politiques encore détenus et à définir un processus crédible pour la transition démocratique vers un régime civil, dans un délai raisonnable ». Il a lancé un appel au peuple nigérien à lui demandant de rester calme et de continuer le processus vers la démocratie.

L'ambassadeur du Nigeria à l'ONU, Ibrahim Gambari, interrogé sur la mort de Poppasant, a affirmé que l'autopsie a eu lieu en présence « du médecin personnel de M. Abiola, ainsi que de celle des membres de sa famille ».

Quant aux accusations de machination avancées par la famille du défunt, l'ambassadeur a affirmé : « Leur suspicion est tout à fait compréhensible, mais je ne vois pas en quoi la mort de M. Abiola aurait servi le gouvernement du Nigeria. Au contraire, sa mise en liberté aurait aidé le processus démocratique auquel nous nous sommes engagés. » Selon lui, les élections devront être « quelque peu » retardées pour « la période de deuil national ».

Afsané Bassir Pour

Les Japonais boude pour les élections

Les Chinois de...

مجلس من لاجل

Les Japonais boudent la campagne pour les élections sénatoriales

Sur fond de récession économique et malgré la défiance des électeurs envers la classe politique, le parti du premier ministre espère reconquérir la majorité à la Chambre haute.

TOKYO. Le rituel des campagnes électorales à la japonaise, où l'on voit les candidats, grosse fleur en papier à la boutonnière et mains gantées de blanches, parcourir les rues en minibus équipés de haut-parleurs en annonçant : « Je suis Umiel. Je sollicite vos suffrages », a pris, à quelques jours du renouvellement partiel de la Chambre haute, dimanche 12 juillet, un tour pathétique : à l'exception des « ténoys », les candidats s'épouillent dans l'indifférence générale, et leurs exhortations se perdent dans le brouhaha de la circulation.

Bien que le Japon traverse une grave crise de maturité (économique et sociale), l'électorat semble se désintéresser de l'occasion offerte de s'exprimer. Le renouvellement de la moitié des sièges de la Chambre haute (126 sur 250), dont 76 seront pourvus au scrutin majoritaire dans quarante-sept circonscriptions et 50 à la représentation proportionnelle sur une liste nationale, n'est pas l'exercice électoral le plus exaltant :

le sort du PLD, qui, dans le pire des cas, semble destiné à stagner, est un sursaut de l'opinion.

Dernière la récession économique se profile une crise plus profonde : celle du système représentatif, qui se traduit par une défiance envers la classe politique. La baisse du taux de participation aux derniers scrutins en témoigne, et les sondages confirment que les Japonais se détournent des urnes. Le taux de participation à ces élections pourrait être inférieur aux 44 % des sénatoriales de 1995.

VAISE-HÉSITATION

Le citoyen nippon a de quoi être déabusé. La perte de majorité du PLD en juin 1995, qui devait ouvrir une ère de réforme, a été suivie d'une valse-hésitation des forces politiques qui a balayé les espoirs d'une alternance : en cinq ans, le paysage politique n'a guère évolué, sinon par une inflation du nombre de formations et le jeu des chaises musicales auquel se sont livrés les élus. Parti dominant, le PLD a repris

passait pour le nouvel homme fort de la politique nipponne, a formé le Parti libéral (8 % des sièges). Mais le « visionnaire » d'hier semble avoir désormais son avenir derrière lui. Et un nouveau Parti démocrate (PD) est devenu la première force d'opposition. Mais il est trop hétéroclite pour attirer les électeurs, et son président, Naoto Kan, seule personnalité émergente du monde politique, n'a pas réussi à lui insuffler la popularité dont il bénéficie à titre personnel.

Quant aux communistes, qui ont réalisé ces dernières années une percée au niveau local et ont doublé leurs sièges aux élections générales d'octobre, ils devraient attirer des mécontents, mais ils sont toujours victimes d'ostracisme de la part des autres formations. L'aggravation du marasme du système bancaire depuis la fin de 1997 a entamé la popularité de M. Hashimoto et de son gouvernement, alors qu'en octobre l'électorat avait semblé leur accorder un nouveau mandat. Mais les électeurs paraissent las des réalignements sans fin de l'opposition. Les plates-formes politiques se ressemblent. Tous partagent l'opinion que le pays est en crise et qu'il faut des diminutions d'impôt : les différences résident dans le montant des réductions. « L'opposition fluit à sa responsabilité en n'offrant aucune perspective crédible », écrit le quotidien *Asahi*.

Les efforts pour attirer les électeurs vers les urnes (ouverture des bureaux de vote jusqu'à 8 heures du soir, exhortations à voter de personnalités du spectacle sur les ondes) porteront-ils leurs fruits ? En l'absence d'un facteur mobilisateur relevant l'électorat aux urnes, le PLD devrait profiter d'un fort taux d'abstention (qui favorise les partis disposant de puissantes « machines » électorales) et regagner la majorité à la Chambre haute, assurément à M. Hashimoto de conserver ses fonctions.

Les derniers sondages indiquent cependant que le PLD pourrait ne pas bénéficier de la faveur que les électeurs lui ont manifestée dans les six élections partielles de ces derniers mois. Le sort du premier ministre Hashimoto dépendrait, dans cette hypothèse, de l'ampleur de la défaite du PLD par rapport aux espoirs que caressent ses dirigeants de reprendre le contrôle de la Chambre haute.

Philippe Pons

La presse s'attend à une percée du Parti communiste

L'ensemble de la presse a fait état, mardi 7 et mercredi 8 juillet, de sondages indiquant que le Parti libéral-démocrate (PLD) aurait des difficultés à retrouver la majorité absolue à la Chambre haute sans pour autant que la principale formation d'opposition, le Parti démocrate, ne profite de ce recul. Les quotidiens sont unanimes à annoncer en revanche une forte percée du Parti communiste (qui pourrait doubler ses sièges) et une régression importante du Parti socialiste. Ces sondages semblent influencer les analyses de politologues qui prédisent en général une victoire du PLD. L'*Asahi* fait état d'une augmentation de l'électorat flottant : le nombre des électeurs qui déclarent ne soutenir aucun parti, phénomène courant dans la jeunesse, passerait à 59 % (contre 56 % lors des sénatoriales de 1995). Selon le quotidien, le taux de participation pourrait se redresser quelque peu par rapport au record le plus faible de l'histoire de l'archipel (44 %) enregistré aux dernières sénatoriales.

le vrai pouvoir est détenu par la Chambre basse. Ces élections n'en ont pas moins deux grands enjeux. D'abord, la reconquête par le Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir, de la majorité perdue en 1989 à la Chambre haute, où il ne dispose que de 47 % des sièges. Brevement évincé du gouvernement en 1993, le PLD a regagné la majorité à la Chambre basse en octobre dernier (52 % des sièges).

Une défaite pourrait conduire le premier ministre Hashimoto à démissionner. Mais c'est, de toute façon, des rangs libéraux-démocrates que viendra son successeur. Le second enjeu, plus problématique que

le pouvoir dès 1994 en formant des cabinets de coalition (avec les socialistes et le minuscule parti pionnier), et les « réformistes » (transfuges du PLD) se sont révélés plus opportunistes que porteurs de changement.

De réalignements en éclatements, la scène politique est devenue un vaste marécage où, à l'exception des communistes et d'une minorité du camp socialiste, trop mal en point pour constituer une alternative, la tendance générale est la conservatisme. A la suite de l'implosion, en décembre 1997, du Nouveau Parti du progrès (NPP), qui rassemblait d'extrêmes centristes et des « réformistes », son chef, Ichiro Ozawa, qui

La délégation palestinienne à l'ONU obtient le statut de super-observateur

Les Palestiniens ne disposent toujours pas du droit de vote

L'Assemblée générale des Nations unies a donné, mardi 7 juillet, un appui symbolique aux Palestiniens en élevant le statut de leur délégation. Celle-ci est désor-

mais davantage qu'un simple observateur, mais moins qu'un Etat et ne dispose pas du droit de vote. Les Etats-Unis et Israël ont voté contre le texte.

MALGRÉ les objections des Etats-Unis et d'Israël, l'Assemblée générale des Nations unies a élevé, mardi 7 juillet, le statut de la délégation palestinienne, jusqu'alors simple observateur, à celui de super-observateur. Cette modification donne aux Palestiniens des droits très proches de ceux de membres à part entière de l'ONU. La résolution a été votée par 124 voix contre quatre (Etats-Unis, Israël, Micronésie et Des Marshall) et 10 abstentions.

En vertu de la résolution, la délégation palestinienne est désormais en mesure de coparvenir les résolutions relatives à la question palestinienne et au Proche-Orient. Elle pourra également participer au débat général de l'Assemblée, s'exprimer après le dernier Etat membre inscrit sur les questions extérieures au Proche-Orient, exercer un droit de réponse, présenter des points d'ordre lors des réunions sur les Palestiniens et le Proche-Orient et enfin siéger à l'Assemblée générale après les Etats non membres (la Suisse et le Vatican) et avant certains observateurs.

Mais elle n'a toujours ni le droit de vote ni celui de présenter des candidats à divers postes et fonctions de l'ONU. Sur l'insistance des Européens, la résolution souligne que la Palestine garde « sa qualité d'observateur ». Les quinze « voulaient s'assurer de formulations claires et éviter toute ambiguïté », a affirmé au nom de l'Union européenne le représentant autrichien, Ernst Suchanpek. Les quinze se défendent de vouloir donner l'impression de reconnaître implicitement un Etat-palestinien par ce vote.

Le statut d'observateur a été conféré à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1974. Lorsque le Conseil national palestinien (parlement en exil) a proclamé l'Etat palestinien en novembre 1988, le statut d'observateur a été transféré à « la Palestine ».

Par la voix de son ambassadeur Bill Richardson, qui a qualifié la décision de « mauvaise résolution au mauvais moment », Washington a

se voir reconnaître le statut d'un quasi Etat ait échoué. « J'en remercie les Etats-Unis et les dirigeants de l'Union européenne avec lesquels j'ai parlé et qui ont agi cette fois avec promptitude et responsabilité », a déclaré M. Nétanyahou.

L'observateur palestinien à l'ONU Nasser El Kidwa s'est félicité du vote, qui, a-t-il dit, « conforte notre conviction de défendre une juste cause et nous fait davantage es-

Des diplomates bloqués par des colons à Gaza

Des colons juifs ont bloqué, mardi 7 juillet, des véhicules palestiniens, dont un bus transportant des diplomates étrangers, sur une route de Gaza, malgré un arrangement israélo-palestinien conclu la veille sur la question conflictuelle du droit de circulation. Ils ont installé un barrage à hauteur de l'implantation de Neve Dekalim, dans le sud de la bande de Gaza, pour interdire l'accès des Palestiniens à la route côtière. Selon des sources militaires israéliennes, le barrage a été levé lorsque l'armée a expliqué aux colons qu'elle avait donné une autorisation « exceptionnelle » à un convoi de diplomates étrangers et de journalistes palestiniens. L'Autorité palestinienne fait valoir que les accords d'autonomie autorisent les Palestiniens à utiliser la route côtière, mais Israël considère qu'il a le droit d'invoquer des raisons de sécurité pour en interdire l'accès.

estime que cette évolution ne ferait que rendre plus complexe encore le processus de paix israélo-palestinien. Israël y a vu une tentative de modifier l'issue des négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

« Cette décision crée un précédent négatif et contredit les principes du processus de paix et l'esprit d'Oslo », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères dans un communiqué. Toutefois, le premier ministre Benjamin Nétanyahou a exprimé sa satisfaction de ce que « la tentative des Palestiniens de

préter que le bon droit peut encore être reconnu dans notre monde contemporain ». Il a exprimé l'espoir que les « Nations unies acceptent la Palestine comme Etat membre dans un proche avenir, peut-être (...) pendant la 53^e session de l'Assemblée générale », prévue de septembre 1998 à septembre 1999.

La forte majorité obtenue par la résolution témoigne de la déception suscitée à l'étranger par le blocage du processus de paix, dont beaucoup de pays attribuent la responsabilité au gouvernement de M. Nétanyahou. — (AFP Reuters.)

Leutes au Nigeria

et aura du part... de cette dis...

Les élections au Nigeria ont été marquées par une violence sans précédent. Des milliers de personnes ont été tuées et des millions de déplacés. Le processus électoral a été interrompu à plusieurs reprises par des émeutes et des attentats. Le pays est plongé dans une crise politique et sociale profonde.

cratie bafouée

Le pouvoir est détenu par la Chambre basse. Ces élections n'en ont pas moins deux grands enjeux. D'abord, la reconquête par le Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir, de la majorité perdue en 1989 à la Chambre haute, où il ne dispose que de 47 % des sièges. Brevement évincé du gouvernement en 1993, le PLD a regagné la majorité à la Chambre basse en octobre dernier (52 % des sièges).

décès naturel

Comme la plupart des membres de sa communauté, cet homme d'affaires d'origine chinoise a « j'avantagé » son nom depuis belle lurette, lui qui se présente comme un « immigré de la cinquième génération », ces ancêtres étant venus de Chine il y a plus de deux siècles. « Je suis Indonésien, c'est ici que j'ai toujours vécu, je suis né ici, je ne parle même pas chinois », explique M. Chen, alias Herimanto Wira, son patronyme indonésien.

Les Chinois ont beau avoir souvent fait les frais des soubresauts qui ont agité l'archipel depuis la sanglante répression anticomuniste de 1965-1966, après la reprise en main de l'Indonésie par Suharto, Herimanto reste encore sidéré par les troubles du mois de mai. Durant la mise à sac de nombreux magasins et entreprises tenus par les Chinois, plus d'un millier de personnes — dont beaucoup de pillards — ont péri dans les incendies qui ont éclaté en plusieurs points de la capitale, notamment dans le quartier chinois de Glodok. Des associations de droits de l'homme affirment aujourd'hui que beaucoup de Sino-Indonésiens sont morts dans leurs boutiques dévastées et qu'au moins une centaine de jeunes filles auraient été violées par les assaillants durant cette terrible journée du 14 mai, quelques jours avant la démission de Suharto.

« Je n'aurais jamais pensé que de telles choses puissent se produire à Djakarta », affirme Herimanto, 40 ans, qui dirige une entreprise de fabrication de banques de données informatiques et d'assemblages d'ordinateurs. Le 14 mai, se souvient-il, les « pillards ont totalement dévasté le siège de mon entreprise, fai-

Les Chinois de Djakarta s'attendent encore au pire

DIJAKARTA

de notre envoyé spécial

Téléphone portable en main, M. Chen se promène dans les couloirs de marbre du gigantesque « shopping center » de Taman Angrek, en plein centre de Djakarta. En ces temps de crise économique, l'immense complexe aligne des dizaines de boutiques soldant à tour de bras. Ici, les galeries marchandes ont été épargnées lors des émeutes de mai, les forces de l'ordre ayant pris soin de protéger ce complexe appartenant, en partie, à Siti, fille de l'ex-président Suharto.

Comme la plupart des membres de sa communauté, cet homme d'affaires d'origine chinoise a « j'avantagé » son nom depuis belle lurette, lui qui se présente comme un « immigré de la cinquième génération », ces ancêtres étant venus de Chine il y a plus de deux siècles. « Je suis Indonésien, c'est ici que j'ai toujours vécu, je suis né ici, je ne parle même pas chinois », explique M. Chen, alias Herimanto Wira, son patronyme indonésien.

Les Chinois ont beau avoir souvent fait les frais des soubresauts qui ont agité l'archipel depuis la sanglante répression anticomuniste de 1965-1966, après la reprise en main de l'Indonésie par Suharto, Herimanto reste encore sidéré par les troubles du mois de mai. Durant la mise à sac de nombreux magasins et entreprises tenus par les Chinois, plus d'un millier de personnes — dont beaucoup de pillards — ont péri dans les incendies qui ont éclaté en plusieurs points de la capitale, notamment dans le quartier chinois de Glodok. Des associations de droits de l'homme affirment aujourd'hui que beaucoup de Sino-Indonésiens sont morts dans leurs boutiques dévastées et qu'au moins une centaine de jeunes filles auraient été violées par les assaillants durant cette terrible journée du 14 mai, quelques jours avant la démission de Suharto.

« Je n'aurais jamais pensé que de telles choses puissent se produire à Djakarta », affirme Herimanto, 40 ans, qui dirige une entreprise de fabrication de banques de données informatiques et d'assemblages d'ordinateurs. Le 14 mai, se souvient-il, les « pillards ont totalement dévasté le siège de mon entreprise, fai-

sant main basse sur tout ce qu'ils pouvaient prendre ».

Son téléphone portable et sa Jeep avec chauffeur, signes extérieurs de richesse du bourgeois indonésien, font peut-être illusion, mais Herimanto avoue être au bord de la faillite : « J'honore encore mes derniers contrats mais je suis incapable de satisfaire mes partenaires américains en raison de l'effondrement de la roupie et de la cherté du dollar. Je continue malgré tout à garantir un minimum salarial à mes employés en chômage technique. Quant à moi, je vis sur mes économies. Mais ça ne pourra durer longtemps : aujourd'hui, je prie Dieu et j'attends un miracle. » Il ajoute : « Quand je pense que sur les sept millions de Chinois d'Indonésie, guère plus d'un million se sont enrichis grâce à leurs liens avec Suharto, sa famille et le régime L. Les autres, petits bourgeois, commerçants et laissés pour compte de notre communauté, font les frais de la jalousie et de la colère des Indonésiens de souche. »

« IL Y EN A QUI JOUENT CAVALIER SEUL »

En attendant, Herimanto doit continuer à vivre avec la menace de nouvelles émeutes, alors que son pays s'enfonce de plus en plus dans la crise. « J'ai peur. Je n'ai pas confiance dans les promesses du gouvernement qui affirme être capable d'assurer notre sécurité. » Herimanto et ses voisins ont donc décidé d'assurer eux-mêmes leur protection. Tous les soirs, dans son quartier un peu excentré où « neuf habitants sur dix sont chinois », quatre membres de la communauté se relaient pour patrouiller les rues.

Ce soir, c'est au tour d'Herimanto de veiller derrière de grosses barrières garnies de fil de fer barbelé que les Chinois dressent la nuit venue, transformant ce paisible quartier résidentiel en fort Chabrol. « On a même débouché cinq soldats que l'on paye chacun 50 dollars par mois pour nous protéger », dit Herimanto en désignant les silhouettes d'hommes en tenue camouflée assis sous une baraque en bambou. « Il y en a parmi nous qui jouent cavalier seul : mon voisin a engagé des militaires de la caserne voisine à son seul profit et pour cent dollars par homme... »

Bruno Philip

Le choix de Cindy Crawford



Constellation Acier avec lunette sertie de diamants. OMEGA — depuis 1848.

Omega — my choice Cindy Crawford



Le signe de l'excellence

Liste des points de vente : Tél. 09 81 48 14 11

http://www.omega.ch

مركزاً من لاهل

L'affaire Lewinsky est entrée dans une phase critique pour Bill Clinton

La justice décide que les gardes du corps présidentiels doivent témoigner devant le Grand Jury

Trois juges d'une cour d'appel fédérale ont confirmé, mardi 7 juillet, la décision d'un juge de première instance, obligeant trois agents du

service de protection rapprochée du président à témoigner dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Lewinsky. Cette décision est une victoire

pour le procureur indépendant Kenneth Starr. Le département de la justice s'est dit « déçu » et étudie la possibilité de faire appel.

WASHINGTON
de notre correspondant
L'affaire Monica Lewinsky ressemble de plus en plus à un ping-pong judiciaire. Le procureur spécial Kenneth Starr a marqué un point qui pourrait se révéler important, mardi 7 juillet, avec la décision de trois juges d'appel de refuser aux agents du service de protection rapprochée du président un quelconque « privilège de protection » leur permettant de taire à la justice ce qu'ils ont vu ou entendu dans l'exercice de leur mission auprès du chef de la Maison Blanche. Pour la cour d'appel, les gardes du corps présidentiels peuvent être obligés de témoigner devant le Grand Jury convoqué par M. Starr.

Les juges ne croient pas que, comme le soutiennent les avocats de M. Clinton, la sécurité du chef de l'exécutif puisse être mise en cause par de tels témoignages. Pour M. Starr, qui espère ainsi étayer ses accusations liées à l'histoire sexuelle présumée entre la jeune femme et le président, il s'agit d'une victoire particulièrement bienvenue après une série d'échecs. Dernièrement, un juge a déclaré caduque la procédure pour évasion fiscale engagée par le procureur contre Webster Hubbell (ami de longue date de Bill Clinton, impliqué dans l'affaire Whitewater), accusant au passage M. Starr d'abus de pouvoir. Susan McDougal, autre témoin important dans l'affaire Whitewater, vient d'être libérée, au grand dam de M. Starr, qui la maintenait en prison pour l'obliger à faire des révélations sur les époux Clinton.

Féripéties judiciaires ? Oui et non : les revers essuyés par Ken Starr sont des signes de l'agace-

ment de ses pairs. Les républicains eux-mêmes, qui l'ont soutenu jusqu'à présent, sont sensibles à la lassitude des Américains : quelle qu'en soit la conclusion, la « saga Monica Lewinsky » qui, de l'aveu du porte-parole de la Maison Blanche, accable « du temps et de l'énergie » que Bill Clinton ne consacre pas à

couragée à mentir sous serment. Si la chose est prouvée, Kenneth Starr disposerait d'un puissant moyen de pression sur Monica Lewinsky. Linda Tripp, quant à elle, ne poursuit qu'un objectif : redorer sa propre image de marque, passablement ternie aux yeux d'une majorité d'Américains. A se fier aux ap-

Jordan, se sont efforcés de la convaincre de mentir à propos de sa liaison avec le président. Accusation grave, que Monica Lewinsky s'est jusqu'à présent refusée à confirmer dans une nouvelle déposition, dont les termes font toujours l'objet d'une négociation entre ses avocats et M. Starr.

Si elle s'y résout, le procureur disposerait de la preuve dont il a besoin pour étayer une accusation à l'encontre du président pour obstruction à la justice et subornation de témoin. Si Monica Lewinsky se dérobe, M. Starr ne lui proposera aucune immunité judiciaire et n'hésitera pas à l'accuser de parjure. Car en appelant Linda Tripp devant le Grand Jury, le procureur a adressé un avertissement à Monica Lewinsky. Elle ne pourra pas éviter de comparaître devant la justice, et il paraît désormais difficile qu'elle s'en tire indemne.

Reste le témoignage de Bill Clinton. Bien qu'il ait accepté de témoigner sous serment dans le passé, l'attitude du président et de ses conseillers depuis le début de cette affaire montre qu'il n'a pas l'intention de changer sa stratégie de non-coopération avec le procureur spécial. Celle-ci, les sondages le confirment, n'entraîne en rien sa cote de popularité.

Sauf à choisir de se lancer dans une querelle constitutionnelle sur le point de savoir si un président en exercice peut être forcé de comparaître, Kenneth Starr n'a d'autre alternative que de bâtir un dossier suffisamment solide pour justifier l'ouverture d'une mise en accusation du président devant la Chambre des représentants.

Laurent Zecchini

Le procureur Starr n'exclut pas la mise en route d'une procédure de destitution du président

Le procureur spécial Kenneth Starr ne transmettra pas au Congrès de rapport partiel sur son enquête concernant les allégations de parjure, d'obstruction à la justice et de subornation de témoins visant le président Clinton, a indiqué, dimanche 5 juillet, son porte-parole. Selon celui-ci, un document complet pourrait être remis au Congrès avant les élections législatives de novembre. « Notre travail est de recueillir les preuves, de les évaluer », a noté le porte-parole, et « si cet objectif est atteint, nous en ferons part à la Chambre des représentants ». Une telle éventualité équivaudrait à la mise en route d'une procédure d'accusation (impeachment). Selon la Constitution des Etats-Unis, il revient à la Chambre des représentants de dresser l'acte d'accusation. Ensuite, seul le Sénat est habilité à prononcer un jugement et une destitution du président, par une majorité des deux tiers de la haute assemblée.

d'autres tâches, n'a que trop duré. Or, elle pourrait bien être entrée dans une phase critique. Un événement important s'est en effet produit lorsque Bill Clinton était en Chine : l'audition de Linda Tripp, l'ex-confidente à qui l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche n'aurait rien caché de son aventure avec Bill Clinton, au cours de 20 heures de conversations téléphoniques, enregistrées à son insu par M^{me} Tripp. Celle-ci, qui est toujours employée au Pentagone, a de nouveau été entendue mardi par le Grand Jury, et il ne fait guère de doute qu'elle a confirmé que M^{me} Lewinsky l'a en-

parées, M^{me} Tripp a eu effet trahi son ancienne amie. Dans quel but ? L'intéressée tente de persuader les jurés que son intention n'était pas, comme cela a été rapporté, d'écrire un livre à scandale sur le président. Alors quoi ? Vu le caractère explosif des révélations de Monica Lewinsky, Linda Tripp a-t-elle voulu prendre une sorte d'assurance sur l'avenir ? Peut-être, mais quelle capacité de dissimulation... Dans ces enregistrements, ainsi que ceux effectués par le FBI, Monica Lewinsky explique à M^{me} Tripp que le chef de la Maison Blanche et son plus proche confident, Vernon

Kosovo : l'émissaire américain pour les Balkans durcit le ton face à Belgrade

WASHINGTON : Richard Holbrooke, émissaire américain pour les Balkans et ambassadeur désigné aux Nations unies, s'en est pris vivement, mardi 7 juillet, au président yougoslave, Slobodan Milosevic, l'accusant d'être à l'origine des violences actuelles dans la province serbe du Kosovo, peuplée à 90 % d'Albanais. « Lui et son gouvernement de Belgrade ont confisqué les droits du peuple albanais au Kosovo et ont ainsi créé l'explosion de colère qui se manifeste aujourd'hui dans la violence armée », a estimé M. Holbrooke au retour d'une mission à Belgrade et au Kosovo.

Ce durcissement de ton est intervenu à la veille d'une nouvelle réunion du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie). Il doit examiner, à Bonn, un plan portant sur l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat, la mise en œuvre des sanctions internationales contre Belgrade, l'élaboration des éléments fondamentaux d'une autonomie du Kosovo, le déploiement d'une mission d'observation internationale et un programme régional pour les réfugiés. - (Reuters.)

Un responsable américain défend la France sur le Rwanda

PARIS. L'ancien responsable de la politique africaine de Washington du temps de la présidence de George Bush, Herman Cohen, a estimé, mardi 7 juillet, lors de son audition par la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda, que « la présence de soldats français au Rwanda était très positive et le rôle diplomatique de la France très positif aussi ». M. Cohen, sous-secrétaire d'Etat américain de 1989 à 1993, a notamment salué l'opération Turquoise, qui a eu lieu à la fin du génocide de 1994 et a « sauvé entre 20 000 et 40 000 vies tutsies ». « Turquoise a été le seul effort pour sauver des vies », a déclaré M. Cohen, qui s'est dit « très fâché avec le gouvernement » Clinton qui « a empêché une opération de l'ONU ». Il a noté que « la France a eu tort de donner à Habyarimana l'impression qu'il pouvait faire n'importe quoi et ne serait jamais lâché », et que les Etats-Unis ont commis une erreur semblable avec l'Ouganda et le mouvement rebelle tutsi (RPF). « Nous étions trop gentils avec nos clients respectifs », a-t-il conclu. M. Cohen a en revanche critiqué la France en qualifiant de « complètement ridicule » l'idée d'un « complot anglo-saxon » en Afrique orientale. « Notre aide au RPF était zéro, a-t-il affirmé. Le complot contre les intérêts de la France n'a pas existé. »

Moscou conclut un accord de principe pour une nouvelle aide internationale

MOSCOU. La Russie, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont conclu un accord de principe sur les points essentiels d'une nouvelle aide qui permettra de stabiliser le rouble. « Tous les points importants ont été définis et un accord général a été conclu sur ce qui doit être fait », a déclaré mardi 7 juillet Martin Gilman, représentant du FMI à Moscou, à l'issue de négociations avec le représentant russe Anatoly Tchoubais et ceux de la Banque mondiale. « Nous souhaitons finir les négociations sur les points les plus importants d'ici la fin de la semaine afin de nous attaquer aux questions techniques la semaine prochaine », a confirmé M. Tchoubais. Selon l'agence de notation Moody's, il faudrait de quinze à vingt milliards de dollars pour éviter à la Russie d'être en défaut sur sa dette à court terme et de dévaluer le rouble. - (Reuters.)

DEPECHE

CONGO : une semaine après sa libération, le leader de l'opposition de République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Etienne Tshisekedi, a annoncé, mardi 7 juillet, à Kinshasa, qu'il allait « travailler » avec le régime du président Laurent-Désiré Kabila « dans le cadre d'une constitution que nous devons élaborer ensemble ». C'est la première fois depuis plus d'un an que le chef de file de l'opposition s'exprime librement devant la presse. - (AFP.)

UKRAINE : le Parlement a finalement réuni, mardi 7 juillet, au 20^e tour, à être son président, en la personne d'Olexander Tchoukochenko, député du parti de gauche Selyanska. Seul candidat de ce 20^e tour, il a été élu par 232 des 314 députés qui ont pris part au vote (sur un total de 450 membres). Le minimum requis était de 226 voix. Le parlement s'efforçait de se trouver un président depuis début mai, au lendemain, des élections du 29 mars qui ont vu les partis de gauche remporter 40 % des sièges. - (Reuters.)

ROUMANIE : la France, confrontée à une vague de demandes d'asile de ressortissants roumains, ne leur accordera plus l'asile politique, a annoncé, lundi 6 juillet, à Bucarest l'ambassadeur de France, Pierre Menat. « En France, sur 100 demandes d'asile politique, un quart viennent de Roumains », a-t-il dit, ajoutant que 20 à 30 Roumains, en situation irrégulière, sont reconduits toutes les semaines à la frontière la plus proche. « Les demandes d'asile politique sont acceptées pour les pays où il y a des problèmes de droits de l'homme. Ce n'est pas le cas de la Roumanie, qui est maintenant un pays démocratique », a-t-il estimé. - (Reuters.)

PAKISTAN : le Pakistan, frappé de sanctions internationales après ses essais nucléaires, a entamé mercredi 6 juillet, des discussions cruciales avec le FMI. Le ministre des finances pakistanais, Sartaj Aziz, a admis que le pays allait avoir des difficultés à faire face aux échéances de sa dette, compte tenu du faible niveau de ses réserves de change. Celles-ci sont tombées de 1,1 milliard de dollars avant les essais nucléaires à 840 millions actuellement. Islamabad doit déboursier 3 milliards de dollars chaque année pour le service de sa dette. « Le gouvernement a un gros problème », a déclaré un économiste pakistanais, Asad Saeed, qui estime qu'une demande de « moratoire de la dette est désormais en vue ». - (AFP.)

Un suspect arrêté après l'attentat à la grenade dans Phnom Penh

PHNOM PENH. La police cambodgienne poursuit son enquête pour retrouver les responsables de l'explosion d'une grenade dans un parc de Phnom Penh, lundi 6 juillet. Au moins un suspect aurait été arrêté, selon une source gouvernementale qui n'a pas donné d'autres détails. Une jeune femme a été tuée et huit autres personnes blessées, dont deux sérieusement, par l'explosion de cette grenade dans un parc forain de la capitale. Les raisons de cette attaque, qui a eu lieu à la date anniversaire du coup de force par lequel le premier ministre Hun Sen évinça le prince Ranariddh, ne sont pas connues. Il s'agit du premier acte de violence de ce type à Phnom Penh depuis le début de la campagne pour les élections législatives du 26 juillet. Il y a dix jours. Les partis politiques ont appelé leurs militants à ne pas recourir à la violence durant les élections. - (AFP.)

L'alternance politique entre dans les mœurs au Mexique

MEXICO

de notre correspondant
Pour une fois unanime, la classe politique mexicaine a applaudi l'organisation « presque sans faille » et les résultats des élections régionales qui se sont tenues, dimanche 5 juillet, dans trois des trente et un Etats de la fédération. La victoire de l'opposition de gauche dans l'Etat de Zacatecas et le retour au pouvoir du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) dans l'Etat de Chihuahua, où il avait été battu lors du scrutin précédent, en 1992, confirment que l'alternance est entrée dans les mœurs politiques.

Au-delà de la complexité locale de chacun des scrutins, les trois grands partis ont voulu voir une sorte de premier tour en prévision des élections générales de l'an 2000. Le PRI, qui dirige le pays depuis 1929 mais fait l'objet d'un vaste mouvement de rejet dans d'importants secteurs de la population, a prouvé qu'il était capable de se rénover en présentant dans le Chihuahua un candidat sans attache avec l'appareil autoritaire du parti. La puissante machine électorale du PRI a permis à Patricio

Martinez d'arracher aux conservateurs du Parti d'action nationale (PAN) le poste de gouverneur du plus vaste Etat du pays (245 000 km² et 2,2 millions d'habitants), à la frontière des Etats-Unis.

TRANSFUGES

Dans l'Etat voisin de Durango, le PRI a été reconduit au pouvoir sans difficulté, alors qu'un peu plus au sud, sur les terres minières et agricoles du Zacatecas, il a perdu un de ses principaux bastions. Le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) a remporté plusieurs municipalités, dont la capitale, et surtout le poste de gouverneur. Son candidat, Ricardo Monreal, avait été élu, l'an dernier, sous les couleurs du PRI au Parlement fédéral. Mais le PRI ayant refusé de soutenir sa candidature pour le poste de gouverneur, il avait fait défection pour rejoindre le PRD.

Beaucoup d'autres cadres du PRI ont suivi le même parcours au cours des dernières années, mais c'est la première fois qu'un transfuge remporte une élection de cette importance, si l'on excepte les fondateurs du PRD, Cuauhtémoc

Cardenas et Porfirio Muñoz-Ledo, qui ont rompu avec le PRI en 1987. Pour le PRD, qui ne dirigeait aucun Etat jusque-là, il s'agit cependant d'une victoire essentiellement symbolique si on la compare à celle de M. Cardenas, qui a remporté en juillet 1997 la mairie de Mexico, où vivent 8,5 millions de personnes, contre à peine plus de 1 million dans le Zacatecas. La gauche consolide donc ses positions tandis que le PAN, qui avait quelques longueurs d'avance puisque sa première victoire régionale date de 1989, ne dirigera plus que cinq Etats au lieu de six à la suite de sa défaite dans le Chihuahua.

Ce n'est pas pour autant une catastrophe pour notre parti », a souligné le gouverneur actuel de cet Etat, Francisco Barrio, dont l'éventuelle candidature à l'élection présidentielle de l'an 2000 pour le PAN ne sort pas renforcée. Voilà qui fera plaisir à son principal adversaire au sein de la formation conservatrice, Vicente Fox, gouverneur de l'Etat de Guanajuato, qui a donné le coup d'envoi à sa campagne électorale, deux ans avant le scrutin.

Bertrand de la Grange

Des affaires de trafic d'influence secouent le gouvernement Blair

LONDRES

de notre correspondant
Gregory Palast, un journaliste de l'hebdomadaire The Observer, est à l'origine des affaires qui embarrassent actuellement le gouvernement britannique. Se faisant passer pour le représentant d'une société américaine, il a piégé plusieurs jeunes « lobbyistes » employés par des entreprises de relations publiques spécialisées dans le monde politique qui avaient précédemment travaillé pour des dirigeants travaillistes. Ces personnes se sont imprudemment vantées de leurs contacts en plus haut lieu.

Le principal de ces lobbyistes, Derek Draper, a été suspendu par son employeur, GPC Market Access, et licencié par le Daily Express pour lequel il écrivait une chronique hebdomadaire. Ancien assistant de Peter Mandelson, ministre sans portefeuille très proche du premier ministre, il est aussi l'auteur d'un livre sur les cent premiers jours de M. Blair. Derek Draper s'était vanté d'avoir communiqué à l'avance à l'un de ses clients, une banque américaine, des informations que le

chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, ne devait révéler que quelques jours plus tard, et, d'entretenir des relations privilégiées avec le « premier cercle » de conseillers de Tony Blair dont il se faisait fort d'obtenir des contacts, voire des faveurs.

Parmi ceux-ci Roger Liddle, conseiller pour les questions européennes et ex-actionnaire d'une firme de relations publiques récemment rachetée par GPC. Il a démenti avoir proposé ses services au journaliste de l'Observer, auquel il avait été présenté par M. Draper. Autre accusé, Karl Milner, qui travailla pour Gordon Brown avant de rejoindre GJW Government Relations et qui fit un rapport parlementaire sous embargo, consacré à l'énergie, accompagné d'une note manuscrite disant : « Ce texte sera rendu public demain et je pense qu'il peut vous intéresser ». Ou Ben Lucas, ancien conseiller de Jack Straw, ministre de l'intérieur, et cofondateur de LLM avec d'ex-aides de MM. Blair et Brown, qui a affirmé avoir eu communication à l'avance d'un important discours du chancelier. Les services du premier ministre

ont ouvert une enquête, tout en protestant de leur bonne foi. Ce que l'on appelle l'affaire du cash for access (des contacts contre de l'argent) offre à l'opposition conservatrice les armes qu'elle attendait pour fustiger le gouvernement. L'image de M. Blair risque d'en souffrir auprès d'une opinion qui n'a pas oublié les scandales du cash for questions (des députés toriers s'étaient fait payer pour poser certaines questions à la Chambre des communes) et les liens entretenus par la firme de relations publiques Ian Greer Associates avec des membres de l'ancien gouvernement, dirigé alors par le conservateur John Major.

JEUNES AMBITIEUX

L'état-major du Labour a été gonflé ces dernières années par nombre de jeunes ambitieux dont certains ont tenté de monnayer leur expérience ou leurs contacts, comme Derek Draper. Sans expérience ni base politique, considéré la politique comme un tremplin vers une brillante carrière plus que comme une vocation, souvent arrogants, irresponsables face aux électeurs comme aux

membres du Labour, ces jeunes loups, sortis pour le plus grand nombre d'universités renommées, ont aidé M. Blair à asseoir son emprise sur un parti longtemps réticent. Mais combien de temps le premier ministre pourra-t-il tolérer que son entourage maintienne ces contacts avec d'anciens collègues qui vendent leurs services en assurant à leurs clients qu'ils sont à même, par exemple, « de contacter n'importe qui y compris le chancelier si nécessaire » ?

Surtout cette affaire témoigne de l'aggravation des luttes intestines qui lézardent l'unité apparente du gouvernement Blair. Alors que l'on parle d'un rapprochement ministériel proche, les relations se sont fortement détériorées entre MM. Mandelson et Brown. En même temps, plusieurs incidents ont indiqué que les relations entre le chancelier et le premier ministre se sont tendues ces derniers mois. On ne saurait exclure que les révélations de l'Observer ne soient que la partie visible de cette lutte de pouvoir.

Patrice de Beer

professionnel

de la

Plusieurs ministères

FISCALITÉ Les biens professionnels ne seront pas intégrés dans le patrimoine soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune. Si le gouvernement n'a pas encore rendu public ce

choix, tous les indices indiquent que Lionel Jospin, en fait, a déjà pris sa décision. Toutefois, les modalités de calcul de l'ISF devraient être modifiées afin d'éviter certaines évactions

fiscales. ● AUGUSTIN BONREPAUX, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui, comme Dominique Strauss-Kahn et François Hollande,

fut longtemps partisan de cette intégration, explique au Monde que l'important est que le rendement de l'ISF passe de 10 milliards de francs par an à 15 milliards. ● ERNEST-

ANTOINE SEILLIÈRE, président du CNPF, a été reçu, mardi 7 juillet, par MM. Strauss-Kahn et Christian Sautter. Il n'a pas manifesté d'inquiétude à l'issue de cet entretien.

Les biens professionnels ne seront pas soumis à l'impôt sur la fortune

Lionel Jospin a renoncé à une réforme fiscale en profondeur. Des mesures devraient toutefois être prises pour accroître la rentabilité de l'ISF. Après avoir été reçus discrètement par M. Strauss-Kahn, les dirigeants du patronat n'ont pas manifesté d'inquiétude

OFFICIELLEMENT, rien n'est encore décidé. Le gouvernement annoncera, le 22 juillet, le détail de sa réforme fiscale, et, dans l'immédiat, aucun arbitrage n'a encore été rendu, pas même sur la question sensible de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). La consigne est donc claire : que le débat se poursuive ; que chacun émette son avis ; ensuite, le premier ministre, prenant en compte toutes les opinions, tranchera. Les partenaires sociaux continuent donc de délier les uns après les autres à Bercy pour faire entendre leur point de vue. Le gouvernement, lui, consacra sa réunion bi-mensuelle, jeudi 9 juillet, à Maignon, à cette question. Bref, tous les choix sont encore ouverts et il n'y a, dans les déclarations de ces derniers jours, pas la moindre mise en scène.

Pas la moindre ? En fait, si l'on reprend le fil des événements de ces dernières semaines, on peine à parvenir à cette conclusion. C'est même un constat opposé qui vient à l'esprit : le débat principal, celui qui porte sur le statut fiscal des biens professionnels vis-à-vis de l'ISF, est clos. Même si on ne veut l'admettre, il est définitivement acquis que les biens professionnels resteront exonérés. Jusqu'au printemps, cette intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt semblait pourtant, l'une des pistes possibles de la réforme fiscale. Avant qu'il ne soit ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn a souvent défendu, avec passion, cette solution. François Hol-

lande lui-même en est un partisan et, bien avant Robert Hue, avait multiplié les déclarations pour défendre cette réforme. Mais, subitement, le ton a changé. D'abord, à chacun de ses points de presse, M. Strauss-Kahn, souligne que le débat est ouvert mais ne parle plus de cette piste, préférant évoquer des dispositions tendant à limiter l'évasion fiscale. Utilisant une formule qui, dans la bouche d'un ministre des finances, est toujours lourde de sens, il souligne que la réforme fiscale devra servir « l'emploi, d'abord l'emploi ». Tout le monde comprend alors le sous-entendu : allant en sens contraire de cet objectif, une taxation des biens professionnels doit être écartée.

SILENCE INHABITUEL

M. Hollande, quant à lui, se fait progressivement plus prudent. Dimanche 7 juin, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », il plaide encore pour un élargissement de l'assiette, mais convient, pour la première fois, que « ce n'est pas si facile ». Le 16 juin, devant le bureau national du PS, il lâche encore du lest. Comme s'il préparait un recul du gouvernement, il souligne qu'il faut « éviter le piège de résumer la fiscalité du capital au seul ISF » (Le Monde du 9 juin). Ensuite, M. Hollande se retranche dans un silence inhabituel et se refuse à évoquer les questions fiscales, dont il est pourtant un fin connaisseur.

Le mercredi 24 juin, nouvel indice : reçue par MM. Strauss-Kahn

LE BARÈME DE L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

N'excedant pas 4 750 000 F	0
Comprise entre 4 750 000 F et 7 720 000 F	0,5
Comprise entre 7 720 000 F et 15 330 000 F	0,7
Comprise entre 15 330 000 F et 23 800 000 F	0,9
Comprise entre 23 800 000 F et 46 080 000 F	1,2
Supérieure à 46 080 000 F	1,5

RÉPARTITION DU PATRIMOINE IMPOSABLE DÉCLARÉ PAR NATURE DE BIENS



et Christian Sautter, le secrétaire d'Etat au budget, une délégation de la CGT ne respecte pas la demande de silence sur les propos ministériels. Le responsable des études économiques, Jean-Christophe Le Dugou, révèle que Bercy est « sur la piste d'un durcissement des conditions d'application de l'ISF » (Le Monde du 27 juin), et non sur celle d'un élargissement de son assiette aux entreprises. En clair, il serait question d'augmenter le rendement de l'impôt, au-delà des 10 milliards de francs actuels, mais sans toucher aux biens professionnels. Bercy dément mollement et fait comprendre que M. Strauss-Kahn n'est pas loin de faire sien la fameuse formule d'Alan Greenspan : « Si quelqu'un a compris quoi que ce soit de ce que j'ai dit, c'est que je me suis mal ex-

primé. » Au même moment, Martine Aubry fait, elle aussi, savoir qu'elle n'est pas partisane d'une taxation des biens professionnels. Durant tout ce temps, Lionel Jospin reste en retrait et n'évoque jamais le dossier de l'ISF. Il ne sort de sa réserve que le dimanche 5 juillet, sur Europe 1. N'évoquant que des mesures pour lutter contre l'évasion fiscale, il fait une longue tirade pour souligner que « la croissance repart, les emplois se créent, les chefs d'entreprise investissent », ajoutant : « Il faut faire très attention à cela ; c'est cela qui me guidera ». Un message transparent : dans de telles circonstances, est-il vraiment opportun de charger la barque fiscale des propriétaires de leur entreprise ? Le dernier rebondissement de ce

feuilleton se déroule mardi 7 juillet, à Bercy. Le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, le vice-président, Denis Kessler, et le directeur des affaires économiques, Jacques Creyssel, y ont été conviés à déjeuner par MM. Strauss-Kahn et Sautter. D'entrée, la règle est clairement fixée : pour que la conversation soit libre, il faudra qu'elle reste confidentielle. Les convives l'acceptent.

« L'ÉCONOMIE A GAGNÉ »
D'ordinaire peu avares en communiqués, surtout lorsqu'ils sentent poindre une menace, les dirigeants patronaux, cette fois, gardent le silence sur leurs agapes. Parce que ce que leur ont dit leurs hôtes les ont rassurés ? Evidemment. « Contrairement à ce qui s'est passé lors des 35 heures, confie un

grand patron, nous avons pu débattre cette fois très en amont avec le gouvernement. Et, pour finir, l'économie a gagné ». En d'autres termes, même si le rendement de l'ISF est majoré de quelques milliards de francs, pour satisfaire partiellement la demande du Parti communiste français, les biens professionnels ne seront pas touchés, et le CNPF n'y verra donc rien à y redire. Pour lui, l'important, c'est que les biens professionnels – il préfère parler, pour les raisons que l'on devine de l'« outil de travail » – ne soient pas concernés par la réforme.

Le même jour, le président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Augustin Bonrepaux, pourtant ardent défenseur de l'élargissement de l'assiette, accorde un entretien au Monde (lire ci-dessous), au cours duquel il renonce à plaider pour cette thèse. Il préconise simplement des mesures nouvelles pour que les recettes de l'ISF passent de 10 à 15 milliards de francs.

Contrairement à la version officielle, l'affaire est donc tranchée. L'ISF fera l'objet de mesures de « rendement », mais la grande réforme, celle pour laquelle MM. Strauss-Kahn ou Hollande ont longtemps plaidé, est enterrée. Dans une phase de mise en œuvre de la réforme des 35 heures, le gouvernement ne souhaite visiblement pas donner un nouveau motif de grogne au patronat.

L. M.

Des bases remontant à 1970

Plutôt que d'indexer la taxe d'habitation sur les revenus des contribuables, le gouvernement semble préférer une autre réforme, celle d'une révision des « valeurs locatives ». La taxe d'habitation est, en effet, calculée en fonction de la « valeur locative » du logement occupé, c'est-à-dire le prix que le marché local attribuerait à ce logement s'il devenait vacant. L'évaluation actuelle des bases de cet impôt date de 1970. Elle n'a donc plus de rapport avec la réalité économique du marché du logement. Au début des années 90, Michel Charasse, alors secrétaire d'Etat au budget, avait fait procéder à la révision des valeurs locatives. Cette opération, qui avait nécessité plusieurs années de travail, n'a jamais été suivie d'effets en raison des « transferts de charges » qu'elle impliquait pour de nombreux contribuables. Craignant de faire beaucoup de mécontents, les gouvernements successifs ont donc préféré le statu quo.

Le président de la commission des finances souhaite que le rendement de l'ISF augmente de 50 %

QUAND il parle de fiscalité, Augustin Bonrepaux se montre excessivement prudent. Avant même de s'exprimer, il prend soin de préciser qu'il parle en son nom propre et que ses suggestions ne présentent pas forcément les réformes que le ministre de l'économie annoncera le 22 juillet. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a, pourtant, un point de vue bien arrêté sur la question. Un point de vue qu'il a confié au Monde et qui n'est sans doute pas très éloigné, même s'il ne veut pas en convenir, des solutions vers lesquelles s'orientent le gouvernement.

Comme beaucoup d'autres socialistes, notamment l'actuel ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, ou François Hollande, M. Bonrepaux a longtemps défendu l'idée d'un élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune (ISF) aux biens professionnels. « Mais je suis réaliste, confie-t-il. Je n'ai pas l'impression que ce soit cette piste-là qui soit envisagée. » Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il rappelle donc que l'engagement initial du PS était d'augmenter le rendement de l'ISF. Or, même si des modalités nouvelles sont maintenant envisagées, dans le souci de ne pas pénaliser l'emploi, « c'est toujours le but » de la réforme à l'étude, souligne-t-il.

Pour M. Bonrepaux, c'est donc là l'essentiel : même si les propriétaires d'entreprises qu'ils dirigent ne sont, finalement, pas taxés, dit-il, « nous aurons rempli notre contrat si le rendement de l'ISF passe de 10 milliards de francs actuellement à 15 milliards de francs une fois la réforme mise en œuvre ». Puisque le RMI porte maintenant sur près de 25 milliards de francs, il ne semblerait pas, ajoute-t-il, que l'ISF finance 60 % du RMI, soit 15 milliards.

Selon lui, diverses pistes pourraient ainsi être explorées, comme une refonte du système qui permet à un chef d'entreprise d'être exonéré quel que soit son âge, une révision du taux de 25 % de parts dans le capital d'une entreprise au-delà duquel un contribuable n'est pas assujéti, une plus forte taxation des forêts, aujourd'hui partiellement exonérées, ou encore une intégration des œuvres d'art dans le champ de l'impôt. Dans ce dernier cas, le président de la commission des finances recommande que l'on retienne l'idée du Conseil des Impôts, à savoir la prise en compte des œuvres d'art dans le forfait mobilier.

M. Bonrepaux renonce d'autant plus volontiers à la solution d'une taxation des biens professionnels qu'il y a, insiste-t-il, beaucoup d'autres impôts que l'ISF sur le-

quel on peut jouer. « Il faut prendre en compte la fiscalité du capital dans sa totalité », souligne-t-il. Dans le cas des droits de succession, il suggère ainsi que la franchise d'impôt dont bénéficie l'assurance-vie ne soit maintenue qu'en deçà d'un seuil proche de celui de l'ISF, soit autour de 5 millions de francs.

BAISSER LA TVA

Pour le second volet de la réforme fiscale, celui qui concerne la fiscalité locale, M. Bonrepaux estime qu'il serait certes « équitable que la taxe d'habitation soit proportionnelle aux revenus de chacun ». Mais il s'empresse d'observer que, « depuis 1990, on a multiplié les exonérations » et qu'il apparaît maintenant « difficile d'engager une réforme profonde », qui pourrait faire rentrer dans le champ de l'impôt de nouveaux contribuables. Le plus urgent, selon lui, serait donc d'engager, « de manière équilibrée », une « réforme des valeurs locatives », ce qui introduirait un peu plus de justice dans le système fiscal et « préserverait la possibilité ultérieure, d'engager une réforme de l'assiette de l'impôt, reposant en partie sur des valeurs locatives, en partie sur le revenu ».

Dans le cas de la taxe professionnelle, il défend deux solutions. D'abord, il estime

que la solution de taxe unique ne devrait pas être favorisée pour les seules grandes agglomérations, mais que les règles actuelles « devraient être assouplies » pour inciter aussi tous les groupements de collectivités à rejoindre cette organisation. Ensuite, il estime que, dans le cadre de la lutte contre le chômage, « le gouvernement devrait envoyer un signal » pour alléger la part des salaires dans l'assiette de l'impôt. Un signal qui pourrait prendre des formes multiples, soit un allègement en faveur « des emplois nouveaux », soit en faveur des « entreprises qui concluent des accords de réduction du temps de travail ».

Enfin, M. Bonrepaux estime que le gouvernement devra honorer son engagement de baisse de la TVA : « Mon choix, dit-il, va à une réduction du taux de 20,6 % qui touche la restauration ». Faisant valoir que la profession estime, dans cette hypothèse, qu'elle pourrait créer près de douze mille emplois, le président de la commission des finances estime que le gouvernement devrait engager des négociations en ce sens. Un gouvernement – promis, juré – dont il ne connaît pas les préférences.

Raphaëlle Bacquet et Laurent Mauduit

Plusieurs ministères se félicitent des crédits dont ils disposeront en 1999

ALORS que les grandes orientations du projet de loi de finances pour 1999 doivent faire l'objet d'une communication en conseil des ministres le 22 juillet, le premier ministre a signé, dimanche 5 juillet, les traditionnelles « lettres-plafonds » qui fixent l'enveloppe des crédits de chaque ministère (Le Monde du 7 juillet). Dans le cadre d'une augmentation globale des dépenses fixée à 2,2 %, neuf ministères vont bénéficier d'une progression plus rapide de leurs moyens (éducation nationale, emploi, justice, culture, solidarité et environnement, ainsi que la politique de la ville, les crédits pour la sécurité et ceux de la jeunesse). Voici les premières informations recueillies :

● **Environnement** : la priorité affichée par Lionel Jospin, et en faveur de laquelle Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, plaide vigoureusement

depuis des mois, devrait se traduire par une augmentation de 15 % du budget, soit environ 2,1 milliards de francs. A cette enveloppe devraient s'ajouter 500 millions de francs de crédits promis pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui avaient été annoncés lors d'un comité interministériel, le 2 février. Les crédits du budget de l'aménagement du territoire devraient être réduits de 1,8 milliard. Au ministère, on estime que ce « bon arbitrage » devrait permettre d'afficher un budget de « rupture » avec le passé.

● **Sécurité** : les crédits du ministère de l'intérieur augmentent d'environ 3 % en francs courants, hors dépenses électorales et hors dotations aux collectivités locales, indique-t-on place Beauvau. Cet accroissement des moyens, qui concerne les budgets de la police nationale, de la sécurité civile

et de l'administration préfectorale, constitue un relatif traitement de faveur.

S'agissant des personnels de la police nationale, les crédits permettront de prolonger les créations de postes d'adjoints de sécurité, dans le cadre du plan emplois-jeunes : 7 600 emplois d'adjoints de sécurité verront le jour en 1999 (soit 1 000 de plus que l'année précédente). En parallèle, le nombre des appels du contingent affectés dans la police va continuer de baisser : 4 175 postes seront supprimés. Aucun poste de policier actif n'est en revanche créé. Du côté des équipements de la police nationale, les crédits relatifs aux transmissions et à l'informatique vont augmenter (+177 millions de francs en autorisations de programmes).

● **Éducation** : devant les députés de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales qui l'ont entendu, mardi 7 juillet,

sur la réforme des lycées et le plan social étudiant, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, s'est bien gardé de dévoiler les grandes lignes de son budget. Il a néanmoins révélé que les différentes mesures du plan social étudiant seront étalées sur quatre ans, à raison d'un milliard et demi de francs par an. Cette somme inclut, en priorité, la revalorisation des bourses (800 millions pendant trois ans), la construction de logements, la rénovation des cités universitaires ainsi que les opérations du schéma des universités du troisième millénaire (U 3 M) négocié avec les collectivités locales.

L'augmentation de 4,4 % du budget de l'enseignement scolaire est en grande partie justifiée par l'application des divers accords de revalorisation des carrières d'enseignants et des personnels signés depuis 1989. Selon M. Allègre, ils aboutissent mécaniquement à une

hausse de 3,5 % du budget. Alors que Bercy souhaitait, en contrepartie, une réduction drastique des postes pour tenir compte de la diminution des effectifs scolaires, le ministre pourrait arracher quelques créations supplémentaires en faveur de la Seine-Saint-Denis, des départements d'outre-mer et des personnels administratifs.

● **Culture** : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a déclaré, mardi 7 juillet, sur France Culture, que son budget sera en 1999, comme en 1998, « en reconstruction, puisqu'après avoir connu une baisse, une suppression de 20 % de ses moyens, il s'agit de les reconstruire ». La progression des crédits devrait être comprise entre 3,6 % et 3,8 %. M^{me} Trautmann a indiqué que « ce budget permet de tenir les engagements vis-à-vis des collectivités, des professionnels de la culture et d'avoir une réponse à hauteur

des objectifs que j'ai fixés, c'est-à-dire la démocratisation de la culture, la réforme des écoles d'art et surtout la possibilité pour les institutions de consacrer une part de leur budget à leur programmation artistique ». Elle a ajouté que l'engagement de consacrer à la culture 1 % du budget de l'Etat « sera atteint dans la législature », façon implicite d'admettre que ce niveau ne sera pas atteint dès 1999.

● **Ville** : dans un entretien au Figaro du mercredi 8 juillet, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, affiche sa satisfaction : son budget spécifique devrait augmenter de « plus de 30 % », et passer de 755 millions de francs à un peu plus d'un milliard. Quant à l'ensemble des financements interministériels, consacrés à la politique de la ville, qui s'élevaient en 1998 à 22 milliards de francs, ils doivent progresser de « près de 50 % » pour atteindre 30 milliards.

مركز من راحل

Le budget de la région Centre en passe d'être annulé

CHARTRES
de notre correspondant
« Il nous semble (...) que le budget publié par le président du conseil régional encourt, de façon certaine, l'annulation. » Cette conclusion sans équivoque, prononcée par la commissaire du gouvernement, Corine Ledamoise, mardi 7 juillet, devant le tribunal administratif d'Orléans, risque de sonner le glas des espoirs qu'avait placés Michel Sapin (PS), élu à la tête de l'exécutif, le 6 avril, dans la toute nouvelle procédure dite « 49-3 régional ».

A la tête d'une majorité relative de la gauche « plurielle » (33 élus sur 77), l'ancien ministre du budget avait cru, le 29 avril, pouvoir sortir d'une situation de blocage budgétaire, en s'appuyant sur la loi du 7 mars 1998. Au terme d'une session préparée dans l'urgence — la précédente majorité relative de droite n'avait pas voté de budget primitif avant les élections du 15 mars —, M. Sapin s'était, en effet, heurté à l'hostilité de la coalition réunissant la droite et l'extrême droite qui avait repoussé les deux seules décisions marquantes de la nouvelle majorité : maintien des taux d'imposition et lancement d'un plan de gratuité des manuels scolaires pour les lycéens.

« J'ai déposé de ne pas soumettre au vote de votre assemblée l'ensemble du budget tel qu'il a été modifié en recettes comme en dépenses, car ce budget n'est plus celui de l'exécutif et il n'est plus le budget de la majorité de cette assemblée », annonce alors M. Sapin. Il a pris conseil auprès de la direction des collectivités territoriales : la procédure du 49-3 régional peut s'appliquer en cas de vote de rejet du budget ou de non-adoption du budget à la date butoir du 30 avril. Cette direction du ministère de l'Intérieur croit utile d'ajouter : « Pour quelque raison que ce soit. » Pour le président de la région Centre, ces six mots valent sésame.

L'UDF dénonce « un déni de démocratie » et le Front national, un « coup de force ». La droite et l'extrême droite, séparément, saisissent la justice administrative. La thèse soutenue est commune : ce budget régional n'a pas été rejeté par un vote et il était matériellement possible de l'adopter avant la date fatidique du 30 avril.

PAS DE BLOCAGE INSURMONTABLE
Les conclusions de la commissaire du gouvernement vont dans ce sens : « L'esprit de la loi du 7 mars 1998 (...) n'est nullement de permettre à un président de passer outre une majorité qui se dégageait sur un texte de budget, même si ce budget n'est plus, par le jeu des amendements, celui initialement soumis à la délibération par l'exécutif régional. » Pour M. Ledamoise, il n'y avait pas de « blocage institutionnel insurmontable » et M. Sapin ne peut « justifier du recours » à cette procédure. « En effet, ajoute-t-elle, il ne reconnaît et même le proclame, c'est lui qui s'est opposé à un vote global, et par le seul motif que son résultat ne lui aurait pas convenu politiquement. Il allègue, certes, s'être trouvé devant le risque de voir voter un budget qui n'aurait pas été le sien, mais celui de l'opposition, dans une situation de blocage. » Selon elle, cette situation correspondait à « une impasse politique, qui nécessitait une réponse politique ».

Cette appréciation est confortée par le projet de loi approuvé en conseil des ministres, le 10 juin, qui tend à combler le flou entourant le 49-3 régional et à empêcher les détournements dont il pourrait faire l'objet. En rendant son jugement sur ce contentieux, jeudi 9 juillet, le tribunal administratif d'Orléans ouvrira aussi la jurisprudence sur l'usage de cette procédure éphémère et, peut-être, la voie à ses homologues franciliens. Le même scénario, qui doit également être examiné par la justice administrative, a en effet été utilisé au conseil régional d'Île-de-France.

Luc Souriau

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale « Le président de la République peut intervenir sur les retraites »

L'ancien ministre estime que l'« immobilisme » du gouvernement remet en cause les droits sociaux des Français

Elu président du nouveau groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale, après la sécession de la majorité des députés de Démocratie libérale, Philippe Douste-Blazy, quarante-cinq ans, député (Force démocrate)

« L'opposition est partagée entre les partisans d'une "opposition constructive" et les tenants d'une opposition plus systématique au gouvernement. Dans quel sens entendez-vous peser ? »

« Il faut inventer un nouveau type d'opposition, moderne, générale et constructive. Constructive : l'opposition doit à la fois faire venir à elle la majorité, comme sur les allocations familiales, et savoir reconnaître ce qui, dans l'action gouvernementale, va dans le sens de l'intérêt général. Exemple : la Nouvelle-Calédonie. L'opposition moderne, c'est une opposition collective, une équipe prête à gouverner la France et qui permette à tous ceux qui ont moins de quarante ans de se reconnaître en elle. »

« L'Alliance est-elle le bon cadre pour cette action collective ? »

« L'Alliance peut être le meilleur comme le pire. Il ne faut pas la résumer à un problème de personnes ni à un problème de structures. L'Alliance doit être, avant tout, un projet. Si elle n'est que la juxtaposition de chapelles, nous serons dans l'opposition pour très longtemps, enfermés dans le cercle vicieux de la défiance mutuelle. Il faut créer une dynamique. Celle-ci naîtra par les députés, puis par les militants, enfin par les citoyens. »

« L'opposition ne doit pas se contenter de réagir à l'actualité gouvernementale, mais proposer, anticiper. Nous devons avoir de

vrais débats sur de vrais sujets, plutôt que de nous caricaturer les uns les autres et de nous replier dans nos chapelles. Quel doit être le périmètre de l'Etat ? Les réformes sociales et sociales doivent-elles enfin se faire dans le cadre de collectivités décentralisées ? Veut-on une France ouverte, pour tirer profit de la mondialisation, ou préfère-t-on conserver ces "exceptions françaises" qui replient la France sur elle-même ? On doit aborder les sujets thèmes par thème. L'année 1998-1999 sera historique : débats de l'Europe politique ! »

« L'Alliance suppose-t-elle une liste commune aux élections européennes de juin 1999 ? »

« Il faut souhaiter une liste des "européens de cœur". Il ne faut pas laisser le monopole de l'Europe aux socialistes. »

« En 1989, les résultats de la liste des "européens de cœur" n'avaient pas été à la hauteur de leurs espérances. »

« Il y a des moments historiques où les convictions passent avant les considérations de politique politicienne. Regardons ce que nos partenaires de l'opposition proposent, mais sachons rester proches de nos convictions. »

« Comment aborderez-vous le débat budgétaire ? »

« La vraie question est : que fait-on des 55 milliards de francs de recettes supplémentaires ? Au lieu d'abaisser les impôts, le gouvernement semble vouloir augmenter les dépenses publiques de 1 %. On re-

« Il faut souhaiter une liste des européens de cœur. Sachons rester proches de nos convictions »

« Vous voulez réduire les impôts. Lesquels ? »

« Faut-il agir d'abord sur la fiscalité directe ou indirecte ? C'est un débat que nous aurons à trancher. A nos yeux, la priorité des priorités, c'est la réduction des charges sociales sur les bas salaires, sous condition de négociations des minima de branche. Il y a un autre débat essentiel : les retraites. Michel

Rocard avait fait un "livre blanc". Depuis, à l'exception du gouvernement Balladur sur les retraites privées, rien ! On ne peut pas laisser les Français dans l'expectative ! L'allongement de l'espérance de vie, le recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail et les départs en retraite de plus en plus tôt font que nous partions à la retraite avec 30 % de notre dernière feuille de salaire. Il y a un choix économique et politique à faire : sans toucher au système par répartition, il faut ajouter un étage par capitalisation, via les fonds de pension. »

« Quelles doivent être les relations entre votre "nouveau type d'opposition" et le président de la République ? »

« Nous avons besoin de lui et il a besoin de nous. Il faut organiser la complémentarité de nos fonctions. Nous avons, nous, une force : la liberté de parole ; et nous avons une contrainte : le devoir de nous opposer. Le président de la République a une force : c'est le président de tous les Français ; une contrainte : il ne peut pas tout dire. Il est, de par la Constitution, le garant du caractère démocratique, laïc et social de notre pays. Il se doit donc de rappeler les principes, ce qu'il a fait avec raison sur la politique familiale. Peut-être aura-t-il l'occasion de les défendre de nouveau, notamment sur les retraites. »

« Jusqu'où pourrait aller cette défense ? »

« Sur les retraites, l'immobilisme du gouvernement socialiste, son

dogmatisme obligent peut-être le président de la République à défendre ces principes, à expliquer aux Français, à un moment donné, que les grands principes de la Sécurité sociale sont mis en cause par l'immobilisme. »

« L'UDF va donner naissance, à l'automne, à un nouveau parti François Bayrou en brigade la présidence. Envisagez-vous également d'être candidat ? »

« François Bayrou a eu raison de donner un coup de pied dans la fourmière. Il est souhaitable de faire un nouveau parti où un militant égale une voix. Il serait dangereux qu'aujourd'hui toute l'opposition se lance dans une course vers la droite. Ce que nous voulons, c'est une formation du centre-droit, qui permette, comme ailleurs en Europe, que les réalités du marché soient tempérées par un humanisme social. »

« Vous n'avez pas vraiment répondu... »

« Je vous ai dit que François Bayrou avait eu raison ! »

« Charles Millon est toujours membre du groupe UDF-Alliance. Sa présence est-elle compatible avec vos positions sur le Front national ? »

« Cela va se régler très vite au prochain bureau du groupe. Charles Millon n'est pas venu au groupe depuis que je le préside. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Patrick Jarreau

Philippe Séguin reproche à Jean-Louis Debré de refuser L'Alliance

LA COLÈRE de Philippe Séguin couvait depuis longtemps, déjà. Mais, mardi 7 juillet, lors de la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le président du mouvement gaulliste l'a laissé exploser. Ce jour-là « aurait dû » consacrer la première manifestation de l'Alliance, grâce à l'élection du président de l'intergroupe réunissant les députés RPR, UDF et DL. « Aurait dû », car le président du groupe RPR, Jean-Louis

Debré, a tant fait pour empêcher cette élection qu'elle a été repoussée à l'automne.

C'est donc d'abord à M. Debré que M. Séguin s'en est pris. « Il n'est plus supportable de voir reportées volontairement toutes les manifestations de l'Alliance, a tonné le président du RPR. Tu freines la désignation du président de l'intergroupe par crainte qu'Edouard Balladur ou moi-même ne soyons candidats. Pour ma part, je le dis

devant vous tous, je ne suis pas adepte du cotus interruptus et je ne solliciterai pas une présidence qui durera six mois. J'ai déjà suffisamment à faire avec le mouvement. » M. Balladur, qui refuse de venir aux réunions du bureau du groupe RPR depuis qu'il a découvert que M. Debré a appelé un personnage — une prostituée — d'un de ses romans Josiane Baladur, était absent. Mais M. Séguin a poursuivi. Précisant qu'il est de notoriété

DÉPÊCHES

MÉDICAMENTS : en 1997, la consommation médicale totale s'est élevée à 728,5 milliards de francs, en augmentation de 1,7 %, « la plus faible évolution depuis 1970 », selon les comptes nationaux de la santé publiés mardi 7 juillet. Cette modération s'explique notamment par la faible croissance des soins hospitaliers publics (1,4 % en valeur contre 2,9 % en 1996) et des soins de médecine ambulatoire (0,7 % contre 2,7 %). En revanche, la hausse de la consommation de médicaments s'est accélérée (3,9 % contre 2,4 %).

SONDAGE : 39 % des Français se déclarent aujourd'hui « à gauche » contre 31 % « à droite » et 24 % qui refusent de se définir, selon un sondage réalisé par la Sofres pour un groupe de journaux de province sur « les références idéologiques des Français ». Cette différence de 8 points est la plus importante depuis 1991. Elle est plus forte chez les hommes (11 points) que chez les femmes (5 points). Ce sondage a été réalisé du 23 au 26 juin 1998 sur un échantillon national représentatif de 1 000 personnes selon la méthode des quotas.

SÉNAT : René Monory a « enterré la hache de guerre » avec Lionel Jospin, qu'il a reçu à déjeuner, mardi 7 juillet, au Palais du Luxembourg. « J'ai retrouvé aujourd'hui à peu près les conversations que j'ai eues avec les premiers ministres précédents, quelle que soit leur couleur politique », a indiqué le président du Sénat. A propos des critiques de M. Jospin sur le Sénat, qualifié « d'anomalie pour la démocratie » (Le Monde du 21 avril), M. Monory a affirmé : « C'est déjà oublié. »

RÉFORME DE L'ÉTAT : une délégation interministérielle placée sous la direction du directeur général de l'Administration et de la fonction publique, Gilbert Santel, va remplacer le Commissariat à la réforme de l'Etat, qui avait été créé en juillet 1995 pour trois ans. Un décret portant création de cette structure devait être soumis au conseil des ministres du mercredi 8 juillet (Le Monde du 27 juin).

MÉDIATEUR : Bernard Stasi, médiateur de la République, a demandé à Jacques Chirac que sa fonction « soit mentionnée dans la Constitution ». M. Stasi, qui a été reçu une heure, mardi 7 juillet, par le chef de l'Etat, a indiqué que celui-ci s'est montré « très attentif à cette proposition ».

MM. Blanc et Soisson en voie de récupération par DL

ILS SONT toujours « bricards », mais plus pour très longtemps. Jacques Blanc et Jean-Pierre Soisson, en vieux professionnels de la politique, n'ont jamais cru que leur mise à l'écart durerait plus d'un an, mais leur réintégration a toutes les chances d'être plus rapide encore que prévu. Toujours membres du groupe UDF de l'Assemblée, qui les a seulement interdits de parole après leur élection à la présidence des régions Languedoc-Roussillon et Bourgogne avec les voix du Front national, MM. Blanc et Soisson pourraient bien être récupérés à l'automne... par Démocratie libérale.

Alain Madelin et ses amis veulent « élargir la base » de DL et ces deux élus-là ne sont pas à négliger. Malgré, ou plutôt en raison même de leur alliance avec le FN : « La plupart de nos électeurs ne comprennent pas que l'on reste dans l'opposition uniquement parce que l'on rejette les voix du FN », assurent les dirigeants de DL.

L'intérêt de MM. Blanc et Soisson est d'abord qu'ils ont des troupes parmi lesquelles les libéraux retrouvent chaque jour plusieurs dizaines de leurs propres fidèles. En Bourgogne, M. Soisson conti-

nue de fédérer la droite. Quant au maire de La Canourgue, lorsqu'il a constitué, le 1^{er} juillet, son Union Languedoc-Roussillon, il a pu revendiquer trois mille adhérents. Dans la région, DL n'en compte que six cents. M. Madelin a vite fait les comptes. Démocratie libérale a tout à gagner en englobant le mouvement régional de M. Blanc. Et celui-ci n'a rien à perdre en réintégrant le jeu de la politique nationale. Les retrouvailles pourraient avoir lieu en octobre, après la convention de DL.

Restera alors à récupérer l'autre partie des accords droite/FN, le plus visible politiquement mais aussi le plus dangereux électoralement : Charles Millon. Les choses sont plus complexes. Certes, Démocratie libérale compte déjà, parmi les députés de son groupe, trois des plus fervents soutiens du président de Rhône-Alpes : Michel Meylan (Haute-Savoie), Alain Moyné-Bressand (Isère) et Jean Rigaud (Rhône). Mais M. Millon entend d'abord se compter aux européennes. Après, seulement, les négociations pourront commencer.

Rle B.

Raphaëlle Bacqué

Nouveau différend entre M. Tiberi et M. Toubon au Conseil de Paris

À QUI IMPUTER la « faute politique » du rejet, par le Conseil de Paris, mardi 7 juillet, d'une aide de 60 millions de francs à la RATP pour équiper ses autobus diesel d'un système de dépollution ? Furié d'avoir été mis en minorité sur cette mesure, Jean Tiberi et ses amis ont tour à tour accusé la gauche, le groupe présidé par Jacques Toubon, et même l'élu écologiste du 15^e arrondissement, Laure Schneider, d'être des « pollueurs » et de « porter atteinte à la santé des Parisiens ».

Cette aide financière constituait une des lignes du budget modificatif de la Ville, que les trois groupes de la majorité municipale, respectivement présidés par Roger Romani (RPR), Jacques Dominati (UDF-DL) et Jacques Toubon (PARIS), ont adopté en bloc,

comme ils l'avaient annoncé (Le Monde du 8 juillet). « Voter pour, ce n'est pas accepter le statu quo, c'est approuver le changement qui s'engage, agir pour que la majorité gagne », a déclaré M. Toubon. « Nous le faisons malgré des brimades, des propos et des attitudes de rupture », a-t-il cependant dénoncé.

« MANŒUVRE POLITICIENNE »

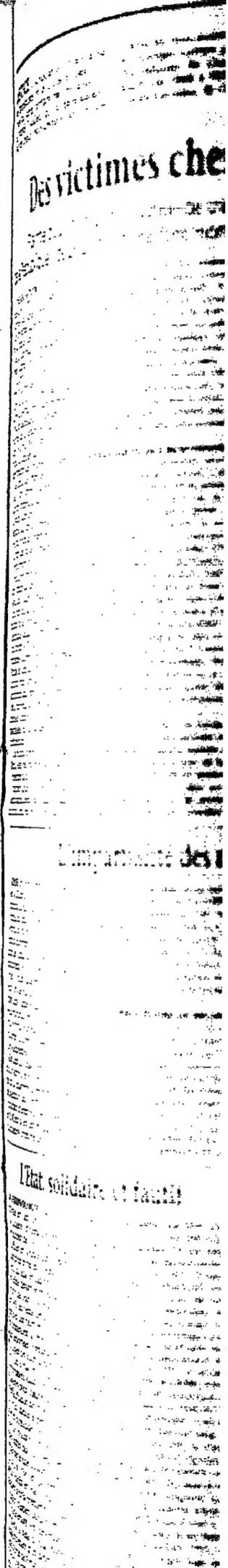
Les « toubonistes » estimaient donc avoir accompli leur devoir de membres de la majorité municipale. Mais de là à se priver d'une occasion de mettre le maire de Paris en difficulté... Le conflit a éclaté lors du vote individuel des mesures inscrites au budget modificatif. M. Toubon estimant que l'aide à la RATP constituait « une mesure imprévue et bancale » que

« les contribuables parisiens n'ont pas à payer ». L'opposition et le petit groupe des six indépendants ayant voté contre l'ensemble du budget, le projet a été repoussé.

En séance, M. Tiberi s'est déclaré « choqué » par « une manœuvre politicienne faisant fi des intérêts des Parisiens ». Dans les couloirs, il s'en est pris à Jacques Bravo (PS), accusant la gauche d'avoir commis « une erreur politique majeure », tandis que ses amis qualifiaient M. Toubon de « putschiste, pollueur, politicien ». « Nous avons fait notre travail d'opposition, votre problème est dans votre majorité », a répondu au maire M. Bravo, attirant la colère de M. Tiberi contre le maire du 15^e arrondissement.

Plus officiellement, le groupe RPR qualifie de « coalition de circonstance » le vote des « toubon-

Pascale Sauvage



سكزا من لاملح

SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

JUSTICE L'Association française des transfusés et le Collectif des victimes du sang contaminé ont annoncé, mardi 7 juillet, qu'ils déposaient plainte pour non-dénonciation de

crime et non-assistance à personnes en danger contre plusieurs membres du cabinet de Claude Evin lorsqu'il était, de 1988 à 1991, ministre des affaires sociales. **CETTE PLAINTÉ** vise

en particulier Jean-Paul Jean, actuel conseiller d'Elisabeth Guigou, qui fut à l'origine du dispositif d'indemnisation des hémophiles. Plusieurs notes attestent de l'inquiétude suscitée par

l'affaire du sang contaminé au niveau gouvernemental en 1989. **CES MEMES ASSOCIATIONS** demandent la récusation pour « partialité » des trois magistrats de la commission

d'instruction de la Cour de justice de la République qui doivent se prononcer le 17 juillet sur le renvoi ou non de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la justice.

Des victimes cherchent à relancer l'affaire du sang contaminé

Plainte pour non-dénonciation de crime, demande de récusation des trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République : deux associations font monter la pression à quelques jours de la décision concernant Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé

L'ASSOCIATION française des transfusés (AFT) et le collectif des victimes du sang contaminé ont, dans une lettre adressée mardi 7 juillet au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, annoncé qu'ils allaient déposer plainte pour « non-dénonciation de crime, non-assistance à personne en danger, recel et entrave à la saisine de la justice », en particulier contre Jean-Paul Jean, actuellement conseiller technique au cabinet de la ministre de la justice et qui fut, de juin 1988 à mai 1991, conseiller technique au cabinet de Claude Evin, alors ministre des affaires sociales.

Ces demandes interviennent quelques jours après l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation donnant une définition restrictive du crime d'empoisonnement qui pourrait remettre en cause la plupart des mises en examen pour « empoisonnement » ou « complicité d'empoisonnement » prononcées dans l'affaire du sang contaminé (Le Monde du 4 juillet). Rendu quelques jours avant que la commission d'instruction de la Cour de justice de la République décide de renvoyer, ou non, devant la CJR les trois anciens ministres - Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé - mis en examen pour complicité d'empoisonnement dans cette affaire, cet arrêt a provoqué la colère de nombreuses victimes, hémophiles ou transfusés, qui voient là une sorte de préjugement (lire ci-dessous).

La plainte déposée contre Jean-Paul Jean vise, pour l'essentiel, à démontrer qu'en 1988-1989 le gouvernement dirigé par Michel Rocard était parfaitement informé du drame du sang contaminé et qu'il avait per-

çu les risques que des plaintes en justice pouvaient faire courir aux responsables administratifs et politiques. C'est, estiment aujourd'hui certaines victimes, à la fois pour faire preuve d'un esprit de solidarité et pour tenter de masquer ses responsabilités que Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, aurait décidé de créer, en avril 1989, un fonds d'indemnisation des hémophiles contaminés par le virus du sida (les transfusés n'étaient pas alors concernés par cette indemnisation).

SOLIDARITÉ DES RESPONSABLES. Deux fonds avaient alors été créés : l'un public, destiné à indemniser les victimes hémophiles atteintes de sida déclaré (de 30 000 à 170 000 francs) ; l'autre, privé, devait servir à indemniser à la fois les hémophiles séropositifs (100 000 francs), les familles d'hémophiles décédés (225 000 francs) et les conjoints contaminés par voie sexuelle (100 000 francs). Pour bénéficier de ce deuxième type d'indemnisation, décidé à la suite d'un accord entre les responsables de la transfusion sanguine, les compagnies d'assurances et l'Association française des hémophiles, les malades devaient renoncer à toute poursuite judiciaire contre les responsables de la transfusion sanguine.

La plainte de l'AFT se fonde pour l'essentiel sur des documents retrouvés pendant l'enquête menée par la commission d'instruction de la CJR. Certaines de ces pièces avaient été déposées au Centre des archives contemporaines par le professeur Bruno Varet, qui fut conseiller tech-

nique au cabinet de Claude Evin ; d'autres ont été découvertes lors de perquisitions effectuées aux domiciles de membres du cabinet de Claude Evin.

Deux notes de Jean-Paul Jean adressées au ministre des affaires sociales éclairent l'état d'esprit qui

choisit de défendre le système de production française du sang, autour du CNTS. Les stocks qu'on savait contaminés auraient continué à être utilisés notamment pour les hémophiles déjà traités depuis plusieurs années avec des produits non chauffés. Il ajoutait : « Du fait de l'organisation tout à

Aujourd'hui, tout le monde se retourne vers l'État, et vers le ministre plus particulièrement, pour lui demander de régler un problème dramatique : la mort, à court terme, de milliers de personnes contaminées à une période où, pour certaines d'entre elles, on pouvait l'éviter par un plan d'urgence qui n'a pas été pris. Ce n'est qu'avec le recul que l'on peut voir l'étendue des dégâts. Il faut comprendre que, psychologiquement, ce dossier n'était pas évident à gérer à l'époque (cabinet Hervé et cabinet Dufoix).

Jean-Paul Jean ajoutait : « La solidarité des différents responsables, qui s'était réalisée autour du silence, éclate maintenant que les faits sont progressivement portés à la connaissance du public, et d'abord des victimes. » Il conseillait en outre à Claude Evin d'appeler personnellement Pierre Bérégovoy et Jean-Paul Huchon « pour attirer leur attention sur la difficulté de ce dossier et la nécessité de proposer une solution très rapide. Quid des hémophiles, mais aussi des milliers de personnes contaminées par ces transfusions et dont certaines sont déjà mortes ? »

Sept mois plus tard, le fonds d'indemnisation est créé. Le 17 novembre, Jean-Paul Jean adresse une nouvelle note à Claude Evin. « Le débat sur les contaminations par transfusion sanguine avant le 01/08/85 est en train de monter dangereusement », écrit-il, ajoutant que « l'instruction pénale en cours risque d'amplifier le débat ». Il poursuit : « Michel Garretta insiste beaucoup pour que le ministre prenne une position officielle sur ce qui s'est passé en 1985 pour éviter d'être seul à être ex-

posé. Il menace implicitement de mettre en cause le ministre s'il n'est pas plus soutenu. Il est vrai qu'il y a eu à l'époque des choix politiques discutables, entre mars et octobre 1985 (refus d'importer massivement les produits chauffés et de détruire les stocks, retard sur la mise en place du dépistage pour favoriser le test de Pasteur). Notre stratégie a toujours été d'essayer de ne pas être en première ligne, et le fonds de solidarité public est très différent d'une indemnisation qui serait une reconnaissance implicite de responsabilité. »

LA QUESTION DES ASSURANCES. Interrogé, le 2 octobre 1997, en tant que témoin, par la commission d'instruction de la CJR, Jean-Paul Jean - qui pour l'heure ne souhaite pas s'exprimer sur toute cette affaire - devait préciser ce dernier dossier : « Étant en train de monter un dossier créant un fonds de solidarité en faveur des hémophiles et aidant en même temps à voir si une indemnisation négociée pouvait avoir lieu entre les assurances et l'Association française des hémophiles comme celle-ci le souhaitait, je voulais voir quelles étaient les responsabilités éventuelles, tout en intégrant dans mon raisonnement, comme je l'ai toujours écrit, que les tribunaux étaient saisis au civil comme au pénal. La question des assurances était pour moi très importante car, s'il y avait une faute des centres de transfusion, c'était aux assureurs d'assumer en première ligne cette responsabilité. Si c'était l'État, le problème se posait en des termes très différents. »

Franck Nouché

Une note sur l'identification des transfusés

Conseiller technique au cabinet de Claude Evin, le professeur Bruno Varet, aujourd'hui chef du service d'hématologie à l'hôpital Necker (Paris), avait adressé, le 2 novembre 1989, une note intitulée « Infections HIV post-transfusionnelles » au directeur général de la santé, Jean-François Girard. M. Varet, qui venait de rencontrer Michel Garretta, indiquait que ce dernier « avait manifestement l'intention de faire du bruit autour de ce problème et de l'absence d'efforts des pouvoirs publics pour faire savoir aux malades qui ont été transfusés avant l'été 1985 qu'il serait prudent qu'ils se fassent une sérologie HIV ».

En conséquence, le professeur Varet demandait au directeur général de la santé de « bien vouloir étudier les possibilités techniques pour identifier ces malades » et leur conseiller de subir un test de dépistage. Il faudra pourtant attendre le 15 décembre 1992 pour que Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, décide de recenser les personnes transfusées entre 1980 et 1985 afin de leur proposer un test de dépistage du sida.

régnait à l'époque au cabinet de Claude Evin. La première, datée du 30 mars 1989, a pour objet : « Transfusion sanguine : contamination par le VIH. Responsabilités ». Il s'agit, indique-t-il d'emblée, d'un dossier « explosif » qui « doit être considéré comme prioritaire ». Faisant allusion à la prescription tardive de produits antihémophiliques non chauffés - et donc potentiellement contaminés - il écrit : « Des produits injectés américains étaient disponibles sur le marché en 1985. Il aurait été délibérément

fait particulière du système de soins aux hémophiles, les pratiques ont été très différentes selon les centres de transfusion. Certains auraient liquidé leurs stocks. Des prélèvements auraient été effectués dans des populations à risque (ex : détenus de Fleury-Mérogis) ».

« Toutes ces informations, ajoutait-il, n'ont pu être groupées que très lentement, tant l'ensemble des gens qui ont géré ce dossier (responsables de la transfusion et responsables administratifs) savent qu'il est explosif.

L'impartialité des magistrats de la Cour de justice de la République est mise en cause

DANS une lettre remise, mardi 7 juillet, à Elisabeth Guigou, l'Association française des transfusés et le Collectif des victimes du sang contaminé dénoncent la « partialité intolérable » des trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR), qui doivent, le 17 juillet, décider de renvoyer, ou non, Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix devant des juges dans l'affaire du sang contaminé.

« Ces magistrats ont scandaleusement bafoué le principe d'indépendance qui doit gouverner l'accomplissement de leur mission », écrivent-ils.

Ces deux associations leur reprochent d'avoir apposé leur nom sur un récent arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation qui restreint le champ de l'infraction d'empoisonnement. Le 2 juillet, la Cour a en effet décidé que cette qualification criminelle ne pouvait être

retenue que si la personne administrant la substance mortifère avait eu l'intention manifeste de tuer. La commission d'instruction de la Cour de justice n'est pas tenue de suivre cette définition à la lettre, mais l'arrêt fragilise considérablement les procédures pour complicité d'empoisonnement engagées à l'encontre des trois anciens ministres.

PROCÉDURE DE RECUSATION. « En acceptant de participer à la délibération d'une décision particulièrement solennelle, rendue par la formation plénière de la seule chambre criminelle, décision dont la portée jurisprudentielle sans précédent vient fixer pour la première fois la définition du critère intentionnel de la qualification d'empoisonnement, les membres de la commission d'instruction (...) ont objectivement manifesté de manière intolérable la partialité avec laquelle

ils entendaient apprécier la qualification dont ils sont saisis concernant les personnes de Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix », estiment les deux associations. Elles souhaitent donc qu'Elisabeth Guigou « ordonne » au procureur général de la Cour de cassation d'enclencher une procédure de récusation à l'encontre de Guy Joly, Martine Anzani et Henri Blondet.

En réalité, la présence de ces trois magistrats à la chambre criminelle de la Cour de cassation, mais aussi dans la commission d'instruction de la CJR, résulte de notre architecture institutionnelle. En créant la Cour de justice, en 1993, le Parlement a choisi de l'adosser à la Cour de cassation. Les passerelles entre les deux institutions sont donc très nombreuses ; la CJR comprend quinze juges, dont trois sont issus de la Cour de cassation, et son actuel président, Chris-

tian Le Guehec, est l'ancien président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Quant au procureur général de la Cour de justice, il s'agit du procureur général de la Cour de cassation.

La commission d'instruction de la Cour de justice de la République qui suscite aujourd'hui tant de remous a été construite dans cette même logique. Chargée de mener les investigations contre les ministres, cette instance est composée de trois magistrats du siège de la Cour de cassation qui, pendant les trois ans passés rue de Constantin, continuent à siéger dans l'île de la Cité. Il était donc prévisible qu'un magistrat de la chambre criminelle de la Cour de cassation appose son nom sur un arrêt qui soit en rapport - lointain ou non - avec une affaire qu'il est chargé d'instruire au sein de la Cour de justice de la République. Sur le plan juridique, la

demande de récusation présentée par l'Association française des transfusés et le collectif des victimes du sang contaminé a très peu de chances d'aboutir. Le code prévoit en effet une récusation « s'il y a eu entre le juge et son conjoint et une des parties toutes manifestations assez graves pour faire suspecter son impartialité », mais cette expression recouvre en général des mouvements d'humeur ou des prises de position publiques, et non la participation à un délibéré portant sur un point de jurisprudence. La ministre de la justice est en outre le mauvais interlocuteur : elle ne peut, au regard des textes, « ordonner » au procureur général de la Cour de cassation d'enclencher une procédure de récusation, puisque ce magistrat est à part dans la hiérarchie du ministère public.

Arne Chemin

L'Etat, solidaire et fautif

LA CHRONOLOGIE judiciaire commence en janvier 1988, lorsqu'une dizaine d'hémophiles, regroupés autour de l'Association des polytransfusés et souhaitant obtenir réparation pour avoir été contaminés par le virus du sida, engagent une action en référé devant le tribunal administratif de Paris. A partir du 21 mars 1988, au pénal cette fois, des plaintes avec constitution de parties civiles commencent à être déposées par des hémophiles contaminés auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. Les 3 mai et 13 mai 1988, neuf informations judiciaires contre X sont ouvertes pour fraude par tromperie et falsification des produits vendus, non-assistance à personne en danger et homicide involontaire. Toutes ces plaintes, et les nombreuses autres qui suivront, seront instruites par le juge Sabine Foulon.

Le 24 juin 1988, les professeurs Bahman Habibi et Jean-Louis Vilde établissent pour la première fois dans un rapport d'expert qu'une femme, M^{me} Courtellemont, est devenue séropositive à la suite de transfusions de sang provenant d'un détenu de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Le 16 décembre 1988, le tribunal de grande instance de Fontainebleau, puis, le 7 juillet 1989, la cour d'appel

de Paris décide que M^{me} Courtellemont touchera 2 300 000 francs en guise de réparation de son préjudice. Parallèlement, le gouvernement décide, durant l'été 1989, d'indemniser les hémophiles contaminés par le sida, mais les transfusés ne sont pas concernés par ce dispositif. Pendant deux ans, vont s'accumuler les faits révélant des dysfonctionnements tant au niveau de la transfusion sanguine qu'au niveau administratif et politique. En octobre 1991, le débat se focalise sur la responsabilité éventuelle du gouvernement concernant d'éventuels retards dans la mise en œuvre, en 1985, du dépistage systématique du sida dans les dons de sang.

Le 11 décembre 1991, le Parlement adopte un dispositif législatif d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine. Le 20 décembre 1991, le tribunal administratif de Paris condamne l'Etat à verser 2 millions de francs à un hémophile contaminé. Le 16 juin 1992, la cour administrative d'appel juge que l'administration « a, dans l'affaire du sang contaminé, commis une faute lourde de nature à engager la responsabilité de l'Etat ».

R. N.

La CNIL et la protection du citoyen face à Internet

AUGMENTATION du nombre des plaintes (de 16 %), des demandes de droit d'accès indirect aux fichiers de sécurité publique (de 20 %), des demandes d'information sur l'exercice des droits (de 63 %), des demandes d'informations générales (de 20 %)... L'activité de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en 1997 traduit, entre autres, l'intérêt de l'opinion pour ce que la commission appelle la « culture informatique et libertés ».

Dans son dix-huitième rapport, qui devait être rendu public mercredi 8 juin, la commission souligne la prise de conscience des citoyens face aux risques inhérents au développement de l'informatique et le rôle de « instance de recours » qu'elle a su se forger en vingt ans d'existence.

PROTECTION DES DONNÉES. Comme les années précédentes, la CNIL s'inquiète par ailleurs de la protection des données à l'heure de l'Internet, en notant un enrichissement de ses travaux en la matière, l'année 1997 ayant marqué l'entrée de la

France dans la société de l'information.

S'agissant des sites des ministères et des collectivités locales, la CNIL a affirmé sa doctrine : les personnes peuvent s'opposer à la diffusion d'informations les concernant sans donner de motif ; en cas d'hébergement du site, le sous-traitant a interdiction d'utiliser ou de céder les données autrement que sous forme statistique ; la durée de conservation des informations liées à la navigation a été limitée (les données relatives aux courriers électroniques adressés à Matignon, aux ministères et à la mairie de Paris ne sont conservées qu'un mois).

Saisie par le gouvernement de la question du commerce électronique, la CNIL estime indispensable, s'agissant de l'exploitation des courriers électroniques, de garantir à tout internaute quelques droits essentiels : celui de consulter un site marchand sans avoir à s'identifier ; celui de s'opposer à recevoir des documents de prospection commerciale non sollicités ; celui de refuser que son adresse électronique puisse être cédée à un tiers sans consen-

tement. La commission a également émis une série de recommandations concernant le basculement des annuaires sur Internet et l'apparition des annuaires inversés, qui permettent de rechercher l'identité d'une personne à partir d'un numéro de téléphone.

Tout abonné devrait pouvoir s'opposer gratuitement à voir son numéro figurer dans un annuaire inversé et des données le concernant diffusées sur les annuaires du réseau.

RADIATION DES FICHIERS.

En annexe de son rapport (publié par La Documentation française, 190 francs), la CNIL expose notamment les modalités de radiation des fichiers commerciaux et la « version papier » de la rubrique « Vos traces sur Internet », accessible en ligne sur le site de la commission (à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr>). La commission note qu'elle a été saisie d'un dispositif de fourniture d'accès dans lequel les abonnés peuvent bénéficier d'avantages, en contrepartie de l'autorisation d'utiliser leurs don-

nées commerciales. Aussi se demande-t-elle s'il est admissible qu'un opérateur commercial puisse « marchander » l'abandon de droits garantis par la loi du 6 janvier 1978 et la directive européenne du 24 octobre 1995.

La mise en place du dispositif Sesam-Vitale, clé de voûte de la réforme du système de santé, continue de préoccuper la CNIL, qui juge indispensable la mise en place de larges actions d'information auprès des professionnels de santé. La commission diffuse un guide pratique à leur attention sur son site Internet. Elle estime également nécessaire de garantir l'inviolabilité des fichiers médicaux conservés sur les postes de travail des professionnels connectés au réseau santé-social.

Aussi propose-t-elle l'élaboration, en concertation avec le Service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI), d'une charte de sécurité qui pourrait revêtir un caractère contraignant vis-à-vis des fournisseurs de logiciels.

Marie-Pierre Subtil

indes nationale
sur les retraites

les droits sociaux des Français

ANCE

de Paris

مركز الامم المتحدة

Le maire de Propriano condamné à quatre mois de prison avec sursis

LE MAIRE RPR de Propriano (Corse-du-Sud), Emile Mocchi, a été condamné, mardi 7 juillet, à quatre mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour « détournement de fonds publics » par le tribunal correctionnel d'Ajaccio. La justice lui reproche d'avoir détourné une subvention de 68 000 francs attribuée par l'Etat pour une étude sur l'amélioration de l'habitat dans la commune. Cette somme n'avait jamais été versée à la société chargée de cette étude. Les fonds avaient été transférés sur les comptes de la commune et le maire avait refusé, dans un premier temps, de reverser les sommes dues avant d'accepter de rembourser (Le Monde daté 17-18 mai). M. Mocchi reste, par ailleurs, sous le coup d'une mise en examen pour « favoritisme et prise illégale d'intérêts » dans le cadre d'une enquête sur l'extension du port de plaisance de sa commune.

Mise en place de la « commission Galabert » sur les sans-papiers

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, doit installer, jeudi 9 juillet, la « commission consultative » créée par le gouvernement pour préciser les critères de régularisation des sans-papiers. Présidée par Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat, cette instance aura son siège dans une dépendance de l'hôtel Matignon. Dans une lettre adressée à M. Galabert, le « troisième collectif » des sans-papiers, organisateur de la grève de la faim qui dure depuis le 16 juin au temple des Batignolles à Paris, demande à être entendu par la commission en compagnie de personnalités. Les sans-papiers, réunis autour de l'anthropologue Emmanuel Terray, ont communiqué à M. Galabert une liste de quatorze difficultés liées à l'application de la circulaire de régularisation sur lesquelles des discussions avec le ministère de l'intérieur avaient débuté avant la mise en place de la commission.

DÉPÊCHES

■ AFFAIRES : l'amende imposée à Christian Nucchi, l'ancien ministre socialiste de la coopération impliqué dans le scandale du Carrefour du développement, « est en cours de versement par mensualités, les demandes en décharge de responsabilité et en remise gracieuse de l'intéressé ayant été rejetées par décision ministérielle du 4 avril 1997 », a noté le député (PS) Didier Migaud, dans son rapport déposé au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, selon Le Canard enchaîné du 8 juillet. La Cour des comptes l'avait définitivement condamné en septembre 1996 à verser une amende de 600 000 francs.

■ SECTES : l'association internationale des Témoins de Jéhovah s'est offert une pleine page de publicité, dans le Herald Tribune du mercredi 8 juillet, pour protester contre le redressement que le fisc français réclame à ses adhérents (300 millions de francs). Cette page est la reproduction d'une lettre ouverte au président Chirac, dans laquelle les Témoins de Jéhovah affirment que la France « a lancé une sérieuse attaque contre la liberté religieuse » en cherchant à taxer à 60 % les versements effectués par ses adeptes (Le Monde du 30 juin).

■ CROIX-ROUGE : le footballeur français David Ginola va devenir la nouvelle figure emblématique de la campagne d'interdiction des mines antipersonnel de la Croix-Rouge internationale, reprenant ainsi le rôle qu'occupait la princesse Diana avant sa mort. En décembre 1997, cent vingt-trois gouvernements ont signé la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines, mais seuls vingt-deux pays l'ont ratifiée.

■ BANLIEUES : un lieutenant de police a été gravement blessé, vendredi 3 juillet, à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), en intervenant dans une bagarre entre jeunes gens. Deux d'entre eux ont été incarcérés et cinq autres placés sous contrôle judiciaire, tandis que le policier a été hospitalisé pour une fracture du crâne et un hématome cérébral.

Mme Royal présente vingt propositions pour rénover la politique éducative des collèges

Ces mesures émanent d'un audit établi par le sociologue François Dubet

La synthèse de l'audit sur les collèges, dévoilée par Ségolène Royal le mercredi 8 juillet, reconstruit une série de constatations déjà établies sur le

« maillon faible » du système éducatif. Elle souligne aussi la nuisance des « classes de niveau » dans le bon fonctionnement des établissements

et retient l'idée, déjà prônée par François Bayrou, de mettre en place des études dirigées pour venir en aide aux élèves en difficulté.

APRÈS le lycée, le collège. Ségolène Royal a présenté à la presse, mercredi 8 juillet, une synthèse de l'audit sur les collèges qu'elle avait commandé, début mai, au sociologue François Dubet. Assisté notamment de trois autres chercheurs, Elisabeth Baudier, Marie Duru-Bellat et Jean-Paul Payet, M. Dubet a fondé cette étude, menée conjointement avec l'inspection générale, sur l'observation de dix collèges.

Assorti de vingt propositions, ce document se présente comme une synthèse des constatations déjà établies sur ce qu'il est convenu d'appeler le « maillon faible » du système éducatif. En matière de « connaissances attendues », tout d'abord, les chercheurs proposent que, face à des programmes démesurés et irréalisables, les établissements fassent eux-mêmes « de manière claire et explicite les connaissances élémentaires et les apprentissages indispensables attendus de tous les élèves, en référence aux programmes nationaux ». Ces objectifs doivent être communiqués aux élèves et à leurs parents. « Ces acquis communs seront évalués, chaque année, sur des épreuves communes aux élèves d'un même ni-

veau », suggèrent-ils. L'objectif affiché de ces épreuves n'est pas le passage dans la classe supérieure, mais « le comblement des lacunes décelées ».

En matière de discipline et de « civilité », le document ne fait que réaffirmer des principes consensuels mais peu appliqués : justice et respect mutuel entre adultes et élèves. La vie scolaire fait l'objet d'un développement particulier, proposant la constitution de « liens de vie » pour les élèves. Les chercheurs dénoncent le manque de locaux « pour s'abriter quand il pleut », « les sanitaires impraticables », l'absence de casiers de rangement ou d'espaces pour les clubs. Ils proposent également que « les professeurs principaux accompagnent une heure de vie de classe hebdomadaire ».

Le texte souligne ensuite combien la fabrication de « classes de niveaux » est préjudiciable à l'ensemble du fonctionnement du collège. Les propositions 7 et 8 suggèrent que l'on ne confie plus aux débutants « les classes les plus difficiles » et que les options ne servent qu'à regrouper les meilleurs collégiens. Pour ce qui est de l'aide aux élèves, les chercheurs retiennent

l'idée des études dirigées, prônée par François Bayrou. Celles-ci doivent être assurées par les enseignants et « atteindre trois heures hebdomadaires ». Pour l'instant, elles ne sont obligatoires qu'en sixième et encore ne sont-elles pas mises en place dans tous les établissements.

« GROUPES DISCIPLINAIRES »

Sans craindre de reprendre un éternel vœu pieux du système éducatif, ce texte sur les collèges défend le principe du « travail en équipe » des enseignants, à travers la constitution de « groupes disciplinaires » : ceux-ci établiront des protocoles d'évaluation communs à chaque niveau, assureraient le suivi des élèves et accompagneraient les nouveaux enseignants. Le traditionnel couplet sur le rôle des parents s'accompagne d'une suggestion : les bulletins trimestriels seraient remis en mains propres aux parents lors d'une rencontre au collège, faute de quoi, il serait souhaitable « qu'un membre de l'équipe éducative se rende dans la famille ».

Reprenant le principe de la discrimination positive pour l'attribution des moyens donnés aux établissements, les chercheurs affirment par

ailleurs avec force qu'il faut respecter la carte scolaire. Enfin, un dernier chapitre est consacré à l'évaluation. « Aucun dispositif ne doit être expérimenté sans que l'évaluation de ses effets ne soit explicitement prévue », est-il, une fois de plus, souligné.

La ministre déléguée à l'enseignement scolaire a jugé que ce document, pouvait constituer une base acceptable de discussions avec les organisations syndicales et les fédérations de parents. Elle s'est engagée à les recevoir dès cette première moitié du mois de juillet. Mme Royal a d'autre part mis l'accent sur l'importance du rôle des chefs d'établissement - que l'éducation nationale n'arrive plus à recruter en nombre suffisant - sur la formation des enseignants pour gérer la diversité des élèves ainsi que sur une évaluation « juste et cohérente, des élèves, des personnels, des projets », afin de mieux généraliser les expériences réussies. Elle a également souligné que le nombre d'enseignants par classe et de disciplines enseignées étaient « peut-être trop nombreux » au collège et qu'il fallait « ouvrir le débat sur cette question taboue ».

Béatrice Gurrey

M. Allègre ouvre de nouvelles discussions sur la réforme des lycées

APRÈS les sénateurs, les députés de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale souhaitent l'organisation, à la rentrée, d'un débat sur la réforme des lycées et le plan social étudiant (Le Monde du 3 juillet). Jean Le Garrec, président (PS) de cette commission, en a formulé la demande à l'issue de l'audition, mardi 7 juillet, du ministre de l'Éducation nationale.

Au cours de la discussion, Claude Allègre s'est efforcé de répondre aux critiques exprimées par Guy Herminier (PCF-Bouches-du-Rhône). Au nom du groupe communiste, ce dernier avait regretté que le texte de la réforme, issu de la consultation nationale et du rapport présenté par Philippe Meideux, « n'ait fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations syndicales d'enseignants directement concernées ».

Tout en reconnaissant que « les déclarations

du ministre ont de quoi séduire la gauche comme la droite », Bruno Bourg-Broc (RPR-Marne) s'est inquiété de l'imprécision des réponses de Claude Allègre qui, selon lui, se contente « de déclarations d'intentions ». Pour l'UDF, Claude Goasson a aussi souhaité « une concertation avec tous les acteurs du système éducatif au premier rang desquels figurent les enseignants ».

Dans la soirée, Claude Allègre s'est engagé à poursuivre la discussion en recevant, dès le vendredi 10 juillet, les fédérations syndicales d'enseignants et leurs représentants du second degré.

D'ores et déjà, le soutien de plusieurs d'entre elles lui est acquis. Parce qu'ils ont « une volonté commune de voir aboutir la rénovation du lycée », la FEEN, le SGEN-CFDT, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), l'Union nationale lycéenne (UNL) ont, lors d'une confé-

rence de presse, demandé au gouvernement « d'agir rapidement ». Comme l'a indiqué Georges Dupont-Lahitte, président de la FCPE, « il n'est pas possible d'avoir engagé le travail de fond de la consultation et du colloque de Lyon et de laisser les choses en l'état ».

Elles estiment toutefois que le texte de Claude Allègre « manque de clarté et de volontarisme ». Elles préfèrent s'appuyer sur le rapport Meideux qui comporte, selon Jean-Luc Villemeuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, « des leviers fondamentaux de changement » en matière d'allègement des programmes, d'accompagnement personnalisé des élèves, d'éducation à la citoyenneté et de travail des enseignants en équipe.

Sandrine Blanchard et Michel Delberghe

CARNET

Naissances

Jacques et Suzel de LANVERGIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils.

Carl,

au foyer de Emmanuel et Inka de LANVERGIN. Saint-Maximin, Paris, le 24 juin 1998.

Adeline et Yves-Bernard FOGEL, Arthur et Nicolas, ont la joie d'annoncer les naissances de

Emma et Louise.

le 1^{er} juillet 1998. 5, rue de l'Évière, 49100 Angers.

Didier et Shirley BARDON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille.

Marielle,

le 2 juillet 1998. 4812 Shoal Creek bid, 78756 Austin (Texas) USA.

Anniversaires de naissance

- 14 juillet 1789. Prise de la Bastille. 9 juillet 1978. Prise d'une grande place dans nos cœurs. 9 juillet 1998. Notre « petite »

Déborah

a vingt ans.

« Le Monde » l'écrivit. Mayse et Edward le crurent.

- 8 juillet 1978 - 8 juillet 1998.

Marianne.

« Then come kiss me, sweet and twenty... »

Anniversaires de mariage

Geneviève, trente ans déjà !

Geneviève, trente ans encore ?

Gérard.

Félicitations

- Engruy-sur-Oise, le 6 juillet 1998. Jean-Claude, Danièle, Thomas, Emmanuelle et Lily félicitent

Clémence,

pour sa brillante réussite au bac.

Décès

- Josiane Dabi, son épouse. Frédéric, Olivier et Alexandre Dabi, ses fils. Gilbert et Armand Dabi, Cécile Pérez, ses frères et sa sœur. Toute sa famille. Et ses amis.

ont la tristesse de faire part du décès de

André DABI,

survécu le 7 juillet 1998.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 8 juillet, à 16 heures, au cimetière intercommunal de Clamart, 108, rue de la Porte-de-Trévaux (Hauts-de-Seine).

2, rue de l'Égalité, 95630 Boissy-F-Aillerie.

- Cyrille Freiermuth, son fils. Jean Freiermuth, son père. Annie Pous, sa femme, ses amis, ont la douleur de faire part du décès subi de

Jean-Claude FREIERMUTH,

le 27 juin 1998, à cinquante et un ans.

La crémation aura lieu au Père-Lachaise, le jeudi 9 juillet, à 9 h 15.

- M. et M^{me} Michel Bousquet, M^{me} Françoise Bousquet, M^{me} Claire Bousquet, M. et M^{me} Bernard Bousquet, M. et M^{me} Hans Andereggs, M^{me} Marie-Claude Bousquet, M. et M^{me} Laurent Bousquet, M. et M^{me} Olivier Bousquet, M. Alain Bousquet et M^{me} Sylvie Gaillon, M. et M^{me} Ron White, M^{me} Martine Bousquet, ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petit-fils.

M. et M^{me} René Lévy et leurs enfants, M^{me} Isabelle Gaudemard, ses beaux-enfants, M^{me} Collette Bousquet, M^{me} Valérie Bousquet, M^{me} Christine Maissonnier, M. et M^{me} Benoit Cras, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, Tous ses parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOUSQUET, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite,

survenu à Fontaine, le 6 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 juillet, à 10 h 30, en l'église de Boissy-F-Aillerie, suivie de l'inhumation au cimetière de Boissy-F-Aillerie.

2, rue de l'Égalité, 95630 Boissy-F-Aillerie.

- M^{me} Anne Blanchard-Rémond, son épouse, Jean Gussave, Anne-Charlotte et Carole Rémond, Didier, Arthur et Renaud Perrin, ses enfants, ses sœurs, Toute sa famille et ses proches, ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Antoine RÉMOND, directeur de recherche au CNRS,

le 5 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu à Corbie (Somme), dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite en l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e, le samedi 11 juillet, à 11 heures.

Il était l'un des fondateurs de l'électroencéphalographie, pionnier de la recherche en neurophysiologie humaine.

Ses travaux avaient eu un retentissement international. Il était à l'origine de la fondation de nombreuses sociétés savantes.

Cet avis tient lieu de faire-part. M^{me} Anne Blanchard-Rémond, 6, rue Scipion, 75005 Paris.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Roger PILON, née du GARDIN, officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 juillet 1998, munie des sacrements de l'Église.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 juillet 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Charbonnet, rue des Bernardins, Paris-5^e.

- Le docteur Anne Blanchard-Rémond, son épouse, Jean Gussave, Anne-Charlotte et Carole Rémond, Didier, Arthur et Renaud Perrin, ses enfants, ses sœurs, Toute sa famille et ses proches, ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Antoine RÉMOND, directeur de recherche au CNRS,

le 5 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu à Corbie (Somme), dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite en l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e, le samedi 11 juillet, à 11 heures.

Il était l'un des fondateurs de l'électroencéphalographie, pionnier de la recherche en neurophysiologie humaine.

Ses travaux avaient eu un retentissement international. Il était à l'origine de la fondation de nombreuses sociétés savantes.

Cet avis tient lieu de faire-part. M^{me} Anne Blanchard-Rémond, 6, rue Scipion, 75005 Paris.

Nos abonnés et nos adhérents, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- Ses parents et amis ont le regret d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

M. Jean WEINBACH, ancien élève de l'École polytechnique,

survenu le 3 juillet 1998.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 7 juillet, à Thiers-sur-Tèbe.

M. et M^{me} Jean Welling, 6, rue Amyot, 75005 Paris.

Remerciements

- Niort. Le conseil d'administration, la direction, l'ensemble des militants et des salariés de la MAIF, remercient toutes celles et tous ceux qui ont témoigné de leur soutien et de leur sympathie à la suite du tragique accident, survenu le 1^{er} juillet 1998, qui a coûté la vie à

Pierre AILLO, Alain BONTEAN, Pierre FACHAN, Didier MERLET et Alain VERGNET.

Anniversaires de décès

Ivan DEÏDDA, 9 juillet 1996.

Ceux qui l'ont connu s'associeront, ce jour, au souvenir de sa mémoire par la pensée, par un moment de musique ou par un silence posé sur le vide.

Christiane, Claire, Jane, Marguerite, Patrick, Richard.

- 9 juillet 1980.

Christian Luc HETRICK.

Il est toujours en ceux qui l'aiment.

Stéphane.

déjà quatre ans. Mais « C'est qu'un aime ne meurt pas... » J. Green.

Communications diverses

- Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-5^e, jeudi 9 juillet, à 20 h 30. « Les Indigènes » (éditions du Seuil) par Daniel Bérenson. Tél. : 01-42-71-68-15.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 109 F HT
AVIS DE MESSE, ---
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ---
TARIF ABONNÉS, 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 500 F TTC
MARIAGES, FIANÇAILLES, Forfait
Toute ligne suppl. : 80 F TTC 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

55/100

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

La restructuration des armées provoquera la suppression de 6 000 emplois

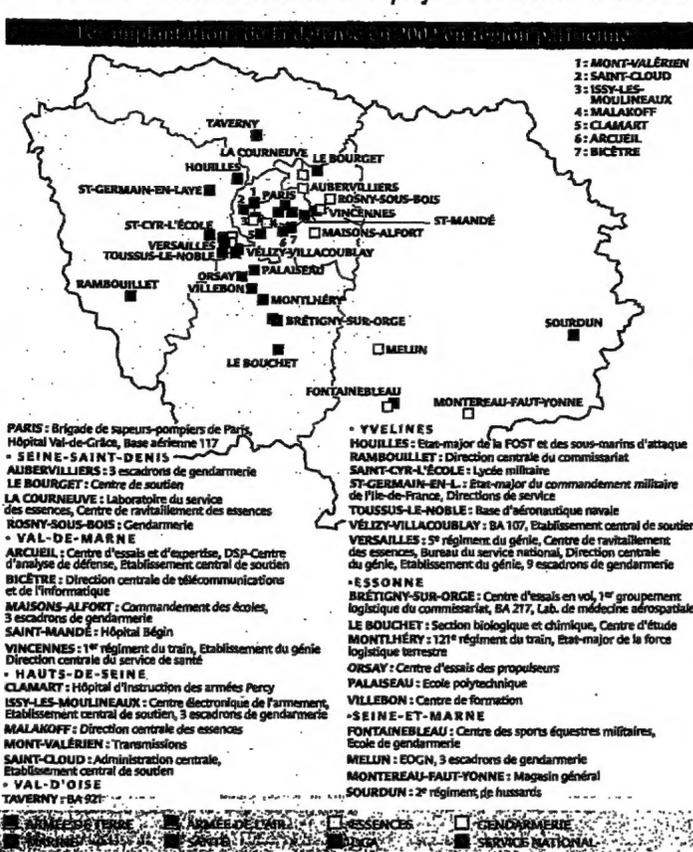
Plus de la moitié des régions gagneront des effectifs en 2002. Mais l'Ile-de-France et la Normandie subissent des pertes sévères. Par ailleurs, les salariés de GIAT Industries ont manifesté contre le projet de fermeture de trois usines, dans le Loir-et-Cher, la Sarthe et l'Ille-et-Vilaine

PAS MOINS de 335 implantations militaires en France sont visées par le plan de restructuration des armées et de leurs services que le ministre de la défense, Alain Richard, a présenté, mardi 7 juillet, aux parlementaires et aux syndicats après l'avoir fait entériner, la veille, par un comité interministériel (*Le Monde* du 8 juillet). Au total, quelque 19 000 emplois, civils et militaires, seront supprimés d'ici à 2002 et partiellement compensés par l'ouverture de 13 000 postes nouveaux.

Dans 35 des sites affectés par cette mesure de rétraction entre 2000 et 2002, les diminutions d'effectifs touchent moins de 10 postes. 200 autres sites subissent des pertes, de 10 à 500 emplois selon les cas. Les 100 implantations restantes, au contraire, enregistrent une augmentation du nombre des emplois civils ou militaires. Tel est, grosso modo, le bilan d'une opération qui tend à adapter les structures du commandement territorial, de la formation et du soutien propres aux forces armées (gendarmérie comprise), après la réforme des unités opérationnelles qui est en cours depuis 1997 et s'achèvera en 1999.

Les nouvelles mesures sont des fermetures pures et simples, des fusions suivies de regroupements, des transformations d'activités sur un même lieu, des transferts, des réaffectations d'emprises par un organisme différent ou des allègements sans dissolution. Mais ce sont aussi des créations, des renforcements et des « montées en puissance » d'une même installation avec l'arrivée de nouveaux détachements dans la garnison.

TROIS RÉGIONS PERDANTES D'une manière générale, 19 des 22 régions en métropole sont gagnantes, c'est-à-dire qu'elles auront, en fin de compte, plus de militaires, professionnels ou précédemment, selon les soldes établis par le ministère. Dans 13 régions, l'accroissement des effectifs civils ou militaires sera supérieur à 10 %. Si l'on prend la période 1997-2002, c'est vrai en Franche-Comté (+52 %), Champagne-Ardenne (+37 %), Alsace (+31 %), dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes et Picardie (+29 %), dans le Pays de la Loire (+26 %), en Lorraine (+23 %), Auvergne (+22 %), dans le Limousin (+19 %), en Poitou-Charentes (+16 %), Aquitaine (+13 %) et Midi-Pyrénées (+12 %). Six autres régions ont des effectifs stables.



En revanche, trois régions sont perdantes. La Haute- et la Basse-Normandie, où la présence militaire est déjà faible, verront leurs effectifs chuter de 685 personnes, sur les 9 200 que les armées occupent aujourd'hui. En Basse-Normandie, les plus touchés sont : les bassins d'emplois de Caen (Calvados), surtout après la dissolution de l'école de défense nucléaire, biologique et chimique (soit 320 emplois) ; de Saint-Vaast et de Tourlaville (Calvados), et de Cherbourg (Manche), avec le transfert des activités du centre hospitalier

des armées René-Le Bas à l'hôpital Louis-Pasteur. En Haute-Normandie, les deux mesures les plus sévères sont la dissolution, à Evreux, de l'escadron Astarté (140 emplois) et celle, à Rouen, des éléments du matériel et du génie (une centaine de postes).

De même, en Ile-de-France - conséquence de la réduction dans les états-majors et l'administration centrale liée à la mise en place de la professionnalisation -, les pertes d'emplois devraient être de 4 800, soit 8 % de la présence militaire globale, notamment à Paris même, à Fontainebleau et à Melun (Seine-et-Marne), à Vincennes (Val-de-Marne), Malakoff (Hauts-de-Seine) et à Pontoise (Val-d'Oise). Pas moins de 16 détachements du génie sont dissous en région parisienne et une dizaine d'organismes seront délocalisés, tels le centre d'essais en vol de Brétigny (Essonne), transféré à Istres (Bouches-du-Rhône) et à Cazaux (Gironde) ; l'école interarmes des sports de Fontainebleau, qui s'installera à Brest (Finistère), ou l'imprimerie et la librairie de l'armée de terre qui quitteront la banlieue pour Saint-Etienne (Loire), un site déjà affecté par la crise du groupe d'armement GIAT Industries.

L'armée de terre conserve 5 circonscriptions militaires de défense (Bordeaux, Lyon, Metz, Paris et Rennes), qui sont l'équivalent de régions militaires, et perd le siège de quatre autres (Besançon, Lille, Limoges et Marseille). Ce qui entraîne, ipso facto, la transformation des régiments assurant les fonctions de quartier général. Le service du matériel ferme, restructure et transfère 88 organismes (bataillons et établissements) et il laisse désormais aux industriels concernés le soin de remettre en état certains des équipements à réparer. 11 centres de mobilisation seront dissous et le génie ferme deux établissements et en réorganise 17 autres. Outre l'école de Caen, l'école nationale des spécialistes du service de santé sera dissoute à Dinan (Côtes-d'Armor).

La marine nationale désamarrera trois frégates, le porte-avions *Foch* et une flottille d'avions *Alizé* à Nîmes-Garons (Gard). Si elle maintient ses activités à Brest, Toulon et Cherbourg, la marine transférera son atelier de réparation aéronautique de Cuers à Hyères (Var) et implantera à Querqueville (Manche) la formation de ses techniciens de l'aéronavale qui est assurée à Rochefort (Charente-Maritime). Elle a prévu de fermer le centre de formation maritime pour les appelés, à Hourtin (Gironde).

Jacques Isnard

GIAT Industries s'appête à fermer trois usines

LE CONSEIL d'administration de GIAT Industries a été sérieusement perturbé, mardi 7 juillet, à Satory (Yvelines) lors de l'examen, en l'absence des administrateurs salariés, du « plan stratégique, économique et social » du groupe public d'armement terrestre (*lire ci-dessous*). Des manifestations ont également eu lieu dans plusieurs villes de province où se trouvent des usines du groupe, notamment à Tarbes, Toulouse, Bourges, Saint-Etienne, Roanne et Bourges. Ce plan, qui sera présenté, vendredi 10 juillet, au comité central d'entreprise, succède à un plan précédent, dit de « retour à l'équilibre », qui continuera de produire ses effets jusqu'à la fin de l'année, avec 430 départs, et aura fait tomber les effectifs globaux à 10 300 salariés début 1999.

« LOGIQUE D'ENTREPRISE » La direction du groupe a estimé à environ 3 400 ses sureffectifs entre 1999 et 2002, compte tenu d'une charge prévisible de travail qui chute en raison du déclin important des commandes françaises et étrangères. Le PDG de GIAT Industries, Jacques Loppion, a expliqué que son plan d'austérité était destiné à « améliorer l'efficacité industrielle » du groupe et à faire en sorte que « chacun puisse acquérir les compétences nécessaires en matière de processus industriels, commerciaux et administratifs ».

Pour sa part, le ministre de la défense Alain Richard considère que GIAT Industries doit suivre désormais « une logique d'entreprise, et non d'arsenal ». Il a souligné que la deuxième phase de la restructuration des armées avait été conçue de façon à « atténuer les effets économiques et sociaux » dans les régions qui auront à souffrir du plan de GIAT, en particulier à Saint-

Etienne, Salbris, Tarbes, Tulle, Bourges et Le Mans. Le nouveau plan, qui entre en application en 1999, prévoit des mesures d'âge (prévoies à partir de cinquante-deux ans) pour 1 300 ouvriers sous statut, le retour à leur ancienne administration de 260 fonctionnaires, le départ de 320 personnes selon les conventions collectives et le reclassement dans la fonction publique de quelque 1 380 salariés (ouvriers d'Etat et personnels détachés). Il convient d'ajouter environ 140 transferts vers plusieurs filiales du groupe. Enfin, quelque 500 salariés seront

Invités à suivre une formation longue. Trois des quatre sites de GIAT Industries sont appelés à disparaître. D'abord, celui du Mans (Sarthe), avec ses 130 emplois. Ensuite, celui de Salbris (Loir-et-Cher), avec ses 160 postes. La fabrication à Salbris des munitions de gros calibre sera transférée sur le site voisin de La Chapelle-Saint-Ursin, qui dépend de la filiale Luchaire. Enfin, le site de Rennes, où 270 salariés sont spécialisés dans la production de douilles, est menacé de fermeture si un partenaire n'est pas trouvé pour s'associer à ses activités.

Mais, en attendant, la fabrication de *shelters* (conteneurs), qui est aussi à Rennes, devra avoir été déplacée vers Tarbes (Hautes-Pyrénées). A l'exception de Satory, dont les effectifs restent stables, les autres sites de GIAT Industries seront « dégrainés ». C'est le cas notamment de Bourges, qui devrait perdre 420 emplois, de Roanne (avec une perte de 550), de Saint-Etienne qui passe de 580 à 64 postes, de Tarbes dont les effectifs actuels (1 430) devraient tomber à 885 en 2002.

J. L.

Un conseil d'administration chahuté

MARDI 7 juillet, le conseil d'administration de GIAT Industries, devant lequel devait être présenté le plan de restructuration, s'est déroulé dans un climat houleux et s'est achevé dans la plus grande confusion en début d'après-midi. Vers 9 heures, 150 manifestants, venus par cars du site de Rennes (Ille-et-Vilaine), ont rejoint, devant le siège de l'entreprise à Versailles-Satory (Yvelines), quelques centaines de salariés du Mans (Sarthe) et de Satory.

Les 400 à 500 manifestants, qui brandissaient des drapeaux rouges et avançaient sur des accords de musique bretonne, redoublés par le son de cornes de brume et les claquemets de pétards, ont gagné le bâtiment de la direction distant de 500 mètres de l'entrée principale. Hissant au passage le drapeau breton à la place de l'oriflamme du GIAT, entre le drapeau français et celui de l'Europe, ils se sont ensuite introduits dans le siège pour investir la salle où devait se tenir la réunion du conseil d'administration.

Après quelques minutes de discussion, dans un climat houleux mais bon enfant, les responsables syndicaux ont pu faire des déclarations avant le début de la réunion. Dans la bousculade, un délégué syndical CFDT a indiqué que son objectif était d'« interpeller fermement les responsables de l'Etat, les responsables des ministères des finances et de la

défense, qui mettent l'emploi à mal », expliquant que les manifestants « étoient venus demander des comptes aux politiques qui ont failli dans leur mission ».

Un calme relatif a été rétabli vers 11 h 30. La réunion du conseil d'administration pouvait commencer, mais, d'entrée, les administrateurs salariés (CFDT, CGT, CGC) ont précisé qu'ils refusaient de siéger, exigeant que la réunion soit annulée et que les administrateurs des ministères de tutelle aient « un échange direct avec les personnels ». Ce que ces derniers ont refusé. Finalement, la réunion s'est achevée dans la confusion, avant que le dossier des suppressions d'emplois ne soit abordé, les syndicats demandant aux représentants des instances de tutelle qu'ils aillent « rendre compte à leurs ministres respectifs de la volonté des personnels de rejeter un plan intolérable et malhonnête » avant de quitter la salle.

Vers 14 heures, les manifestants ont quitté le bâtiment de la direction, en se disant décidés à revenir plus nombreux vendredi, quand sera présenté au comité central d'entreprise ce même projet de restructuration. Cette première démonstration de force ne constituait, à leurs yeux, « qu'un premier avertissement sans frais » à la direction.

Jean-Claude Pierrette

RESEAUX PARALLELES ET RAISON D'ETAT



Il rend accessible au plus grand nombre par un récit fourmillant d'anecdotes et de savoureux dialogues, une politique étrangère qui laisse trop souvent les français indifférents.

Christine Clerc, *Le Figaro*

Fournissant de détails et passant en revue tous les dossiers, l'ouvrage démontre notamment comment en mai 95, les « diplomates » d'Alain Juppé se sont emparés des postes clés à l'Elysée et à Matignon.

Gilles Delafont, *Le Journal du Dimanche*

La diplomatie de Jacques Chirac repose sur un malentendu : celui du retour à la grandeur gaulloise d'une France ayant perdu son rang. On ne peut pas être et avoir été !

Jean Guisnel, *Le Point*

CALMANN-LEVY

Propositions... sociologue François Dubet... is sur la réforme des lycées... LE MONDE - TARIFS 98... à la page... CHIFFRES... ANNULÉS... COMMUNIQUÉS... COMMUNIQUÉS... COMMUNIQUÉS...

هكذا من لامل

HORIZONS

ENQUÊTE

La nouvelle révolte des Indiens d'Amérique

Un peuple martyrisé peut-il être spolié une seconde fois ? Alors qu'une partie des tribus connaissent une renaissance grâce à l'argent des casinos, c'est la souveraineté indienne qui est aujourd'hui menacée : certains prétendent que le concept de « nations indiennes » est archaïque à l'aube du XXI^e siècle. Or, face au « nouveau Custer », le vieux rêve de l'union sacrée reste une gageure. Voyage parmi des nations indiennes en colère...

DANS les tribus, l'homme qui fait lever l'étendard de la révolte indienne est affublé de deux sobriquets : « Kit Carson » et « Le Nouveau Custer ». L'histoire crédite le premier d'avoir capturé « plus de 10 000 Indiens ».

Quant au second, il fut l'ennemi juré des Sioux et des Cheyennes avant d'être massacré avec tous ses soldats, en 1876, à la bataille de Little Big Horn. C'est dire que le sénateur républicain Slade Gorton n'est pas considéré comme l'ami des quelque 2 millions d'Américains-Indiens, ces natives dont la population martyrisée avait été réduite, au début du siècle, à 250 000 âmes.

A l'observer, ce matin de mai, dans une salle du Congrès, il est difficile d'imaginer que le sénateur de l'Etat du Washington est le père d'une machine de guerre visant à remettre en cause la souveraineté des nations indiennes, avec son projet de loi N 1691 sur l'« égalité devant la justice » des Américains-Indiens. C'est un homme ascétique, au regard doux et à la voix monocorde, qui fait penser à un recteur. En réalité, ce chrétien de l'Eglise épiscopale est le croisé d'une certaine idée de la justice. Depuis les années 70, il n'a cessé de contester dans les prétoires les « privilèges » indiens.

Son combat, il le poursuit aujourd'hui en échangeant d'acides flèches de rhétorique avec le sénateur Ben « Nighthorse » Campbell, président de la commission des affaires indiennes. Membres du même parti, les deux hommes ne s'aiment guère. Sénateur du Colorado, le second est un Cheyenne originaire du Montana. Son arrière-grand-père, Black Horse, était présent à Little Big Horn. Avec ses cheveux en queue de cheval, ses pantalons de cuir et sa Harley-Davidson, il ne cherche nullement à fondre sa différence dans la grisaille parlementaire. Il lui arrive même de penser qu'il sert d'alibi aux remords de l'Amérique blanche : « Un Indien au Congrès, dit-il, c'est un mauvais chiffre. Il devrait y en avoir bien plus, ou aucun. »

Leur dialogue, comme à l'accoutumée, est stérile. Le sénateur du Washington a posé les questions convenues : « A la veille du XXI^e siècle, peut-il y avoir, sous la bannière américaine, des "gouvernements" irresponsables de leurs actions ? Une minorité d'individus peut-elle ignorer les préoccupations de la majorité de ses voisins ? » Le sénateur du Colorado a répliqué : les gouvernements tribaux exercent une forme de souveraineté qui n'est pas différente de celle des Etats et de l'administration fédérale. L'immunité dont ils bénéficient contre d'éventuelles actions en justice, ainsi que les avantages fiscaux dont ils profitent - les revenus d'une tribu, y compris ceux des casinos, sont exempts de taxes ; les Indiens, à condition qu'ils vivent sur la réserve, ne paient pas d'impôts locaux mais acquittent l'impôt sur le revenu -, résultent de leur statut d'entités tribales dotées de gouvernements souverains et autonomes.

Ce statut est inscrit dans la Constitution. Il a fait l'objet de traités avec le gouvernement des Etats-Unis (370 ont été ratifiés par le Congrès), sans compter plusieurs décisions de la Cour suprême. Le sénateur Gorton a hoché la tête en souriant, peu ébranlé dans sa logique. C Street, Washington, au ministère de l'Intérieur, le Bureau des affaires indiennes (BIA) : une administration forte de 12 000 fonctionnaires et dotée d'un budget de 1,6 milliard de dollars. Ce jour-là, une cinquantaine de personnes assistent à l'inauguration de la salle

du personnel. Les fresques naïves, œuvres de six artistes indiens, rappellent la chasse, la guerre, la vie quotidienne des anciennes tribus.

Un chant guttural s'est élevé, rythmé par le son du tambour. Un « médecine man » de la tribu des Crows a demandé au Grand Esprit de bénir les lieux. Au premier rang de l'assistance recueillie se tient Kevin Gover, le sous-secrétaire à l'Intérieur chargé des affaires indiennes. Costume gris et queue de cheval, c'est un Pawnee de l'Oklahoma. En aparté, il affirme qu'il s'opposera aux visées du sénateur Gorton, même s'il comprend que ce « Nouveau Custer » est le porte-parole de frustrations locales, nées d'une certaine renaissance financière indienne. « Les seuls progrès que les tribus ont obtenus depuis un siècle, c'est lorsque la loi américaine s'est appuyée sur la structure tribale. »

D'après Kevin Gover, le sénateur Gorton et ses partisans veulent changer le pacte historique entre le gouvernement des Etats-Unis et les tribus. « Ils essaient de montrer que, dans les circonstances actuelles, la souveraineté indienne n'est plus un concept viable. Or le gouvernement n'a jamais poursuivi une politique de respect de la souveraineté indienne. » Les Indiens, en 1998, ont-ils plus de raisons que par le passé de croire en la parole du gouvernement américain ?

Pendant cent cinquante ans, l'administration fédérale a utilisé tous les discours, toutes les tactiques : la guerre, des traités léonins ou faufés, la rélegation dans les réserves, la déportation, les terres spoliées, morcelées, l'interdiction des langues indiennes, des religions et des coutumes, la discrimination économique. Puis, comme s'il s'agissait de réparer tant de préjudices, la loi de 1988 a autorisé l'ouverture de casinos en terres indiennes, sur la base d'un accord (le compact) avec les autorités de chaque Etat. Aujourd'hui, les 554 tribus indiennes n'ont plus confiance. Elles savent que le sénateur Gorton est le héros d'une certaine Amérique revancharde.

S'il échoue, il reviendra à la charge. D'autres projets de loi visent à porter le fer dans la souveraineté indienne. Au-delà, c'est l'argent des casinos, ce « nouveau bison » de la renaissance d'un peuple massacré, qui est convoité. Les tribus ont donc pris peur. Elles tentent de se mobiliser face à l'ennemi commun, sachant leur identité de nouveau menacée, conscientes des risques de faillite. 10 500 kilomètres d'un voyage aérien d'est en ouest, du sud au nord nous ont conduits à la rencontre de ces « nations indiennes » qui cohabitent dans le creuset de la nation américaine.

1. LES PEQUOTS, UNE TRIBU DE NOUVEAUX RICHES

Le trouble est peut-être venu d'eux et de leurs casinos transpirant de dollars. C'est ici, sur le territoire des Pequots de Mashantucket, dans l'Etat du Connecticut, que le poison de la jalousie a refait son apparition au cœur des Blancs : ces (nouveaux) « riches indiens » exemptés d'impôts ! C'est vrai qu'il y a chez Richard « Skip » Hayward une façon un peu provocante de vous lancer comme un défi le montant de son salaire annuel - 1,5 million de dollars (9,3 millions de francs) -, même s'il rappelle très vite qu'au début des années 80 il fut le premier salarié de la tribu, avec tout juste 1 500 dollars par mois. Bien sûr qu'il a fallu courage et force d'âme à « Skip » et aux 530 Pequots, pour bâtir, « après trois cents ans de lutte », ce début

gouvernement de Hartford empoche au moins 160 millions de dollars par an, et les « Fox people » assurent un emploi à plus de 11 300 personnes.

Pour le reste, comme dans la plupart des tribus, les Pequots imposent une stricte loi du silence financière : Skip Hayward se refuse à confirmer un bénéfice annuel de plus de 1 milliard de dollars, tout comme il reste muet à propos du montant de la prime d'intéressement versée aux seuls employés natives. Mais les « visages pâles » n'ont pas à se plaindre : en moyenne, les salaires de Foxwoods sont 30 % plus élevés qu'ailleurs. En échange, pas de syndicats et pas de recours auprès de l'Etat ou du gouvernement fédéral. Quant aux tribunaux tribaux, ils rendent, bien sûr, une justice... indienne. C'est pour de telles « anomalies » que certains sénateurs de Washington veulent remettre en cause le statu quo indien.

« Certains, au Congrès, ne veulent pas du progrès indien. Pour eux, nous devons rester des citoyens de seconde zone. Nous ne voulons plus être dépendants des programmes fédéraux. Les Indiens ont été trop longtemps relégués aux marges de la société, avec leur voix trop faible et leurs ressources trop limitées pour se faire entendre »

d'empire industriel dont le Foxwoods Casino Resort est le fleuron le plus visible. Il dresse ses toits turquoise de château à la Disney au-dessus du vert intense de la forêt, comme un rêve excessif de milliardaire. Qu'importe : les patriotes de Nouvelle-Angleterre ne fréquentent pas Foxwoods, le plus grand et le plus lucratif casino de l'Amérique. Plus de 40 000 personnes se pressent quotidiennement devant les 5 567 machines à sous et les 370 tables de jeu. Beaucoup viennent de New York et Boston, pour ce tête-à-tête halluciné avec des rangées de machines brytantes qui scintillent comme des arbres de Noël.

La réserve indienne s'étend sur 325 hectares, non loin de la frontière de l'Etat du Rhode Island. C'est une enclave de droit indien, un paradis fiscal pour les Pequots. « Nos accords, explique Skip, prévoient que nous versons 25 % de nos revenus à l'Etat du Connecticut, en échange de l'exclusivité du jeu : personne n'a donc intérêt à remettre en cause le statu quo. » En effet, le

Pourtant, les Pequots, comme d'autres tribus riches, prennent leurs précautions : ils rémunèrent, à Washington, une équipe de lobbyistes chargés de défendre leurs intérêts. Lors des élections de 1996, les contributions d'origine indienne au Parti démocrate ont atteint quelque 2 millions de dollars. Depuis, dans les tribus, on sait que l'administration fédérale est prête à aider les Indiens, en particulier ceux qui aident le parti du président. Mais l'argent des casinos ne peut tout acheter. La tribu des Prairie Island, dans le Minnesota, en fait l'amère expérience.

2. DES FUMÉES NUCLÉAIRES SUR LA PRAIRIE

A l'origine, ils s'appelaient les Mdewakantons, « ceux qui sont nés sur les eaux ». L'histoire de leurs relations avec les « colons blancs » est une triste mélodie où les récits des massacres succèdent à ceux des pro-

messes trahies. Déportés, ils revinrent une poignée, à partir de 1880, pour s'établir sur les 215 hectares que le gouvernement fédéral leur concéda sur Prairie Island, cette île du Mississippi. « Nous étions pauvres, sans emploi. Nous dansions et vendions de l'artisanat. Mais notre culture renaissait, nous étions de nouveau chez nous. » C'est alors, en 1968, que la compagnie Northern States Power (NSP) construisit une centrale nucléaire à une portée de flèche de la réserve.

« Nous ne fûmes ni consultés ni indemnisés. Des emplois furent promis, rien ne vint. » L'avenir des 577 Indiens de la communauté des Prairie Islands apparaissait sombre. Du moins jusqu'à la création, en 1984, du Treasure Island Bingo. Le « nouveau bison » était né, explique Darrell Campbell, porte-parole du conseil tribal. « Nous n'étions plus des sales Indiens avec leurs squaws. Nous avions échappé à la fatalité selon laquelle les Indiens ne pouvaient faire partie du rêve américain. » Mais la centrale émettait toujours là, crachant sur l'horizon d'épaisse et inquiétantes fumées blanches.

« Avec l'accumulation des déchets nucléaires, nous avons commencé à noter un taux anormal de cas de cancers parmi les nôtres. » Aujourd'hui, les Prairie Islands ne supportent plus l'idée que leur modeste renaissance financière soit à la merci d'un accident nucléaire. « Les traités ont fait du Congrès le garant des droits des tribus : il doit nous protéger. Certains disent que nous n'investissons pas dans le casino si nous étions vraiment inquiets. Ce qu'ils ne comprennent pas, souligne Darrell Campbell, c'est que nous n'avons qu'une seule réserve, nous ne pouvons pas partir ! »

Paradoxalement, la menace de l'atome apparaît à certains comme une aubaine. Dans l'Utah, la minuscule tribu des Goshutes (100 membres) même un après combat pour accueillir un entrepôt de déchets nucléaires dans la désertique Skull Valley, moyennant, bien sûr, un loyer... Le gouvernement de l'Etat a poussé des hauts cris, mais Leon Bear, chef des Goshutes, n'en démord pas : « Nous sommes une nation souveraine et nous utilisons notre souveraineté pour attirer le seul business qui veuille s'implanter chez nous. » Telle est la faiblesse historique des nations indiennes : la nature et la chance ont engendré l'inégalité entre tribus. Encore qu'il ne faille pas parler de hasard aux indiens Choctaws...

3. INDUSTRIELS CHOCTAWS

CHOCTAWS : « Tribu heureuse et travailleuse du Mississippi, déterminée à défendre ses acquis. » Ce soir-là, dans un salon du Silver Star Casino, où se presse la bonne société du comté de Neshoba, Phillip Martin, chef des Choctaws, met les points sur les « i » : « Certains, au Congrès, ne veulent pas du progrès indien. Pour eux, nous devons rester des citoyens de seconde zone. Nous ne voulons plus être dépendants des programmes fédéraux. Les Indiens ont été trop longtemps relégués aux marges de la société, avec leur voix trop faible et leurs ressources trop limitées pour se faire entendre. »

En 1830, le gouvernement du président Andrew Jackson a presque réussi à anéantir les Choctaws, obligeant la tribu à emprunter la « piste des larmes », ce chemin de l'exil vers l'Oklahoma. Une poignée d'irréductibles est restée, pour connaître cent cinquante ans de pauvreté. Jusqu'en 1971, 75 % des hommes et femmes d'âge adulte étaient sans travail, et les subventions fédérales constituaient 98 % des moyens de subsistance de la tribu. Aujourd'hui, le taux de chômage ne dépasse pas 4 %, et le chef, Martin, est à la tête



Blackhills Crazy Horse, mémorial indien dans le Dakota du Sud.

مركزنا من لاصح



Plus de 40 000 personnes se pressent quotidiennement devant les 5 567 machines à sous et les 370 tables de jeu de Foxwoods Casino Resort, fleuron de l'empire industriel des Pégouts, dans le Connecticut.

d'un véritable groupe industriel: une dizaine d'usines, un casino employant 2 000 personnes, un golf, un hôtel de 500 chambres.

La presse parle du « miracle choctaw », fruit du travail, de la persévérance et d'une gestion économe, des vertus qui conviennent bien à ce coin de la Bible Belt protestante des Etats du Sud. « Si nous perdons notre souveraineté », insiste Philip Martin, tous nos efforts de développement seront réduits à néant. Pourquoi le Congrès veut-il saboter la réussite indienne ? » La suppression des avantages fiscaux aurait pour effet d'imposer une taxe de 35 % sur le chiffre d'affaires de la tribu, et de faire fuir les investisseurs privés.

Mais les fruits de cette réussite sont-ils partagés ? « Il n'existe aucun mécanisme de solidarité au niveau national, reconnaît le chef des Choctaws, chaque tribu se débrouille comme elle peut. C'est vrai, ce serait une bonne idée de créer une banque indienne, qui prêterait aux tribus pauvres. L'absence de solidarité entre tribus... Le rêve de Tecumseh, héros du panindianisme, est mort avec lui, en 1813. La Californie offre une illustration de ce chacun pour soi. En appliquant le vieux principe « diviser pour régner », le gouverneur républicain Pete Wilson est devenu l'agent objectif du sénateur Slade Gorton. Et, ajoutent les Indiens, des puissants intérêts financiers des casinos de Las Vegas.

4. LES CALIFORNIENS CONTRE « VEGAS »

ILS ont l'inimitable look des Californiens. Impassibles sous le soleil, ils sont une demi-douzaine à attendre sur le tarmac de l'aéroport d'Ontario, devant leurs 4 x 4 flambant neufs. Cheveux de jais en queue de cheval, chemises, pantalons, boots et lunettes également noirs. Les Pechangas, ou Luiseno Mission Indians, sont l'une des 105 tribus de Californie, établie « depuis plus de dix mille ans » à Temecula, entre Los Angeles et San Diego. Leur chef, Mark Macarro, trente-quatre ans, n'est pas loin d'avoir déterré la hache de guerre : « Nous savions que la bataille devait avoir lieu. Ici, le vieux concept des guerriers indiens est bien vivant. Nos ennemis sont le Congrès, Slade Gorton et Pete Wilson, et surtout les casinos du Nevada. Toutes les tribus nous regardent, car ce qui se passe en Californie aura une influence dans tout le pays. »

Il était une fois la modeste tribu des Indiens Palas, qui habite à moins de 10 kilomètres de la réserve des Pechangas. Autant dire qu'ils en étaient les cousins depuis des lustres. Les 1 200 Pechangas prospèrent grâce à l'argent de leur casino, nourrissant la jalousie des pauvres Palas. « Pourquoi ? Pete Wilson achève en novembre son deuxième mandat et il n'est pas rééligible. En revanche, on lui prête l'intention de brigner l'investi-

C'est alors que le gouverneur Wilson entra en scène. Foin des épisodes d'une longue et âpre bataille devant les tribunaux ; en mars, le gouvernement de Sacramento, la capitale californienne, signa un « accord historique » (le compact) avec les Palas, qui avait pour effet de déclarer illégal un certain type de machines à sous électroniques, les vidéo slot machines, copiées des jeux de Las Vegas.

Le Pala Compact prévoit la possibilité pour les tribus signataires d'ouvrir des casinos, avec un total de 199 machines à sous pour chacune des tribus. Celles qui ne souhaitent pas se lancer dans l'aventure du jeu pourront vendre leur quota à une autre tribu, moyennant un loyer annuel de 5 000 dollars. Aucune tribu ne pourra cependant dépasser un plafond de 975 machines, dont le nombre total est fixé à 19 900 pour toute la Californie. Le gouverneur ajouta benoîtement qu'il s'agissait de créer un mécanisme de pérennité entre riches et pauvres Indiens, espérant que les autres tribus « choisiraient sagement de suivre l'exemple des Palas ».

Dans la foulée, il annonça que quelque 13 000 slot machines existantes seraient saisies par la justice, à moins que les tribus propriétaires signent ce nouveau traité indien. Bref, faute d'obtempérer, les Pechangas ont de grandes chances d'assister à l'extermination du « nouveau bison ». En Californie, l'émotion reste grande, comme en témoigne cet éditorial de l'Union Tribune de San Diego : « C'était plus simple dans le West. Lorsque les Blancs voulaient voler quelque chose aux Indiens, ils se servaient. Lorsque ceux-



5. LE VIOLON DE LA NATION LUMMIE

BIEN des tribus accueillent les visiteurs avec des chants et tambours. Les Lummi y ajoutent un violon. Richard Marshall, poète-violoniste, est l'unique interprète de la Lummi classical music. Ses mots et ses notes racontent les épisodes douloureux de l'épopée indienne, mais l'espoir n'est pas absent de ses rêves. Quant au chef des Lummi, Henri Cagey, assailli par les difficultés économiques de la tribu, il a du mal à croire à ces lendemains radieux. Il est vrai que les Lummi sont des précurseurs dans le combat pour la souveraineté : depuis plusieurs années, une lutte épuisante les oppose aux populations blanches vivant sur leur réserve, lesquelles ont pour conseiller... le sénateur Slade Gorton !

Le différend porte en particulier sur le partage des eaux de la nappe aquifère. Bien que les Lummi aient reconquis 75 % du territoire de leurs ancêtres, plusieurs membres de la tribu ont vendu des terres à des « étrangers », qui se sont empressés d'exiger que leurs droits - notamment s'agissant de l'accès à l'eau potable - soient respectés. Henri Cagey affirme que les non-natives utilisent près de la moitié des eaux de la réserve, et il souligne que ces péninsules, situées à la pointe nord-ouest de l'Etat du Washington, appartiennent aux Lummi depuis le traité de 1855. Peu à peu, les relations entre les deux communautés se sont tendues, et les Indiens dénoncent un état d'esprit « raciste ».

Si d'aventure le sénateur Gorton devait arriver à ses fins, les tribus perdraient les avantages d'un statut qui leur permet de parler d'égal à égal avec les gouvernements locaux et avec l'Etat fédéral. Les Indiens seraient alors à la merci de coûteuses actions en jus-

ture républicaine pour la course à la Maison Blanche, en 2000. Or une telle ambition suppose un trésor de guerre électoral de plusieurs dizaines de millions de dollars. Voilà le décor campé. Pete Wilson, assument les chefs tribaux, courtise les barons des casinos de Las Vegas, lesquels ne souhaitent qu'une chose : casser les reins de l'industrie du jeu californienne, quitte à ruiner les Indiens. A Washington, Kevin Gover se montre ferme. « Le Pala compact est légal, mais le gouverneur n'a pas le pouvoir de l'imposer à d'autres tribus, et il doit continuer de négocier avec chacune d'entre elles pour trouver une solution », déclare-t-il. Les tribus récalcitrantes mobilisent l'opinion. Elles ont réuni les 400 000 signatures nécessaires pour organiser un référendum

avant de franchir les limites de la réserve, située à moins de 30 kilomètres de la frontière mexicaine, un panneau prévient le visiteur : « En entrant, vous acceptez de vous soumettre aux lois et réglementations de la tribu des Viejas. » Une fois passé le complexe du casino et du centre commercial, nulle construction ne vient troubler la beauté d'une vallée qui pourrait être celle de Manzanillo. Les prés sont séparés par des barrières blanches fraîchement repeintes et, de loin en loin, on aperçoit des cow-boys indiens qui gardent les troupeaux. Comme d'autres tribus ayant bénéficié de la manne du jeu, les Viejas ont systématiquement racheté les parcelles des non-natives, afin que la terre de leurs ancêtres revienne dans la tribu. En huit ans, 10 millions de dollars ont été consacrés au rachat de 262 hectares. En Californie comme ailleurs, une telle attitude ne facilite pas toujours les relations de bon voisinage. Le chef Pico se défend de mener une politique d'exclusion ethnique. Ce qu'il veut, c'est « préserver l'identité et l'héritage culturel » des siens, une autre facette du combat pour la souveraineté. « Celui-ci, explique-t-il, n'est rien d'autre que la volonté des Indiens de continuer leur développement économique, et de contrôler leur destin. »

Or, dans le monde indien, une telle ambition est un luxe. Moins d'un tiers des tribus ayant ouvert des casinos, le sort de la plupart des nations indiennes demeure étroitement lié aux subventions fédérales. Si les Oglala Sioux de la Pine Ridge Reservation, dans le Sud-Dakota, détiennent le triste privilège des taux records de pauvreté, d'alcoolisme et de suicides, d'autres tribus tentent de survivre au quotidien, tout en préservant un héritage culturel à la dérive. Ce combat existentiel, les Lummi de l'Etat de Washington le mènent avec dignité, dans un environnement devenu hostile.

« Notre peuple a été obligé d'oublier son langage et sa mémoire. Aujourd'hui, "ils" reviennent à la charge, "ils" veulent nos terres, notre eau, nos saumons. Mais "ils" ne peuvent capturer notre esprit »

ci résistaient, l'armée tira dans le tas. Le Pala compact est un assaut aussi violent contre les Indiens que celui de la cavalerie, au siècle dernier, à Wounded Knee. » Aux yeux de la loi, Pete Wilson n'a pas tort : les Indiens se sont placés dans l'illégalité, en ne signant aucun compact avec le gouverneur et en mettant en service des milliers de machines interdites. Mark Macarro, ainsi que la plupart des chefs tribaux de Californie, affirment que le gouverneur s'est refusé à toute discussion, préférant négocier en catimini avec les Palas. Pourquoi ? Pete Wilson achève en novembre son deuxième mandat et il n'est pas rééligible. En revanche, on lui prête l'intention de brigner l'investi-

« Un procès perdu peut nous briser financièrement », souligne le chef des Lummi. Lorsque les Canadiens ont ouvert un casino de l'autre côté de la frontière (située à 30 kilomètres), celui des Lummi a dû fermer, avec un déficit de 2 millions de dollars. La tribu a compris la leçon. Henri Cagey prêche le retour à un mode de développement lié à l'exploitation des ressources naturelles, plus conforme aux traditions ancestrales.

Si la « bataille de l'eau » a pris un tour si acrimonieux, c'est qu'elle touche à l'essence même de la communauté. Tribu de pêcheurs, la nation lummi exploite des fermes d'élevage, en particulier de saumons, une activité aléatoire depuis la guerre du saumon américano-canadienne, et aussi parce que bien des pêcheurs avaient été attirés par le miroir aux alouettes du casino. Les temps sont durs, reconnaît Henri Cagey, mais « nous n'avons pas d'alternative, notre tribu vient de l'eau. Hors de l'océan, nous n'avons pas d'avenir. » Ce combat pour la survie est inséparable de celui de la quête d'une identité qui, bien souvent, a été broyée par des siècles de paupérisation et d'assimilation linguistique.

Sans tradition écrite, comme les autres peuples indiens, la langue lummi, contrairement à d'autres (85 % des Choctaws parlent leur langue), est pratiquement éteinte. « Notre peuple a été obligé d'oublier son langage et sa mémoire, soupire Henri Cagey. Aujourd'hui, "ils" reviennent à la charge, ils veulent nos terres, notre eau, nos saumons. Mais ils ne peuvent capturer notre esprit. » « Ils » ? Le sénateur Gorton et ses parisiens, bien sûr. Membre influent de la commission sénatoriale des affaires indiennes, le « Nouveau Custer » est, en outre, président de la sous-commission des appropriations du ministère de l'Intérieur. A ce titre, son influence est considérable pour imposer des riders, ces fameux « cavaliers budgétaires » qui permettent de revenir à la charge lorsqu'une initiative parlementaire a échoué en commission.

Le sénateur républicain ne lâchera pas prise de sitôt. Pour lui, le concept de « nations parallèles » au sein du creuset de l'Amérique est un anachronisme. Face à une menace que beaucoup de chefs de tribu considèrent comme la plus grave depuis des décennies, les Indiens luttent en ordre dispersé, affaiblissant ainsi leur cause. « De toute façon, tente de se rassurer le chef Anthony Pico, nous n'avons jamais conduit nos guerres comme les Européens. Ce que vous appelez notre désunion est le résultat de plus de cent cinquante ans d'extrême pauvreté. Il faut du temps pour faire émerger un leadership. » Même si l'histoire a appris aux Indiens à se méfier de la parole du gouvernement américain, les traités, ces talking leaves (les « feuilles qui parlent »), demeurent les plus sûrs garants de la souveraineté indienne.

C'est pour cela que d'est en ouest, du nord au sud une même inquiétude et une même colère se font entendre dans les tribus : « Pourquoi les traités devraient-ils être remis en cause quand ils profitent enfin aux Indiens ? Les Blancs n'admettront-ils donc jamais que nous ayons deux citoyennetés, indienne et américaine ? » Ce sont ces mots que Richard, le poète lummi, chante sur son violon : « Quand une personne née avec un visage différent n'est pas acceptée dans la race humaine, le temps est venu d'apaiser l'inquiétude. »

La blessure d'un seul est la blessure de tous. La blessure d'un seul est la blessure de tous... »

Laurent Zecchini

مركز الدراسات والبحوث

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. fax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Trahison boursière

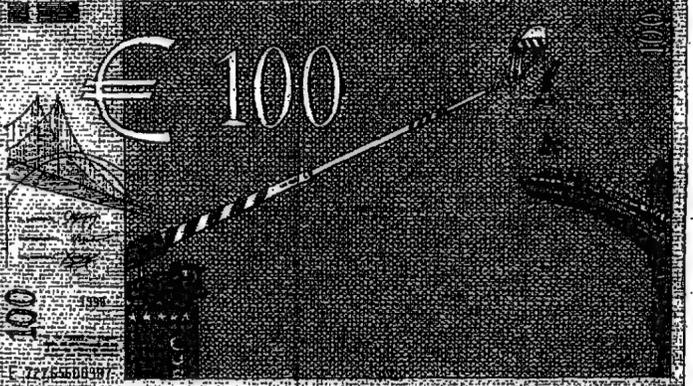
L'ANNONCE inattendue, mardi 7 juillet, d'un accord de coopération entre les Bourses de Londres et de Francfort est un coup très dur porté à la place financière parisienne, un revers pour le gouvernement français. Ce dernier, conscient des enjeux économiques d'une telle bataille, aussi bien en termes de créations d'emplois que de facilités de financement pour les entreprises nationales, entendait faire de Paris le principal centre financier de l'Europe.

Les difficiles relations de la science et de la politique

GÉNÉTIQUE ; climatologie ; physique nucléaire ; paléontologie ; astrophysique. Les avancées de ces disciplines, jadis réservées aux spécialistes, sont désormais régulièrement au centre de l'actualité et des débats. La science fascine. Nous y cherchons le rêve, le frisson des infinis, la satisfaction de notre curiosité, mais aussi le remède - ou la justification - à nos angoisses.

sur la biologie du comportement provoque systématiquement un flot de réactions. Dans Le Monde, le dernier en date traitait de l'analyse à l'aide de modèles mathématiques du comportement aux allures « altruistes » de certains animaux. Un chercheur en épistémologie et histoire des sciences a réagi par un commentaire impressionnant d'érudition sur les dérives des sociobiologistes de 1964 à nos jours à propos des racines prétendument biologiques de l'altruisme humain.

La zone par Leiter



Y a-t-il toujours un supergrand ?

Ce à quoi, de l'Afghanistan à la bataille des euromissiles et à la « guerre des étoiles », ils s'employaient d'arracher-pied, assez pour que Reagan puisse se vanter, en quittant la Maison Blanche, d'avoir gagné la guerre froide.

CONFRONTATION PUBLIQUE
Le contrepoint est intéressant et bienvenu. Mais l'auteur dérape à son tour quand il qualifie de « radiotage » les recherches exposées dans l'article. Feignant d'ignorer qu'elles ne portent que sur des comportements animaux, voire végétaux, donc imités ; que les scientifiques qui mènent aujourd'hui ce genre de travaux précisent eux-mêmes qu'il n'est pas question de les extrapoler aux hommes et affirmant s'appuyer sur les mathématiques pour « précisément » « lutter contre les dangers de l'intuition », c'est-à-dire de l'anthropomorphisme !

RECTIFICATIFS

ARMEMENT NUCLÉAIRE
Le coût de l'armement nucléaire aux États-Unis, entre 1940 et 1996, est estimé à 5 820 milliards de dollars (et non 820 milliards, comme écrit par erreur dans le sous-titre de l'article consacré à ce sujet dans nos éditions du 7 juillet), ce qui représente en francs 1996 la valeur de 29 800 milliards de francs de l'époque (et non 36 000 milliards de francs, comme écrit par erreur dans le premier paragraphe).

Le Monde est dirigé par le SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Pierre Colson
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aloy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
Lamarine, député du Nord

LA VIEILLE petite ville de Bergues, qui était la perle du département du Nord, a été sauvagement détruite par les Allemands. C'est là qu'a commencé en 1940 la bataille pour Dunkerque, là qu'en 1944 Penvhaiseur a fait sauter à la dynamite le beffroi qui avait été construit au début du XV^e siècle, et qui était en France le plus beau symbole des franchises municipales.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Sans-papiers

Man d'Aristote

Vertical text on the right edge of the page, partially obscured and difficult to read.

هكذا من لامل

et de la politique

Sans-papiers : réponse à Lionel Jospin

par Etienne Balibar

L'INTERVENTION du premier ministre au cours du « Club de la presse d'Europe 1 » du 5 juillet n'a pas mis un terme à la grève de la faim des immigrés du troisième collectif. Au contraire, elle a entraîné la rupture des négociations engagées avec le ministère de l'Intérieur. Cette issue désastreuse nous conduit à en examiner de plus près la teneur.

La forme n'est pas sans importance, dès lors qu'il s'agit de se faire entendre et comprendre. Lionel Jospin rappelle longuement que l'Etat est l'Etat, que la loi est la loi et que la circulaire est la circulaire. Il s'installe donc dans une position de supériorité plutôt que de dialogue. Il ne se prive pas pour autant de reprendre les formules d'un récent appel de soutien pour en renvoyer les termes à ses auteurs. C'est vouloir ajouter l'ironie à l'autorité.

Passer encore lorsqu'on parle de « régulariser de bonne foi ceux qui peuvent l'être », car la bonne foi est sujette à interprétation. C'est plus insupportable lorsqu'on suggère que les militants et les citoyens soutenant les demandes des sans-papiers – et, notamment, Emmanuel Terry – « jouent avec la santé des gens » alors que, précisément, ils ont demandé qu'on cesse ce jeu. Ou qu'ils contribuent à alimenter les filettes « criminelles » du travail clandestin, alors qu'ils ont proposé d'en supprimer la clientèle par une large régularisation. Puisqu'on nous dit vouloir gouverner autrement, nous demandons moins d'habileté et plus de respect pour l'interlocuteur.

Plus délicate est sans doute la question de la souveraineté nationale,

invocquée par M. Jospin à l'appui de l'idée selon laquelle, en matière de traitement des étrangers, l'Etat seul aurait compétence. Les intéressés n'étant qu'en position de sujets, et toute procédure d'arbitrage ou de médiation entre eux et le gouvernement étant par définition exclue. C'est aussi ce qui lui permet de soutenir qu'avec la récente régularisation partielle « soixante-dix mille personnes ont obtenu des droits », comme s'ils n'en avaient pas eu auparavant, comme si les droits des individus étaient octroyés par l'Etat.

Il y a à la fois un problème de fond, posé depuis l'entrée en vigueur des politiques de répression de l'immigration dite « clandestine ». Il ne sera pas résolu du jour au lendemain, ni dans les pratiques gouvernementales ni dans l'opinion publique. Nous soutenons pour notre part qu'une interprétation démocratique de la Constitution va en sens opposé : des individus présents sur le territoire français et – qu'on le veuille ou non – intégrés à la société française, protégés par les conventions internationales – notamment contre les formes plus ou moins innovées du bannissement – ont le droit de revendiquer l'égalité de traitement, de contester la régularité des procédures administratives dont ils font l'objet, et d'en appeler à des formes de médiation ou d'arbitrage public prévues par les règles constitutionnelles.

Ce droit est imprescriptible. Il n'équivaut certes pas à conférer la pleine citoyenneté politique aux étrangers résidant sur le sol français. Mais il s'oppose à une définition discrétionnaire de leurs conditions d'existence. Il va donc

au-delà de la distinction entre « droits du citoyen » et « droits de l'homme » – ou « traitement humain » –, par exemple en matière d'expulsions –, qu'on invoque ici bien trop facilement. Il implique pour tout administré la possibilité de faire valoir réellement son point de vue et de l'opposer juridiquement au pouvoir politique. A Jospin exclu-il un mode de gouvernement fondé sur l'antithèse de l'amour et de l'ennemi, ou du national porteur de droits et de

le pouvoir n'est pas juge et partie, même lorsqu'il se pose en « souverain ».

C'est ainsi qu'il s'éloigne toujours davantage des restes d'autoritarisme monarchique qui peuvent l'habiter.

A la demande d'une intervention de personnalités indépendantes, dans un cadre à déterminer, le premier ministre réplique qu'il est « insultant » de soupçonner l'administration de partialité. Cette formulation est assez

étonnante : si le travail de l'administration avait été irréprochable, aucune contestation de ses critères et de leur application n'aurait surgi. Le gouvernement n'aurait pas besoin de reprendre la question et de résoudre par des mesures ad hoc un problème qu'il a lui-même créé, ou laissé créer.

Mais ce n'est pas tout. L'administration dont il est ici question a une histoire ; de cette histoire, elle a tiré des habitudes en ce qui

concerne le traitement des étrangers demandeurs de visa, d'asile, de cartes de séjour. Pour une part importante, elle ne voit toujours en eux que des quémandeurs et des fauteurs de troubles, quand ce ne sont pas des miteux. Ce sont ces habitudes qui sont insultantes, discriminatoires, répressives, tantôt sous le couvert de la loi, tantôt en débordant son cadre. Elles installent le non-droit au cœur de l'Etat de droit.

L'année qui vient de s'écouler aura prouvé une fois de plus, hélas !, qu'à défaut d'une forte volonté politique d'éduquer et de réformer l'administration, c'est elle qui forme ses responsables, jusque aux plus élevés, et tend à leur inculquer une bonne conscience absolue. L'inclusion d'observateurs, de médiateurs acceptés par tous les intéressés dans une instance de recours contre des injustices éventuelles n'est donc pas une insulte, c'est une garantie minimale, et un premier pas vers la réforme de la « police », au sens large du terme. Tâche qui ne serait pas indigne d'un gouvernement de gauche.

C'est le premier ministre, on s'en souvient, qui a parlé de recours. Aussi lui disons-nous : vous ne pouvez claquer une porte en faisant mine de l'ouvrir. Vous ne pouvez prétendre – par exemple – qu'il est juste de « revenir à l'universalité » dans le cas des allocations familiales et qu'il serait inconcevable – un « amalgame » ? – de revenir à l'égalité entre familles et célibataires dans le cas du droit de séjour des étrangers. « La fermeté d'un gouvernement, disiez-vous alors, ce n'est pas l'autisme, ce n'est pas refuser le dialogue, ce n'est pas ne pas écouter (...), la conviction, ce n'est pas forcément ne jamais changer. »

Ce qui vaut pour certains doit valoir pour tous, même les plus misérables des sans-papiers. Eux aussi ont droit à présenter leur situation et à discuter leur sort. N'auriez-vous donc aucune responsabilité dans le fait qu'il leur faille pour cela se mettre eux-mêmes en péril ? Oseriez-vous bien suggérer encore qu'il s'agit là d'un chantage, ou d'une manipulation ? Nous qui les soutenons et qui craignons pour eux, nous vous le redisons donc, après vous avoir entendu : ne jouez pas avec la vie des hommes ! Ouvrez réellement la voie du dialogue, du recours et de l'arbitrage ! A terme, votre autorité démocratique en serait renforcée.

Etienne Balibar est professeur de philosophie à l'université Paris-8-Nanterre.

Si le travail de l'administration avait été irréprochable, aucune contestation de ses critères et de leur application n'aurait surgi

l'étranger privé de droits, sauf par la grâce de l'Etat. Il serait bon que la présente crise, venant après d'autres qui ont toujours buté sur le même obstacle, fasse avancer la reconnaissance de cet aspect de l'Etat de droit qui ne concerne pas seulement les immigrés. C'est moins difficile, en un sens, que de faire passer dans les faits l'égalité des sexes, mais ce n'est pas moins essentiel à la citoyenneté. Un Etat démocratique est celui dans lequel

étonnante : si le travail de l'administration avait été irréprochable, aucune contestation de ses critères et de leur application n'aurait surgi. Le gouvernement n'aurait pas besoin de reprendre la question et de résoudre par des mesures ad hoc un problème qu'il a lui-même créé, ou laissé créer. Mais ce n'est pas tout. L'administration dont il est ici question a une histoire ; de cette histoire, elle a tiré des habitudes en ce qui

Le ballon d'Aristote

par Emmanuel Jaffelin

On connaît la thèse du Stagirite concernant la chute des corps : chaque corps a un lieu propre vers lequel il tend naturellement et où il retourne lorsqu'aucun obstacle ne l'en éloigne plus. C'est ainsi que les corps lourds doivent rejoindre le bas et les corps légers le haut (Physique, VIII). Selon cette thèse, le ballon, corps lourd, trouve son lieu propre non en fait, mais sur terre, et si possible au fond du but.

Aristote a cependant une autre théorie du lieu qui n'est pas physique, mais rhétorique, et qui présente le lieu commun comme ce topos dont l'orateur s'inspire pour provoquer le consensus chez ses auditeurs.

Or qu'y a-t-il de plus commun que ce lieu de rencontre créé par le Mondial ? Qu'y a-t-il de plus consensuel – mis à part les dissensus nationalistes qui affleurent et sans lesquels le consensus n'aurait aucun intérêt – que cette fête qui réunit le Globe autour d'une balle ? N'a-t-on pas vu des hommes de tous milieux et de tous âges, crânes d'œuf en costume croisé, ouvriers en bleu de chauffe, têtes chevelues ou rasées en jeans douteux, SDF faméliques et personnels de sécurité musculeux, se presser, dans le métro, autour de l'écran et partager leurs impressions sur un tacle, un coup franc ou une décision arbitrale parfois jugée arbitraire ?

Serait-ce que cette rencontre ne vaut rien parce qu'elle efface, temporairement seulement, les divisions sociales, et, joyeusement pourtant, les préjugés individuels ? N'en déplaît aux tristes sires de l'intellect, aux libertaires strabillaires, aux ayatollahs de la sociologie enragée ou aux conservateurs mal embouchés, le lieu commun n'est pas celui qu'on croit : ni trisme ni altruisme, le Mondial est devenu un espace public, un « village planétaire » (Mac Luhan) au sein duquel les différences jubilent. La balle-an pied (football) nous monte à la tête : elle fait parler les hommes et installe hors de la rhétorique ce lieu commun qui reconstruit l'agora ou le forum, ce Paradis perdu par le politique.

C'est pourquoi il est plaisant d'imaginer – loin du discours critique qui voit ce Mondial comme une aliénation des masses et qui interprète tout éloge de cette fête comme la marque indéniable du cynisme populiste des élites – qu'Aristote n'aurait pas vu d'un mauvais œil ce ballon qui est à la terre ce que le microcosme est au macrocosme. D'ailleurs, si, à l'inverse de certains esprits, le ballon n'est pas carré, ce n'est pas pour qu'il roule mieux mais pour qu'il reflète dans les yeux du spectateur la sphère qui nous habite.

Emmanuel Jaffelin est agrégé de philosophie.

AU COURRIER DU MONDE

KANAPA ET KAFKA
Je lis dans l'article de Jorge Semprun (Le Monde du 26 juin) que Jean Kanapa aurait lancé dans l'Action la fameuse question : « Faut-il brûler Kafka ? » En vérité, l'enquête intitulée « Faut-il brûler Kafka ? » a été lancée dans l'Action par Pierre Fauchery (n° 90 du 24 mai 1946). Dans ce questionnaire, on trouvait, entre autres, cette demande : « Etes-vous d'avis que l'écrivain peut dire ce qui lui plaît sans autre souci que la qualité artistique ? »

Les réponses des lecteurs et des écrivains, parmi lesquels Francis Ponge, Joë Bousquet, François Mauriac, Roger Vailland, René

Char, Gaëtan Picon, Maurice Merleau-Ponty, Roger Caillois, Rudolf Léonhard et Gabriel Chevallier, furent publiées dans les numéros 94 à 99 du 21 juin au 26 juillet 1946 : tous, lecteurs comme écrivains, se prononcèrent pour la liberté d'expression des écrivains et des artistes. L'enquête se termina dans le numéro 100 du 2 août 1946 par un article de conclusion de Pierre Fauchery, intitulé « De Kafka à Spinoza », qui affirmait : « Non, nous ne brûlerons pas Kafka. » Telle était la réponse du journal dont mon père, Pierre Hervé, était alors l'un des principaux rédacteurs. Telle n'était pas alors, comme chacun le sait, la position de Jean Kanapa.

Catherine Calvié Locquirec (Finistère)

LES ATTENTIONS FIAT



PUNTO CULT CLIM
À PARTIR DE 52 300 F⁽¹⁾
Airbag Fiat* conducteur, autoradio RDS avec 4 haut-parleurs, coloris et revêtements exclusifs, pneus larges, compteur et antivol Fiat Code.

BRAVO PACK CLIM
À PARTIR DE 79 900 F⁽²⁾
Airbag Fiat* conducteur, direction assistée, jantes alliage, autoradio haut de gamme. Bravo Pack Clim à partir de 84 100 F.

MAREA SX CLIM
À PARTIR DE 91 900 F⁽³⁾
Airbag Fiat* conducteur, direction assistée, antivol Fiat Code. Marea Weekend SX Clim à partir de 96 600 F⁽⁴⁾. Climatization également disponible sur Scienza, Palio Weekend et l'Ypsilon.



CLIMATISATION À PRIX TRÈS TEMPÉRÉS JUSQU'AU 31 AOÛT.

LA FASSION NOUS ANIME. FIAT

Tutti i prezzi sono in lire (1.000 lire = 1 euro). (1) Con contributo statale. (2) Con contributo statale. (3) Con contributo statale. (4) Con contributo statale.

مركز الاموال

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

FINANCE Le London Stock Exchange (LSE) et la Deutsche Börse ont conclu mardi 7 juillet une « alliance stratégique ». L'accord, signé à Londres, est présenté comme un

« premier pas vers un marché boursier unique européen ». Les partenaires veulent créer une filiale commune afin de coter les grandes valeurs sur la même plate-forme élec-

tronique de transactions. Ils comptent attirer les 300 premières Blue chips (valeurs vedettes) européennes dont 108 britanniques et 38 allemandes. Les règles, les conventions et la

technologie pour l'accès des deux marchés allemand et britannique seront harmonisées. ● LES MODALITÉS restent à négocier avant le 4 janvier, date de l'introduction de la monnaie

unique. ● LE PROJET britannico-germanique pourrait conduire à la fin des places financières nationales au nombre actuel de 32 (lire notre éditorial page 12).

L'accord entre les Bourses de Londres et de Francfort marginalise Paris

Le London Stock Exchange et la Deutsche Börse ont conclu une « alliance stratégique » afin de connecter leurs deux marchés. Ils veulent constituer « le noyau » d'un marché unique européen. La place française comptait sur un axe franco-allemand

LA GUERRE qui oppose les différentes places financières européennes vient de connaître un tournant majeur. Deux anciens rivaux, le London Stock Exchange et la Deutsche Börse, ont signé un armistice et ont décidé d'unir leur force en connectant leurs deux marchés, à partir du 4 janvier 1999, date du basculement dans l'euro. Les deux partenaires veulent constituer le « noyau » d'un marché unique européen des valeurs mobilières. L'idée, logique, n'est pas neuve, mais les tentatives précédentes n'ont jamais abouti.

Au début des années 90, l'ensemble des Bourses européennes s'était mis d'accord pour construire une plate-forme commune, baptisée Euroquote. Mais Londres et Francfort ont fait capoter le projet. Puis la City, sûre de sa puissance, avait tenté de faire cavalier seul avec le Seaq International, un marché de blocs sur les actions euro-

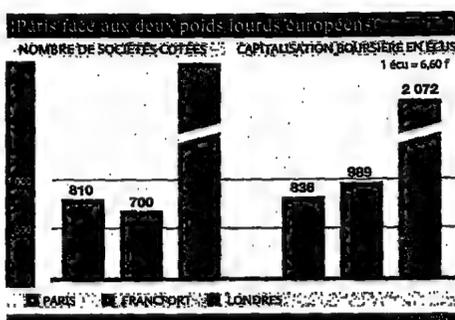
péennes. Les autres Bourses ont réussi, en quelques années, à contrer ce projet. La Bourse de Londres s'est résolue, en octobre 1997, à adopter un système de négociations électroniques : Sets. Malgré son coût très élevé (1 milliard de francs), il ne fonctionne pas de manière satisfaisante et la plupart des opérations s'effectuent de gré à gré entre opérateurs. De son côté, la Bourse allemande, longtemps handicapée par un système de transactions archaïque, s'est brusquement imposée sur la scène européenne avec l'adoption de la plate-forme électronique Xetra, en novembre 1997. La France dispose également d'un système analogue (NSC), qui a fait ses preuves depuis 1995.

Si le projet britannico-germanique parvient cette fois à créer un marché paneuropéen des actions, il conduit à la fin des places financières nationales. Le marché unifié

attirera en effet les investisseurs par ses atouts : simplification du mode d'accès à l'ensemble des actions européennes et réduction des coûts de transactions. Merrill Lynch, la première maison de courtage mondiale, a soutenu l'initiative germano-britannique : « Les marchés financiers de demain seront véritablement globaux et nous ne devons pas être contraints par des frontières historiques ou des cultures différentes », estime la banque dont est issu l'actuel directeur général du London Stock Exchange, Gavin Casey. Dans un tel schéma, il n'y aura de la place que pour un ou deux marchés paneuropéens, contre trente-deux places nationales actuellement.

CONDITIONS D'ENTRÉE

L'alliance germano-britannique est ouverte aux autres places financières mais les conditions d'entrée ne sont pas encore précisées. La Bourse de Paris, écartée des discussions mais invitée à se joindre à cette alliance, demande que le système français NSC soit pris en considération. Elle veut une « ouverture aux diverses parties européennes intéressées » et demande, enfin, une « gestion managériale, débarrassée de préoccupations d'hégémonie politique ». Le gouvernement et la place de Paris ont fait un effort de modernisation : redéfinition de l'appel public à l'épargne, renforcement de la sécurité des systèmes de paiement et de livraison des titres, réforme du marché de la titrisation, simplification du marché obligataire et lancement



L'association des Bourses allemande et britannique représente la moitié de la capitalisation boursière européenne.

de obligations indexées sur l'inflation. Mais la Bourse de Paris est maintenant dans une position délicate. Si les Britanniques et les Allemands n'accèdent pas à ses revendications, elle devra réfléchir à la

constitution d'un marché européen concurrent en ralliant à sa cause d'autres places comme Amsterdam, Milan, Madrid ou Zurich. Toutefois, le rapport de force est clairement en faveur du couple germano-britannique. La capitali-

LES 300 PREMIÈRES ACTIONS

La Bourse de Paris devra tenir compte de l'intérêt de ses membres. Même si le rapport de Philippe Camus, commandé par l'Association Paris Europlace, a démontré l'attachement des sociétés françaises à leur place d'origine, ces dernières ne peuvent pas envisager d'être écartées d'un marché paneuropéen sous peine d'être privées d'un actionariat international, source profonde de financement. L'ambition du marché paneuropéen germano-britannique est de rassembler les 300 premières actions européennes dont font partie les 40 valeurs françaises composant l'indice CAC. Elles accaparent, à elles seules, près de 80 % des transactions de la Bourse de Paris. Si la place française décide de se tenir à l'écart du marché paneuropéen, elles pourraient alors décider de s'y inscrire de leur propre chef.

Enguerrand Renaud

L'Allemagne à l'offensive

Après avoir obtenu l'installation de la Banque centrale européenne, Francfort ambitionne de devenir le centre financier de l'Europe. La Deutsche Börse et ses filiales ont lancé une offensive de grande échelle. La Deutsche Termin Börse, marché des produits dérivés sur les instruments de taux, a conquis près de 70 % du marché de la dette européenne. Et ambitionne de s'imposer sur les options et les contrats à terme sur les indices européens d'actions, les Stoxx. Sur le marché des actions, la Deutsche Börse s'est associée à Londres pour les négociations sur les grandes valeurs européennes et a entamé des discussions avec le marché américain Nasdaq pour les valeurs de croissance. Dans ce compartiment, le Neuer Markt, son propre marché, représente déjà les trois quarts de la capitalisation boursière du réseau européen EuroNM.

Le noyau d'un marché boursier unique européen

LONDRES
de notre correspondant
Une « alliance stratégique ». L'accord entre le London Stock Exchange (LSE) et la Deutsche Börse conclu mardi 7 juillet et signé dans la capitale britannique par les directeurs des Bourses de Londres et de Francfort, Gavin Casey et Werner Seifert, est présenté comme un « premier pas vers un marché boursier unique européen ». Selon M. Casey, « l'objectif de cette alliance est de fournir une infrastructure bon marché, efficace et accessible au marché des actions pour permettre aux sociétés émettrices et aux participants au marché de tirer les avantages maximum des possibilités ouvertes par le développement d'un marché paneuropéen des capitaux. Dès aujourd'hui, nous commençons à harmoniser les règles, les conventions et la technologie pour l'accès de nos marchés respectifs. A travers ce plan, en commençant par combiner les transactions sur les principales valeurs allemandes et britanniques, nous avons pour but de créer le noyau d'un marché boursier unique européen qui sera finalement basé sur une plate-forme électronique commune de transactions ». L'objectif à long terme d'une telle plate-forme sera

facilité par le fait que les deux Bourses ont une architecture électronique provenant du même fournisseur, Andersen Consulting. En vertu de cet accord-cadre, Allemands et Britanniques entendent former le « noyau » autour duquel s'agglomèreront les autres places boursières européennes, dont les dirigeants ont été officiellement contactés mardi, a indiqué le président du LSE, John Kemp-Welch. Les deux partenaires se sont refusés à dire si les autres places - dont Paris - seraient admises sur une base d'égalité, se contentant d'affirmer qu'ils entendaient fournir à leurs futurs partenaires des conditions « attractives » qu'ils auraient du mal à refuser. Mais il semble bien que ce nouvel axe boursier anglo-allemand fixera les règles auxquelles les autres seront contraints de se plier. Les modalités de cet accord restent encore floues. Les négociations, menées dans le plus grand secret, ont été tellement rapides - huit semaines - que seuls les objectifs en ont été fixés clairement. Le nom de la future institution européenne, son siège, le type de réglementation qui la régira - anglo-saxonne ou « continentale » - comme la répartition des bénéfices feront l'objet d'accords ultérieurs.

Les signataires comptent attirer les 300 premières blue chips (valeurs vedettes) européennes, à commencer par 108 britanniques et 38 allemandes, qui pourront être traitées indifféremment à Londres ou à Francfort. Ils attendent de cet accord-cadre plus d'efficacité et plus de transactions. L'objectif à long terme étant de faire jeu égal avec la Bourse de New York. Quant aux autres valeurs, elles ont, selon eux, des vocations plutôt nationales et devraient rester cotées sur les places actuelles. On assisterait donc à la mise en place d'un système boursier à deux vitesses, les valeurs les plus grandes faisant l'objet de transactions à l'échelle européenne, les autres à un niveau local. La première phase de cet accord-cadre devrait entrer en opération avec l'introduction de la monnaie unique, le 4 janvier. A cette date, Francfort passera à l'euro tandis que Londres conservera la livre sterling ; la monnaie européenne pourra être utilisée par ceux qui le souhaitent. Toutefois, M. Casey a indiqué que, si les clients le réclamaient, le LSE pourrait également adopter l'euro pour ses transactions.

Patrice de Beer

La place financière britannique opte pour l'euro

LONDRES
de notre correspondant
La décision annoncée à Londres représente une petite révolution dans le monde de la City. En s'alliant avec Francfort, le London Stock Exchange (LSE), qui a vu le jour en 1773, met fin à deux siècles de sourcilieuse indépendance. Si les deux signataires ont affirmé qu'il n'y aurait ni vainqueur ni vaincu et que le seul vainqueur serait le marché des capitaux, on n'en assiste pas moins à un changement qui montre que la City - fortement poussée par le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown - a bel et bien intégré la réalité de la situation créée par l'entrée en vigueur de la monnaie unique. Après avoir pourfendu l'euro et longtemps joué contre lui, la City vient donc de reconnaître publiquement qu'elle ne pouvait plus se permettre d'être exclue de la nouvelle donne européenne. Elle ne peut s'offrir le luxe d'un splendide isolement qui, à résumé un analyste, risquerait de reléguer la place de Londres au statut d'« une autre île Anglo-Normande ». Mieux valait donc prendre les devants, si possible avec les Allemands, pour

profiter des avantages procurés par l'Union économique et monétaire (UEM) dans les affaires comme dans les mouvements de capitaux. **RALLIEMENT PRAGMATIQUE**
Le marché réglementé de Londres commençait à souffrir de l'avènement de l'euro. Selon certains chiffres non officiels, 30 % à 40 % seulement de l'indice Footsie 30 serait traité par le LSE, qui pâtirait par ailleurs de l'inadéquation de son nouveau système de négociations électroniques, baptisé le Sets. Face à une telle érosion, le traditionnel pragmatisme britannique aurait tranché. Au risque de paraître avoir cédé aux Allemands alors que, il n'y a pas si longtemps encore, la City pensait pouvoir tirer seule son épingle du jeu et rester le centre financier de l'Europe. Selon Stephen Wells, de la London School of Economics, cet accord devrait protéger la position de Londres. Bien que toujours la seconde place financière mondiale, la City a vu arriver de plus en plus d'étrangers qui ont pris le contrôle en quelques années de la plupart de

ses grandes banques d'affaires. Et l'on risque de se trouver un jour dans la curieuse situation dans laquelle le gouvernement britannique soutiendrait la survie de la livre alors que le LSE abandonnerait, à la demande de ses clients, ses transactions dans la monnaie nationale au profit de l'euro. La pression exercée sur le gouvernement pour qu'il se rallie à l'euro serait alors considérable. Il s'agit donc d'une étape très importante dans la stratégie européenne du Royaume-Uni, même si elle n'émane pas du gouvernement de Tony Blair, réticent face à l'union monétaire pour des raisons de politique intérieure. Dépassant les querelles politiques et l'opposition de ses membres eurosceptiques, la City a choisi d'entrer - nécessité faisant loi - dans un processus de rapprochement, voire d'unification, des places de part et d'autre du Channel. Comme l'a remarqué M. Seifert, directeur général de la Deutsche Börse, il ne s'agit pas d'« un mariage célébré au ciel mais d'un partenariat sur terre ».

P. de B.

PREMIERE
LE MAGAZINE DU CINEMA
http://www.premiere.fr

Les cours du brut baissent malgré les efforts de l'OPP

هكذا من راصيل

La crise à Air Afrique pourrait déboucher sur une évolution de son capital

La compagnie panafricaine reste surendettée

AIR AFRIQUE n'en est pas à sa première crise. Mais celle qu'elle traverse actuellement risque de changer considérablement son profil. Mardi 7 juillet, ses quatre Airbus A 310-300 étaient immobilisés à l'aéroport de Châteauroux (Indre), à la demande des assureurs du crédit qui avait été consenti par le Crédit lyonnais pour leur financement. Un réaménagement des dessertes de la compagnie est en cours pour faire face à la réduction de la flotte de 15 à 11 avions. Air Afrique louera notamment, à partir du 15 juillet, un Airbus A 340 à Air Mauritius pour compenser cette perte.

Même si, depuis le 1^{er} janvier 1997, elle versait à ses créanciers 300 millions de francs CFA (3 millions de francs français) par semaine pour couvrir l'encours de sa dette « avions », la compagnie panafricaine n'arrivait pas à payer les intérêts de sa dette au 31 décembre 1996, soit 31 milliards de francs CFA. Pourtant, les actionnaires d'Air Afrique (onze Etats africains à hauteur de 70,4 %, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et consignations, DHL, Air France) avaient, fin 1996, élaboré une solution pour sortir de cette impasse : la création d'une société de patrimoine pour reprendre les quatre Airbus et les lui louer. Chacun des onze Etats membres d'Air Afrique devait apporter 1 milliard de francs CFA et l'Asescna (Association pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique), 20 milliards de francs CFA.

Cette solution africaine n'a jamais vu le jour. Seuls trois Etats membres, dont le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, ont respecté leurs engagements. Et l'Asescna, composée de quinze Etats, dont les onze actionnaires d'Air Afrique, semble avoir tout fait pour freiner le processus. « Il y a des Etats africains qui font partie de l'Asescna et pas d'Air Afrique et qui n'étaient pas très disposés à aider la multinationale », estime un proche du dossier. Pendant deux ans, les discussions sur la création de cette société de patrimoine ont traîné, se sont enlisées dans les considérations techniques... sans résultat.

Aujourd'hui, Air Afrique se retrouve dans la même situation qu'il y a deux ans : insuffisamment capitalisée, elle ne peut faire face au poids de sa dette (185 milliards de francs CFA), qui représente près de quatre fois ses fonds propres, et une charge financière annuelle de 12 milliards de francs CFA. Pourtant, d'un strict point de vue opérationnel, sa situation s'est améliorée.

Comme l'ensemble des compagnies internationales, Air Afrique profite de l'envoie du trafic aérien. Les mesures de redressement mises en place par le Mauricien Sir Harry Tirvengadam, qui a succédé à Yves-Roland Billecart à la tête d'Air Afrique en février 1997, commencent par ailleurs à porter leurs fruits.

A son arrivée, Sir Harry a défini un plan en deux étapes sur la période 1998-2002. La première, d'ici à l'an 2000, prévoit le retour aux bénéfices et l'ouverture du capital à hauteur de 19 %. Les mesures d'économie mises en place - notamment le gel des effectifs - n'ont pas été inutiles. Air Afrique prévoit de dégager cette année un bénéfice d'exploitation de 3,7 milliards de francs CFA, contre un déficit de 4,7 milliards de francs CFA en 1997 et de 23 milliards de francs CFA en 1996. La seconde étape doit s'achever sur la privatisation d'Air Afrique. Mais, prévient Sir Harry, pas question de fermer les lignes déficitaires : Air Afrique doit conserver une mission de service public.

SCISSON DES ACTIVITES

Le conseil d'administration d'Air Afrique, qui s'est tenu lundi 6 juillet, a mandaté Sir Harry pour négocier avec les assureurs crédit (Coface, l'allemand Hermes...). La Banque mondiale a déjà fait des propositions qui provoquent la colère des syndicats : notamment, dans le cadre d'un espace aérien ouest-africain déréglé, la scission de la compagnie en deux sociétés indépendantes, l'une régionale privée, l'autre internationale. Lors d'une conférence de presse, mardi, Sow Bayla, le secrétaire général de l'intersyndicale des travailleurs d'Air Afrique a estimé que cela consistait à « supprimer le service public assuré par Air Afrique pour les Etats enclavés, ramener ses effectifs de 4 300 à 2 500 agents, instaurer une concurrence dans la région qui risque d'anéantir tous les acteurs africains ».

Certains proches du dossier pensent que cette nouvelle crise pourrait être l'occasion pour les Etats actionnaires d'Air Afrique les plus riches, comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, de montrer en puissance au sein de la multinationale. « Par le passé, ils ont déjà proposé de racheter les parts de certains de leurs voisins », raconte un proche du dossier. Ce serait, là aussi, la fin d'Air Afrique et la constat d'un échec pour la région.

Virginie Mailgre

Les cours du brut baissent malgré les efforts de l'OPEP

LA TENDANCE était encore à la baisse sur le marché pétrolier, mardi 7 juin, les opérateurs restant sceptiques sur le respect des engagements de réduction de production annoncés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), entrés en vigueur au 1^{er} juillet. A Londres, le baril (159 litres) de Brent, qualité de la mer du Nord, tombait sous la barre des 13 dollars dès le début des échanges pour céder à 12,87. A New York, le brut de référence light sweet crude a cédé 30 cents à 13,62 dollars, soit un recul de plus de 2 %. Cet accès de faiblesse s'est propagé aux valeurs pétrolières cotées à Wall Street.

Les prix sont retombés à leurs niveaux d'avant la réunion du cartel du 24 juin à Vienne. Les membres de l'OPEP, qui assurent 40 % de la production mondiale, ont décidé une nouvelle réduction de leur offre. Ensemble, ils ont annoncé une baisse de leur débit de 1,35 million de barils/jour (mbj) supplémentaire dès le 1^{er} juillet, ce qui porte les réductions annoncées depuis mars à 2,6 mbj sur une production globale de 27,5 mbj. D'autres pays, non-membres, ont décidé de s'y associer. En incluant tous ces engagements, ce sont plus de 3,1 millions de barils qui sont re-

tirés du marché sur une production globale de 73 mbj.

Les gestes annoncés laissent perplexes les investisseurs : dans le passé, jamais les membres de l'OPEP n'ont vraiment respecté les quotas alloués. Ce sentiment a été conforté par les déclarations du ministre saoudien du pétrole Ali Ibrahim Naimi, qui a mis en cause l'efficacité de l'OPEP. Le représentant du premier producteur mondial, principal acteur du cartel, plaide pour la création d'un organisme plus souple qui pourrait intervenir sur le marché de l'énergie, à l'instar des banques centrales (Le Monde daté du 29-29 juin).

Les prémices de cette idée se retrouvent dans les interventions surprises et concertées depuis le début de l'année de trois pays, deux membres de l'OPEP - l'Arabie saoudite et le Venezuela - et un non-membre, le Mexique. Par deux fois, en mars et en juin, ce trio a pris les devants en décidant de réduire sa production pour donner l'exemple. La nécessité d'une intervention efficace est d'autant plus impérieuse que la chute des cours a des effets désastreux sur les économies des pays pétroliers dont les revenus ne cessent de diminuer.

Dominique Gallois

Le groupe d'électronique américain Motorola affiche ses premières pertes depuis treize ans

Le déficit trimestriel s'élève à 8 milliards de francs

Le fabricant de semi-conducteurs et de téléphones portables explique ses pertes du deuxième trimestre 1998 par les lourdes provisions destinées à

financer un plan de 15 000 suppressions d'emplois, annoncé début juin. Le groupe est également affecté par la crise asiatique et par ses

propres erreurs stratégiques. Il a vu ses parts de marché baisser dans le téléphone après avoir tardé à prendre le virage du numérique.

LA DIRECTION de Motorola a promis, mardi 7 juillet, de présenter très vite un plan de réorganisation de ses activités. Son objectif sera de remettre le groupe américain d'électronique et de télécommunications sur les rails de la croissance, dont il s'est écarté depuis des mois tant du point de vue du chiffre d'affaires que des résultats. Le deuxième trimestre 1998 pourrait, à ce titre, constituer l'apogée de cette « dérive », puisque, pour la première fois depuis treize ans, les comptes de Motorola ont viré au rouge.

Les résultats à fin juin se soldent par une perte nette de 1,32 milliard de dollars (8 milliards de francs). Ce déficit est largement dû à une charge exceptionnelle visant à couvrir des mesures de restructuration annoncées début juin : 1,9 milliard de dollars (11,4 milliards de francs) ont été provisionnés afin de financer la suppression de 15 000 emplois, soit 10 % des effectifs (Le Monde du 6 juin). Hors éléments exceptionnels, le résultat, qui avait déjà baissé de 45 % au premier trimestre, s'est situé

tout juste à l'équilibre, à 6 millions de dollars (36 millions de francs). Le chiffre d'affaires, qui jusqu'alors affichait une croissance très ralentie, a reculé de 6,6 % au cours du trimestre écoulé, à 7,02 milliards de dollars (42 milliards de francs).

EFFETS DE LA CRISE ASIATIQUE

La crise financière en Asie, qui se traduit par un renchérissement du dollar face aux monnaies de cette zone et par un ralentissement de la demande, est pointée du doigt par la direction de Motorola, qui lui impute les déboires actuels. La plupart des grands métiers du groupe, qui réalise un quart de son activité en Asie, sont touchés. A commencer par les équipements pour la téléphonie mobile, dont le chiffre d'affaires trimestriel a reculé de 1 % à 2,78 milliards de dollars (près de 17 milliards de francs). Dans le secteur des semi-conducteurs, qui est déficitaire, les ventes sont en repli de 11 % d'une année sur l'autre (à 1,81 milliard de dollars, 11 milliards de francs).

La crise en Asie devrait « conti-

nuer à avoir un impact négatif au moins pendant le reste de l'année », a prévenu Christopher Galvin, le PDG de Motorola. Elle n'est cependant pas la seule responsable des problèmes de l'entreprise. Avant son apparition, le groupe était déjà en difficulté. Sur les neuf trimestres passés, six ont été marqués par un recul des bénéfices, rappellent les analystes financiers. Et les ventes, dont la croissance annuelle moyenne avait été de 27 % entre 1993 et 1995, n'ont augmenté que de 5 % au cours des deux dernières années.

Motorola a accumulé les « bévues » dans son métier-phare, celui des télécommunications mobiles, où il demeure malgré tout le numéro un mondial. A la différence des européens Nokia et Ericsson, l'américain a tardé à prendre le train de la technologie numérique. Sur le marché américain des terminaux portables, sa part de marché est passée de 60 % en 1994 à 34 % aujourd'hui. A ces erreurs stratégiques se sont ajoutés des problèmes de qualité des produits, un comble pour un

groupe réputé pour ses capacités techniques et ses innovations. En mars, l'opérateur américain Prime Co a ainsi annulé un contrat de 500 millions de dollars (3 milliards de francs) parce qu'il ne parvenait pas à faire fonctionner correctement son réseau.

REORGANISATION

Les réorganisations annoncées comme imminentes par la direction de Motorola devraient viser explicitement ces activités de télécommunications. Les analystes s'attendent à voir le groupe abandonner sa structure par lignes de produits pour adopter une organisation plus orientée sur les marchés. Ils pronostiquent également, dans le domaine des semi-conducteurs, une plus grande concentration sur quelques lignes de produits pouvant générer de la croissance. Ces mesures viendront s'ajouter aux suppressions d'emplois, dont l'objectif est d'économiser plus de 750 millions de dollars (4,5 milliards de francs) par an.

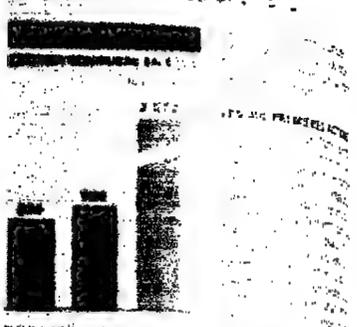
Philippe Le Cœur

Voilà ce qu'on lui dit nous, à l'Equipe de France.

RATP

La RATP adresse un très grand bravo et souhaite bonne chance aux Bleus.

... marginalise Paris
... connecter leurs...
... sur un axe francorhénan



... boursier unique euro

... britannique opte pour

... britannique opte pour

هكذا من لامل

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

Le rachat de « Var Matin » inquiète le personnel de « Nice-Matin »

L'acquisition et la restructuration du quotidien de Toulon devraient coûter 260 millions de francs. Restent en question l'homogénéité rédactionnelle et les objectifs de vente du journal varois, qui prépare sa nouvelle formule pour le 3 septembre

TOULON de notre correspondant La contestation des salariés de Nice-Matin à l'égard de l'achat du quotidien départemental Var Matin s'exprime désormais sur le terrain juridique. Ils avaient déjà exprimé leur point de vue lors de l'assemblée générale des actionnaires (Le Monde du 30 juin). Vendredi 24 juillet, ce sera au tribunal de commerce de Nice de statuer sur une assignation de la société gérante de Nice-Matin par la coopérative de main d'œuvre de l'entreprise. Celle-ci demande l'annulation de la délibération du conseil d'administration du journal ayant approuvé, le 10 avril, l'achat au groupe Hachette, majoritaire dans le titre niçois (62,5 %), de Var Matin.

Les plaignants estiment que cette décision devait être prise par le comité d'entreprise. Ils dénoncent un « abus de droit de majorité », estimant que les responsables du groupe Hachette - à la fois ven-

deur et acquéreur - profitent de leur majorité pour imposer une décision défavorable à Nice-Matin. Cette plainte va de pair avec une autre démarche du comité d'entreprise de Nice-Matin, qui demande en outre au tribunal de commerce de désigner un expert de gestion. Les représentants des salariés jugent notamment que les 163 millions de francs déboursés pour l'achat du journal varois sont bien supérieurs à sa valeur réelle. D'autant plus qu'il faut y ajouter les frais de restructuration, estimés à 95 millions de francs.

Selon un responsable syndical à Nice-Matin, « cette opération nous coûte près de 260 millions de francs et affaiblit sensiblement notre trésorerie puisque elle est égale à nos réserves financières ; moyennant quoi, nous allons faire un emprunt de 40 millions de francs pour sauver le titre varois, dont nous savons aujourd'hui qu'il a failli déposer son bilan en 1996 et en 1997... Seule la vente de son portefeuille d'actions lui

a permis de survivre, avec un actif limité aujourd'hui à son fonds de roulement ». « Dans cette opération, dont nous faisons les frais, poursuit ce syndicaliste, c'est Hachette qui récupère la mise. »

Ces deux plaintes ne semblent pas affecter Michel Comboul, actionnaire à 23,5 % de Nice-Matin et PDG des deux titres. « Ces réactions de la coopérative niçoise et du comité d'entreprise sont plutôt des manifestations de mauvaise humeur qui ne constituent pas une remise en cause sur le fond », assure-t-il. Elles ont néanmoins perturbé Gérard de Roquemaurel, PDG d'Hachette Filippacchi-Médias (filiale d'Hachette chargée des journaux), alerté sur ces démarches alors qu'il était en voyage en Chine. Et elles ont provoqué une nouvelle réunion du conseil d'administration, placé sans doute sous la présidence de Philippe Camus, numéro deux du groupe Hachette.

En réalité, depuis quelques semaines, l'angoisse a changé de camp. A Var Matin, après des négociations plutôt feutrées qui ont abouti à un plan de restructuration aux termes duquel l'ensemble du personnel s'est vu rassuré sur son avenir (pas de licenciements secs et 16 départs négociés à de très bonnes conditions), on attend sereinement le 3 septembre : le titre varois, devenu édition du journal niçois, sera tiré sur les rotatives de Nice-Matin.

La ligne graphique de la nouvelle formule du journal de Toulon, qui doit paraître à cette date, devrait être très proche de celle de son ancien concurrent. Le bleu devrait

remplacer le rouge en « une ». Patrick Andrieux, ancien responsable de la région varoise à Nice-Matin, remplacera l'actuel rédacteur en chef de Var Matin, Daniel Cuxac, qui ne postule à un emploi dans aucun des deux titres.

Certains estiment qu'Hachette, à la fois vendeur et acquéreur, impose une décision défavorable au titre niçois

Le site d'impression de Var Matin sera fermé et le groupe a déjà acquis de nouveaux locaux dans le centre de Toulon - 850 mètres carrés - pour y installer un centre éditorial qui devrait regrouper la rédaction locale et les services administratifs et promotionnels. Une nouvelle agence sera implantée à Sanary, en vue de reconquérir un lectorat jugé potentiellement important, à l'ouest du département, à la limite des Bouches-du-Rhône.

Enfin, la rédaction de Var Matin s'enrichit et passe de 91 à 98 journalistes (dont 17 venus de Nice-Matin). Les rôles sont répartis, les promotions acquises. Mais les rivalités entre la CGT et le SNJ (Syndicat national des journalistes, auto-

nome) sont exacerbées par des négociations parfois disjointes ou parallèles, les délégués du second reprochant au premier, en termes de peine volés, d'en avoir tiré un plus large bénéfice.

Reste le pari sur l'avenir. En bénéficiant de l'apport de journalistes de Nice-Matin, la rédaction du quotidien de Toulon devra faire la preuve de son homogénéité, compte tenu de la concurrence effrénée ayant opposé les deux titres depuis vingt ans, de leur culture d'entreprise spécifique et de leurs options politiques différentes : le quotidien varois s'inscrit dans une tradition socialiste, alors que le journal niçois a toujours penché à droite.

Sur le plan méditerranéen, une autre opération inquiète les personnels de Nice-Matin : le tirage de leur édition corse (39 400 exemplaires) à Marseille par La Provence, également propriété d'Hachette, dont l'édition insulaire ne représente que 9 800 exemplaires.

« Les raisons techniques de surcharge qui sont avancées à propos de l'imprimerie niçoise, avec le tirage des sept éditions de Var Matin, ne sont pas vraiment satisfaisantes », fait remarquer un journaliste de Nice-Matin. Comme beaucoup de ses confrères, il redoute qu'Hachette ne réalise son vieux rêve d'arc média méditerranéen, courant de Nice à Marseille... votre audielà puisqu'il vient d'augmenter sa participation de 3 à 8 % dans Midi Libre, le quotidien de Montpellier.

José Lenzini

Les audiences du Mondial à la télévision

● BRESIL-PAYS-BAS, mardi 7 juillet, France 2 à 20 h 49 : 11 889 500, 57,7 %. A la même heure sur TF1 : 3 263 600, 15,8 % ; France 3 : 1 243 200, 6 % ; M6 : 1 049 300, 5,3 % ; Arte : 303 900, 1,5 %.

* Source Médiamat, Médiamétrie, traitement CREDO-ME-Publicis, auprès des individus de quinze ans et plus.

DÉPÊCHES

■ PRESSE : L'Equipe Dimanche continuera à paraître après la Coupe du monde. Selon le quotidien sportif du groupe Amaury, la décision, annoncée mardi 7 juillet, a été prise « compte tenu des résultats des ventes au numéro enregistrés sur les trois premières semaines, qui se situent entre 275 000 et 305 000 exemplaires ». L'Equipe Dimanche sera vendue 6 francs (au lieu de 4,90 F en semaine).

■ La Croix a réparé normalement, mardi 7 juillet, après avoir été absente des kiosques pendant trois jours, en raison d'une grève du personnel de fabrication (Le Monde du 8 juillet). L'intersyndicale voulait ainsi protester contre les projets de la direction d'imprimer le journal hors de l'entreprise. Les négociations se poursuivent.

■ PUBLICITÉ : Bruxelles donne trois mois à Paris pour clarifier la loi Evin, concernant l'interdiction de publicité pour les alcools lors d'événements internationaux. La Commission européenne a notamment demandé à Paris de préciser quels étaient les événements qui n'étaient pas soumis à cette loi lors de leur retransmission télévisée.

« Var Matin » vise les 100 000 exemplaires

Var Matin a vu sa diffusion payée passer de 73 000 exemplaires vendus en 1994 à 64 875 en 1997. En tenant compte de l'actuel lectorat varois de Nice-Matin (32 700 exemplaires), le cumul devrait aboutir à un chiffre potentiel de quelque 97 500 acheteurs.

Mais le doublement entre les deux titres est d'environ 7 000 exemplaires, que le nouveau journal ne récupérera vraisemblablement pas. Le PDG de Var Matin, Michel Comboul (également patron de Nice-Matin, dont il est actionnaire) manifeste toutefois sa foi en l'avenir : « Nous comptons parvenir rapidement à un potentiel de 100 000 exemplaires, puis progresser ensuite », explique-t-il.

Il est d'autant plus optimiste qu'il est « très attaché au groupe Hachette, qui devrait arriver à prendre 70 % des actions de Nice-Matin et au sein duquel je pourrais devenir un actionnaire plus important. »

LE MONDE diplomatique

KOSOVO La résistante dislocation du puzzle yougoslave par Catherine Samary L'Albanie fragilisée par Christophe Chiclet Menaces improvisées de l'OTAN par Alain Joxe

- COLOMBIE : Lueurs d'espoir, par Ignacio Ramonet. ■ AFRIQUE : Le Kivu, une poudre au cœur du Congo-Kinshasa, par Gérard Prunier. - Guerre absurde entre l'Éthiopie et l'Érythrée, par Jean-Louis Péninou. - Aux origines d'un conflit (J.-L. P.). ■ TURQUIE : Une plaque tournante de trafic de drogue, par Kendall Nezan. ■ NOUVELLE-CALÉDONIE : A la recherche d'un destin commun, par Alban Bensa et Eric Wittersheim. ■ MÉDIAS : Le « deuxième sexe » du journalisme, par Florence Beaugé.

En vente dans votre marchand de journaux - 22 F

Des distributeurs automatiques de journaux dans le métro

CERTAINS VOYAGEURS pressés s'attendent que secondes devant d'insolites boîtes grises installées sur les quais de huit stations de la ligne 9 du métro parisien (Mairie-de-Montreuil - Pont-de-Sèvres) : depuis le 15 juin, ces distributeurs automatiques leur permettent de s'offrir leur quotidien préféré parmi les six offerts.

Cette initiative a été prise en commun par Promo Métro, filiale commerciale de la RATP, les Relais H, la Seprotec et les éditeurs des six journaux concernés (Le Monde, Le Parisien, Le Figaro, Libération, France-Soir et Le Journal du dimanche).

Contrairement aux États-Unis, où chaque rue possède son distributeur de presse, la France est en retard dans ce domaine. Après le succès des 1 600 distributeurs de boissons et de friandises, la RATP souhaite compléter ce réseau par des points de vente de presse, notamment dans les stations où les Relais H ne sont pas présents. C'est aussi l'occasion de préparer l'arrivée de la porte-monnaie électronique, que la RATP espère mettre en place d'ici deux ans. Il servira à la fois de titre de transport et de moyen de paiement

pour acheter boissons, friandises et journaux.

Il y a un an, les stations Auber et Basille avaient déjà été équipées d'un distributeur de presse, mais ces quelques machines isolées n'avaient pas eu un impact psychologique suffisant et les ventes n'ont jamais décollé.

MÉTIÈRES

De son côté, Le Parisien avait imaginé, en 1993, une alternative au système des monnayeurs, qui exige un approvisionnement régulier et augmente le risque de vandalisme, en installant quatre-vingts distributeurs à carte à puce dans les rues de Poissy et d'Issy-les-Moulineaux. Mais les lecteurs restaient réticents à l'acquisition d'une carte supplémentaire. En outre, les marchands de journaux, déjà échaudés par les initiatives de certains supermarchés, s'étaient effrayés de cette nouvelle concurrence. Le Parisien avait mis fin à l'expérience, et il avait choisi d'installer une vingtaine de distributeurs à pièces dans le RER, avec des résultats plutôt positifs.

« Cette nouvelle opération a pour but de développer des ventes supplémentaires, et non de transférer des

ventes d'un endroit à un autre », affirme Philippe Auroy, responsable des quotidiens aux NMPP. Ce discours ne suffit pas à rassurer les marchands de journaux : « Nous restons pragmatiques, dans la mesure où ces distributeurs permettront à la presse quotidienne nationale de se développer », déclare-t-on à l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP). Mais il ne faudrait pas que ces machines menacent à terme les 33 000 diffuseurs traditionnels en France, qui représentent plus de 30 000 emplois. »

Après quelques semaines de

mise en service, les éditeurs reçoivent les premières statistiques de vente. « Les femmes se montrent plus curieuses et spontanées que les hommes, et assurent 75 % des ventes », affirme Laurent Grumbach, de la Seprotec. Les acheteurs du Monde et de Libération sont très réactifs, ceux de France-Soir et du Parisien hésitent davantage. Le lectorat du Figaro est pour le moment absent. Les partenaires de l'opération dresseront un premier bilan à l'automne.

Catherine Holuë

Résultats Bac 1998 Jeudi 9 juillet Bac professionnel Académie de BORDEAUX 3617 LMPLUS

Le Monde en été, ça vous change le quotidien!

Le Monde en été :

- Départ des juillet vers l'Égypte dans les pas de Bonaparte et ses successeurs.
- Cinq séries surprise - à découvrir tout l'été.
- Chaque semaine, une nouvelle inédite offerte avec votre quotidien.

Pour ne manquer aucun épisode : abonnez-vous!

Bulletin spécial d'abonnement

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chamilly Cedex

Table with 2 columns: DURÉE and FRANCE. Rows include 2 semaines (13 n°) - 96F, 3 semaines (19 n°) - 139F, 1 mois (26 n°) - 173F, 2 mois (52 n°) - 378F, 3 mois (78 n°) - 562F, 12 mois (312 n°) - 1 980F.

Your address of vacation: du: au: BOIMO VAL Nom: Prénom: Adresse: Code postal: Ville: Your usual address: Adresse: Code postal: Ville:

Your payment: [] Cheque joint à l'ordre du Monde [] Carte bancaire N°: Expire le: [] Date and signature obligatory:

1 mois d'abonnement 26 n° 173F



Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.50 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

هذا من الاموال

TABLEAU DE BORD

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998 / 17

AFFAIRES

INDUSTRIE

● RENAULT : le constructeur automobile et son partenaire Matra ont conclu un accord pour lancer ensemble un nouveau véhicule, autre que l'Espace, après l'an 2000.

● NIZHNEKAMSKSHINA : le premier fabricant de pneumatiques russe est à vendre. Eugeny Ermolayev, son président, a invité les trois grands mondiaux, Michelin, Goodyear et Bridgestone, à prendre une participation majoritaire dans son capital.

● CÉLINE : Nan Legeat quitte la présidence de la marque de luxe, pour « raisons personnelles ». Elle dirigeait la maison Céline depuis 1987, année de son rachat par le groupe LVMH.

● MATSUSHITA : le groupe japonais a conclu un accord avec Microsoft pour le développement d'ordinateurs personnels équipés de logiciels de diffusion de programmes de télévision par internet.

SERVICES

● DISNEYLAND : les animateurs costumés du parc d'attractions de Marne-la-Vallée, en grève depuis quatorze jours, ont décidé mardi 7 juillet de poursuivre le mouvement mercredi, estimant que la proposition de « groupe de concertation » avancée par la direction ne « répond toujours pas » à leurs revendications.

● BT : l'opérateur britannique va demander le 15 juillet à ses actionnaires l'autorisation de racheter 10 % de ses actions. Cela permettrait, en faisant monter le prix des titres, de se prémunir contre une OPA.

● TRANSPORT : la CFDT et FO vont se constituer partie civile dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre un employeur qui avait donné des consignes de non-respect des limitations de vitesse à son chauffeur, mort dans un accident samedi 4 juillet à Quimper.

● AUDIT ET CONSEIL : Mazars et Guérard UK et le cabinet britannique Neville Russell ont annoncé mardi 7 juillet leur fusion dans une entité baptisée Mazars Neville Russell.

FINANCE

● ABN AMRO : la principale banque des Pays-Bas a annoncé mercredi la conclusion d'un accord en vue de la prise du contrôle de la Banco Real brésilienne pour un montant de 2,1 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs).

● GROUPAMA-GAN : Groupama, choisi par le gouvernement comme repreneur de GAN, a annoncé mardi que les structures de management du nouvel ensemble Groupama-GAN seront mises en place le 3 août.

● CRÉDIT FONCIER : le seul schéma de reprise, celui associant le tandem américain GMAC-Banc et les Caisses d'épargne, semble compromis. « Le constat est catastrophique », a souligné l'intersyndicale qui demande au gouvernement l'ouverture d'une nouvelle procédure.

● DEUTSCHE BANK : la deuxième banque européenne est toujours intéressée par le rachat d'un « réseau de distribution » en France, a indiqué son PDG Rolf Breuer, dans une interview au quotidien allemand Süddeutsche Zeitung de mercredi 8 juillet.

RÉSULTATS

● FAIVELEY : l'équipementier ferroviaire a annoncé son retour au bénéfice sur l'exercice 1997/1998 clos le 31 mars. Le résultat net (part du groupe) s'élève à 19,2 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 462,5 millions.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

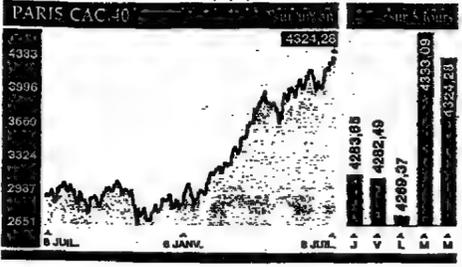


Tableau des écarts au règlement mensuel pour les hausses et baisses de divers indices boursiers.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 8 JUILLET, à la mi-séance, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a reculé de 0,29 %, à 4 320,35 points. En cette période estivale, le volume d'activité a été limité à 3,4 milliards de francs. La cotation de l'action Bouygues Offshore, suspendue avant l'annonce par la société d'un contrat de 2,9 milliards de francs pour le champ pétrolier Girasol exploité par Elf Aquitaine, a repris à 12 h 15 avec une hausse de 3,4 %. Celle du groupe GTM, dont la filiale GTM Entrepote a également été retenue pour ce contrat, a gagné 3,3 %. Parmi les autres hausses du règlement mensuel, STMicroelectronics a progressé de 4,46 % dans l'attente de l'annonce d'une alliance avec un autre producteur de semi-conducteurs. Schneider a progressé de 2,2 % et Eurotunnel de 3 %. En revanche, les Galeries Lafayette ont abandonné 5,2 % et Colfaxip, qui a été écarté du contrat Girasol, a perdu 3,4 %.

FRANCFORT

MERCREDI 8 JUILLET, la Bourse allemande ouvrait en hausse. L'indice DAX des 30 valeurs vedettes progressait de 0,32 %, à 5 980,31 points. Le marché allemand semble s'acheminer doucement vers la barre symbolique des 6 000 points après l'annonce d'une nouvelle baisse du chômage.

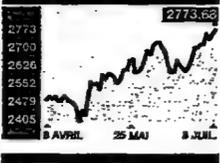
LONDRES

MARDI 7 JUILLET, la Bourse de Londres a clôturé en faible progression. L'indice Footsie des cent principales valeurs terminait en hausse de 0,22 %, à 6 003,4 points. Le marché a fait preuve de prudence avant la réunion du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Il était affecté par l'incertitude affichée par Wall Street dans ses premiers échanges. L'action Cable and Wireless a gagné 11,5 pence, à 804 pence. Du côté des baisses, figuraient les titres Barclays, HSBC et British Petroleum qui cédaient respectivement 6,12 et 4 pence.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.

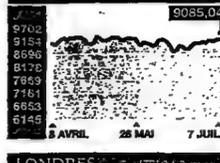
PARIS SBF 350



Monde

Tableau des indices boursiers mondiaux.

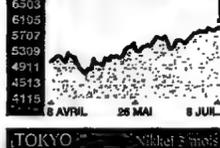
NEW YORK



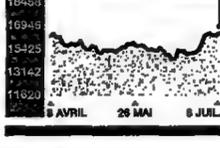
LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



Matières premières

Tableau des prix des matières premières en dollars et en francs.

Pétrole

Tableau des prix du pétrole en dollars.

Or

Tableau des prix de l'or en francs.

TAUX

● France : le marché obligataire a ouvert en baisse, mercredi 8 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 11 centimes, à 104,83 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,81 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. Les opérateurs restaient prudents avant la conférence de presse de la Banque centrale européenne (BCE), qui devait se tenir en fin de matinée.

● Etats-Unis : les fonds d'Etat américains avaient terminé la séance de mardi 7 juillet en baisse, victimes de prises de bénéfice dans un marché peu actif qui attendait prudemment des nouvelles de provenance du Japon. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,60 % en clôture.

ECONOMIE

Réserves obligatoires pour les banques européennes

LA BANQUE centrale européenne (BCE), responsable de la politique monétaire du futur euro, a adopté le système des réserves obligatoires, affirme le Wall Street Journal (WSJ) dans son édition du mercredi 8 juillet, citant un membre du conseil de l'Institut d'émission. La BCE a entériné ce choix au cours de la réunion de son conseil des gouverneurs, tenue mardi à Francfort, a déclaré Yves Mersch, directeur général de la banque centrale du Luxembourg. Les réserves obligatoires imposent aux banques commerciales, qui veulent se refinancer auprès d'une banque centrale, d'y déposer un certain pourcentage de leurs dépôts. Ce système permet de contrôler la masse monétaire en circulation, et donc l'inflation, arguent ses défenseurs, dont la toute puissante Bundesbank. Il est toutefois vivement critiqué par de nombreux financiers, qui estiment qu'adopter des réserves obligatoires désavantagerait la zone euro face à son grand concurrent, le Royaume-Uni, où ce système n'est pas en vigueur.

● FRANCE : le moral des ménages est resté stable en juin, l'indicateur résumé d'opinion publié mercredi par l'Insee restant au haut niveau enregistré en mai, l'un des meilleurs depuis l'été 1995.

● La masse monétaire en France, mesurée par l'agrégat M3, a progressé de 0,6 % en mai, et sa hausse sur un an s'établit à 4,9 %, selon les statistiques publiées mardi par la Banque de France.

● SUISSE : le chômage a baissé en Suisse pour le cinquième mois consécutif en juin, passant de 3,9 à 3,6 %, selon des données publiées mercredi par l'Office fédéral suisse du développement économique et de l'emploi.

● JAPON : les prix de gros japonais ont progressé de 0,5 % en juin, par rapport à leur niveau de mai, ce qui ramène leur recul à 0,3 % en glissement annuel.

● Le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, a répété mardi que le Japon avait besoin d'un programme « solide et durable d'incitation fiscale » pour relancer la demande intérieure.

● ITALIE : l'inflation s'est établie à 1,8 % sur un an et à 0,1 % sur un mois en juin, en Italie, a annoncé mardi l'Institut national des statistiques Istat.

● ALLEMAGNE : la production industrielle en Allemagne a progressé de 0,9 % en mai comparé à avril, selon un chiffre provisoire publié par le ministre de l'Economie à Bonn.

● ESPAGNE : les immatriculations de voitures neuves en Espagne ont augmenté de 25,4 % en juin par rapport au même mois de 1997, selon l'Association nationale des constructeurs automobiles (Anfac).

● CHILI : le Chili s'attend à une réduction de ses exportations de cuivre évaluée à 1,4 milliard de dollars en raison de la baisse du cours du métal rouge sur les marchés due à la crise asiatique, a annoncé mardi le ministère des mines.

● PAKISTAN : frappé de sanctions économiques après ses essais nucléaires, le Pakistan a entamé mercredi des discussions avec le FMI dont l'aide est indispensable au remboursement de sa dette.

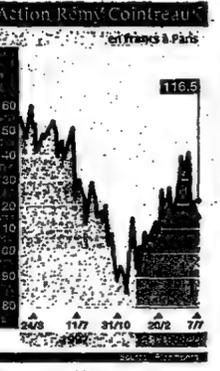
● INDONÉSIE : le produit national brut de l'Indonésie a subi une baisse de 12,3 % pendant le premier semestre 1998 par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé mardi le Bureau national des statistiques.

NOMINATIONS

● NATEXIS : Jacques Delmas-Marsalet, président du groupe Banques populaires, a été porté à la présidence de Natexis SA, holding du groupe Natexis. Désormais détenu à 71,4 % par le groupe des Banques populaires. Il remplace Emmanuel Rodocanachi, qui devient vice-président.

Valeur du jour : Rémy Cointreau innove

LA SOCIÉTÉ Rémy Cointreau s'apprete à émettre un emprunt obligataire à haut rendement sur une longue durée - sept ans. Très courante aux Etats-Unis, cette opération est exceptionnelle en France. Il s'agit de faire appel au marché en proposant des titres qui servent un rendement très supérieur à celui des obligations d'Etat. Ces dernières sont les moins généreuses en coupon mais sont aussi sans presque aucun risque. Tel n'est pas le cas pour une obligation à haut rendement, pour laquelle il existe une probabilité non négligeable que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Dans le cas de Rémy Cointreau, l'agence financière Standard and Poor's a jugé que ce risque existait bel et bien puisqu'elle a attribué à l'emprunt la note «B», ce qui le range dans la catégorie des placements spéculatifs. Le groupe de vins et spiritueux traverse une passe délicate. Son action ne fait guère de progrès à la Bourse de Paris : mardi 7 juillet, elle a cédé 1,83 % à 116,5 francs, soit une performance médiocre de -3,73 % depuis le début de l'année. Pour son dernier exercice, clos au 31 mars, Rémy Cointreau a terminé sur un résultat négatif de 621 millions de francs, qui s'expliquent par une perte de change mais également par la médiocre rentabilité de l'entreprise, dont le cognac, produit en déclin, représente les deux tiers du chiffre d'affaires. Le réseau de distribution est surdimen-



sionné, il coûte plus d'un milliard de francs par an au groupe, qui vient de rapprocher sa filiale Rémy Distribution France de St-Raphaël - Grant, le réseau commun de Bacard-Martini et William Grant. Le groupe de vins et spiritueux est surtout handicapé par « un terrible endettement », souligne Véronique Adam, analyste chez JP Morgan. La dette financière totale de Rémy Cointreau s'élève à 7,8 milliards de francs pour des fonds propres de 3 milliards de francs. La société a annoncé un programme de cession d'actifs pour la réduire. Cependant, « elle aura du mal à atteindre le milliard de francs de cessions qu'elle s'est fixée. Ce n'est pas lorsque l'on est pressé de vendre que l'on obtient les meilleurs prix », note un analyste. Rémy Cointreau veut également réorganiser sa dette. Il cherche à rallonger l'échéance de remboursements des ces emprunts. Son émission de 120 millions d'écus (792 millions de francs), qui sera bouclée dans les prochains jours, va lui permettre de faire face à une obligation venant à échéance en février 1999. Mais elle se fera au prix fort. Pour attirer les investisseurs, Rémy Cointreau devrait verser un intérêt qui sera supérieur de 3 à 4 % à celui d'une obligation d'Etat, soit environ 8 % l'an.

Joël Morio

MONNAIES

● Dollar : le billet vert était stable, mercredi matin 8 juillet, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,8140 mark et 6,0850 francs.

● Yen : la monnaie japonaise était en hausse, mercredi, à Tokyo, à 138,70 yens pour un dollar. Elle était soutenue par l'espoir de l'annonce d'une baisse permanente d'impôts au Japon. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, avait indiqué, lundi 6 juillet, qu'il avait « un débat approfondi sur la réforme fiscale ». Hikaru Matsunaga, ministre des finances, a affirmé pour sa part, mardi, que les mesures envisagées par le gouvernement portaient sur une « réforme permanente du système fiscal » et non sur « une réduction permanente des impôts ». Enfin, le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, a répété, mardi, que le Japon avait besoin d'un programme « solide et durable d'incitation fiscale » pour relancer la demande intérieure.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays.

Matif

Tableau des données de l'indice Matif.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

50:20 من لاصح

FINANCES ET MARCHÉS

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 8 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40
+0,19 %
4324,92

Table of stock prices for French companies including BNP, Caisse d'Allocations Familiales, and others.

Table of stock prices for various international companies including Alcatel, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 JUILLET

Table of bond prices (Obligations) including various government and corporate bonds.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 JUILLET

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 7 juillet

Table of mutual fund prices (SICAV et FCP) including various investment funds.

Table of mutual fund prices (SICAV et FCP) including various investment funds.

Table of mutual fund prices (SICAV et FCP) including various investment funds.

NOUVEAU MARCHÉ

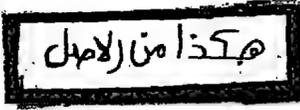
Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 JUILLET

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Amgen, Amgen, and others.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; N = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
coupon détaché; @ droit détaché;
Mardi daté mercredi; # montant du coupon;
MERCREDI daté jeudi; # paiement dernier coupon;
Jeudi daté vendredi; # compensation;
Vendredi daté samedi; # nominal



Les nuages persistent au nord

JEUDI, l'anticyclone des Açores reste sur ses positions, et donc toujours trop distant pour pouvoir écartier les perturbations atlantiques de notre pays. Seules les régions au sud de la Loire pourront bénéficier d'une journée estivale.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - En bord de Manche et jusqu'au Perche, le rideau nuageux ne se déchirera pas, et l'on peut même s'attendre à une ondée locale. Le ciel restera nuageux du sud de la Bretagne au Maine, tandis que les éclaircies seront plus belles en Vendée. Il fera de 18 à 22 degrés.

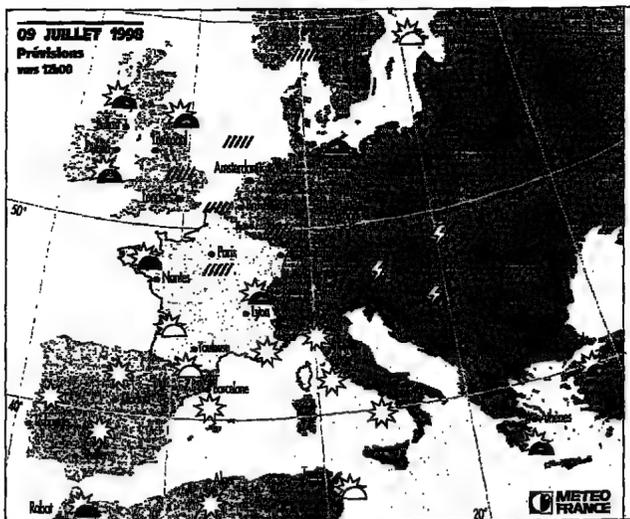
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De la Côte d'Albâtre à la frontière belge, le soleil brillera par son absence. Il faudra compter avec des pluies faibles mais fréquentes. En Ile-de-France, le ciel se couvrira l'après-midi et une ondée est possible en soirée. Le soleil daignera se montrer de l'Orléanais au Berry. Il fera 17 degrés sur les côtes, 20 à 24 ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil réservera ses faveurs aux régions sud, du Nivernais au Jura, avec un voile nuageux. Les nuages s'épaissiront en allant vers le nord, et ils donneront un peu de pluie des côtes de Meuse au Bas-Rhin. Il fera de 18 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil brillera le plus souvent et permettra une remontée des températures, qui atteindront 23 à 27 degrés du nord au sud, 22 sur les plages, en raison d'une brise modérée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages resteront discrets, et c'est le soleil qui se qualifiera. Il fera de 23 à 27 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le vent de nord-ouest, qui soufflera à 70 km/h du golfe du Lion au littoral varois, faiblira légèrement en journée. Les températures seront de saison, avec 26 à 30 degrés en général, et le ciel sera bleu azur.



09 JUILLET 1998
Prévisions
vers 12h00

- Ensoleillé
- Fu nuageux
- Très nuageux
- Couvert
- Brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Dans la série de ses mini-cartes l'Institut géographique national (IGN), vient d'éditer un mini-plan de Paris (11 x 8 cm) qui n'en indique pas moins sens uniques, parkings, stations-service, aéroports, musées, offices de tourisme, piscines, campings, ports de plaisance et tennis sans oublier, en recto, le plan des lignes de métro, du RER et de la SNCF. En vente dans les librairies au prix de 20 F.

EUROPE. Avec ses « prix légers », la Lufthansa propose, jusqu'au 31 août, de voler vers les principales villes d'Allemagne, de Paris et de province, à partir de 1190 F A/R TTC (950 F de Strasbourg), ainsi que vers 22 destinations en Europe, pour 1490 F (à partir de 1290 F de Strasbourg). Seules obligations : coucher un samedi sur place et revenir le 31 août au plus tard. Renseignements au 0-802-020 (à indigo).

PRÉVISIONS POUR LE 09 JUILLET 1998

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropolitaine	NANCY	11/17 P
AJACIO	NANTES	12/20 N
BIARRITZ	NICE	14/20 S
BORDEAUX	PARIS	11/20 P
BOURGES	PAU	11/21 S
BREST	PERPIGNAN	12/21 S
CAEN	RENNES	12/21 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	11/23 S
CLERMONT-F.	STRASBOURG	11/17 P
DIJON	TOULOUSE	14/25 S
GRENOBLE	TOURS	11/21 N
LILLE	FRANCE outre-mer	
LYONS	CAYENNE	24/29 P
MARSEILLE	FORT-DE-FR.	27/30 N
	NOUMEA	19/24 N
	STANBUL	19/24 N
	ISTANBUL	19/24 N
	ISTANBUL	19/24 N

PAPETE	23/29 N	IOEV	12/17 P
POINTE-A-PIT.	26/31 N	LISBONNE	16/28 S
ST-DENIS-RE.	20/26 S	LIVERPOOL	14/20 N
BRUXELLES		LONDRES	14/21 P
AMSTERDAM	15/16 P	LUXEMBOURG	11/18 P
ATHENES	23/29 N	MADRID	15/24 S
BARCELONE	18/28 S	MILAN	15/27 S
BEIJING	12/16 N	MOSCOU	12/21 P
BELGRADE	11/18 P	MUNICH	9/16 P
BERLIN	11/13 C	NAPLES	18/26 S
BERNE	9/21 N	OSLO	12/21 P
BRUXELLES	14/18 P	PALMA DE M.	16/28 S
BUCAREST	13/20 P	PRAGUE	9/13 C
BUDAPEST	11/19 P	ROME	14/28 S
COPENHAGUE	12/16 P	SEVILLE	20/27 S
DUBLIN	11/21 N	SOFIA	11/18 P
FRANCFORT	12/18 P	ST-PETERSB.	14/20 P
GENEVE	11/23 S	STOCKHOLM	14/20 S
HELSINKI	13/19 S	TENERIFE	15/20 N
ISTANBUL	16/28 N	VARSOVIE	10/17 C
		VENISE	12/17 P
		VIENNE	10/17 P
		AMSTERDAM	12/29 S
		BRASILIA	12/29 S
		BUENOS AIR.	11/13 S
		CARACAS	25/30 P
		CHICAGO	20/27 N
		LIMA	14/21 C
		LOS ANGELES	17/22 S
		MEXICO	14/24 C
		MONTREAL	16/23 P
		NEW YORK	12/27 S
		SAN FRANCISCO	12/19 N
		SANTIAGOCHI	-3/15 S
		TORONTO	18/25 S
		WASHINGTON	24/31 N
		ALGER	14/27 S
		DAKAR	24/29 S
		KINSHASA	21/29 N
		LE CAIRE	22/35 S
		MARRAKECH	20/33 S
		NAIROBI	13/21 C
		PRETORIA	12/23 S
		RABAT	18/26 N
		TUNIS	20/29 S
		ASIE-OCEANIE	
		BANGKOK	25/32 C
		BOMBAY	27/29 P
		DIJAKARTA	25/29 P
		DUBAI	31/37 S
		HANOI	29/33 C
		HONGKONG	28/28 C
		JERUSALEM	22/31 S
		NEW DEHJI	28/33 N
		PEKIN	21/29 C
		SEOUL	25/30 C
		SINGAPOUR	27/32 C
		SYDNEY	8/13 S
		TOKYO	21/30 P



Situation le 8 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 10 juillet à 0 heure TU

PRATIQUE

Jouer à se faire peur pour mieux prévenir le danger

ADRIEN, trois ans et demi, se cache les yeux et pousse un « pouah » dégoûté : sur l'écran vient d'apparaître le visage d'un petit garçon couvert de boutons. A la Cité des sciences de La Villette, dans un espace dédié à « L'enfant face aux dangers », Adrien a cliqué sur l'armoire à pharmacie de la salle de bains... et découvre ce qui arrive aux petits curieux qui s'aventurent vers les meubles interdits. A côté de lui, Laura, quatre ans, a choisi le bain. Elle sélectionne la bouteille posée sur la table basse. La tête du bonhomme animé est, cette fois, auréolée d'étoiles et de ressorts. La petite fille rigole tandis qu'une voix la prévient : « Un petit verre ça va lorsqu'on est un grand, mais toujours les dégâts quand on est un enfant. »

Plus loin, Nicolas, sept ans, au guidon d'un simulateur de conduite à bicyclette, n'a pas eu le réflexe assez rapide. Au carrefour signalé par un stop, il a freiné un peu trop tard, et c'est... l'accident. Sur l'écran, son vélo a été brutalement projeté contre la voiture surgie de la gauche. Un peu dépité, il continue le parcours. Panneaux signalétiques et usagers à respecter,

directions à choisir... Le chemin est semé de pièges à connaître et à éviter. A l'issue de cette déambulation, Nicolas reçoit un bilan décrivant son comportement de conducteur.

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Devant la grande fresque centrale, sur laquelle sont peints plusieurs enfants en pleine action (un se glissant dans un sopralui, l'autre escaladant une fenêtre...), s'est regroupée une classe entière. Chacun se met à rechercher les situations dangereuses. Il suffit d'appuyer sur le bouton correspondant à l'une d'elles, et de coller son oreille sur la paroi : une petite voix explique alors pourquoi il y a un risque.

Malgré la présence sur le marché de nombreux articles de sécurité (bloc-porte et fenêtre, barrière d'escalier, cache-prise...), les accidents domestiques font toujours de nombreuses victimes chez les enfants. Ceux de la rue aussi. Ces deux univers causent, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 81 % des décès des moins de quatorze ans. Près de 500 enfants appartie-

nant à cette tranche d'âge meurent chaque année d'accidents domestiques. Les plus vulnérables étant les moins de cinq ans, particulièrement exposés aux risques de brûlures (liquides, feu, électrocution) et de chutes. Ils le sont aussi pour les objets, dont les plus nombreuses et les plus graves sont dues aux chaises hautes, aux tables à langer, aux escaliers, aux meubles et aux fenêtres. Deux tiers des accidents se produisent dans la cuisine. Endroit exposé par excellence puis-

Des outils pédagogiques

● Vidéos. La fondation MAIE a réalisé des cassettes vidéo VHS destinées à l'éducation et la sensibilisation, à l'usage des acteurs de la prévention des enfants : « L'enfant passager d'automobile, pour ceux qui ont à transporter des enfants dans un véhicule, Léo, quatre ans, et Margot, sept ans, passagers d'automobile, pour les enfants de quatre à dix ans, Badaboum, qui explique comment le développement psychomoteur de l'enfant influe sur les risques

domestiques auxquels il est exposé... »

● Imprimés. Cette même fondation a conçu des fiches d'accompagnement ou des encarts dans son magazine MAIE Infos.

● Pour se procurer ces documents. Adresser la demande à : la fondation MAIE, Le Pavois, 50, avenue Salvador-Allende, 79000 Niort. Tél. : 05-49-73-87-04. Fax : 05-49-73-87-03. Site internet : www.maie.fr et www.fondation.maie.fr

duisent le plus fréquemment en ville. Les plus graves ont lieu à la campagne. La vitesse joue un rôle prédominant. Toujours en 1996, 4 000 enfants de moins de dix ans ont été blessés dans un accident alors qu'ils étaient passagers d'une voiture. 146 sont décédés.

Décor quotidien

C'est pour tenter de prévenir ces drames et contribuer « à l'apprentissage du risque et des comportements à adopter pour éviter ses conséquences » que la MAIE informe (dans son magazine trimestriel, notamment) et organise des actions, principalement en milieu scolaire, sur la sécurité routière et domestique. Depuis 1993, en partenariat avec la Cité des enfants de la Cité des sciences et de l'industrie, la mutuelle anime un espace d'exposition dédié à l'enfant, sa famille et son entourage quotidien (éducateurs, enseignants pour apprendre la prudence.

Après « Les risques domestiques » (de 1992 à 1994), « L'enfant piéton dans la ville » (de 1994 à 1998), c'est maintenant « L'enfant face aux dangers ». L'axe choisi - sensibiliser aux risques que

court chacun des intéressés, en fonction de son âge - s'articule autour de deux parties : les dangers de la maison, aménagés autour des contraintes de l'organisation du foyer (cuisine, lessive, bricolage) pour les plus jeunes, de trois à six ans ; les risques de la circulation, pour les sept à neuf ans, dont l'automobile progresse rapidement. Bonnes et écrans interactifs, dessins animés, vidéos pédagogiques, jeux manuels... se partagent un décor qui simule le quotidien de l'enfant : les pièces de la maison (cuisine, salle de bains, garage...), le jardin, la rue et son passage protégé, sa voiture et le vélo du marchand de glaces. Une mise en scène ludique pour un sujet sérieux. La prudence s'apprend, ici, en s'amusant.

Véronique Cauhapé

★ « L'enfant face aux dangers » : Cité des sciences et de l'industrie (à l'espace MAIE, en face de la Cité des enfants), 30, avenue Corentin-Cariou, 75 019 Paris. Accès gratuit. Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche jusqu'à 19 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98162

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

1. Pratiquer l'ouverture. - II. Sulfure, mais il a du mal. Prise en toute décontraction. - III. Possessif. Laisse échapper les gaz. - IV. Prises au piège. Lasse. - V. Son fil a révolutionné notre mode de vie. Homme de main. - VI. Aimable propos souvent à contresens. Scientifique, il travailla à la réforme de l'enseignement. - VII. Le germanium. L'esprit du mal mis en pratique. Née de la scission de 1948. - VIII. Buffets anglais. Bâtisseur de pyramides. - IX. Mises en commun. Simple maladresse ou grosse bavure. - X. Manifestes à mauvaise humeur. Prendre de l'importance.

VERTICALEMENT

1. Baraque pour vider la baraque. - 2. Passe du propre au commun. Comme un ver. - 3. Marqué à la craie. Problème de fond. - 4. En cage. Jeux de boules. - 5. Dans la

garne. Rapprochements réussis. - 6. Prince légendaire. Symbole d'équivalence. - 7. Neige éternelle. Ciel pour les poètes, enfer pour les drôles. - 8. Sur la rose. Rois renversés. - 9. Saint étranger. Port du Japon. Participe gal. - 10. Bien vue dans l'espace. Discret en société. - 11. Préposition. Est passé de la mer à la montagne avec sa planche. - 12. Aide-mémoire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98161

HORIZONTALEMENT

I. Arrière-train. - II. Beurreux. Uña. - III. Spirites. Bai. - IV. Orna. Arabica. - V. Lied. Mina. Td. - VI. Us. Identifié. - VII. Téra. Rein. Vs. - VIII. INRA. Asti. - IX. Ouaté. Mg. ETA (Ba). - X. Néné. Bas-bleu.

VERTICALEMENT

1. Absolution. - 2. Reprise. Ue. - 3. Ruine. Tian. - 4. Irradiant. - 5. Eri (Eri). Ré. - 6. Réamener. - 7. Esdras. Ma. - 8. Santiago. - 9. Ru. Balns. - 10. Albi. Tel. - 11. Inactivité. - 12. Naldes. AU.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1796

ATTENTION À CÉSAR !

Dans une donne d'un tournoi joué à Tartu, en Estonie, un des joueurs de flanc a fait un appel qui a permis au déclarant de gagner « 3 SA ». Ce même contrat a chuté à l'autre table.

♠ 10 7 3
♥ 9 3
♦ A 7 5 2
♣ A R 5 2

♠ RDV942
♥ 8 6 4
♦ RV94
♣ -

♠ 8 5
♥ 10 7 5 2
♦ 10 8 6
♣ DV43

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Ouest Nord Est
A. Heino Z. L. Heino Y.
2 ♠ 2 ♠ 3 ♠ passe
3 SA passe passe

Ouest a attaqué le Roi puis la Dame de Pique, sur lesquels Est a montré un doubleton avec le 8 et le 5. Sud a pris au deuxième tour et a joué le 10 de Trèfle pour le... 9 de Carreau d'Ouest. Comment Sud a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Le seul problème, quand Ouest ne fournit pas à Trèfle, est de savoir où se trouve le Roi de Carreau (César). Or il n'y a aucune raison de penser que Ouest a fait un appel à Carreau sans

avoir le Roi. En effet, dans la majorité des cas il y a intérêt à éclairer le partenaire. Mais, ici, Ouest aurait peut-être dû renoncer à ce principe de jeu de flanc, car il aurait pu prévoir ce qui allait lui arriver à la fin.

Le déclarant n'a pas laissé passer le 10 de Trèfle, car Est aurait pris avec le Valet et une contre-attaque à Carreau aurait empêché la fin de coup gagnante à laquelle Heino a abouti en tirant ses quatre Coeurs maîtres sur lesquels Ouest a défoncé un Carreau :

♠ 10 ♠ A 7 5 ♠ A 5
♥ V 9 4 2 ♥ RV
♦ D 3 ♦ 9 8 7 6
♣ D 3 ♣ 9 8 7 6

Sud tire l'As de Trèfle du mort et Ouest est obligé de jeter un Pique. Alors Heino a joué le 10 de Pique pour mettre Ouest en main avec le Valet et l'obliger à jouer Carreau après qu'il eût fait ses trois Piques maîtres.

On notera que Sud, qui a le compte exact de la distribution, ne se trompera pas même si Ouest « sèche » son Roi de Carreau.

DANGEREUX DE CONTRER LE CHAMPION !

Un curieux contrat de « 5 SA » a été réussi en partie libre par Bob Hamman, le numéro un américain, qui avait déjà été membre de l'équipe des Etats-Unis il y a trente ans.

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud
- 3 ♠ contre - 3 ♠ passe
- 4 ♠ contre - 4 ♠ passe
- 5 ♠ contre - 5 ♠ passe
- 6 ♠ contre - 6 ♠ passe

Ouest a entamé le 7 de Carreau pour l'As d'Est qui a contre-attaqué le 8 de Pique. Comment Hamman a-t-il fait douze levées contre toute défense au contrat de CINQ SANS ATOUT contre ?

Note sur les enchères

Nord n'a pas été très bien inspiré dans ses enchères, mais Est l'a été encore moins quand il a jugé bon de contourner « 5 Coeurs ». Quant à Ouest, on ne peut pas non plus admirer son entame.

Philippe Brugnon

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

Le dépouillement exemplaire de « Curlew River »

Aix-en-Provence/Musique. La version aixoise de la parabole religieuse de Benjamin Britten est une épure musicale et théâtrale

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Aix-en-Provence, chaque soir apporte sa surprise. Excellente. Mardi 7 juillet, Curlew River, la première des trois paraboles d'église composées par Benjamin Britten, fut un spectacle d'un dépouillement exemplaire, une épure théâtrale et musicale de chaque instant. Cette œuvre, presque jamais présentée en France, a été créée en 1964 ; les premières représentations, au Festival d'Aldeburgh, furent triomphales. Robert Tear, qui encadre aujourd'hui les jeunes chanteurs, y créa le rôle de la Femme, en alternance avec Peter Pears. Britten s'était lancé dans la composition de cet ouvrage au retour d'un voyage en Orient. Il n'oubliait pas que l'un de ses souhaits quand il fonda l'English Opera Group, à la fin des années 40, était le suivant : « Le meilleur chemin pour constituer un répertoire d'opéras en Angleterre est lié à la création d'œuvres requérant un petit nombre de chanteurs et d'instrumentistes. » Une préoccupation qui, cinquante ans plus tard, n'est pas étrangère à l'Académie de composition aixoise.

A Azles, une fois Toscani reparti (Le Monde du 8 juillet), on pouvait passer sa journée à Montmajour, dans l'église et dans les salles ouvertes sur le cloître, et admirer, pacifiquement, trois photographes italiens : Massimo Vitali et ses panoramiques de plages, les reportages de Federico Patellani et l'œuvre singulière de Pietro Donzelli.

CURLEW RIVER, parabole religieuse, de Benjamin Britten, sur un livret de William Plomer. Avec Michael Bennett (la Femme folle), Just Javvempaa (le Passer), Andrew Rupp (l'Esprit de l'enfant), Jaehi Yang (l'Esprit de l'enfant), Ulas Inan Inac (l'Abbé), Nicolas Bauchan, Fernando Cobo, Ulas Inan Inac, Just Javvempaa, Andrew Rupp, Kim Ta (les Moines), Joël Hunter et Yaël-Nathalie Senamaud (alto en alternance), Dominic Worsley (contrebasse), Sandrine Chatron (harpe), Mayu Sato (flûte), Justin Sharp (cor), Nicolas Gujjarro (percussions), David Stern (direction et orgue), Yoshi Oida (mise en scène), Tomio Mohri et Kumiko Sakurai (décor et costumes), Joël Hourbeigt (lumière), Jean-Laurent Sasportès (mouvements/chorégraphie). Hôtel Maynier d'Oppède, le 7 juillet.

Prochaines représentations les 10, 12, 14, 18, 21, 23, 24, 26, 29 et 31 juillet, à 22 heures. 180 F. Durée du spectacle : une heure. Tél. : 04-42-17-34-34.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial Les rues d'Aix-en-Provence sont désertes pour cause de Mondial, mais la cour de l'hôtel Maynier d'Oppède est presque comble. On y donne, ce 7 juillet, Curlew River, la première des trois paraboles d'église composées par Benjamin Britten. Cette Rivière aux courbes (du nom d'un oiseau) date de 1964 et n'est presque jamais représentée en France. Le pianiste Sviatoslav Richter l'avait, au début des années 70, fait représenter à la Grange de Meslay. Britten s'était lancé dans la

composition de cet ouvrage au retour d'un voyage en Orient où il avait été marqué par la musique balinaise et avait découvert le théâtre nô. Britten ne chercha évidemment à singer ni la musique japonaise ni le nô, mais, avec l'aide de son librettiste, il transposa l'histoire dans l'Angleterre du Moyen Âge, en éliminant ce qui pouvait être oriental dans le factuel, mais pas dans l'esprit, encore que ce drame soit devenu chrétien dans son essence.

L'histoire peut se résumer à ceci : des moines chantent un hymne grégorien, puis racontent une étrange histoire : de nombreux pèlerins veulent traverser le fleuve pour aller prier devant une tombe près de laquelle des miracles se sont produits depuis qu'un enfant y a été enterré. Un voyageur arrive et dit avoir rencontré une femme folle, sur son chemin. La femme de-

mandé au passeur de l'accepter sur son bateau, car elle cherche son fils. Elle chante et monte à bord. Pendant la traversée, le passeur raconte qu'un an auparavant un enfant-esclave est mort, qu'il a demandé que l'on plante un arbre sur sa tombe. La femme comprend qu'il s'agit de son fils. Elle va jusqu'à la tombe ornée par un if, demande qu'on l'enterre, prie, s'étonne de douleur. Son fils lui apparaît : « Va en paix, ma mère. Les morts se réjouissent dans un jour béni. Nous nous retrouverons au ciel. Dieu sait avec toi. Amen. » L'œuvre s'achève par un retour au plain-chant.

Dans cet opéra, Britten atteint un dépouillement exemplaire grâce à une économie de moyens qui est à mille lieues de certaines de ses œuvres de l'époque et du sentimentalisme qui le guette parfois : longues tenues de l'orgue et percussions sans hauteurs précises

soutiennent les voix solistes et le chœur quand le cor, la flûte, le violoncelle, l'alto, accolés à un rôle particulier, ne le font pas - la harpe fait généralement un lien entre ces instruments. La musique fonctionne par strates. Musique étrange ; musique de la nature plus que musique civilisée. Tous les rôles sont tenus par des hommes, à l'exception de celui de l'enfant chanté par un soprano.

MAÎTRE DE L'ESPACE

Le spectacle aixois est un bijou, une épure théâtrale et musicale dont chaque instant, chaque image capte d'autant plus les auditeurs que cette œuvre a été comprise dans son essence par toute l'équipe de l'Académie - la présence de Robert Tear comme tuteur a dû être un apport capital pendant les répétitions. Du cérémonial du début à la fin de l'ouvrage, de l'arrivée du

voyageur à celle de la femme, des apartés des uns et des autres, du départ du bateau stylisé avec une grâce inimaginable à la façon dont le passeur le fait avancer sur la rivière tout dans cette représentation respire un calme profond, une maîtrise de l'espace, du corps, que dépassent les costumes.

Yoshi Oida témoigne d'une confiance habileté à habiter le vide, la nudité, à les emplir d'une humanité agissante, émuante. Les chanteurs sont parfaitement tenus, mais paraissent libres. Ils incarnent ce mystère, cette rédemption sublime, avec une force, un calme étonnant. Michael Bennett tire les larmes dans le rôle de la Femme. La veille, il faisait le pitre dans le rôle d'un des marins de Didon et Enée, de Purcell. Triomphe, comme la veille.

Alain Lompech

David Stern, qui ne perd jamais son calme

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial David Stern est là depuis le début de l'Académie européenne de musique. Il est le fédérateur des forces musicales et des forces théâtrales, des jeunes chanteurs et des instrumentistes. Du matin au soir, il est sur la brèche et ne perd jamais son calme, toujours souriant et encourageant. Il est âgé de trente-cinq ans, est né aux États-Unis, a fait ses études à Yale et à la Juilliard School, mais il avoue avoir « plus appris au Châtelet en deux semaines qu'au cours de [ses] études ». « Aux États-Unis, ajoute-t-il, le répertoire symphonique et l'opéra sont tellement séparés que, lorsque j'ai annoncé que je venais en Europe, un professionnel m'a dit de bien prendre garde à ne pas me perdre dans la fosse. Mais j'ai aimé le chant et j'avais déjà un peu travaillé avec des chœurs. A Paris, j'ai pu me bâtir un répertoire en assistant des grands

chefs qui venaient au Châtelet pour diriger les opéras qui y étaient montés dans la saison. »

David Stern n'aime pas trop la spécialisation à outrance des ensembles en fonction des répertoires et cette idée qu'il y aurait « des ghettos de la musique réservés au contemporain et d'autres au répertoire baroque ». Mais il n'est pas non plus contre les interprètes philologiques. Il sait qu'il y a beaucoup à apprendre d'eux. Son ami, le violoniste allemand Reinhardt Goebel (qui fut son élève quand il a voulu apprendre la direction d'orchestre après une paralysie de la main droite), a fait travailler l'Académie : « Les jeunes musiciens n'avaient jamais joué Didon et Enée, Reinhardt leur a montré comment articuler, comment produire vingt couleurs entre le rouge et le bleu, quand tant d'orchestres routiniers se contentent de trois. Il les a bousculés, mais ce qu'il leur a appris leur restera acquis pour la vie. Ce

qu'il fallait faire dans Didon, c'est de la musique de chambre ; les musiciens ne doivent pas seulement se sentir responsables de la couleur de chacun des sons qu'ils produisent, mais aussi des mots des chanteurs. Le travail dans cette œuvre est délicat. D'apparence facile, elle permet d'aller loin assez vite, mais quand on pense être arrivé, le travail ne fait que commencer. »

« C'est un peu l'inverse avec Curlew River, ajoute David Stern. Les difficultés de lecture, de jeu sont là tout de suite, mais, quand on les a surmontées, cela devient plus facile. L'erreur pour les musiciens serait de penser qu'ils peuvent être les chanteurs en ne faisant que regarder le chef ; ils doivent le faire, bien sûr, mais ils doivent surtout écouter, respirer avec eux pour trouver cette flexibilité si indispensable. »

A. Lo.

Les recoins de la Villa Médicis

Rome/Exposition. Les portes de l'Académie de France s'ouvrent sur un triple thème

LA VILLE, LE JARDIN, LA MÉMOIRE. Villa Médici, viale Trinita dei Monti, 1, 00187 Rome. Tél. : (06) 67-61-1. De 12 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 30 août. Entrée 9000 litres (environ 30 francs).

ROME

de notre envoyé spécial Sait-on que l'Académie de France à Rome, notre fameuse Villa Médici, qui a retrouvé sa blancheur d'antan et se passe enfin d'échafaudages, a deux nobles missions, nommées par les intimes « mission Colbert » et « mission Malraux ». La première, la plus ancienne, consiste à favoriser les travaux des pensionnaires. La seconde propose des événements culturels, concerts et expositions, permettant de franchir les portes de la forteresse envahie où les artistes n'aiment généralement pas être troublés dans leur retraite, féconde ou pas.

C'est avec plus ou moins de bonheur, et de discrétion, que les directeurs de l'Académie tentent depuis plus de vingt ans de coaguler l'ouvert et le fermé, et de ramener l'insitution à plus de réelles : réalité de la création contemporaine, réalité de la vie urbaine moderne, fut-elle transmise dans les strates de l'histoire. L'idée de centrer un projet d'exposition d'art contemporain pour la Villa autour du triple thème : « la ville, le jardin, la mémoire », peut, en l'occurrence, servir ce besoin d'ouverture de l'insitution. Un beau thème que Bruno Racine, le directeur de la Villa, n'a pas de mal à défendre.

Trois expositions estivales mêlant pensionnaires artistes et artistes extérieurs, des débats, des colloques, sont prévues. La première des expositions est lancée. Une vingtaine d'artistes la composent dans divers lieux, de l'ancienne citerne qui sainte toujours, où Lois Weinberge, un Viennois, a placé d'étranges icônes, au studio décoré d'aimables fresques mêlant feuillages et oiseaux, dont Eva Marisakli a fait le cadre de ses considérations sur la confusion sexuelle. Une belle occasion de faire le tour du propriétaire, pour en reconnaître la grandeur des

le hall d'entrée (où Lucius Burckhardt, de Bâle, présente le programme de l'Agence de voyages à la Villa Médici), pour en appréhender quelques secrets recoins : passages, rampes, escaliers intérieurs, et bruissements bien taillés.

Côté cour, on y verra les plantations de Fabryce Hybert, qui a transformé les pelouses en jardin potager, une vocation ancienne du terrain. Au dedans comme au dehors, tout n'y est pas convaincant, mais on tombe sous le charme de deux ou trois prestations : les photos de fleurs trop belles pour être naturelles des duettistes suisses Fischli et Weiss, par exemple, ou Le Jardin du tendre et du cruel d'Annette Messager. Moyennant un fil qui tourne autour du sol, l'artiste propose une traversée du jardin depuis les moulages des Niobides, naguère mis en scène par Balbus, qu'elle a pris dans une toile d'araignée, jusqu'au Bosco, où le promeneur est invité à grimper l'escalier du Belvédère pour y voir la vue sur Rome.

SITE NATUREL

Côté jardin encore, on est troublé par la visite audio-guidée à la façon de la canadienne Janet Cardiff, qui vous perturbe l'écoute en mélangeant les sons du site naturel et les sons fabriqués, et en imposant la présence corporelle d'un promeneur qui a fait le parcours auparavant. Quand, dans la villa, l'installation dure et anachronique de Kay Hassan détonne, ce qui n'est pas un mal. L'artiste de Johannesburg évoque un shebeen, un de ces lieux miteux où, en Afrique du Sud, on va pour échanger, boire, écouter de la musique, draguer.

L'exposition a été confiée à Laurence Bossé, Hans Ulrich Obrist, tous deux du Musée d'art moderne de la ville de Paris, et Carolyn Christov-Bakargiev, critique d'art et commissaire indépendante d'expositions, qui vit à Rome. Ils ont eu peu de temps pour caler la manifestation - ce qui explique probablement le flottement ambiant. L'ensemble n'est cependant pas sans promesse de suites bien étayées.

Geneviève Breerette

LA PHOTOGRAPHIE DE FRANCK COURTÈS

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES



Jacques dans le grand lit, mai 1998. Exposition : « A propos du monde intérieur ».

FRANCK COURTÈS Né en 1964, il vit à Paris. Photographe de portraits et de reportages, il commence à travailler pour Libération et Les Inrockuptibles en 1988, puis vient de collaborer avec Télérama, Le Monde, Le Nouvel Observateur et la presse musicale. Depuis plusieurs années, il établit son Album de famille, qui sera exposé pour la première fois à Arles :

« Les carnets sont un journal photographique, chaque instant devient un petit moment historique et, en une semaine seulement après la prise de vue, l'image est parfois déjà empreinte de nostalgie. Voilà comment se fabrique un passé. Les carnets compensent l'éphémère du travail de commande pour la presse et rétablissent un certain équilibre. »

LE CARNET DU VOYAGEUR

le danger

هكذا من لامل

QUESTIONS A... DJAMILA SAHRAOUI



1 Vous avez réalisé L'Autre Moitié du ciel d'Allah, un film présenté au festival Résistances...

Pendant la guerre d'indépendance, les dirigeants algériens nous demandaient, à nous les femmes, de nous mobiliser...

2 Le festival le projette au cours d'une journée sur les femmes, le 10 juillet...

Les femmes ne sont pas gâtées ! Le patriarcat, les trois religions monothéistes ne les aident pas...

3 Que peuvent les cinéastes pour aider l'Algérie ?

Continuer à faire des films, à s'exprimer, en vers et en prose. Montrer qu'on n'est pas mort.

4 Dans le film, ces jeunes s'expriment en kabyle ou en arabe ?

En kabyle. C'est pourquoi il ne passera jamais à la télévision algérienne.

Propos recueillis par Catherine Bédarida

* Festival Résistances. Jusqu'au 12 juillet, à Tarascon-sur-Ariège...

Saison hippophagique

Saumur/Spectacle. Visite à la prestigieuse Ecole nationale d'équitation, fondée en 1814...

SAUMUR

Avec Bartabas au menu d'Avignon, viril Mazeppa tournoyant ventre à terre, écumant, on s'était habitué aux arts hippophagiques...

ils sont « plus cuissés de mouche que footballeurs brésiliens », confie au Monde une spectatrice. Mais ils font des prouesses, même sans étrier...

Jane Manson, dans une robe d'un bleu électrique qui fait se cabrer les chevaux

Les chevaux du Cadre noir sont des bêtes magnifiques, avec leur crinière tressée de papillotes comme des carrés d'agneau...

HORS CHAMP

CINÉMA : le festival canadien Fant-Asia, consacré au cinéma fantastique, s'ouvrira à Montréal et Toronto le 10 juillet.

Succès mitigé pour Armageddon, à l'issue des trois jours du week-end de la fête nationale aux Etats-Unis.

Nuit du cinéma aura lieu le 18 juillet dans le cadre, prestigieux et insolite, de fortresses médiévales...

MUSIQUE : Khaled, Rachid Taha et Faudel, les trois vedettes du raï, seront réunis en concert, le 26 septembre...

Frédéric Edelmann

* TEL : 02-41-53-50-66

Erro, la démesure de toutes choses

La Seyne-sur-Mer/Exposition. Regroupées pour la première fois en France, les peintures politiques de cet Islandais sont une critique truculente et radicale du spectacle du monde

ERRO, POLITICAL PAINTING, villa Tamaris, avenue de la Grande-Maison, 83500 La Seyne-sur-Mer. Tél. : 04-94-06-84-00.

LA SEYNE-SUR-MER

Les tableaux sont folles, énormes. L'homme aussi : Gundmundur Gundmundsson, dit Erro, est un Viking costaud, né en 1932 en Islande.

L'exposition organisée par la municipalité de La Seyne-sur-Mer en montre un peu moins ; une centaine d'œuvres, sur trois niveaux, et dans un accrochage bien adré.

A La Villette : « Jazz comme une image », Workshop de Lyon, Orquestra Aragon, David S. Ware, Al Jarreau, le 9 juillet...

Qu'est-ce qu'un concert exceptionnel ? Un concert où la musique est là. Lee Konitz (né en 1927) l'a fait rien à l'affaire.

en 1968, les « Intérieurs américains », chambres douillettes ou salles de bains cossues brutalement envahies par des combattants vietnams armés jusqu'aux dents.

FESSES REBONDIES ET TENDRES

Le style d'Erro, inimitable, est tout entier soumis à la métamorphose, à l'image du Bureau-croix, peint en 1979, dont le postérieur, prolongé par des pieds de chaise, se transforme en fauteuil comme Daphné en laurier.

Scène II : Paul Bley entre. Il est né à Montréal en 1932 (bis). Charles Mingus et Art Blakey accompagnent, en 1953, son premier disque.

Tout de long, un public scié. Plus, aux portes de l'auditorium, un va-et-vient incessant, névrosique, d'entrées et de sorties blessantes, qui zappent sur les concerts voi-

cher. Cela donne des tableaux d'un réalisme hallucinant, comme les soldats blessés de Corean War, qui évoquent Otto Dix ; d'un surréalisme grinçant, comme Goodbye Vietnam, un Magritte en mieux peint, où, sur fond de crânes humains empilés, Richard Nixon retire un masque à l'échelle de Spiro Agnew.

Il s'agit, avec ironie, mais jamais sans énergie ni humour, voire un brin de tendresse pour quelques grandes figures révolutionnaires, de rendre saillant le ridicule des va-et-venues, des idéologies de tout poil, qu'elles soient issues du personnel politique ou du monde de l'art.

Harry Bellet

Le bonheur à Montmajour

Arlès/Photographie. Les Italiens Donzelli, Patellani et Vitali dans les salles de l'abbaye

Abbaye de Montmajour, route de Fougères, Arles, De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 août. Tél. : 04-90-96-76-06.

ARLES

Le meilleur d'Arles serait-il en dehors d'Arles ? Il se peut. Loin des « group-shows », trois expositions personnelles voisinent à Montmajour, l'une dans l'église, les deux autres dans les salles ouvertes sur le cloître.

Il obtient des effets de foule, balnéaires et baigneurs sur les plages, danseuses et danseurs dans les boîtes de nuit. Dans ces images, tout est net, précis, présent. Le regard procède à l'inventaire des postures, des expressions, des anatomies, des détails variés.

La diversité des sujets qu'il a traités défendait Patellani contre ce risque. En 1935, à vingt-quatre ans, il découvre la photo lors de la guerre de l'Italie fasciste contre l'Éthiopie.

Les destructions de la guerre, les enfants mutilés, les mines de soufre en Sicile, les manifestations politiques, l'élection de miss Italia, les actrices, les grands hommes. Portraiture, Patellani ne cherche pas à plaire au modèle ou au public. Benedetto Croce apparaît travesti - ou révélié ? - en concierge bourgeois et soupçonneux. D'autres assument de moins cruelles attitudes, particulièrement les peintres, Sironi, Campigli, Gutuso. Mais le photographe réserve ses plus tendres attentions aux comédiennes, Anna Magnani, Ingrid Bergman, Silvana Manganò, Michelle Morgan. Lui qui, d'ordinaire, cherche la vérité des caractères et des situations, se fait bien moins sévère, plutôt galant, parfois presque courtois.

IL ATTEND, IL APPUÏE

Reste le chef-d'œuvre, la salle dédiée à Donzelli. Un inconnu, celui-ci, du moins en France. Il a vécu à Milan, où il organisa des expositions photographiques, tout en travaillant seul et en montrant fort peu ses travaux personnels.

Donzelli, dont sont présentés une trentaine de tirages - pas plus - est l'auteur de quelques-uns des plus intelligents et des plus beaux paysages que compte l'histoire de son art. Dans les collines aux terres fendues par la sécheresse, au bord du Pô, sur les rives de l'Adriatique, il attend. Il attend la lumière qui donne vie aux pierres, à l'eau, aux nuages, à l'architecture. Il attend le passage d'une motocyclette, le saut d'un enfant sur une barque. Il attend qu'une femme marche sur la crête d'une dune et qu'elle soit où il veut, dans un angle, à peine visible. A cet instant, il appuie.

D'autres jours, il rode dans des villages, devant les échoppes, le long des palissades et des quais de gare, dans un pays immobile et triste sous le soleil. On songe à Bassani, pour la mélancolie, et à Piero della Francesca pour la construction de l'œuvre selon les axes d'une symétrie légèrement déglagée. Autrement dit, ces paysages sont admirables.

Philippe Dagen

Toute l'histoire du jazz moderne

La Villette/Jazz. Le trio exceptionnel de l'été : Paul Bley, Lee Konitz et Charlie Haden

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden, La Villette Jazz Festival, le 2 juillet. Et au North Sea Jazz Festival à La Haye (Pays-Bas), le 11 juillet, tél. : (00-31) 15-21-48900 ; Umbria Jazz à Perugia (Italie) le 14 juillet, tél. : (00-39) 75-572-33-27 ; Jazz on the Hill à Sani (Grèce), le 27 juillet, tél. : (00-30) 31-317-327.

Qu'est-ce qu'un concert exceptionnel ? Un concert où la musique est là. Lee Konitz (né en 1927) l'a fait rien à l'affaire.

son de couteau porté par une plume. C'est une improvisation d'abord sur des écarts fixes (musicale). Elle se fluidifie en phrases, esquissées, puis se transmue en discours. Côté public, le silence répond à la violence de cette affirmation. On parle avec le silence. On sait la course que Konitz embrasse : c'est, depuis les séquences de Birth of the Cool (Miles Davis, 1949), l'autre histoire du jazz.

Scène II : Paul Bley entre. Il est né à Montréal en 1932 (bis). Charles Mingus et Art Blakey accompagnent, en 1953, son premier disque. Cela doit suffire. Face à son toucher, on ne mesure plus ce que le piano actuel lui doit. Ils campent le décor à eux deux, Konitz et Bley, même pas fiers : tranquilles. Acclamations. Puis, dans le même mouvement, ce sont les premiers va-et-vient d'une petite frange de public capricieux. Tel est le pari du festival de jazz de La Villette : trop à entendre pour le même prix. Passons.

Charlie Haden (contrebassiste) les rejoint, loin d'eux à droite sur l'immense plateau dans un exil intérieur et complexe. Ce qui vient d'une fragilité extrême de ses tympans. La suite est un miracle calme. Un miracle d'audace. Ils jouent devant. Loin devant un temps que nous leur volons. Sans souci mais sans crainte d'un passé obsédant. C'est très gonflé, mais rien ne se voit. Toute l'histoire du jazz moderne remonte vers eux, vers leurs rencontres, vers leur filie. Ils n'ont cessé de s'arracher au savoir (Charlie Parker), à des amours (la vie, telle qu'elle tremble), à l'histoire (nous, la politique). Et ils persistent. Pas mal de musiciens aujourd'hui sont certainement capables d'imiter leur aisance. Ils n'auront pas ce passé. C'est toute l'histoire.

Tout de long, un public scié. Plus, aux portes de l'auditorium, un va-et-vient incessant, névrosique, d'entrées et de sorties blessantes, qui zappent sur les concerts voi-

lants. La générosité de La Villette Jazz Festival y invite. Question de démocratie. Celle-ci donne sa chance à la partie volatile du public : ce mépris que permet l'abondance ; la morgue très nouvelle devant l'inconnue ; et cette larme d'humilité qui n'induit pas de musique, celle du trio joué là, devant. Devant quoi l'on ne peut que se réconcilier avec sa propre solitude ou la fuir.

Sur le ventre du piano, Konitz pousse des cris. Ses sons libèrent les harmoniques de l'instrument que l'acoustique exalte. (Rires dans les rangs.) Haden, en s'installant, protège son extrême fragilité des tympans, de tampons dans les oreilles. C'est un geste troublant qu'on lui connaît depuis trente ans. (Rires.) Nul « festival » n'est en mesure d'anticiper sur ces sursis-là. Soit. Les induit-il ? C'est à grandir. A quoi bon ? C'est à voir. A la fin, standing ovation. Pourquoi pas ?

Francis Marmanté

La société act de quato

LES NOUVEAUX FILMS

553 من راصه

HORS CHAMP

La société actuelle sujet et victime de quatorze jeunes artistes

Exposées à Tours les œuvres de ces trentenaires sont conçues à partir de fragments du réel

Bel hommage à Marcel Duchamp et son A bruit secret, le titre « Bruit secrets » n'en est pas moins déplacé pour désigner cette expo-

sition qui serait plutôt un vacarme de bruits publics. Ainsi est affirmé d'emblée son principe directeur: réunir des artistes jeunes

- une trentaine d'années - et qui prennent leurs matériaux et leurs sujets dans la société française contemporaine.

BRUITSECRETS, CCC, 53/55, rue Marcel-Tribut, 37000, Tours. Tél.: 02-47-66-50-00. Du mercredi au dimanche de 15 heures à 19 heures. Entrée libre, jusqu'au 20 septembre.

TOURS

de notre envoyé spécial

Le titre, « Bruit secrets », est un hommage à Marcel Duchamp, qui dénomma A bruit secret un ready-made où, à l'intérieur d'une pelote de ficelle, un objet inconnu cogne contre deux plaques de métal. L'allusion est élégante, mais déplacée. Si l'exposition est fort bruyante, elle n'a rien de secret. Ce serait même plutôt un vacarme de bruits publics. On y est sensible dès l'entrée, environné de sons, de rythmes, de paroles distinctes et indistinctes. Le visiteur est pris entre des annonces publicitaires pour braderies de supermarchés et la musique d'accueil de la SNCF montée en boucle, ce qui accroît notablement sa puissance d'exaspération. Ainsi est affirmé le principe directeur: réunir des artistes jeunes - une trentaine d'années - et qui prennent leurs

matériaux et leurs sujets dans la société française contemporaine. Des réalisateurs autrement dits.

Pour définir leurs activités, le vocabulaire de la sociologie et de la statistique est plus utile que celui de l'esthétique, dont ils n'ont nul souci. Ils procèdent par prélèvements, échantillonnages, inventaires. Ils se saisissent de fragments du réel et les mettent en scène afin de les changer en symptômes. Celui qui a en fidèle sadique de se servir de la ritournelle téléphonique de la SNCF et de la sonnerie Nous allons être heureux, Didier Courbot, est aussi l'auteur d'une installation, Voyage avec quelques-uns de mes amis, qui est parfaite dans son genre, le constat au premier degré assés sans le moindre artifice. Il projette sur un mur la vidéo d'un paysage vu par une vitre le long d'une route - ou d'une autoroute, on peut hésiter. Ce paysage est d'une banalité absolue, dénué du moindre pittoresque, l'éclat de l'ennui. Pendant ce temps, sont diffusés des chansons et morceaux choisis par les amis qu'évoque le titre. Voilà. C'est tout. Un mimétisme irréprochable et accablant, comme ce-

lui qui s'exhibe dans les portraits photographiques de Guillaume Janot.

Mimétisme en effet. On croirait que, par l'intermédiaire de Duchamp et du ready-made, s'est constituée une pratique de l'imitation qui a l'exacitude pour dessein. Voulez-vous savoir ce qu'il en est de la grande distribution et de la publicité en France aujourd'hui? Voyez la vidéo de Matthieu Laurende, qui enchante Pierre Bourdieu. Voulez-vous quelques observations sur nos rues, nos places? Voyez Boris Achour, qui recouvre un abribus de peinture grumeleuse et fait fabriquer en porcelaine des éléments de signalétique urbaine. Les éléments d'un jeu de construction contemporain sont fournis ensemble par Matthieu Mercier, qui use du contreplaqué et du mélaminé, par Stéphane Calais, amateur de verres dépolis, et par Les Mésons de Delphine Colindet, en mousse polyuréthane, ou carton, en polyester expansé. Le département « amzes et stratégies » est placé sous la responsabilité de Philippe Meste, qui fabrique des lances-fusées. Il a aussi conçu un engin flot-

tant avec lequel il a attaqué le porte-avion Foch en rade de Toulon. Avant d'être intercepté par la Marine nationale - tout de même - il a eu le temps de tirer quelques fumigènes contre le vaisseau, parodie dont témoigne une vidéo. La Marine a confisqué puis rendu le « bateau » d'attaque, qui ressemble fortement à une bagnoire. Décision généralisée.

L'exposition oscille entre le compte-rendu et la blague à froid, le désespérant et le grotesque. Elle finit sur le petit théâtre de Malachi Farrell. Il fait entendre d'abord, derrière un drap, des chants d'oiseaux. Quand le linge coulisse, il révèle deux chaînes électriques où sont fixés des branches mortes en forme de silhouettes humaines. Eclairs, flashes, courts-circuits, humières bleues, fracas. Un orage, la foudre ou une exécution? Un spectacle de guignol électrifié ou un cauchemar? L'équivoque est dans l'œuvre - la plus accomplie de l'exposition, celle qui porte le malaise contemporain à son plus haut point d'intensité.

Philippe Dagen

LES NOUVEAUX FILMS

LOUIS ET FRANK

■ Ils s'appellent les Di Buffoni, Louis et Frank Di Buffoni, ils sont affreux, sales et gentils. Ils sont aussi cousins et ont rêvé, dans leur jeunesse, de former un duo de crooners. Bien des années plus tard, tandis que Louis gère tant bien que mal une petite entreprise de démantèlement à New York, Frank débarque de leur Sicile natale pour donner forme à ce rêve. Grâce à l'entremise d'un producteur aussi ringard et mythomane qu'eux, Lenny Star Springer (croquignolesque et touchante apparition de Tony Curtis), ils se produisent dans quelques endroits oubliés et sordides, dont un bowling semi-désertique du New Jersey où un journaliste de passage aura eu l'impression d'avoir vu « Abbott et Costello sur Mars ». La formule est d'une grande justesse: on indique en même temps le charme et les limites de ce sixième long métrage du réalisateur indépendant américain Alexandre Rockwell. Soit un film qui fait son miel de la modeste anti-hollywoodienne de son dispositif, de la dimension déceptive de ses personnages et de l'engagement des acteurs à les incarner, sans qu'au moment la mise en scène ne parvienne à emmener le tout vers de plus vastes et plus féconds horizons.

Jacques Mandelbaum Film américain d'Alexandre Rockwell. Avec Steven Randazzo, Francesco Messina, Tony Curtis. (1 h 27.)

SCREAM 2

■ Le vernis théorique dont s'est entouré Wes Craven pour cette suite de *Scream* ne suffit pas à masquer l'extrême faiblesse d'un film au scénario idiot, à l'interprétation très faible, et dont les intentions - montrer l'humanité des suites au cinéma, particulièrement pour les films d'horreur - apparaissent au mieux comme une marque de roublardise. Avec *Scream*, petit film gore de série B, Craven manifestait une intelligence et une conscience des limites du genre qui donnaient une véritable force à

son histoire. A force de faire le Yo-Yo entre son dégoût pour le thriller horrifique et les exigences de ses producteurs, qui réclamaient une suite à un film qui avait dépassé les 100 millions de dollars de recette aux Etats-Unis, Craven est retombé dans le vide. Avec *Scream 2*, il nous faut retrouver les mêmes attitudes terrifiantes, et le tueur au visage revêtu du masque du *Cri* d'Edward Munch; comme dans l'importé quel sous-produit gore, il faut subir le carnage en règle jusqu'à ce que le manaque soit démasqué. En plus, on doit écouter des éclaircissements sur la personnalité du tueur et ses motivations, qui confirment au ridicule. Samuel Blumenfeld Film américain de Wes Craven. Avec David Arquette, Neve Campbell, Courtney Cox, Jamie Kennedy. (2 h 02.)

PLAYING GOD

■ Un médecin déchu et toxicomane est adopté par un gangster qui se lie d'amitié avec lui. Cette relation, liée à l'appât du gain, va petit à petit l'amener à devenir le complice des exactions du mafiat. Sur un scénario qui pourrait être celui d'un bon roman de la série noire, le cinéaste britannique venu du théâtre, Andy Wilson, et son scénariste, Mark Haskell Smith, ont effleuré une réflexion morale sur l'attraction du mal et le désir de rédemption. Mais, mêlant la psychologie (assez primaire) et les conventions du film policier violent, *Playing God* souffre de la fadeur de son acteur principal (David Duchovny, interprète du héros de la série télévisée *X-Files*), et de l'alternance incohérente de séquences tape-à-l'œil et d'autres d'une platitude consternante.

Jean-François Rauger Film américain d'Andy Wilson. Avec David Duchovny, Timothy Hutton, Angelina Jolie. (1 h 50.)

QUE LA LUMIERE SOIT!

■ Avant les films, il y a ces mini-séquences que les sociétés de production collent pour qu'on les reconnaisse: le bon de la MGM, la

montagne enneigée de Paramount, les lettres qui zigotent et s'assemblent d'UGC, les « G » interdépendants de Gaumont. Le truc franchement bizarre avec *Que la lumière soit!* est que le film est commencé depuis longtemps qu'on se demande toujours s'il ne s'agit pas d'un logo publicitaire particulièrement mégalomane. Très lentement, sans vraiment changer de registre, on glisse vers l'impression d'assister à un clip de la fédération des exploitants de salles obscures en faveur de la prochaine fête du cinéma - d'où un amusant effet d'anachronisme - surtout quand une flopée de visages connus (Fédéric Mitterrand, Patrick Poivre d'Arvor, Michèle Galabru, Jacques Weber, Arielle Dombasle, Rufus, Catherine Jacob...) viennent faire des apparitions. Comme il y a une charmante jeune femme, Hélène de Fougères, presque toujours à l'écran, ce ne serait pas plus déplaisant que ça, jusqu'au moment où il apparaît qu'il s'agit d'un « vrai » film, et que peut-être même le scénariste-réalisateur a cru à cette histoire où Dieu, ayant écrit un scénario, descendrait sur Terre afin de la faire réaliser. Il y a au moins une autre personne qui semble ne pas se rendre compte de l'absurdité navrante de cette affaire, c'est Tcheky Karyo, qui joue avec application le rôle du Diable en ricanant beaucoup. Et ça fait peur.

Jean-Michel Evodan Film français d'Arthur Joffé. Avec Hélène de Fougères, Tcheky Karyo, Ticky Holgado, Sergio Castellitto, François Morel, Julien Guinard. (1 h 50.)

LES NAUFRAGES DU PACIFIQUE

■ Il y avait un film, bébé et rigolo, qui s'intitulait *Robinson des mers du Sud*, de Ken Annakin, avec Sessue Hayakawa dans un petit rôle, en 1960: exotisme, aventures ensoleillées et gentillesse familiale. Voici, seconde adaptation du même roman, que la famille devenue américaine bon teint et non plus hévète, se retrouve à nouveau sur un atoll idyllique, mais harcelée par des pirates. On a envie d'aimer ce conte naïf, où les trésors rutilants, les bandits très méchants, les princesses basanées, les singes sympathiques surgissent

au détour des bobines en toute impunité. On passerait sur l'épouvantable propension de cette malhappée californienne à reconstruire en trois langues et deux débris d'épave un homme pour magazines de décoration aussi bidon, on passerait sur la psychologie somnambule (c'est un euphémisme). Mais la presse de la réalisation confine au mépris, et l'indigence de l'interprétation froie l'insulte ad hominem envers chaque spectateur, coulant irrémédiablement l'entreprise par le fond.

J.-M. F. Guelpher pour trois belles de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11). V.o.: Action Christine, 6* (01-43-29-11-30).

LA GUERRE DES FÈES

■ *La Guerre des fées* se veut un conte moderne pour enfants. Une petite fille attend de sa bonne fée qu'elle assure l'avenir de son père, un veuf désargenté, cocher de fiacre à Central Park et qui tente de réussir une carrière dans l'opéra. Mais ladite bonne fée est en fait un huribubeu maladroït qui a trop vu par Jerry Lewis, et le film de Michael Ritchie une besogne alimentaire qui oscille entre mièvre et gesticulation grimaçante. Le moment où la sorcière (Kathleen Turner) transforme la petite fille et sa fée en danseurs de l'opéra et les contraint à faire des entrechats, en tutu et collant, devant un orchestre qui joue en accéléré, pourra, entre autres séquences du même type, être apprécié par les pervers amateurs de comique ringard. Il y en a.

J.-E. R. Film américain de Michael Ritchie. Avec Martin Short, Mara Wilson, Robert Pastorelli, Kathleen Turner. (1 h 30.)

GALERIE LOUISE LEIRIS 47, rue de Monaco 75008 Paris. Tél.: 01 45 63 28 85 Fax: 01 45 63 76 13

HENRI LAURENS 60 terres cuites du 26 mai au 25 juillet

Inrockuptibles reggae & descendance

CD - CD ROM - VIDÉOS - LIVRES 50 000 CD et CD Rom 23 000 vidéos 300 000 livres (Commande par Minizel et envoi à domicile) 3615 LEMONDE

SORTIR

PARIS

Rétrospective Kenji Mizoguchi Kenji Mizoguchi est à l'honneur. Parallèlement à l'hommage que lui rend la Cinémathèque française (jusqu'au 20 juillet), le Studio des Ursulines présente - avant la réédition en copie neuve des Contes de la lune vague après la pluie (à partir du 29 juillet) - une rétrospective de l'œuvre du cinéaste japonais. De *La Cigogne en papier* (1934) jusqu'à *La Rue de la honte* réalisée l'année de sa mort, en 1956, une vingtaine de films composent cette programmation. Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e, RER Luxembourg. A partir du 8 juillet. Tél.: 01-43-26-19-09.

Sonic Youth Parrain incontesté du rock alternatif américain, Sonic Youth continue d'œuvrer à l'avant-garde du bruit et des tensions. Hypnotiques. Découvreur insaisissable, passionné de distortion punk comme d'improvisation, le groupe a invité en première partie le trio français d'improvisateurs Jean-Marc Moutere, Michel Doneda et Erik M. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8^e, M° Opéra. Le 8, à 19 h 30. Tél.: 01-47-42-25-49, 140 F.

BLOIS

Art brut, collection de l'Aracine C'est en 1948, que Dubuffet, Breton, Paulhan, Rattou, Roché, Tapié fondent la Compagnie de l'Art brut. A cette époque, le psychiatre français Jean Oury arrive à Blois et ne quittera plus la Sologne. Il y créa « La Borde », expérience majeure dans l'histoire de la psychiatrie. Dès 1948, il noue des relations étroites avec Jean

Dubuffet. Le Musée de l'objet a réalisé une exposition significative sur l'art brut. Grâce à l'association l'Aracine, et au Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq, la ville de Blois accueille plus de cinquante créateurs et près de deux cents œuvres. L'exposition se compose de trois ensembles: les œuvres spiritées, les inventeurs, l'art des fous et les malades du genou. Le Musée de l'objet publiera la chronique des relations des institutions psychiatriques de Loir-et-Cher avec les arts, et la création. Musée de l'objet, 6, rue Franciade, 41000 Blois. Jusqu'au 30 août. Tél.: 02-54-74-88-45.

François Mansart, le prince et l'architecte Au château de Blois, on inaugure les manifestations de la célébration nationale du quatrième centenaire de la naissance de François Mansart (1598-1666), un des grands maîtres de l'architecture française. A partir de la présentation des projets autographes de Mansart, de dessins de Félibien et Blondel et des relevés anciens de l'alle Gaston-d'Orléans du château de Blois, l'exposition « Le prince et l'architecte » tend à identifier les campagnes de travaux et à mieux comprendre les causes de l'abandon du grand projet de reconstruction totale de l'édifice en 1638. Dans les salles du premier étage de l'alle Gaston-d'Orléans, sont présentées plus de soixante-dix œuvres ainsi que la maquette du château tel que François Mansart l'avait prévu. Château de Blois, 41000 Blois. Jusqu'au 30 août. De 10 heures à 18 h 30. Tél.: 02-54-74-16-06. De 25 F à 35 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Chaleur et poussière de James Ivory, avec Julia Christie, Greer Garson, Christopher Cazenove, Shashi Kapoor. Britannique, 1982 (2 h 10). V.o.: Elysées Lincoln, 8* (01-43-59-36-14). Guépiier pour trois belles de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11). V.o.: Action Christine, 6* (01-43-29-11-30). L'Odyssée de Charles Lindbergh de Billy Wilder, avec James Stewart, Murray Hamilton, Patricia Smith. Américain, 1957, copie neuve (2 h 15). V.o.: Grand Action, 5* (01-43-23-44-40); Mac-Mahon, 17* (01-43-80-24-81). Spartacus de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Charles Laughton, Peter Ustinov. Américain, 1960 (3 h 15). V.o.: L'Ariéquin, dolby, 6* (01-43-44-28-80).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre: les places du jour vendues à moitié prix (16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. Les Espagnols de Puccini. Nina Monaco (Mimi), Vicente Ombuena (Rodolphe), Marianna Khleimskaja (Musette), Philippe Georges (Marcel), Nicolas Courjal (Coline), François Harismendy (Schaunard), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Padeloup, Antonello Allemandi (direction), Mireille Larroche (mise en scène). Opéra-Comique, Salle Favart, 3, rue Favart, Paris 2^e. M° Richelieu-Drouot. Le 8, à 19 h 30. Tél.: 01-42-44-45-46. De 50 F à 300 F. Estivales Dansa Tero Saarinen, soliste au Ballet national de Finlande. Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M° La Chapelle. Le 8, à 21 heures. Tél.: 01-46-07-34-50. Julien Lourau Groove Gang Sunset, 80, rue des Lombards, Paris 1^{er}, M° Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél.: 01-42-26-46-60. 80 F. Aldo Romano Corners Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}, M° Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél.: 01-42-53-22-88. 80 F. MAM Trio Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}, M° Châtelet. Le 8, à 22 h 30. Tél.: 01-42-36-01-36. 80 F. Heavy Blues Band Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M° Galté. Le 8, à 21 heures. Tél.: 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F. Festival Basiliennes du monde Programme du 8 juillet: Web y Mad (chant à cappella, 15 heures), Moleque de Rua (world musicrap, 15 h 30), Monica Lyppo Combo (salsa, 23 heures), Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél.: 01-55-87-08-70. Entrée libre. Jacques Cambra Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9^e, M° Rue-Montmartre. Le 8, à 22 heures. Tél.: 01-45-23-33-33. Entrée libre.

La Paradis Le Pêche, 16, rue Pépini, 93 Montmartre. Le 8, à 23 heures. Tél.: 01-49-70-69-63. 20 F.

RÉSERVATIONS

Paris. Quartier d'été C'est le grand rendez-vous parisien de l'été. Dans la capitale, où les spectacles de qualité manquent souvent cruellement, Paris. Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville à des tarifs très raisonnables, quand ce n'est pas gratuit. On pourra cette année visiter les cinéastes, regarder la cinquième de puces de Maria Fernanda Cardoso, suivre Pippo Delbono, qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de Marie Pérez dans une piscine, et une du Hopitalin Armando Pugliese dans la cour de la Sorbonne. On entendra du jazz à l'hôtel d'Albret, Pierre Henry à Cluny, des musiques du monde au Luxembourg, Beethoven dans des jardins. Les compagnies de Jean-Claude Gallota et de Daniel Larrea danseront au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du Jidai Matsuri. Du 19 juillet au 9 août. Renseignements: tél.: 01-49-67-50-50. Hommage à Léo Ferré Pierre Barouh, Catherine Ringet, Paco Ibáñez, Michèle Adani, Fabienne Thibault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert célébrant la cinquantième anniversaire de la mort de Léo Ferré. Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart Paris 18^e. Le 14 juillet à 20 h 30. Tél.: 01-44-92-78-05. 150 F. The Greatest Rock'n'Roll Legend Avec Jerry Lee Lewis, Chuck Berry, Little Richard, Doug Kershaw, Big Al Downing... Stade Charité, 89, boulevard Kellermann, Paris 13^e. Le 14 juillet de 15 heures à 22 heures. Location Fnac et Virgin. 275 F et 380 F. Jesus Alemany Cubanismo New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 28 juillet. Tél.: 01-45-23-51-130 F.

DERNIERS JOURS

11 juillet: Les Présidentes de Werner Schwab, mise en scène de Marcello Salvadore-Bideau. Théâtre national de Chaillet, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Tél.: 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F. Fabrice Michlin d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche. Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10^e. Tél.: 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F. 12 juillet: Biennale de l'Image Paris 98 Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6^e. Tél.: 01-47-03-50-00. Fermé lundi. 20 F. 20 juillet: Delacroix, les dernières années (1850-1863). Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8^e. Tél.: 01-44-13-17-17. Mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. 35 F et 50 F.

مركزنا من لاصح

KIOSQUE

LE MONDE / JEUDI 9 JUILLET 1998

EN VUE

Les jeunes Chinois des cantons environnants refusent d'épouser les paysans de l'ingyou, dans la province du Shaanxi, tant qu'ils s'enrouleront autour de la taille des serpents, animaux à sang froid, pour se tenir au frais l'été.

Mardi 30 juillet, les juges de l'Arkansas ont accordé à Christina Riggs, vingt-six ans, meurtrière de ses deux enfants, qui, sans eux, ne voulait plus vivre, la condamnation à mort qu'elle leur réclamait.

Les estomacs des victimes ayant été gâtés par une panne de congélateur à la morgue de Marburg, le tribunal de Kassel manque d'indices pour juger deux filles accusées d'avoir mélangé de la mort au rat à la nourriture de leurs parents.

Alois Glueck, député bavarois, stigmatise l'affiche électorale des Verts « Beckstein expulsé aussi Jésus », qui met en cause la politique de l'immigration du ministre de l'intérieur du Land. « Je trouve scandaleux le procédé qui consiste à faire du Christ une arme politique » ajoute l'élu catholique, membre de la CSU (Union chrétienne-sociale).

Le quotidien proyougoslave serbe Politika cite à propos d'Aljozije Stepanac, qui sera béatifié le 3 octobre, une lettre, datée du 21 juillet 1941, dans laquelle l'ancien archevêque de Zagreb, proclamé martyr le 3 juillet dernier, demande au chef croate Ante Pavelic, porté au pouvoir par Hitler et Mussolini, de « ne pas surpeupler les wagons scellés qui sont acheminés vers les camps de concentration ».

Les amis des arts de Blefeld exigent que la salle Richard Kasciowski, adhérent du parti nazi, change de nom, et qu'on décrive aussi, à l'entrée du musée, la plaque commémorative qualifiant de « victime de la seconde guerre mondiale » l'ancien membre du « Cercle des amis de Heinrich Himmler », chef des SS et de la Gestapo, mort, en 1944, dans un bombardement.

Dans un rapport sur la lutte contre la toxicomanie, la Cour des comptes reproche à l'administration, alertée depuis plus de vingt ans, d'avoir, une fois encore, manqué de vigilance en accordant sans contrôle 6,5 millions de francs par an à l'association « Le Patriarche », enrichie par des dons et des subventions, gérés par Lucien Engelmaier, retiré en Californie, goulu propre qui serait les drogués avec des soupes claires pour « éliminer les toxines ».

Un motard hollandais, en balade, s'arrête au Belvédère de l'Aiguille de Marsanne, près de Privas, pour prendre une photo de sa jeune femme, Wilhemina Muskens, qui recule un peu. Le corps est retrouvé 40 mètres en contre-bas.

Christian Colombani

L'assassinat du général Rokhline devient le feuilleton russe de l'été

La presse s'intéresse beaucoup à ce crime, prétendument passionnel. L'hypothèse d'un crime mafieux, ou même politique, dans lequel aurait trempé le pouvoir eltsinien, est évoquée

UN GÉNÉRAL de cinquante et un ans, héros de la guerre d'Afghanistan et de Tchétchénie, blessé deux fois au combat, rescapé miraculeusement d'un accident d'hélicoptère, opposant farouche au « régime eltsinien » et qui termine tristement son existence, assassiné dans son lit d'une balle dans la tête, tirée par la femme avec laquelle il vivait depuis trente ans. Plusieurs titres russes consacraient leur première page, mardi 7 juillet, à la fin tragique de Lev Rokhline, général et député de la Douma d'Etat, retrouvé mort le 3 juillet dans sa datcha, et soulignaient les incohérences d'une enquête qui passionne déjà les Russes,



amateurs de faits divers politico-criminels. Le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda titrait : « Un vaillant officier, combattant de l'Afghanistan et de la Tchétchénie, tué dans son lit. Qui est coupable ? » et passait en revue les différentes versions : le

« crime passionnel » de Tamara Rokhline, femme déséquilibrée, entre deux âges, qui, vers 4 heures du matin, dans un geste de folie, aurait chargé un pistolet PSM - engin difficile à manipuler souligne la Komsomolskaïa Pravda - et abattu son mari ; l'assassinat politique de

Mais, pour les Novii Investia, « l'affaire Rokhline » est loin d'être classée : « Le meurtre de Lev Rokhline a toutes les chances de rejoindre la liste des grands crimes non élucidés comme celui d'Alexandre Men [un pope tué à coups de bache en 1988], de Dimitri Kholodov [un journaliste mort lors de l'explosion de son attaché-case en 1994] et de Vladislav Lstiev [une star de la télévision abattu dans sa cage d'escalier]. Personne dans l'entourage du général Lev Rokhline ne croit à la version à laquelle se sont immédiatement accrochés les enquêteurs », estimait ainsi à sa « une » le quotidien. Partageant ce point de vue, la Nezavisimaja Gazeta rappelait ainsi les étranges déclarations faites par la famille de Rokhline. Au lendemain du crime, Elena Rokhline, la fille, avait ainsi affirmé, sur la chaîne de télévision NTV, que sa mère avait été contrainte de s'accuser, sous peine de voir le reste de la famille exécuté. Effrayant secret recueilli lors d'un bref entretien qu'elle avait eu en prison avec la « coupable ». Et selon la Nezavisimaja Gazeta, l'hypothèse d'un meurtre commandité, déguisé en crime passionnel, s'est encore renforcée après la macabre découverte que viennent de faire les enquêteurs. Dans un bois proche de la datcha de Lev Rokhline, ils sont tombés sur trois corps carbonisés d'hommes jeunes, qui, comme le suggère le quotidien russe, pourraient bien être ceux des tueurs du général Rokhline. Le feuilleton de l'été continue.

Agathe Duparc

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel La nouvelle réduction d'effectifs de GIAT Industries, principale entreprise publique d'armement pour les armées de terre, a des racines économiques qui sont bien connues : diminution des dépenses d'équipement des principales armées dans le monde, réduction draconienne de format de l'armée française avec la professionnalisation, grosses erreurs de gestion passées. Elle a un coût social qui est lourd : un tiers des effectifs sera touché par des reclassements, des transports, des mises en formation et des préretraites. Elle symbolise aussi la réduction apparente inéluctable du secteur public français. Nos concitoyens, majoritairement favorables aux

nationalisations dans les années 80, se disent aujourd'hui plutôt favorables aux privatisations. Un sondage de la Sofres pour un groupe de journaux de province, publié aujourd'hui, indique que 51 % des Français, contre 34 %, approuvent les privatisations, les électeurs socialistes se divisant exactement en deux. En fait, les choix économiques distinguent beaucoup moins la gauche de la droite que par le passé ; ce sont les choix sociaux, les modèles sociaux, les formes de régulation sociales qui identifient la gauche d'aujourd'hui.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc Dans l'atmosphère euphorique du retour de la croissance, du Mondial et des vacances, l'annonce de 6 000 suppressions d'em-

plois nettes dans les armées et de 3 600 disparitions de postes à GIAT Industries nous rappelle aux réalités. Réalités, car l'addition sociale présentée par le ministre de la défense ne constitue pas une surprise. Elle est le fruit amer d'un processus bien identifié et haineux : le choc de la paix entre l'Est et l'Ouest, qui a entraîné dans le monde une rétraction des dépenses militaires. Mais si elle est aussi lourde sur le plan social, cette facture, c'est également en raison de l'adaptation, trop longtemps ajournée, d'un système de défense techniquement perfectionné mais surdimensionné et archaïque dans sa gestion. Les retards pris au cours du précédent septennat (période de cohabitation balladurienne comprise) se payent aujourd'hui comptant. Et il faut mettre au crédit de Jacques

Chirac d'avoir saisi l'occasion de la pause stratégique internationale permise par la fin de l'empire soviétique pour réformer le système, le réorienter vers la coopération européenne et l'adapter aux nouvelles menaces potentielles.

THE NEW YORK TIMES

Moshood Abiola, leader de l'opposition au Nigeria, est mort en détention, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante ans. La libération de M. Abiola était attendue prochainement, mais sa liberté semblait dépendre de sa renonciation à la présidence. (...) Il est né à ce stade, de croire sa profession de foi démocratique du général Abdulsalam Abubakar, l'homme fort du pays. Les militaires méritent en effet le mépris dans lequel les tient le peuple du Nigeria.

www.balticsww.com

Un site d'information et de dialogue avec les pays baltes qui ne gomme pas leurs spécificités

« CRISE LETTONIE-RUSSIE : Joignez-vous aux discussions sur les tensions récentes entre Riga et Moscou. » Les internautes de Lettonie, d'Estonie et de Lituanie sont invités à débattre en anglais de ce sujet brûlant sur Baltics Worldwide, le site Web de City Paper, magazine mensuel estonien en langue anglaise. Pour étayer la discussion, le forum est accompagné d'une chronologie détaillée des événements récents qui ont marqué le conflit : manifestation à Riga d'un millier de Russes devant le cabinet ministériel pour réclamer une amélioration de leurs conditions de vie, décision du Kremlin de prendre des mesures de rétorsion économique à l'encontre de la Lettonie.

Mel Huang, un Américain de vingt-cinq ans récemment engagé comme rédacteur en chef de City Paper, explique sa politique en la matière : « Nous laissons en général le choix des thèmes au public, mais nous lançons aussi nos propres sujets. En fait, nous essayons d'en proposer toute une gamme pour ré-



pondre aux différents intérêts de la région, de la politique à la gastronomie. » Baltics Worldwide propose aussi un magazine en ligne d'informations générales en anglais, couvrant les trois pays baltes. L'objectif de Mel Huang est bien sûr de dépasser le cadre régional : « Nous nous adressons aussi bien

aux universitaires et aux chercheurs baltes qu'aux voyageurs, aux hommes d'affaires et à la communauté des expatriés résidant ici. Plus largement, nous espérons devenir le premier site web lequel les internautes anglophones de tous les pays se tournent quand ils recherchent des informations sur la

région baltique. » Pour ce faire, le site diversifie son offre au maximum : on y trouve par exemple des rubriques touristiques et commerciales, des portraits d'hommes politiques, un essai sur la place de l'église catholique en Lituanie, un entretien avec un représentant du FBI sur la situation fiscale de la Lettonie, ou un article sur l'ouverture d'un nouveau bar à Riga, le tout agrémenté de quelques notes humoristiques. La spécificité de chacun des trois Etats baltes, souvent sous-estimée par les Occidentaux, est ainsi mise en valeur. Des sujets « pan-baltes » sont toutefois traités : interviews de personnes âgées ayant vécu les grands bouleversements historiques depuis la première guerre mondiale, article de prospective évoquant l'évolution de cette zone pour les vingt ans à venir ou échange de points de vue entre spécialistes locaux et étrangers sur une éventuelle intégration à l'OTAN des Etats de la région. Claire Pourprix

SUR LA TOILE

TOUR DE FRANCE Pour la quatrième année consécutive, le magazine en ligne Velo-City livrera, du 11 juillet au 2 août, les résultats et les analyses de ses envois spéciaux concernant le Tour de France 1998. En anglais. wmlivevelotour98

EUAUX DE BAINNADE Le site du ministère de l'environnement publie en intégralité le rapport sur les eaux de baignade en France métropolitaine et en outre-mer (chiffres de 1997). Pour plus de commodité, il propose aussi les résultats par régions et par sites étudiés. www.environment.gouv.fr/actu/cominfo/daodit/eaudebaignade1998/preface.htm

MUSÉES DES AUGUSTINS Le Musée des Augustins de Toulouse - qui compte 4 000 peintures et sculptures (Rubens, Corot...) - met en ligne ses collections (images et fiches techniques). On peut y rechercher une œuvre par numéro d'inventaire, nom de l'artiste, titre, mot-clé, date, technique et matière : 3 278 fiches et 700 images sont actuellement disponibles. www.augustins.org

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

Attachez vos ceintures ! par Alain Rollat. LA POLICE, aux Etats-Unis, s'est mise depuis plusieurs années sous vidéosurveillance. Elle filme ses interventions sur la voie publique à l'aide de caméras installées sur ses voitures et ses hélicoptères. Ces enregistrements, qu'elle commercialise, lui servent à la fois d'archives, de témoignages à charge ou de décharge, de matériel d'autopromotion. Quand elle ne tourne pas les mêmes scènes à bord de ses propres véhicules, la télévision américaine puise dans cette banque d'images officielles pour illustrer la chronique des faits divers. La poursuite infernale, consommée de préférence en direct, est ainsi devenue un classique de l'actualité télévisée. On peut même en tirer mille questions journalistiques. La police locale travaille-t-elle mieux depuis qu'elle se met en scène ? Son image s'améliore-t-elle en vidéo-cassette ? La délinquance diminue-t-elle quand on la filme ? Les bavures rétrécissent-elles au montage ? Etc. Autant de sujets de reportages.

هكذا من راصل

Condamné pour corruption, Silvio Berlusconi s'estime victime d'un « procès politique »

Ayant fait appel, il n'effectuera pas, pour l'instant, sa peine de deux ans et neuf mois de prison

ROME
de notre correspondant

Après deux ans et sept mois de procès tumultueux, Silvio Berlusconi, chef de l'opposition et président de Forza Italia, a été condamné, mardi 7 juillet, par le tribunal de Milan, à deux années et neuf mois d'emprisonnement pour corruption, soit pratiquement ce qu'avait requis le ministère public (trois ans de réclusion). Silvio Berlusconi n'ira cependant pas en prison parce qu'en Italie la sentence n'est applicable qu'après l'épuisement de tous les recours, ce qui advient en moyenne au bout d'une dizaine d'années. Son avocat a immédiatement annoncé qu'il ferait appel.

La septième section pénale a reconnu l'entière responsabilité d'*« Il Cavaliere »* pour la corruption, entre 1989 et 1992, de trois hauts responsables de la Guardia di finanza (police financière). Des « enveloppes » totalisant la somme de 380 millions de lires (1,3 million de francs) leur ont été versées afin d'acheter la bienveillance de leurs services pour les contrôles fiscaux

auxquels étaient soumises trois sociétés (Mondadori, Mediolanum et Videotime) faisant partie du groupe Fininvest, créé et présidé par Silvio Berlusconi.

Selon le tribunal, les versements de ces sommes ont été effectués par Salvatore Sciascia, conseiller fiscal de Silvio Berlusconi, lequel a également été condamné à deux années et six mois d'emprisonnement. Le député de Forza Italia, l'avocat Massimo Maria Berruti, a été condamné à dix mois de détention pour avoir demandé à la Guardia di finanza de faire le silence sur la corruption. Il s'était préalablement rendu, au mois de juillet 1994, au palais Chigi, siège du gouvernement, pour rencontrer Silvio Berlusconi, à l'époque président du conseil, afin d'établir la stratégie à suivre dans cette affaire.

« ON N'EST PLUS EN DÉMOCRATIE »

A cette époque, le parquet de Milan, le fameux pool des ruagistrats de l'opération « Mani pulite » (« Mains propres »), enquêtait sur ce dossier qui aboutira, en novembre 1994, à la citation à comparaître de Silvio Berlusconi. Cette citation est intervenue dans la nuit du 21 au 22 novembre 1994, alors que celui qui était encore président du conseil présidait une conférence internationale de l'ONU sur la criminalité à Naples en compagnie d'autres chefs d'Etat et de gouvernement. Elle fit sensation et, depuis, Silvio Berlusconi n'a pas cessé de dénoncer un « complot politique » ourdi par les juges de Milan. Il a d'ailleurs demandé, il y a une semaine, le transfert à une autre juridiction de tous les dossiers instruits à son encontre par ce tribunal.

La condamnation de Silvio Berlusconi ainsi que celle d'Alfredo Zucconi, directeur général de Fininvest, constituent un grave revers pour « Il Cavaliere », qui a toujours prétendu qu'il n'était pas au courant de tout ce qui s'était tramé. En revanche, son frère Paolo, contre lequel avait été réclamé vingt-six mois d'emprisonnement, a été relaxé. Le tribunal a estimé qu'il avait agi sous la contrainte de son frère. Pour leur part, les trois gradés de la Guardia di finanza ont été condam-

nés à des peines de prison ferme. La réaction de M. Berlusconi ne s'est pas fait attendre. « Quand on utilise l'arme des procès politiques pour diminuer l'opposition démocratique, on n'est plus en démocratie », a-t-il déclaré. Il a une nouvelle fois souligné le chef de file de l'opposition tandis que Gianfranco Fini, leader de l'Alliance nationale, a qualifié les juges milanais de « tribunal spécial ».

Il s'agit de la deuxième condamnation de Silvio Berlusconi. Le 3 décembre 1997, il s'était vu infliger seize mois d'emprisonnement et 60 millions de lires d'amende (environ 200 000 francs) pour falsification aggravée de bilan, peine couverte par l'amnistie. Une autre décision judiciaire devrait être prise à son encontre au début de la semaine prochaine dans le dossier All Iberian pour financement illicite à un parti politique, en l'occurrence l'ancien Parti socialiste de Benito Craxi, qui aurait touché 10 milliards de lires (34 millions de francs). Une peine de deux ans et demi d'emprisonnement a été réclamée.

UN REGISTRE NATIONAL automatisé des refus de dons d'organes *post mortem* a été mis en service, mardi 7 juillet, par l'Etablissement français des greffes (EFG). En application de la loi de bioéthique du 29 juillet 1994, précisée par un décret du 30 mai 1997, ce registre doit permettre à chacun de s'opposer, de son vivant, à tout prélèvement d'organes (rein, foie, cœur, poumons, pancréas, intestins) et de tissus (cornée, os, valves cardiaques, vaisseaux, peau) destinés à greffer un malade mais qui peuvent aussi être effectués dans le cadre d'une autopsie ou à des fins scientifiques. Le principe du « consentement présumé », défini par la loi Caillaud du 22 décembre 1976, demeure en vigueur, mais l'expression du refus se trouve désormais facilitée.

Chacun conserve la possibilité de choisir : toute personne de treize ans au moins, quelle que soit sa nationalité et son pays de résidence, volontaire pour donner ses organes et tissus, doit en informer ses proches et sa famille et porter sur elle la carte de donneur facultatif délivrée après appel au 0-800-20-

Mise en service du registre des refus de dons d'organes

Des fiches d'inscription sont diffusées en pharmacie

22-24 ; si la personne est contre, elle doit se munir d'un document spécifiant cette opposition et s'inscrire sur le registre des refus de prélèvement d'organes ou de tissus ; sa famille doit également en être informée. L'inscription au registre est révoquable à tout moment. La non-inscription ne vaut pas consentement automatique et la loi fait toujours obligation aux médecins de recueillir auprès de la famille le témoignage de la volonté du défunt.

Pratiquement, des documents d'information intitulés « pour ou contre, prenez position », contenant un formulaire d'inscription à renvoyer avec une photocopie de sa carte d'identité, ont commencé à être distribués dans toutes les pharmacies. Onze millions de dépliants seront diffusés au cours de l'année dans les officines, les hôpitaux, les associations et chez les médecins généralistes. Le coût de cette opération s'élève à 7,5 millions de francs.

A compter du 15 septembre, la base de données sera consultable 24 heures sur 24 par les équipes hospitalières envisageant un prélèvement à visée thérapeutique. Elles disposeront alors d'une première estimation du nombre de réfractaires aux dons d'organes.

Du seul registre du même type existant en Europe, au Portugal, où 36 000 personnes ont déjà signé pour le « non au don », a précisé le professeur Houssin. En Grande-Bretagne, un système inverse est en vigueur : plus de 3 millions de personnes sont recensées au registre des « oui au don ». L'EFG estime qu'environ 10 % des Français seraient opposés à ces prélèvements *post mortem*.

En 1997, 320 malades sont morts avant d'avoir pu être greffés

Dans un contexte de pénurie croissante des greffons disponibles, dû en partie à l'augmentation des oppositions des familles qui, dans l'incertitude sur la volonté du défunt, optent souvent pour le refus, la mise en service du registre des refus devrait permettre d'améliorer la situation.

Les greffes d'organes ont connu une période « noire » entre 1991 et 1994, avec une diminution de 20 % des transplantations. Depuis 1995, cette tendance s'est interrompue et, entre 1995 et 1997, le nombre de greffes est resté à peu près stable. En 1997 cependant, 320 malades sont morts avant d'avoir pu être greffés et 5 302 étaient inscrits sur une liste d'attente. « Depuis le début de l'année, il y a plutôt une tendance à une légère amélioration », a indiqué le professeur Didier Houssin, directeur de l'EFG. Au cours du premier semestre 1998, 1 566 organes ont ainsi été greffés en France, contre 1 371 durant la même période de 1997.

Ces opérations de prélèvement ne peuvent toutefois être pratiquées que sur des personnes en état de mort cérébrale, dont la respiration et l'activité cardiaque sont maintenues artificiellement, soit environ 2 000 cas sur un total de 500 000 décès chaque année. Au premier semestre 1998, 904 personnes en état de mort cérébrale ont été recensées et 416 ont été prélevées.

Nouveau record de la traversée de l'Atlantique en monocoque

CHRISTOPHE AUGUIN a pulvérisé, mardi 7 juillet, sur *Géodis*, le record de la traversée de l'Atlantique à la voile en monocoque et avec équipage. Il n'a fallu que 9 jours 22 heures 59 minutes et 30 secondes au vaisseau du dernier Vendée Globe pour rallier New York au Cap Lizard, situé à la pointe sud de l'Angleterre. Le précédent record était détenu, depuis le 6 avril 1997, par le Suédois Ludde Ingvall, sur *Nicolette*, en 11 jours 13 heures 22 minutes et 58 secondes. Le record absolu reste celui établi, en juin 1990, par Serge Mader à la barre de son multicoque *Jet Services V* avec 6 jours 13 heures 3 minutes et 12 secondes.

Démission du directeur des Archives

ALAIN ERLANDE-BRANDENBOURG, directeur des Archives de France depuis 1994, a présenté sa démission, mardi 7 juillet dans l'après-midi. Il a annoncé son départ dans les termes suivants : « Le directeur des Archives de France, ayant écouté l'émission de France-Culture ce matin, a pris acte de la décision de M^{me} la ministre de la culture et quittera son bureau ce soir à 19 heures. » Catherine Trammann, invitée de l'émission Culture-Matin, avait été interrogée sur l'imminence d'une nouvelle nomination à la tête des Archives de France, dont le bruit courait depuis plusieurs jours. Elle avait dit qu'elle ne répondrait pas à cette question. Cette absence de réponse a été perçue comme un désaveu par le directeur des Archives, fragilisé par une crise interne qui dure depuis plusieurs mois. L'intérim sera assuré par Gérard Emisse, chef de l'inspection générale des Archives de France.

Un projet de loi sur le nucléaire « avant la fin de l'année »

LIONEL JOSPIN a annoncé, mardi 7 juillet, que le gouvernement présenterait au Parlement un projet de loi sur le contrôle et la transparence en matière nucléaire « avant la fin de l'année ». Le premier ministre avait reçu une heure auparavant Jean-Yves Le Déaut, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, qui lui avait remis son rapport « sur le système français de sûreté nucléaire et de radio protection » (Le Monde du 8 juillet).

M. Jospin a précisé que les travaux interministériels préparatoires au projet de loi « s'appuieront » sur ce rapport. La réforme proposée par M. Le Déaut prévoit notamment la création d'une autorité indépendante de radioprotection et de sûreté nucléaire et d'une agence chargée de l'expertise et de la recherche.

DÉPÊCHE

TOUR EIFFEL : Philippe Dominati (UDF) s'est alarmé, mardi 7 juillet, lors du Conseil de Paris, de l'éventuel passage de la tour Eiffel sous contrôle américain à la faveur de la privatisation du Crédit foncier de France (CFF). Le gouvernement doit en effet se prononcer à la mi-juillet sur l'offre de reprise du CFF - actionnaire à 50 % de la société d'économie mixte parisienne SAGI, qui détient 70 % de la société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel (SNTE) - par les Américains GMAC (filiale de General Motors) et Bass.

Tirage du Monde daté mercredi 8 juillet 1998 : 495 848 exemplaires

Laurence Folléa

• Fièvre verte : l'Europe jardine passionnément •

l'européen

Hebdomadaire

Pourquoi les Anglais nous détestent

Un tour d'Europe des préjugés

15F / 230 EURO

CHAQUE MERCREDI 15F

Festival d'Avignon

Le Monde date 10 juillet

jeudi 9 juillet

Un cahier spécial de 12 pages

مركزنا من لاصح

Le Mondial



ANTONIO SCORZANO

LA CHRONIQUE DE PIERRE GEORGES

Ceux qui eurent si peur de perdre et ceux qui eurent si mal de ne pas gagner

CETTE VIEILLE malédiction orange. Qui osera prétendre qu'ils ne la méritaient pas autant cette victoire et cette finale ? Mais c'est ainsi, le sort et Taffarel ont tranché. Ce sera le Brésil et rien ne sert plus aux citoyens bataves de cultiver des regrets ou de partir en guerre contre les moulins à vent.

Le football peut être ingrat. Ce n'est pas une découverte. Les Néerlandais firent ce qu'ils purent. Tout ce qu'ils purent. Mieux, ils prirent tous les risques. A commencer par celui de ne pas construire systématiquement une digue devant leurs buts. Oser jouer à trois défenseurs face au Brésil de Ronaldo, c'est toiser le danger, le tutoyer, le moquer même. C'est affirmer d'entrée qu'on ne fait pas de complexe hollandien ou tout autre, et pour le reste, que le meilleur gagne.

BONNES ET MAUVES

On ne saura jamais, maintenant qu'ils ont gagné, si ces Brésiliens furent les meilleurs. Mais tout spectateur neutre, donc français, aura constaté que l'équipe championne du monde dut, sous la menace, inverser les rôles, tomber le masque et la tenue de samba et renoncer un peu à ce qui fait sa légende plutôt que sa réalité. Le Brésil a joué derrière. D'abord derrière. A six, sept avec le goal, un Brésil défensif, point trop flamboyant et déléguant à quelques coureurs exceptionnels, Ronaldo, Bebeto, Rivaldo et « l'hénaume » Roberto Carlos, le soin de porter les coups de dague.

Ce Brésil-là savait à qui il avait affaire : une fameuse équipe, reine dans l'art du quadrillage et de la juste passe. On ne plaisante jamais face aux Hollandais. On serre d'abord les boulons et la garde. Et l'on vérifie avant de s'embarquer pour l'aventure de l'avant s'il n'y a pas risque de fuite quelque part. Car avec eux, le football n'est plus un jeu, mais une sorte de défi total, à la fois mathématique et échiométrique, un art très abouti du calcul théorique. Tu menaces mon pion, j'attaque ton cheval ! Le football néerlandais n'est pas le plus spontané, le plus artistique, le plus excitant non plus. Mais il est le plus intelligent, le plus pensé incontestablement. Au tableau noir comme sur le terrain. Une merveille de rendement au mètre carré de pelouse !

CONCOURS DE LAMMES

Sur ces bases-là, le match ne pouvait être que ce qu'il fut. Etouffant, étouffé presque en première mi-temps, presque un peu décevant, beau comme l'énoncé d'un long théorème sur l'annulation des forces en présence par les lois mathématiques du jeu. Puis il devint splendide en deuxième mi-temps et durant les prolongations, dès lors que Ronaldo eut profité de la seule étourderie de calcul adverse et qu'il fallut toute la science et toute la persévérance hollandaises pour culbuter enfin la digue adverse.

Après ? Ce fut l'après ordinaire et cruel des tirs au but, une entreprise de réhabilitation d'un goal brésilien trop souvent moqué par le milieu. Et un concours de lames, entre ceux qui eurent si peur de perdre et ceux qui eurent si mal de ne pas gagner. Un classique donc.

Et voici le Brésil en finale. Encore ? Toujours ou presque ! Alors contre qui ? La France, nécessairement il faudrait que ce soit la France. Non pas que l'on soit saisi de transes tardives et tricolorisantes. Mais après tout, quitte à avoir le choix des souhaits... Et puis, sait-on jamais, après cette séance à l'attendrisseur orange, peut-être le morceau sera-t-il un peu moins coriace ? On peut toujours rêver double !

LES BRÉSILIENS aiment s'amuser avec un ballon. Ils aiment jongler, dribbler, marquer, ils ne pensent qu'à ça. Être gardien de but, ils n'y songent pas. C'est un poste pour les faibles des pieds, un poste par défaut. Ou alors pour des types qui ne sont pas comme tout le monde, des marginaux. Voilà pourquoi le Brésil a toujours été un peu anémique du côté de l'ultime défenseur. Enfin, c'est ce qu'on disait jusqu'à ce mardi soir qui se termina dans la tragédie et par une affaire de gardiens de but.

Côté hollandais, ce grand escogriffe un peu arrogant d'Erwin Van der Sar, vingt-sept ans, 197 centimètres de haut, considéré comme l'un des meilleurs gardiens du monde. De l'autre, Claudio Taffarel, trente-deux ans, 181 centimètres, le cheveu blond et dégarni. Il a beau avoir gardé une centaine de fois les buts brésiliens, il n'est jamais venu à l'idée de qui que ce soit de le classer parmi les modèles de la spécialité.

Ronaldo, Rivaldo et Emerson ont déjà battu Van der Sar sans bavure dans l'épreuve de tirs au but qui va désigner le premier finaliste de la seizième Coupe du monde. Frank de Boer et Dennis Bergkamp ont fait

eux aussi ce qu'ils avaient à faire. S'avance Philip Cocu. Il est épais après les quatre-vingt-dix minutes du temps réglementaire et les trente minutes de prolongation. Il tîe sur la droite de Taffarel, d'une manière assez mollesse et prévisible. Taffarel ne s'y trompe pas, plonge du bon côté, le gauche, et arrête la balle. Et d'un ! Dmga marque encore pour le Brésil. Van der Sar jusqu'à présent n'a fait que regarder passer les missiles qui viennent fouetter ses filets. S'avance Ronald de Boer, frère jumeau du premier. S'il échoue, c'en est fini des espoirs hollandais. On le sent pas fier. Il s'élance, ralentit, hésite et finit par choisir le côté droit de Taffarel, lequel bondit dans ses chaussures vertes et dévie le cuir du bout des gants.

UNE STATUE POUR TAFFAREL. Alors un immense cri envahit le Stade-Vélodrome de Marseille et une immense clameur le Brésil tout entier. On croit l'entendre par-delà l'océan. Ce n'est qu'un mot répété inlassablement sur un air de samba : « Taffarel ! Taffarel ! » Une statue pour « le sauveur de la patrie » ! Et lui, il pleure, il rit, il dit : « C'est Dieu

qui m'a aidé ». Les journalistes brésiliens l'assigent, lui tendent des magnétophones, des téléphones portables pour que le pays l'entende en direct. « Le Brésil mérite ce moment de joie. Mais nous n'avons rien gagné encore, sinon une bataille très difficile. Nous ferons tout notre possible pour gagner le titre. » Sur la pelouse où se croisent maintenant en tous sens des gens heureux, des gens en larmes, un monsieur de soixante-sept ans aux cheveux blancs essuie ses lunettes embuées de joie, c'est Mario Zagallo, l'entraîneur des Brésiliens.

Plus tard, celui qui a déjà gagné deux Coupes du monde comme joueur (1958 et 1962), et une comme entraîneur (1970) et une comme coordonnateur technique (1994), c'est unique, dira : « C'est une victoire de tous les joueurs, pas seulement de Taffarel. Car, tout le monde a contribué à ce succès. » Certes. Et un peut-être plus que d'autres : Ronaldo. Le plus grand joueur du monde, celui qui vaut 200 millions de francs par an, avait beau avoir marqué trois buts, fait autant de passes décisives, tapé deux fois les montants des buts adverses, il lui restait encore à justifier sa réputation aux

devant, les frères de Boer devant, derrière, partout, et tous les autres qui jamais ne renoncèrent. Mieux, ils dominèrent longtemps les Brésiliens. Et c'est malheur de les voir partir.

MATCH FIN DE SIÈCLE

Alors maintenant, aux Français de jouer. La voie royale d'une finale qu'on espérait sans trop y croire depuis le début de la compétition leur est maintenant ouverte. Ils sont à deux pas d'un France-Brésil, revanche de Guadalajara (Mexique, 1986), quand l'équipe des Platini, Tigana, Giresse, Fernandez, Bossis et les autres gagnèrent leur place en demi-finale après séance de tirs au but où Joël Bats fut notre Claudio Taffarel. Mais fin des références aux grands anciens. C'est notre équipe black-blanc-beur farouchement stylée 1998 qui entre sur le terrain ce mercredi soir à Saint-Denis, pas des souvenirs. Et, en face, elle trouvera des Croates, nouvelle nation du football, nouvelle nation tout court. Un match fin de siècle, assez tendance, un peu post-moderne. Très excitant.

Jacques Buob

LES TEMPS FORTS

01 SAINT-DENIS

La France rencontre la Croatie en demi-finale de la Coupe du monde 1998, mercredi 8 juillet, au Stade de France, à 21 heures. Le vainqueur reviendra à Saint-Denis le 12 juillet pour disputer le titre au tenant, le Brésil.

Encouragée par 80 000 spectateurs, l'équipe d'Aimé Jacquet espère faire mieux qu'en 1958 (battue par le Brésil), en 1982, en Espagne, et qu'en 1986, au Mexique, où les coéquipiers de Michel Platini ont été écartés de la finale à chaque fois par l'Allemagne en demi-finale.

Les Français, qui ont accédé au quart de finale, aux dépens du Paraguay, grâce au but en or (marqué par Laurent Blanc) et qui se sont qualifiés pour la demi-finale aux tirs au but (4-3) contre l'Italie après un 0-0, sont à la recherche d'un buteur. Youri Djorkieff a promis de marquer.

Christophe Dugarry, remis de sa blessure à la cuisse survenue le 18 juin lors de la rencontre France-Arabie-Saoudite, est inscrit sur la feuille de match. Il pourrait entrer en cours de match. Les Français peuvent s'appuyer sur une défense intraitable, dirigée par Laurent Blanc et Marcel Desailly. La Croatie, dont c'est la première participation à une Coupe du monde, est le demi-finaliste surprise de ce Mondial. Vainqueur (1-0) de la Roumanie en huitième de finale, tombé en quart de finale de la formation allemande (3-0), l'équipe compte sur l'expérience de ses joueurs, acquise dans les clubs européens, et sur son enthousiasme.

02 TÉLÉVISION

MERCREDI 8 JUILLET
TF1 et Canal Plus à 21 heures (en direct), Eurosport à 23 heures (en différé) : France-Croatie, demi-finale.

ORANGE AMER Le milieu de terrain néerlandais Clarence Seedorf tombe dans les bras du défenseur brésilien Roberto Carlos, qui ne le consolera pas. Les Pays-Bas auront mis en danger le tenant du titre jusque dans les instants ultimes du match. Une des plus fortes équipes de cette Coupe du monde disparaît à son tour.

Le Brésil vit un rêve français

مركزاً من راحل

LE CHIFFRE DU JOUR

5

C'est le nombre de joueurs français - Fabien Barthez, Lilian Thuram, Marcel Desailly, Zinedine Zidane et Thierry Henry - qui figurent dans une sélection des 38 meilleurs joueurs du Mondial établie après les quarts de finale par un groupe de techniciens de la Fédération internationale (FIFA). Avec six joueurs chacun, le Brésil et les Pays-Bas sont les sélections qui comptent le plus de joueurs retenus avec notamment Roberto Carlos, Cafu et Ronaldo pour les champions du monde en titre, et le gardien Edwin Van der Sar ou l'attaquant Dennis Bergkamp chez les Néerlandais. Présidé par le Suisse Jürg Neper, le groupe de techniciens de la FIFA est notamment composé du Slovaque Jozsef Venglos, de l'Écossais Andy Roxburgh ou du Français Gérard Houllier.

LES ARBITRES

FRANCE-CROATIE
L'Espagnol José Manuel García Aranda arbitre la demi-finale entre la France et la Croatie, mercredi 8 juillet, au Stade de France (21 heures), au stade assisté de son compatriote Fernando Tesaco García et du Chilien José Alberto Díaz Galvez. José Manuel García Aranda avait déjà arbitré le match d'ouverture Brésil-Ecosse, le 10 juin, et le huitième de finale Pays-Bas-Yougoslavie, le 29 juin.

LA PHRASE DU JOUR (1)

« Nous avons parlé football. Nous avons dit, l'un et l'autre, qu'une finale France-Bresil serait une très belle finale et qu'une victoire de la France sur le Brésil est tout à fait possible et, en tout cas, nous le souhaitons de toutes nos forces, après un très beau match. »

Bernard Stasi, médiateur de la République à la sortie d'un entretien avec Jacques Chirac, président de la République, à l'Élysée, mardi 7 juillet, repris par l'AFP.

L'ANALYSE TECHNIQUE DE RAYMOND DOMENECH

Révolutions de palais

CHACQUE Coupe du monde apporte son lot de révolutions. Pas obligatoirement techniques ou tactiques, non, ce serait plutôt des révolutions de palais. Des entraîneurs limogés pendant la compétition, c'est une nouveauté, d'autres après, c'est une banalité. Aimé Jacquet, Passarella, Zagallo, Iordanescu avaient prévu avant le début du Mondial de mettre fin à leur mission à l'issue de la compétition. D'autres, moins prévoyants, s'accrochent aux branches. C'est le cas dans les grands pays du football européen dont les sélections ne sont pas à la hauteur de leurs investissements. Les raisons sont diverses. Pour l'Espagne, le mal est chronique, la Selección bûte presque toujours sur les avant-dernières marches, souvent sans gloire. Cette génération préparée par Clemente n'échappe pas à la règle. L'Espagne aurait peut-être besoin d'un entraîneur étranger pour apaiser les rivalités internes. Je leur propose Crujff ou Luis Fernandez. En Italie, où Cesare Maldini protestait il y a quelques mois contre l'indifférence du niveau des jeunes joueurs italiens suite à l'invasion étrangère, il faudra revoir la politique nationale. Si elle existait, tant est important le rôle des clubs. Cette passion pour le calcio national (qui ne gagne même pas les coupes d'Europe), c'est sans doute ce qui a été fatal à la Squadra azzurra. En Allemagne, où l'on évoquait déjà en 1986 le modèle français, ses centres de formation et ses sports-études (il leur faudra rajouter les centres de pré-formation), la politique et Helmut Kohl, le chancelier, relançant le débat. Une génération est morte de vieillesse à Lyon, la relève n'est pas prête. Pour l'Angleterre, Owen, symbole de la jeune (trop jeune) génération montante, n'a pas réussi à masquer un manque de créateurs : façon Gascoigne (sans les à-côtés), mais le travail de reconstruction pourrait bientôt porter ses fruits. Ils ont un temps d'avance sur les Allemands. En revanche, en France, la sélection n'est pas en péril. L'amalgame de jeunes joueurs, de stars confirmées et d'anciennes est solide : il suffira au nouveau sélectionneur un peu de diplomatie et de patience pour remodeler un groupe performant. Même s'il a peu de temps pour remonter les joueurs pour les joutes européennes, moins médiatiques mais tout aussi dangereuses, il n'aura pas le droit à l'erreur. Les espoirs sont trop forts pour décevoir. Le suis plus inquiet pour l'avenir des clubs français. Le succès de la sélection va inévitablement entraîner une relance de l'exode. Les seuls vrais bénéficiaires seront les entraîneurs français qui n'ont plus aucune réticence à s'enfermer.

Le parcours du Brésil jusqu'à la finale

PREMIER TOUR GROUPE A	1/8 DE FINALE	1/4 DE FINALE	1/2 FINALE	FINALE BRÉSIL - ?
Buts : Cesar Sampaio (4), Boyl, o.s.c. (73) Avertissements : Cesar Sampaio, Aidat.	Buts : Cesar Sampaio (11), Cesar Sampaio (27), Ronaldo, s.p. (45), Ronaldo (70) Avertissements : Leonardo, Cafu.	Buts : Bebeto (11), Rivaldo (37), Rivaldo (50) Avertissements : Roberto Carlos, Alder, Cafu.	But : Ronaldo (49) Avertissements : Zé Carlos, Cesar Sampaio.	LE 12/21 AU STADE DE FRANCE
BRÉSIL - 2 ECOSSE - 1	BRÉSIL - 3 MAROC - 0	BRÉSIL - 1 NORVEGE - 2	BRÉSIL - 4 CHILI - 1	BRÉSIL - 3 DANEMARK - 2
BRÉSIL - 1 ECOSSE - 1	BRÉSIL - 3 MAROC - 0	BRÉSIL - 1 NORVEGE - 2	BRÉSIL - 4 CHILI - 1	BRÉSIL - 3 DANEMARK - 2

Le Brésil s'offre sa sixième finale de Coupe du monde

Marseille. Les tenants du titre ont éliminé les Pays-Bas aux tirs au but après avoir été tenus en échec 1-1

C'EN ÉTAIT TROP Mario Zagallo prit appui sur son assistant. Le Brésil était en finale de la Coupe du monde. Et le cœur de son entraîneur chancelait. Trop d'émotion, trop de bonheur à la fois, Zagallo trébucha, il s'épongeait le front. Ses yeux fixaient le sol de la pelouse du Stade-Vélodrome, comme si ce nouveau triomphe était trop dur à regarder en face. Quatre ans après son quatrième titre de champion du monde, la Seleçao touchait de nouveau les étoiles, presque seule au sommet du football, seule à pouvoir prétendre à une cinquième consécration. Et lui, le bonhomme de soixante-six ans, que ce succès tant espéré transformait en vieillard, ne savait plus que dire. Ce bavard impénitent, prêt à toutes les joutes dès que l'on s'en prend à son équipe, était devenu muet. Les photographes saisissaient sur le rebord de la ligne de touche l'image d'un homme épuisé par deux heures de football et une incroyable séance de tirs au but.

quels le Brésil n'aurait pas remporté la victoire. Et pourtant, tout commença si doucement... Au fil de leur histoire compliquée, partage équilibré de victoires et de défaites en Coupe du monde, le Brésil et les Pays-Bas ont appris à avoir peur l'un de l'autre. Au coup d'envoi, cette crainte mutuelle s'est emparée des joueurs. Ils avaient choisi d'être timides. La demi-finale à l'affiche prestigieuse prenait des airs de finale, le match que l'on joue d'abord pour ne pas perdre. On se cachait Ronaldo et ses esprits de chasseur solitaire vers le but adverse ? Dennis Bergkamp et ses grands numéros de dompteur de ballon ? Ils avaient bon gré, mal gré, abandonné le terrain à des ambitions plus modestes, comme celle de ne pas offrir à l'adversaire la moindre occasion de briller, le plus petit espace pour s'ouvrir le chemin du rêve. A cet instant, Mario Zagallo avait l'air d'un hypocrite. Il avait promis, la veille, un Brésil offensif, plein d'imagination, jurant que c'était le Brésil de son cœur. Il a fallu plus de quarante-cinq minutes pour rompre l'équilibre de la terreur footballistique, cette parade de réalisme où le talent reste obstinément sur la réserve.

La délivrance est venue de Ronaldo. Le fleuron de la Seleçao, celui qui déchaine pour un rien les passions des tribunes, s'est soudain mis en tête de briller. Une passe en profondeur de Rivaldo, un face-à-face victorieux avec Edwin Van der Sar, le gardien néerlandais, et l'avant-centre du Brésil courait le score (46'). Les Néerlandais ne pouvaient plus se contenter d'attendre l'oubli d'un but, passaient au rabais pour la finale. Ils devaient marquer, pour s'éviter le Parc des Princes, et le match - forcément triste - pour la troisième place. La nécessité leur faisait du coup retrouver les vertus du « football total », axiome du jeu des Pays-Bas et de l'Ajax d'Amsterdam, depuis son invention par Johan Crujff et sa bande à l'entame des années 70. Lorsque tout le monde attaque et que tout le monde défend, cela ne peut donner qu'un grand spectacle sur le terrain.

Au milieu de tant de beaux gestes, d'adresse néerlandaise et de vivacité brésilienne, s'est pourtant dessinée un duel à la milanaise, dont on a cru comprendre que, de son issue, dépendrait le sort de la partie. L'un s'appelle Ronaldo, avant-centre de l'Inter Milan, l'autre Patrick Kluyvert, attaquant du Milan AC. Ils ont en commun le destin des enfants stars du football. A dix-huit ans, Ronaldo devenait titulaire dans l'équipe du Brésil. A dix-neuf ans, Kluyvert arrachait son premier titre de champion d'Europe sous le maillot de l'Ajax d'Amsterdam. A vingt-deux ans, ils sont tous deux multimillionnaires. Ils partagent aussi un goût sans limite pour les buts décisifs, ceux qui éliminent l'adversaire. Dans leur équipe, ils sont forcément un peu à part, comme le supplément d'âme d'un système parfaitement huilé qui doit de plus en plus au tableau noir, de moins en moins à l'imagination. Mardi 7 juillet au Stade-Vélodrome, Kluyvert a répliqué de la tête à Ronaldo. C'est lui qui, à trois minutes de la fin du temps réglementaire, a emmené la première demi-finale de la Coupe du monde vers les prolongations.

Chacun a alors eu sa chance. Ronaldo s'est rué deux fois vers les buts hollandais, laissant échapper de justesse l'occasion d'en finir. Patrick Kluyvert a plus que lui autre donné de sa personne. Les Pays-Bas ont fini par accaparer le jeu de cette terrible prolongation, où le Brésil semblait avoir opté pour le contre. Pour rien des deux côtés. L'heure des tirs au but est arrivée. Claudio Taffarel a arrêté ceux de Philip Cocu et Ronald de Boer. Ronaldo, Rivaldo, Emerson et Dunga ont réussi le leur. Le Brésil était en finale. Geus Hiddink, l'entraîneur néerlandais, regrettaît que son équipe soit éliminée, alors qu'elle avait « dominé pendant toute la rencontre ». Mario Zagallo était simplement heureux. « Pour la fête, j'espère que nous rencontrerons la France », confiait-il doucement, tandis que la nuit marseillaise tournait à la nuit brésilienne.



Frank de Boer, ultime rempart néerlandais face à l'une des envolées de Ronaldo.

Pascal Ceaux

Le gardien n'est plus le talon d'Achille de la Seleçao

Taffarel a donné ses lettres de noblesse à un poste qui n'avait pas bonne réputation au Brésil

L'ANGOISSE du gardien de but au moment du penalty ? « Ça ne sert à rien d'être nerveux dans une épreuve aussi difficile, il faut savoir conserver son calme. J'ai pensé que si j'en arrivais un, cela renforcerait la confiance de mes coéquipiers. C'est, grâce à Dieu, ce qui s'est produit. » Ainsi parle Claudio Taffarel, héros de la qualification brésilienne pour la finale de la seizième Coupe du monde. Frétillement comme un gardien à la fin de la rencontre, il prend un malin plaisir à évoquer ses deux arrêts décisifs à l'heure des tirs au but. Sur la frappe à mi-hauteur de Cocu, lors de la quatrième tentative néerlandaise, il a effectué une belle détente sur la gauche de sa cage. « Celle-là, précise-t-il, j'ai dû aller la chercher, car les tirs de penalty visent de plus en plus le ras du poteau. » Il préfère toutefois sa réaction sur le tir de Ronald de Boer, le cinquième et dernier, qui devait sonner le glas des espoirs bataves : « Sur le coup, j'ai senti que je ne pouvais pas y aller avec les deux mains. J'ai alors décidé de ne tendre qu'un seul bras en plongeant. Bloquer un penalty, ce n'est pas difficile. Le tout, c'est de choisir le bon coin. »

Pour le gardien brésilien, tout est question d'intuition. A l'occasion de la finale de la World Cup 1994 face à l'Italie, il avait déjà révélé un flair certain dans ce genre d'exercice en détournant le tir de Massaro. En épilogue, l'infortuné Roberto Baggio s'était chargé d'envoyer le ballon dans les mailles. Le Brésil avait remporté son quatrième titre mondial au terme de la seule finale décidée jusqu'ici sur une séance de tirs au but. Taffarel avait vaincu le signe indien : un gardien de but pouvait désormais mériter la reconnaissance du peuple brésilien. Natif de Santa Rosa, dans l'Etat du Rio Grande do Sul limitrophe de l'Argentine et de l'Uruguay, Taffarel est en train de s'imposer, à trente-deux ans, comme le meilleur à son poste de l'histoire du football brésilien. A cet égard, on pourrait ironiser sur la relativité des choses :

qui a longtemps accablé la Seleçao. Taffarel a déjà largement contribué à sortir le Brésil de l'ornière dans ce domaine. Doté d'un gabarit adéquat (1,81 m pour 80 kg) pour l'emploi, le numéro un des tenants du titre dispute sa troisième Coupe du monde et compte 98 sélections. Formé à l'Internacional de Porto Alegre (la capitale du Rio Grande do Sul), il peut se targuer d'avoir été le seul gardien brésilien à avoir tapé dans l'œil des sergents

sa carrière. Six mois après avoir trouvé un employeur, il dispute la Copa America (l'équivalent sud-américain de l'Euro). Le Brésil est battu en finale, aux tirs au but, par l'Uruguay sur son terrain de Montevideo. Le président de la Confédération brésilienne de football, Ricardo Teixeira, le désigne comme bouc émissaire de la défaite. Taffarel prend la mouche. La bouderie durera près de deux ans. En mars 1997, alors que le vent du Mondial recommence à souffler, il fait savoir au sélectionneur Mario Zagallo qu'il est de nouveau prêt à se mettre devant les buts. Malgré une saison maussade en championnat brésilien, il retrouve la confiance du patron de l'équipe nationale. Athlète du Christ qui lit quotidiennement la Bible conformément aux préceptes du mouvement sportif évangéliste auquel il appartient, Taffarel apprécie surtout l'ambiance des grand-messes du football. Face aux Néerlandais, il est à crêder d'un sans-faute. A la 52^e minute, il a notamment réussi une parade exceptionnelle sur un tir à bout portant de Frank de Boer servi de la tête par Patrick Kluyvert. Les supporters brésiliens ont scandé son nom à la sortie du Stade-Vélodrome. « A cause de toutes les critiques qu'il a subies, la victoire était pour lui encore plus importante que pour le reste de l'équipe », a déclaré Mario Zagallo. Cinquième titre ou pas, Taffarel gagnera bientôt Istanbul. Il vient de signer pour deux ans au Galatasaray.

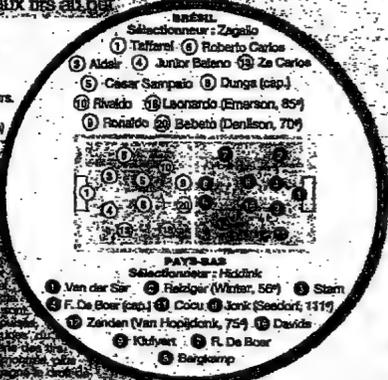
Jean-Jacques Sevilla

En France, l'amalgame de jeunes joueurs, de stars confirmées et d'anciennes est solide.

55 من لاصح

BRESIL-PAYS-BAS

DEMI-FINALE - MARDI 7 JUILLET
21 heures, Stade-Vélodrome, à Marseille
• Temps agréable • Vent assez fort
• Terrain en bon état • Pelouse excellente
• Public coloré et enthousiaste • 60 000 spectateurs.



BRESIL : Ronaldo (46', de 8 m dans l'axe, tir de l'intérieur du pied gauche à ras de terre au centre du but, entre les jambes de Van der Sar).
PAYS-BAS : Kluyvert (87', sur un centre de la droite de Ronald de Boer, tête en extension de 8 m au centre du but à mi-hauteur, effleurée par Taffarel).
BRESIL : 4 tirs transformés par Ronaldo, Rivaldo, Emerson et Dunga.
PAYS-BAS : 2 tirs transformés par Frank de Boer et Bergkamp; les tirs de Cocu (n° 3) et Ronald de Boer (n° 4) ont été arrêtés par Taffarel.



SUSPENSE Le gardien de but brésilien, Claudio Taffarel, après avoir arrêté le tir au but de Philip Cocu (en haut), récidive face à Ronald de Boer, ce qui provoque l'explosion de joie de ses coéquipiers.

Les tirs au but sont « injustes » mais nécessaires

S'HABITUERA-T-ON un jour à la séance des tirs au but? Il va bien falloir. Celle que l'on continue de qualifier invariablement de « terrible », d'« injuste » ou encore de « cruelle » est devenue un grand classique du football. Mardi 7 juillet, l'épreuve s'est déroulée pour la treizième fois lors d'une phase finale de Coupe du monde. Bien qu'introduite dans le règlement de la compétition en 1974, la première séance du genre date de 1982.

Un soir d'été à Séville, l'Allemagne éliminait l'équipe de France de Michel Platini par 5 tirs au but à 4, après un match d'une intensité émotionnelle inégalée (3-3 à la fin du temps réglementaire). L'image d'un Maxime Bossis accroupi dans son malheur après avoir raté le tir qu'il ne fallait pas rater allait marquer les esprits. L'histoire des tirs au but pouvait débiter, avec force dramaturgie.

« DIABOLIQUE SÉANCE »
Seize ans plus tard, son usage est passé dans le domaine courant. Depuis 1980, neuf finales de Coupe d'Europe se sont terminées par des tirs au but. Lors de la Coupe du monde 1990, un huitième de finale, un quart de finale et les deux demi-finales se sont achevées de même. En 1994, à Los Angeles, c'est la finale - match symbole s'il en est - qui se conclut avec la « diabolique séance ».

Autre principe de base : choisir cinq joueurs qui, non seulement, expriment le désir de se jeter au feu, mais qui font également partie des joueurs les moins fatigués. On se souvient avec quel sens du culte, Alain Jacquet désigna deux joueurs de vingt ans, David Trezeguet et Thierry Henry, lors des tirs au but du quart de finale contre l'Italie. L'aplomb des deux jeunes attaquants coïncidait avec leur relative fraîcheur : entrés en cours de deuxième mi-temps, ils avaient les jambes moins lourdes que bien d'autres joueurs.

Cette décontraction, cette plénitude physique, Philip Cocu ne les possédait pas, mardi. L'homme qui s'approcha du ballon, les épaules voûtées, était un footballeur usé par 120 minutes jouées à un poste inhabituel pour lui. Un sportif fatigué perd de sa lucidité. Or celle-ci est essentielle dans l'exécution d'un tir au but. Généralement, pour voir son ballon terminer sa course au fond des filets, il faut le frapper fort, à mi-hauteur et à proximité des poteaux. Cette double exigence de puissance et de précision nécessite énormément de concentration.

Mario Zagallo parlait, lui, de « fluides postifs » qu'il aurait perçus auprès de ses joueurs juste avant qu'ils s'en aillent tirer. Entraîneur expérimenté qui n'en est pas à sa première demi-finale de Coupe du monde, le Brésilien vécut le martyr tout au long d'une épreuve synonyme d'accession à la finale. On n'a pas fini de qualifier les séances de tirs au but.

Les promesses à tenir de la Maison d'Orange

La sélection néerlandaise, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-sept ans, se fixe désormais l'objectif de l'Euro 2000

EST-CE PAS la plus séduisante des trente-deux formations engagées dans ce Mondial qui s'est vu barrer la porte de la finale dans la nuit marseillaise? Face au Brésil, les joueurs néerlandais sont en quelque sorte « morts » en restant fidèles à leurs idées. Cédèrent, développant un jeu collectif de premier ordre, les coéquipiers de Frank de Boer ont échoués aux portes du paradis, à l'issue d'une épuisante séance de tirs au but. Il y a deux ans, ce sont toujours les tirs au but qui avaient précipité le retour de l'Orange à la maison, après un quart de finale de l'Euro disputé en Angleterre face aux Bleus d'Alain Jacquet.

Dix ans après le seul titre international remporté par les Pays-Bas (le championnat d'Europe des nations 1988), la nouvelle vague dirigée par Guss Hiddink n'entrera donc pas dans l'histoire, alors qu'elle avait les moyens de venger les échecs de ses glorieux aînés et notamment ceux de la génération Cruyff, battus à deux reprises (1974, 1978) en finale de Coupe du monde. Nouveau venu dans cette sélection orange, le jeune Boudewijn Zenden, auteur d'un excellent match, résumait à sa façon la sortie prématurée de son équipe : « Sur la pelouse se trouvaient ce soir les deux meilleures formations de la compétition. Pour en éliminer une, il a fallu avoir recours à la loterie... »

ATTRACTION DU MONDIAL
La sélection néerlandaise n'ajoutera donc pas une ligne à son palmarès mais restera dans les mémoires comme l'une des attractions de ce Mondial 98. Le mérite en revient d'abord à son entraîneur, Guss Hiddink. Homme de dialogue et technicien compétent, ce quinquagénaire a su ne pas répéter les erreurs passées. Sur le plan technique d'abord, en abandonnant le traditionnel 3-4-3 made in Ajax, qui a été pendant de longues années la marque de fabrique des Orange et qui avait finalement causé leur perte lors de l'Euro 96. Hiddink est rapidement revenu à un traditionnel 4-4-2, système avec lequel son ancien club,

le PSV Eindhoven, avait remporté de nombreux titres. Un positionnement qui permet à cette sélection de développer de manière beaucoup plus libre un jeu en mouvement, utilisant beaucoup les aînés. Et ce n'est pas un hasard si les douze buts réussis par cette formation lors du Mondial l'ont tous été sur des phases de jeu en mouvement et non sur des coups de pied arrêtés, comme c'est de plus en plus souvent le cas dans le football moderne. « La plupart d'entre nous ont appris ce jeu collectif à l'école de foot de l'Ajax. Les automatismes sont là et constituent notre force », expliquait Dennis Bergkamp la veille de la demi-finale.

Guss Hiddink a également réglé

les problèmes relationnels qui empoisonnaient l'atmosphère de la sélection. Il y a deux ans, en Angleterre, « je parle beaucoup avec mes joueurs. Tout peut se régler par le dialogue. Contrairement à ce qui se passait à l'Euro, les clans ont disparu. En 1974, notre pays avait une grande génération, peut-être la plus douée de tous les temps. En 1990, lors du Mondial italien, nous avions également une belle génération. Mais aucune de ces sélections n'a réussi à aller au bout. Aujourd'hui, le football hollandais peut compter sur une bonne équipe, peut-être moins exceptionnelle que ses devancières mais plus solide, plus solide », déclarait Hiddink quelques heures avant le match contre

le Brésil. Après l'élimination, le sélectionneur moustachu cachait sa déception avec dignité. Et lorsque furent évoqués les absences de trois joueurs aussi importants que Marc Overmars, Arthur Numan et Winston Bogarde, Hiddink refusa de considérer cet aspect des choses comme déterminant : « Ceux qui les ont remplacés ont parfaitement rempli leur mission... »

Alors que la déception légitime se sera estompée, ces joueurs, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-sept ans, pourront se tourner vers un autre objectif ambitieux : l'Euro 2000, une compétition qui aura lieu conjointement en Belgique et aux Pays-Bas. Sans doute l'occasion rêvée pour la génération

Cocu, la fausse note de l'homme-orchestre

Le milieu de terrain polyvalent a manqué son tir au but, précipitant la défaite de son équipe

PHILIP COCU n'aura pas joué gardien de but dans cette Coupe du monde. Mais l'habituel milieu de terrain aura occupé toutes les autres lignes de la formation néerlandaise. Milieu face aux Belges, attaquant face aux Coréens (il inscrit le premier but néerlandais), face aux Mexicains (un but encore) et face aux Yougoslaves en huitième de finale. Puis, Patrick Kluyvert revenant, il reprend sa place face aux Argentins en quart de finale.

« Moi, je joue où on me dit de jouer », assurait-il avant la demi-finale. Sans doute savait-il déjà qu'il serait chargé des tâches défensives sur le couloir gauche où évoluent Leonardo et Ze Carlos. Mais pas tout seul. Le placement de Cocu à l'arrière implique la titularisation de Boudewijn Zenden devant lui. Les deux compères du PSV Eindhoven, qui évolueront encore ensemble la prochaine saison au FC Barcelone, ne semblent pas complexés par leur responsabilité. Ils s'entendent bien, l'un relayant toujours l'autre, pour venir chiper la balle dans les pieds de

leurs adversaires, même quand c'est Ronaldo - leur ancien partenaire au PSV - qui s'aventure dans leur zone. Un coup d'épaule s'il le faut, un tackle glissé, un bon placement. Une parfaite couverture mutuelle : le flanc gauche batave tient bon toute la première mi-temps.

Il fait même mieux quand la balle est en possession des Orange. Lancers précis de Cocu dans le couloir pour Zenden, qui prend régulièrement Ze Carlos de vitesse. Les centres font mal à l'arrière-garde brésilienne, heureuse de constater que Kluyvert et Bergkamp ont mal réglé leur mire. Mais tout s'écroule au retour des vestiaires. Première attaque, première balle en profondeur de Roberto Carlos pour Ronaldo. Frank de Boer n'est pas au marquage, c'est Cocu qui y est. Son tackle trouve l'air, Ronaldo ouvre la marque. « C'est un geste de pur défenseur, on ne peut pas en vouloir à Philip d'avoir raté son tackle », l'abstient Frank de Boer, le capitaine libéro. L'égalisation ne venant pas, Hiddink prend des risques et fait



Philip Cocu, pourtant auteur d'un très bon match, vient de rater son tir au but.

sortir Zenden au profit de Pierre Van Hooijdonk, un pur avant-centre. Mais Leonardo sortant pour Denilson, qui lui se place dans l'axe, Cocu n'a plus que le débutant Ze Carlos à surveiller dans son couloir. Il revient dans le match, instinctivement poussé vers la production des offensives.

Il s'avance de plus en plus, débordé, centre, tire au but, sans succès.

Avant que ne débute la prolongation, il déverse le contenu d'une bouteille d'eau sur ses chaussures. Les pieds brûlent : la force d'allers-retours. Un dernier sursaut pour intercepter une terrible passe-centre de Roberto Carlos à destination de Rivaldo, et Cocu subit peu à peu une panne d'énergie. Arrivent les tirs au but. Il se charge du troisième. Place la balle à côté du point de penalty. L'arbitre le rappelle, brise son premier - et dernier - élan. La frappe est molle, centrale, stoppée par Claudio Taffarel. Ses partenaires tentent de le consoler, avant de pleurer eux aussi. Philip Cocu quitte le dernier terrain après un long tête-à-tête avec Ronaldo dans le rond central. « C'est triste de quitter le Mondial ainsi, explique-t-il. Il faut l'accepter, mais nous le quittons en ayant la satisfaction d'être l'équipe qui a produit le meilleur football. »

Christian Jaurena, à Marseille

Frédéric Potet à Marseille

Coupe du monde

Le tournoi se déroule au Stade Vélodrome de Marseille...



d'Achille de la Sélection

Text discussing the team's performance and the role of various players, including mentions of Hiddink and the team's strategy.

هكذا من راحل

Pelé, ministre un temps, à jamais roi du football

COMMENT ne pas croire qu'il est vraiment irremplaçable ? Quand, début avril, à l'approche du Mondial, Edson Arantes Do Nascimento, alias Pelé, quitte ses fonctions de ministre extraordinaire des sports brésilien pour le rôle de consultant vedette à TV Globo, le président de la République, Fernando Hecclique Cardoso, ne perd pas de temps à lui chercher un successeur : il annonce immédiatement la suppression du poste abandonné par son illustre occupant au terme de quarante mois de gestion. Radicale, pour ne pas dire intempestive, la démarche porterait à croire que, le ministre démissionnaire ayant réalisé des prodiges à Brasília, le sport brésilien peut désormais se passer de portefeuille. Tant pis pour les pauvres orphelins de la tutelle fédérale, le « roi » ne laisse jamais de dauphin dans son sillage.

« J'ai marqué le plus beau but de ma vie en libérant nos footballeurs de l'esclavage », claironnait, à la veille de son départ, le premier Noir brésilien à avoir dirigé un ministère. Votée par les deux Chambres du Parlement, puis validée, en mars 1998, par le chef de l'Etat, la « loi Pelé », si elle est effectivement appliquée, devrait sous peu en finir avec les survivances archaïques qui bloquent l'indispensable modernisation du football brésilien. « Pelé a compris comment il fallait investir le terrain parlementaire, sans trop se soucier des discussions technocratiques. Il ne fait pas semblant de savoir ce qu'il ignore. Certains ministres auraient tout intérêt à l'imiter », jugeait, admiratif, un député d'opposition à l'heure du bilan.

Accoutumés à renflouer leur trésorerie en vendant leurs joueurs, les dirigeants des grands clubs professionnels, caste d'affabristes abonnée aux scandales, sont les premiers visés par l'aggiornamento législatif : les droits de transfert qu'ils détiennent parviendront à expiration au plus tard dans trois ans. De plus, les clubs disposent de deux ans pour troquer leur actuel statut d'association à but non lucratif (et ses incomparables avantages fiscaux) pour celui de société anonyme. Marqué par la fin de sa carrière au Cosmos New York (1975-1977), Pelé s'est inspiré des principes du sport-business américain pour mener l'offensive face aux profiteurs du statu quo. Il s'y est employé avec d'autant plus de zèle que son projet contrarie les intérêts majeurs de ses pires ennemis.

Car le « champion du siècle » - sacré en 1981 par *L'Equipe* devant le sprinter noir américain Jesse Owens - a dû batailler ferme pour imposer sa réforme. Dans le camp adverse, représenté par un puissant lobby à Brasília, deux dirigeants au bras long ont commandé les manœuvres d'obstruction : Ricardo Teixeira, président de la Confédération brésilienne de football (CBF), et son beau-père et mentor, Joao Havelange, président sortant de la Fédération internationale (FIFA). Ce dernier est même monté frontalement au créneau. Sous prétexte d'infraction aux statuts de l'institution qu'il a présidée durant vingt-quatre ans, il a menacé d'exclure le Brésil du Mondial 1998, au cas où l'article autorisant la formation d'associations d'arbitres indépendantes de la CBF serait voté. La tentative d'intimidation a fait long feu. « Havelange est gaga [il est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans], il me fait pitié », a déclaré l'ex-ministre à l'issue de son bras de fer victorieux.

Le duel qui l'oppose à Joao Havelange tient l'affiche depuis près de cinq ans. Un dieu noir du stade face à une incarnation aristocratique du pouvoir blanc : les deux sommets brésiliens du football mondial ont, d'entrée, porté leur différend sur la place publique. Suite aux accusations de corruption lancées, fin 1993, par Pelé à l'encontre de Ricardo Teixeira,

l'ombrageux patron de la FIFA avait volé au secours du genre outragé. En représailles, il avait décrété l'exclusion sommaire du triple champion du monde, pourtant invité d'honneur du Comité organisateur américain, de la cérémonie du tirage au sort des groupes de la World Cup 1994. Le procès en diffamation intenté dans la foulée par le président de la CBF s'est soldé par un non-lieu. Le contentieux et l'interminable polémique qu'il a engendrés ont toutefois fait remonter à la surface une sombre affaire de gros sous. Le litige portait en fait sur des droits de télévision acquis, grâce à un probable trafic d'influence, par une société ayant Ricardo Teixeira pour associé occulte, au détriment d'une firme rivale de marketing sportif appartenant à Pelé. Source de juteux profits, le football brésilien signale bien des appétits. Au contact de ses patrons américains, l'ancien cireur de chaussures, né le 23 octobre 1940 à Três Coraões (« Trois-Cœurs »), au centre du Brésil, a apprîs les délices de la gourmandise.

« De la même façon qu'il n'y aura jamais d'autre Beethoven, il n'y aura pas d'autre Pelé », a maintes fois proclamé le Brésilien, qui parle volontiers de lui-même à la troisième personne

Abreuvé de dithyrambes sur le « plus grand footballeur de tous les temps », son « double miraculeux » (après avoir deux enfants d'un premier mariage, Pelé, qui avait subi une vasectomie, a récemment « hérité » de jumeaux de sa deuxième épouse, Assira, grâce à une insémination artificielle), puis sur « le ministre invincible qui dribble l'opposition », les Brésiliens accompagnent depuis des lustres l'inraisemblable *success story* d'une célébrité inoxydable. Affiché en public d'un éternel sourire d'adolescent, Pelé gère son image de marque avec le professionnalisme rigoureux qui, jadis, guidait sa carrière. A l'exemple de Joao Havelange, son ennemi intime, il cultive une discrétion absolue à propos de ses prospères activités d'homme d'affaires : les *empresarios* (entrepreneurs) ne sont jamais sympathiques dans les feuillets de TV Globo.

RARES sont les publications locales qui s'aventurent à explorer le jardin le plus secret de l'idole. Une enquête, publiée il y a quatre ans par l'hebdomadaire *Veja*, estimait alors son patrimoine, essentiellement composé d'immeubles au Brésil et aux Etats-Unis, à 25 millions de dollars (150 millions de francs). VRP de luxe au service de Mastercard, de l'équipementier anglais Umbro et de Warner Communications, ces seuls contrats - qui n'ont pas été suspendus durant son passage au ministère - lui rapportaient annuellement quelque 60 millions de francs. Bonne affaire pour ses employeurs : selon le cabinet de consultants Alan Taylor Communications, Pelé « pesait » en 1994 1,2 milliard de francs en « publicité indirecte » (valeur marchande de l'espace médiatique gratuitement dédié à sa gloire).

Pelé posant tout sourire aux côtés de Richard Nixon, de Gerald Ford, de Jimmy Carter, de Ronald Reagan, de George Bush, de Bill Clinton... Dans une tour qui fait face au Pain de sucre, le hall d'entrée de la société Pelé sports et marketing évoque une exposition de photos illustrant, en contraste avec la dynastie des éphémères présidents de la première puissance de la planète, la pérennité

Le joueur est inoubliable, l'ancien ministre brésilien des sports a modernisé le football de son pays, l'homme d'affaires est riche. Il ne lui reste qu'à devancer Garrincha dans le cœur de son propre peuple



d'un règne, celui du seigneur indétronable du sport roi. La fascination pour le « rétro américain » se lit aussi dans le choix de la décoration. Le génie brésilien du soccer a ses entrées à la Maison Blanche. Même au pays du football (américain), Pelé joue dans la cour des grands. Son aura universelle se compare à celle des monstres sacrés du spectacle, du pape et du président des Etats-Unis.

Assourdissant, les trompettes de la renommée chatouillent forcément Foga. « De la même façon qu'il n'y aura jamais d'autre Beethoven, il n'y aura pas d'autre Pelé. Le moule est cassé », a maintes fois proclamé le Brésilien, qui parle volontiers de lui-même à la troisième personne. A ergoter sur le fond, on s'exposerait toutefois au crime de lèse-majesté. Trois Coupes du monde, deux Coupes intercontinentales des clubs avec le Santos FC, 1 244 buts marqués, 91 sélections en équipe nationale (66 victoires, 14 nuls, 11 défaites), une collection unique d'exploits impérissables : le superlatif est de rigueur à l'évocation d'une telle

carrière. « Il est le seul joueur de l'histoire du football dont on se rappelle les buts qu'il n'a pas marqués », résume un vétéran de la presse sportive carioca. C'est à l'occasion du Mondial 1970 au Mexique, que Pelé signe, pour la seule beauté du geste, deux de ses plus belles « peintures », œuvres d'art du jargon sportif local.

UNE VISTA exceptionnelle et un culot inimitable à l'époque lui inspirèrent la fameuse tentative de lob - manquée de quelques 60 mètres sur le gardien tchèque Viktor Poncec d'un tir croisé dans la cage vide, qui s'en ira capricieusement mourir à quelques centimètres de sa cible, la stupéfiante feinte de corps réussie quelques jours plus tard aux dépens du portier uruguayen Mazurkiewicz puis sa source dans la *ginga*, l'art du déhanchement, dont la samba est l'expression suprême.

Le dieu des stades n'est pourtant pas un prophète honoré par tous en son pays. Critiqué par les

organisations noires qui lui reprochent son « insensibilité » face à un certain racisme latent - il invoque l'« apartheid social plutôt que racial » pour justifier la marginalisation économique des Brésiliens noirs et métis -, Pelé suscite chez les siens davantage de respect que de sympathie. Entre le roi Pelé et Garrincha, son fou aux jambes tordues (*Le Mondial* du 2 juillet), le cœur des Brésiliens penche en faveur du second, incarnation fantasque de « la joie du peuple ». « A l'étranger, expliquait Tom Jobim, le défunt « père » de la bossa nova, Pelé fait l'unanimité mondiale. Au Brésil, on le snobe parce qu'on préfère les destins tragiques. Les Brésiliens pensent qu'ils ne peuvent aimer que Garrincha, pas Pelé ».

Jean-Jacques Sévilla

Dispute autour du drapeau à damier croate

L'AMBASSADE DE CROATIE à Paris a dénoncé, mardi 7 juillet, le communiqué du Centre européen de recherche et d'action sur le racisme et l'antisémitisme (CERA) déplorant la reprise de l'emblème oustachi par la Croatie. Selon l'ambassade, « il est tout à fait inexact d'attribuer le paternité du bison historique croate, échantonné de vingt-cinq pièces rouges et blanches, et armes du royaume croate depuis le Moyen Age, au régime oustachi ». Le CERA avait indiqué que le bison à damier est « celui qu'avait choisi pendant la seconde guerre mondiale le régime des oustachi pro-nazis d'Ante Pavelic ».

ISL Worldwide va contrôler à 100% ISL France

ISL WORLDWIDE, le partenaire marketing exclusif de la Fédération internationale (FIFA), a décidé d'acquiescer 100% des actions ISL France, lors d'un conseil d'administration de la société française, réuni samedi 4 juillet, et-on appris mardi 7. ISL Worldwide détient actuellement 49% des actions ISL France, qui a été citée dans un trafic de billets pendant la Coupe du monde (*Le Mondial* du 8 juillet). Dans le cadre de cette enquête, le directeur général d'ISL France, Marc Loison, a été mis en examen et écroué, le 15 juin. Le conseil d'administration d'ISL France a décidé d'engager un nouveau directeur général opérationnel qui sera désigné lors de la prochaine séance du conseil, dans la semaine du 13 juillet.

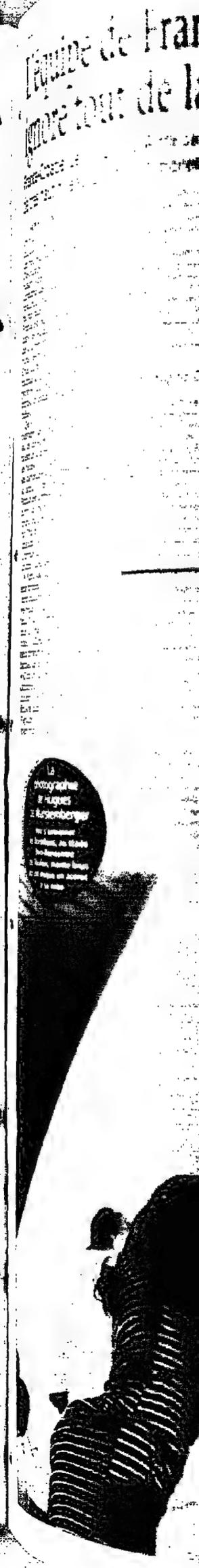
L'Espagne gagne la Coupe du monde des banlieues

UNE ÉQUIPE de jeunes Espagnols du quartier madrilène de Vallecas a gagné la Coupe du monde des banlieues, mardi 7 juillet à Saint-Denis en battant aux tirs au but (2 à 2 à la fin du temps réglementaire) l'équipe argentine des Torneos Juveniles Bonarenses de Buenos Aires. Dix équipes françaises, cinq de Seine-Saint-Denis et cinq de grandes villes de province, et vingt-deux étrangères participaient à la compétition (un tournoi à sept) qui s'est disputée, depuis le 2 juillet, sur le stade aménagé du Stade de France de Saint-Denis et dans des stades de cinq autres villes du département.

● REPORT : le match de bienfaisance en faveur du gendarme blessé à Lens a été reporté. Cette décision a été prise en raison de l'élimination de l'Allemagne et du départ de ses supporters, a précisé Egidius Braun, président de la Fédération allemande de football. Le match, prévu au stade Charitéy le 11 juillet, veille de la finale du Mondial, aura probablement lieu à la mi-septembre dans une ville allemande proche de la frontière.

● BILLETTERIE : le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde « n'est pas en cause en l'état des investigations » policières et judiciaires concernant les différentes affaires de vente illicite de billets, selon des sources proches de ces enquêtes citées par l'AFP. Les enquêteurs mettent en cause des intermédiaires « peu scrupuleux ». Plusieurs tour-opérateurs sont soupçonnés d'avoir proposé des « packs » pour le Mondial comportant hébergement, transport et accès aux stades. Ils avaient misé, « de manière hasardeuse », selon les mêmes sources, sur le marché parallèle des billets d'entrée aux matches, par l'intermédiaire de places allouées par la FIFA, notamment aux fédérations nationales.

● RECONNAISSANCE : Michel Platini entre dans le *Who's Who* 1998-1999, a indiqué Richard Fitzwilliams, éditeur du prestigieux annuaire des personnalités.



L'équipe de France version Mondial 98 ignore tout de la peur

France-Croatie. Les joueurs d'Aimé Jacquet, rompus aux rencontres internationales de très haut niveau, donnent l'impression d'aborder leur demi-finale en toute sérénité

« NOUS AVONS une énorme foi en nous. Nous avons envie de faire quelque chose d'historique. » Il est un peu plus de midi quand Didier Deschamps fait son annonce à la nation. Mardi 7 juillet, le héros et capitaine des Bleus est sorti de la résidence pour envoyer ce message réconfortant au pays : l'équipe de France est bien dans sa tête et bien dans ses Adidas. Dans l'auditorium de Clairefontaine (Essonne), les mots résonnent, nets, rassurants. Une demi-finale de Coupe du monde, à la fois de magnifier un propos, de transformer chaque phrase en autant de sentences éternelles.

Qu'ils y viennent, qu'ils y viennent, les Suker, Boban, Assouovic et consorts croates, avec leur talent et leur provocation, on saura les recevoir ! Didier Deschamps et ses camarades ont l'arme au pied et la lame à l'œil en pensant que la France est derrière eux. « Ça nous a donné la chair de poule de voir la ferveur qu'a provoquée notre victoire sur l'Italie. » Et de se décerner un satisfecit : « Les joueurs ont fait sur le terrain ce qu'il fallait pour qu'il y ait cette adhésion. »

A Aimé Jacquet de se faire à son tour tribun. « Un match extrêmement exaltant nous attend. Cette demi-finale est quelque chose de fabuleux. Nous sommes très conscients que ce sera un grand match pour nous. » (Silence ému.) Le sélectionneur promet ensuite du sang et des larmes, de la sueur à tout le moins. « C'est un adversaire à combien redoutable ! Je dis bien, à combien redoutable ! » (Effet de manche et frisson dans l'assemblée.) « Mais l'effectif français est ambitieux et bien préparé. Nous savons notre va-

leur. Nous n'allons pas nous arrêter là. » (Soupir de soulagement.) Et d'achever de conquérir l'auditoire par cette péroraison : « Nous avons dans les yeux nos adversaires. »

Ce qui devait être dit avait été dit. Ne restait plus qu'à se préparer à la faire. Les messages repartent vers la forteresse bleue, là-haut sur la butte, retrouver les autres chevaliers. Depuis le matin, les joueurs sont des reclus volontaires, focalisés par l'objectif et la grandeur de la tâche à accomplir. Dans la rési-

l'acteur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

le sélectionneur, les précédents rendez-vous de cette compétition ont forgé si ce n'est une habitude du moins une accoutumance. En 1993, Fabien Barthez s'était bien endormi dans le car qui emmenait Marseille au stade olympique de Munich pour sa finale contre le Milan AC.

Alors même une demi-finale de Coupe du monde ne saurait perturber une partie de baby-foot, de ping-pong ou de jeu vidéo. A une heure, autour de la grande table ovale fabriquée spécialement par

« Il y a M. Jacquet et "Mémé". Les joueurs, eux, ne connaissent vraiment que le premier »

Docteur Jekyll et Mister Hyde

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

EST-IL OU NON sous influence ? Au moment de former l'équipe, Aimé Jacquet se laisse-t-il imposer ses choix par les « tauteurs », Marcel Desailly, Didier Deschamps, Laurent Blanc ? Et maintenant sa confiance à Youif Djokjaeff l'acquiesce-t-il d'une dette envers le buteur-miracle qui lui a sauvé la mise en plusieurs circonstances ?

Ses détracteurs l'ont parfois suggéré, présentant Aimé Jacquet comme un faible, un hésitant. D'autres - les mêmes ? - lui reprochent, à l'inverse, son entêtement, son autoritarisme, une certaine raideur. Ceux qui le côtoient depuis longtemps soulignent ce portrait en trompe-l'œil. Le sélectionneur tricolore est un homme de dialogue, mais très à cheval sur ses prérogatives. Il écoute les arguments de ses joueurs, il les entend parfois, mais qui peut prétendre lui avoir imposé son point de vue ?

Le personnage n'est pas facile à cerner. Pour trouver l'homme, il faut « feindre l'arrière » du sélectionneur, une fonction dont Aimé Jacquet a depuis toujours une haute idée. Raymond Domenech, qui jouait avec lui à l'Olympique lyonnais quand il est devenu entraîneur, en 1976, se souvient : « Du jour au lendemain, il a changé, il a dressé un mur entre nous, il y avait sans doute. Ce n'était plus notre copain, c'était l'entraîneur. Il est entré dans la fonction. C'est un peu Docteur Jekyll et Mister Hyde. Il y a M. Jacquet d'un côté, "Mémé" de l'autre. Les joueurs ne connaissent vraiment que le premier. »

Pour Aimé Jacquet, cette attitude « est une obligation qui permet à l'entraîneur de bien aborder tous les problèmes. » Avec la responsabilité d'entraîneur, explique le sélectionneur de l'équipe de France, la vision des choses change, la relationnel change aussi. « Avec lui, il n'y a ni copinage ni passe-droits », confirme un de ses anciens joueurs aux Girondins de Bordeaux. « L'autorité ne s'établit pas, enfin le patron des Bleus. On l'a vu au né l'a pas. » En équipe de France, quelques joueurs le tutoient, mais plusieurs anciens « s'en tiennent au vouvoiement. » « Je n'y prête pas attention, assure Aimé Jacquet. Dans le milieu du football, on a le tutoiement facile. Cela ne change pas notre relation. Ceux qui me vouvoient ? Peut-être aussi est-ce par respect, peut-être aussi pour bien me montrer que je suis entraîné et qu'il y a des joueurs. »



AIMÉ JACQUET

Le capitaine des Bleus a toujours dû faire plus que son âge

DEPUIS la fin du premier tour de la Coupe du monde 1998, le cérémonial est entré dans les mœurs. La veille des matches, Didier Deschamps investit l'estrade de l'amphithéâtre du Centre technique national de Clairefontaine (Essonne). Le débat est précédé d'un rituel : le capitaine des Bleus distribue d'œil aux journalistes du premier rang et un bon mot pour tout le monde. Disponibilité et convivialité agrémentent le dialogue avec une pointe d'humour à l'occasion. Seul un furtif froncement de sourcil trahit une poussée d'irritation quand la question lui paraît saugrenue. Didier Deschamps enfle alors le costume de pédagogue. Une seule fois, on l'a surpris à élever le ton contre un journaliste qui avait réclamé, deux mois avant le Mondial, son éviction de l'équipe de France.

« Quand on porte atteinte à mon image, je peux sortir de mes gonds », avertit le Basque, qui a appris à remodeler son personnage en quatre années passées à la Juventus Turin.

La vie publique l'a contraint à masquer sa réserve naturelle et la succession des matches à enjeux à dominer ses angoisses. « C'est à ce genre d'évolution que l'on reconnaît aussi un footballeur de haut niveau », glisse Aimé Jacquet. La relation entre le sélectionneur et son capitaine est fondée sur une confiance réciproque. Deux ambitions se sont rencontrées pour creuser le même sillon, d'où l'influence prénée au Turinois sur la composition de l'équipe. « C'est mal connaître Aimé que de le croire sous l'emprise d'un joueur », affirme le milieu de terrain.

DES ÉPREUVES QUI MÔRISSENT

S'il reconnaît s'adresser au groupe avant le coup d'envoi pour rappeler les consignes, « comme d'autres anciens », son rôle n'est pas au-delà de chef de bande. Il dément « catégoriquement » être l'initiateur du remodelage tactique avec la présence d'un troisième milieu récupérateur face à l'Italie en quart de finale, tout en reconnaissant que le choix lui convient pleinement. « S'il décidait de tout, il n'aurait pas confié le poste à Alain Boghossian, et certainement pas à Christian Karembeu », af-

firmé d'ailleurs l'un de ses partenaires. Présenté comme un flagorateur de sélectionneur par les « Guignols de l'Info », Didier Deschamps s'accommode de la satire et renvoie au passé les turbulences avec Bernard Tapie, qui souhaitait le transférer à Bordeaux deux ans après l'avoir recruté. Du haut de ses vingt et un ans, il avait déboulé dans le bureau du boss pour obtenir son maintien dans l'effectif marseillais. « J'ai toujours été plus sûr que mon âge », dit-il. Les faits ne le démentent pas : débuts en première division à seize ans et capitaine du FC Nantes deux saisons plus tard, avec comme entraîneur Miroslav Blazevic, l'actuel sélectionneur de la Croatie. Robert Budzynski, directeur sportif du club nantais, se souvient du jeune homme « au charisme extraordinaire, un leader naturel ».

Déjà en équipe de France mixtes, il portait le brassard. Les épreuves de la vie ont accéléré le mouvement. L'amitié qui le lie à Marcel Desailly remonte aux heures passées à le soutenir après le décès accidentel de son demi-frère, Seth Adonkor. Didier Deschamps avait seize ans quand il a annoncé la nouvelle à son coéquipier. Il avait vingt ans quand son propre frère a succombé dans un accident d'avion.

Aujourd'hui, à vingt-neuf ans, sa tranche de vie ressemble à une éternité où les larmes se confondent avec les sentiments. Dès son arrivée à la Juventus, en 1994, il s'est converti aux préceptes du football italien, celui qui enrichit les palmarès : le sien comprend déjà deux Ligues des champions, une Coupe intercontinentale, une Supercoupe d'Europe, cinq titres de champion (deux avec l'OM, trois avec la Juventus) et une Coupe d'Italie. Jolie vitrine qui ne demande qu'à s'embellir.

Elie Barth, à Clairefontaine

La photographie de Hugues de Wurstemberger. Voir s'entraîner les Brésiliens, au stade Bon-Rencontre de Toulon, mérite bien qu'on risque un accident à sa robe.



mais

Dispute autour du drapeau à damier croate

ISI. Worldwide contrôlera à ISI. France

l'Espagne gagne la Coupe du monde des banlieues

مركزا من راصيل

1982:1



« El Francés » peut compter sur le soutien de ses fans argentins.

Les premiers « hinchas » de David Trezeguet

C'est dans le Buenos Aires de son enfance que le jeune Bleu compte ses plus fidèles supporters

C'EST une modeste maison des faubourgs de Buenos Aires, un logis ramassé où la chambre des enfants ouvre sur le salon-cuisine. Les posters de foot étalés sur les murs au-dessus du lit de l'aîné regardent les photos de famille encadrées sur le vaisselier. D'une pièce à l'autre, un fougereux jeune homme habillé du maillot bleu numéro 17 de l'équipe de France de football toise un adolescent sage, en tenue de ville parmi les siens : David Trezeguet, l'attaquant de l'AS Monaco et des Bleus de France, est parti au domicile de la famille Gonzalez ; il est comme chez lui dans la maison de l'oncle Tomas.

C'est ici, entre les pavillons du district Vicente Lopez, loin du luxe des beaux quartiers du centre de la capitale argentine, que le jeune Franco-Argentin a débuté dans la vie de footballeur, sous le regard de son père, Jorge, l'ancien joueur professionnel de Rouen, et de son oncle Tomas. C'est là, dans cet entrecroisement de rues fatiguées, que David Trezeguet a recruté ses premiers hinchas, ses supporters les plus fidèles. Abris d'enfance, camarades de clubs ou proches de la famille, la plupart n'ont pas bougé du quartier. Ils y échangent des nouvelles du fils prodige, commentent ses derniers exploits aperçus sur la télévision par satellite.

Comme souvent, ceux qui parlent en savent peu : seule une poignée d'initiés sont autorisés à s'informer en direct, par téléphone, des aérés de l'aventure française de celui qui, depuis longtemps, avait gagné un surnom évident, *El Francés*. Tomas est le pivot tournante de cette « french connection ». David Trezeguet l'a mandaté pour trier les inévitables sollicitations : à lui de faire suivre ou non le numéro de téléphone.

Tomas, le frère maçon de la mère de David, est le guide de la première heure. Il avait lui-même conduit le jeune espoir du quartier vers les terrains d'entraînement du grand club voisin, Platense. « *Jorge, le père de David, était alors entraîneur professionnel, raconte-t-il ; il n'avait pas tellement le temps de s'occuper du petit.* » David, le fan de Batistuta, n'avait alors que neuf ans, mais il était déjà l'orgueil de toute une famille.

Grand dans le cœur des siens,

● LA PHRASE DU JOUR (2)
« S'il remporte la Coupe, je lui offrirai des fleurs, peut-être des tournesols. C'est le soleil, l'avenir. »
Juliette Boghossian, fleuriste à Perpignan, parlant du cadeau qu'elle fera à son fils Alain, milieu de terrain de l'équipe de France.

Eric Collier, à Buenos Aires

Sous le maillot, le marcel

● **DÉBARDEUR EN COTON** En 1994, les ventes supportrices du championnat italien, venues se délecter, à l'occasion de l'échange de maillot entre les joueurs, des avantages musculaires du calcio en ont été pour leurs frais. Sous le maillot du footballeur, un autre vêtement a fait son apparition. En moins d'un an, le marcel a conquis les adeptes du ballon rond.

● **CONFORT** Pour les uns, ce débardeur en coton à simples bretelles assure une « protection supplémentaire » aux épaules du vent ou du froid. Pour les autres, gênés par les matières synthétiques (polyester, lycra...) des nouveaux maillots, ce choix est dicté par la recherche du confort.

● **NOUVEL ESPACE PUBLICITAIRE** Nike, Adidas et consorts se sont immédiatement appropriés « l'espace marketing » du marcel, ces dizaines de centimètres carrés vierges de toute inscription et - surtout - non soumis à l'astreignante réglementation de la Fédération internationale de football (FIFA). Pour le maillot, les textes prévoient un espace publicitaire - réservé à l'équipementier - de 10 centimètres carrés, la même surface étant attribuée à l'emblème national. Le marcel, lui, offre une bande de 20 cm de long sur 10 cm de large aux lettres capitales du fournisseur.

● **INFLUENCES** A Paris, au cœur du Marais, Alexi Sélim, un jeune créateur de mode, s'est de-



puis longtemps converti « au retour de la tendance marcel », quelques décennies après nos aïeux. « En Lycra élastique ou en coton plus rigide, le débardeur est très apprécié des jeunes gens qui se montrent en boîtes de nuit ou dans les lieux dits branchés. C'est le meilleur moyen de mettre en valeur son corps. A croire que les footballeurs ne répugnent pas à montrer leur physique athlétique », s'amuse Alexi Sé-

lim. Reste que le joueur de football, évoluant en Coupe du monde, se « déshabille » devant 37 milliards de téléspectateurs, en audience cumulée.

Cécile Ryan

Les Rouge et Blanc veulent prolonger le rêve

Les joueurs de Blazevic ont la décontraction de ceux qui ont déjà « réussi » leur Mondial

ILS ONT cette gravité sereine avec laquelle on aborde les événements dont l'issue ne fait aucun doute. Leur regard est illuminé, ils avancent comme dans un rêve, dans une sorte d'état de grâce. Quoi qu'il arrive, mercredi 8 juillet, au Stade de France, contre les Bleus, les Croates ont déjà gagné bien plus qu'une Coupe du monde.

Les joueurs au maillot à damier rouge et blanc ont forcé le respect des grandes nations du football et focalisé l'attention d'une partie du monde sur leur « petite Croatie ». Il y a un mois, ils n'osaient en rêver. Aujourd'hui, ils s'imaginent pas se contenter d'un accessit. Partout, ils arborent des tee-shirts à leur effigie clamant en anglais qu'ils sont « fiers d'être croates ».

« La Coupe du monde, c'est le summum du football, dit l'avant-centre Davor Suker, et ce n'est pas parce que nous la jouons pour la première fois qu'il ne faut pas écrire l'histoire jusqu'au bout. »

Avant le Mondial, leur sélectionneur, Miroslav Blazevic, parlait déjà haut et fort sur l'équipe de France comme grande favorite. Mardi 7 juillet, avant de quitter Vitel en avion pour la retraite bucolique de Gouvieux (Oise), il a répété qu'« aucune équipe qualifiée pour la Coupe du monde n'affiche une telle concentration de qualité ».

Jamais pris en dépourvu, ce roi de l'« intox » se frotte les mains à l'idée d'en découdre avec Aimé Jacquet par système de jeu interposé. « Ce match contiendra tous

les gourmands de football », a-t-il promis à l'issue de la victoire des Croates sur l'Allemagne en quart de finale, samedi 4 juillet. « Il n'y a rien de tel pour accentuer la tension et mobiliser les joueurs que d'avoir face à soi le favori d'une compétition », a-t-il ajouté, mardi.

Le sélectionneur français, qui sait la roublardise de son homologue croate, a refusé de se laisser aller à voir plus loin que cette demi-finale. Pour mieux y jeter toutes ses forces. Miroslav Blazevic y allait depuis plusieurs jours de ses malicieuses provocations. Lui seul fait la moue à l'évocation de la défense française : « On parle tellement de mauvaise attaque que d'un coup Thuram et Lisarazu abandonnent leur devoir élémentaire pour porter la balle dans les 16 mètres. Alors même si elle est favorable, je ne pense pas que la France nous battra. »



« Fier d'être croate » : Simic, Maric et Vlaovic savourent la joie d'être reconnus comme une des grandes nations du football.

prouvé qu'elle méritait une place en finale. »

Ceux qui comptaient sur la fantaisie, l'individualisme, les caprices de divas des Croates en sont pour leurs frais. Ils ne sont que projection commode. Même Davor Suker, auteur de quatre des huit buts croates du Mondial 1998, se fiche du titre de meilleur buteur auquel il peut encore aspirer. « Nous sommes ensemble depuis plus de cinquante jours, rappelle-t-il, ce n'est pas la dictature d'un coach qui pourrait nous faire tenir. M. Blazevic a su nous réunir. »

D'une de ses formules à l'emporte-pièce, Miroslav Blazevic résume cette communion. De sa relation avec son capitaine, Zvonimir

Boban, il dit : « Nous avons deux corps et un même esprit. » Pourquoi donc changer une équipe avec laquelle il ne fait qu'un ? Avant le match contre les Allemands, il a expliqué à sa petite troupe d'inconditionnels comment les Anglais avaient battu le maréchal Erwin Rommel, pourtant réputé invincible. Avant l'entrée sur le pelouse du Stade de France, rappellera-t-il innocemment, comme il aime à le faire, que « les Français sont historiquement liés aux Serbes ? »

Patricia Jolly, à Vitel

Robert Jarni, une histoire croate

LES QUESTIONS de la presse passent souvent devant lui sans même le remarquer. Elles se tournent par habitude vers l'entraîneur, Miroslav Blazevic, ou s'arrêtent devant respect avec Zvonimir Boban, le capitaine. Robert Jarni, lui, n'intéresse guère les journalistes. A tort. De tous les joueurs croates, il est pourtant celui qui en sait le plus long sur ce petit pays au regard d'enfant, sur son football et sur sa singulière équipe nationale. A bientôt trente ans, Robert Jarni a vécu de l'intérieur tous les chapitres de cette courte histoire.

Première date : 1987. Alors yougoslave, Robert Jarni est du voyage pour les championnats du monde des moins de vingt ans, au Chili. Compagnon de route de Zvonimir Boban, Davor Suker et Robert Prosinecki, il rentre au pays en bombardant fièrement le torse. La Yougoslavie l'a emporté. Elle a battu en finale l'Allemagne fédérale, d'un rien, aux tirs au but.

Trois ans plus tard, Robert Jarni a sauté d'un bond des rangs juniors à l'équipe nationale. Et gagné sa place dans la sélection yougoslave pour le Mondial italien. Robert Prosinecki, Croatie comme lui, l'accompagne et l'éclipse. Il marque une fois. Et glisse, sans le savoir, un premier pied dans l'histoire. Au Mondial 1998, un même geste face à la Jamaïque, au premier tour de la compétition, fera de Robert Prosinecki le seul joueur ayant réussi un but pour deux pays différents en phase finale d'une Coupe du monde. En Italie, Robert Jarni s'était fait plus discret, jouant pourtant trois rencontres.

Depuis, sa route a suivi sans

s'écarter la trace de ses vieux complices. Formé aux règles du professionnalisme sur les terrains de Hadjuk Split, Robert Jarni fête la naissance de l'Etat croate, fin 1991, avant de boucler ses valises et de choisir l'exil. Il se pose en Italie. En trois années de calcio, il enchaîne trois clubs : Bari, Torino et la Juventus Turin. On le croit instable. Il répond simplement que « la vie d'un joueur de football est ainsi faite ». Et elle ne le fatigue pas. En 1995, il quitte l'Italie pour l'Espagne et le Betis Seville. Trois ans plus tard, il y est encore.

Il a tout connu et sûrement tout appris. Y compris le moins facile, cette aptitude à transformer son jeu selon les circonstances et les besoins de l'entraîneur. Plutôt tenté par l'offensive, Robert Jarni a reculé d'un cran depuis son départ de Split et ses débuts d'expatrié. En club, il joue désormais milieu défensif. En équipe nationale, Miroslav Blazevic l'a fait docilement glisser vers le flanc gauche. « Robert Jarni est aujourd'hui le joueur le plus pénétrant du monde », répète-t-il à l'envi.

41 SÉLECTIONS
Régulier, endurant, bon dribbleur, rapide, il fait les cent pas dans son couloir de pelouse, tantôt cinquième défenseur, parfois troisième attaquant. En quart de finale, samedi 4 juillet 1998, il a ouvert le score d'un tir du gauche et assumé l'Allemagne. Son deuxième but sous le maillot de la Croatie, en 41 sélections. Depuis, Robert Jarni attend, sans impatience, de prolonger « le rêve de toute une nation ». Zvonimir Boban et Miroslav Blazevic répondent à sa place aux questions de la presse. Lui observe dans l'ombre. Il a tout vu. Et ne veut rien oublier.

Alain Mercler, à Vitel

FABOLES DE ZINC DE GROSZEWICKI

Le Zidane de la boulangerie

CE QUE L'ON PEUT ÊTRE... Zidane est un joueur toujours très calme, très sûr de lui, très sûr de son jeu. C'est un joueur qui ne se laisse pas impressionner par le bruit, par les applaudissements, par les critiques. C'est un joueur qui sait ce qu'il veut et qui va jusqu'à bout. C'est un joueur qui est très professionnel et qui est très sérieux. C'est un joueur qui est très intelligent et qui est très stratégique. C'est un joueur qui est très technique et qui est très précis. C'est un joueur qui est très rapide et qui est très agile. C'est un joueur qui est très fort et qui est très puissant. C'est un joueur qui est très courageux et qui est très déterminé. C'est un joueur qui est très loyal et qui est très respectueux. C'est un joueur qui est très humble et qui est très modeste. C'est un joueur qui est très gentil et qui est très sympathique. C'est un joueur qui est très drôle et qui est très amusant. C'est un joueur qui est très vaillant et qui est très brave. C'est un joueur qui est très vaillant et qui est très brave. C'est un joueur qui est très vaillant et qui est très brave.

A Larbi et Hassan, champion de l'« essorage » et maître des bugnes

A

1986: la fin

مركزنا من لاصح

Espagne, 1982 : l'agression de Harald Schumacher sur Patrick Battiston

Des trois demi-finales de Coupe du monde perdues par les Bleus, celle de Séville reste la plus douloureuse : elle mena joueurs et spectateurs au bout du suspense et même de l'angoisse avec la grave blessure du défenseur français, percuté en pleine course par le gardien allemand

sur Patrick Battiston

CET homme a un passé mais peu de conscience. Il s'appelle Harald Schumacher. Jeudi 8 juillet 1982 à Séville, sa mission consistait à garder les buts de la sélection allemande face à la France de Michel Platini en demi-finale du Mondial espagnol. En déboulant de sa cage pour percuter de plein fouet Patrick Battiston, il a associé à jamais sa besogne à un match de légende avec son alchimie de rebondissement et de suspense. Seize ans après ce fait divers d'une violence extrême, les images accaparent toujours l'esprit. Le temps ne les a pas effacés.

A quarante-quatre ans, Harald Schumacher a conservé un physique sophistiqué. Ses boucles soigneusement entretenues et sa démarche précieuse stylent son allure de dandy. Le sourire est resté immuable, juvénile et narquois. Ces trois dernières années, il se pavait sur les terrains d'entraînement du Borussia Dortmund, l'un des géants financiers du football allemand, couronné champion d'Europe en mai 1997. En charge de l'entraînement des gardiens, il s'acquittait de sa tâche en soldat discipliné. En 1987, il avait ébranlé le monde du football allemand en signant un livre - qui connut un succès commercial énorme, *Ampliff* - « coup d'envoi » - incendiaire sur les pratiques douteuses du milieu. Les révélations contenues dans l'ouvrage, traduit en français sous le titre *Coup de sifflet chez Carrère-Lafon*, sur une pratique organisée du dopage, avait suscité la stupeur dans les milieux du football allemand ainsi que parmi les supporters.

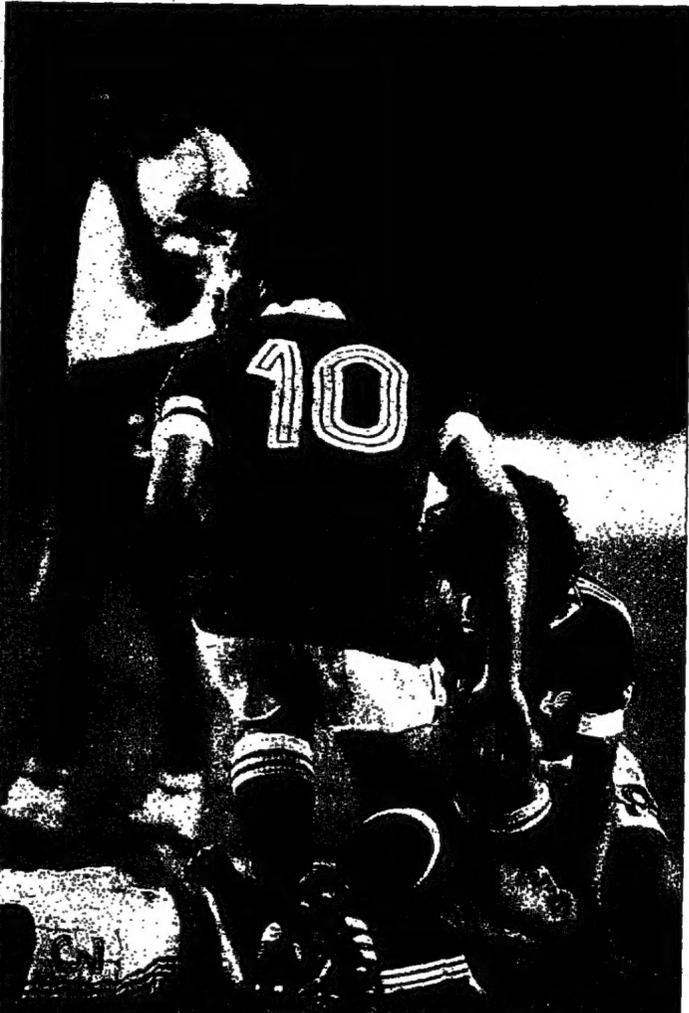
Depuis le mois de juillet 1998, il entraîne le Fortuna Cologne, club de deuxième division. L'enfant terrible du football allemand a planqué ses accusations sous le boisseau et la voûte-face fait sourire. Enseignera-t-il à ses futurs joueurs l'art de la motivation guerrière comme il en a livré une démonstration peu reluisante, ce 8 juillet 1982 ? Schumacher n'étudia pas la question : « J'ai anticipé l'action en sortant de ma cage. Je m'attendais à une frappe enlevée. Je ne pouvais pas éviter Patrick Battiston. J'avais les pieds décollés. Dans mon élan, je n'ai pu que pivoter légèrement ce qui a permis d'éviter un choc plus intense. Je l'ai heurté avec ma hanche. Je n'ai pas voulu le blesser. Il faut avoir joué au plus haut niveau pour comprendre que cet incident malheureux peut se produire sur un terrain. Je regrette simplement de ne pas m'être excusé tout de suite. Cette

affaire m'a causé beaucoup de tort. » Ce voltigeur sans foi est bien le seul à narrer l'épisode avec autant de désinvolture.

Avant de rencontrer l'Allemagne, l'équipe de France a bouclé un premier tour sans écart avec une défaite (1-3) devant l'Angleterre, un nul (1-1) devant la Tchécoslovaquie et une victoire (4-1) devant le Koweït. Le second tour marque, en revanche, une montée en puissance dans le sillage de Michel Platini. Les Bleus dominent l'Autriche (1-0) et l'Irlande du Nord (4-1). La voie est dégagée pour les demi-finales.

La trajectoire de l'Allemagne est plus tourmentée. La Mannschaft commence par s'incliner face à l'Algérie (1-2) - un drame national - et se couvre de déshonneur en s'arrangeant tactiquement avec l'Autriche pour un succès (1-0) qui qualifie les deux nations pour le second tour au détriment de l'équipe algérienne. Les Allemands écartent ensuite dans la douleur l'Angleterre (0-0) et l'Espagne (2-1). Avec la France comme prochain adversaire, l'Allemagne, entraînée par Jupp Derwall, n'imagine pas un seul instant une élimination. Franz Beckenbauer fourmille aimablement les clés du triomphe annoncé. « Les Français ont horreur du jeu physique ; nos joueurs doivent être durs, très durs dans les duels », ose cette figure légendaire qui abhorrait ces pratiques quand il foulait les pelouses avec la prestance d'un chevalier.

Alcazar del Rey don Pedro, leur superbe hôtel sévillan, les Bleus restent à l'écart de la guerre des nerfs. Dans leurs propos, il n'est question que de plaisir, de convivialité. Le sélectionneur Michel Hidalgo profite de sa causerie collective, le jour du match, pour magnifier les principes qui ont balisé l'avenue jusqu'aux portes de la finale. « N'oubliez pas ce qui nous a permis



Patrick Battiston a perdu connaissance : Michel Platini et Didier Six se précipitent, affolés.

d'arriver si loin dans la compétition, respectons l'adversaire sans faire de complexes », recommande-t-il.

La campagne de presse orchestrée par les journaux espagnols sur le thème de l'agressivité des joueurs français depuis le début de l'épreuve ne soulève ni polémique, ni rancœur de la part des accusés.

A-t-elle influencé Charles Corver ? L'arbitre néerlandais désigné pour cette demi-finale est considéré, alors, comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux. Quelques-unes de ses décisions vont pourtant écorner son prestige. En l'espace de sept minutes, de la 33^e à la 40^e, il reste impassible devant les incar-

tades de Harald Schumacher qui malmène dans l'ordre Michel Platini, Manuel Amoros et Didier Six. « L'arbitre nous a clairement désavantagés », s'indigne encore aujourd'hui Didier Six. Sur le banc des remplaçants, Patrick Battiston s'inquiète du comportement de Harald Schumacher dont il devine l'état de surexcitation. Le défenseur de l'AS Saint-Etienne en parle d'ailleurs à ses voisins. Quand Michel Hidalgo le lance dans l'arène à la 51^e minute de jeu à la place de Bernard Genghini, il songe dans un premier temps à amillier les offensives allemandes. Mais dans cette partie prenante, intense, chaque équipe attaque à tour de rôle en balançant par-dessus bord les consignes tactiques.

Lorsque Michel Platini cède une longue ouverture, Battiston a déjà entamé sa chevauchée. A la réception de Poffrande, Harald Schuma-

cher se précipite vers l'adversaire. Ses bras s'écartent, le rictus du visage témoigne d'une froide détermination. Le Français, les yeux rivés sur le ballon, sème le dernier défenseur allemand, Manfred Kaltz, et ajuste du droit une frappe à ras de terre qui rase le montant gauche de la cage allemande. Le ballon n'a pas encore achevé sa trajectoire quand Schumacher percute le Français en plein visage le coude en avant.

« Patrick était pris de convulsions, il tremblait avant de perdre connaissance, je n'oublierai jamais cette vision », raconte Didier Six, le premier à accourir vers le blessé. Michel Platini est saisi par l'effroi. « J'étais écaré. » Marcus Trésor réclame des secours : « J'ai eu peur qu'il ne se relève plus jamais. » Le docteur Villar, attaché à l'équipe de France, sprinte sur le pré. Penché sur le corps inanimé du joueur, il ne trouve pas le pouls. « J'ai cru à une fracture des vertèbres cervicales. »

DANS les tribunes, un silence pesant glace la nuit torride. Seuls quelques drapeaux allemands flottent dans l'arène. Harald Schumacher n'a pas un regard, pas un geste de compassion pour sa victime. Il a récupéré le ballon et jongle avec l'objet avant de le poser à l'angle des six mètres pour signifier à l'arbitre son impatience à reprendre le cours de la partie. Charles Corver n'a pas jugé utile d'exclure ou d'avertir le fauteur, ni même de le sanctionner d'un simple coup franc. Pendant que l'Allemagne fête sa qualification pour la finale au terme de la série des tirs au but, Patrick Battiston passe la nuit à l'hôpital de Séville. Le diagnostic égrène une litane de traumatismes : dents cassées, mâchoire enfoncée, entorse des cervicales, troubles de la vue... Quand il recouvre ses esprits, le malheureux ne se souvient de rien.

« J'ai porté un corset pendant trois semaines puis un collier cervical le mois suivant. Indique Patrick Battiston. J'ai conservé des séquelles comme toute personne victime d'un coup du lapin. » Dans sa vidéothèque, figure la cassette du match qui lui a offert un supporter, mais la bande n'a jamais chauffé le magnétoscope. « Je ne cultive pas le souvenir de cet épisode. Je ne veux pas m'en servir ou nourrir le culte des nostalgiques de l'anti-Allemagne. »

Les deux hommes se sont revus le 15 juillet 1982, à Metz, à l'initiative du gardien allemand. « Les retrouvailles ont eu lieu au siège du République lorrain. Je n'avais rien à gagner dans l'histoire. J'ai accepté en me disant que cela mettrait un terme aux polémiques. » Patrick Battiston ne s'attendait pas à une mise en scène médiatique du face-à-face. « Quand je me suis rendu sur place, j'ai eu la surprise de voir une armée de photographes et de caméramen. Je ne sais plus exactement ce qu'il m'a dit. Il a exprimé ses regrets et on s'est serré la main. » Après une petite heure, Schumacher est reparti, rasséréné. Le soir du drame, il avait commenté en ces termes le duel sans merci : « Si vraiment ça lui fait plaisir, je lui palerai ses fraix de dentiste. »

Elie Barth



Tout au long de la rencontre, le gardien allemand n'a cessé de défier et de provoquer ses adversaires.

Philippe Broussard

Mexique, 1986 : la fin de la génération Platini

EN MATIÈRE de football, la mémoire est volontiers sélective. Si personne n'a oublié le malheureux demi-finale France-Allemagne de 1982, à Séville (lire ci-dessus), le souvenir de la défaite de 1986 - au même stade de la compétition et toujours contre les Allemands (0-2) - s'est estompé avec le temps. Bien des supporters n'ont voulu retentir du Mondial mexicain de 1986 que les ultimes apparitions internationales de Michel Platini et, surtout, l'élimination du Brésil aux tirs au but, en quart de finale, à Guadalajara. En définitive, il n'est resté de ce deuxième France-Allemagne que le sentiment d'avoir laissé filer, de manière peu glorieuse, l'occasion d'accéder à la finale.

A l'époque, l'équipe du sélectionneur Henri Michel présentait pourtant tous les arguments d'un vainqueur potentiel du tournoi mondial : elle avait brillamment écarté les Italiens (2-0) puis les Brésiliens lors des tours précédents ; elle disposait de jeunes de talent (Stopyra, Ferreri, Papin) pour épauler un milieu de terrain exceptionnel (Tigana-Fernandez-Platini-Giresse) ; elle brûlait de prendre sa revanche sur des Allemands qui l'avaient éliminée en 1982 dans les circonstances que l'on sait.

La demi-finale eut lieu le mercredi 25 juin 1986, à Guadalajara. Le grand stade Jalisco, où les Français avaient écarté les Brésiliens quatre jours plus tôt, sonnait le creux (40 000 spectateurs), comme si ce match ne présentait finalement qu'un intérêt limité pour le public local.

LASSITUDE

Le fait est que l'affaire fut vite réglée : en ouvrant le score dès la neuvième minute sur un coup franc de Brehme, les Allemands prirent un avantage décisif, confirmé en fin de rencontre par Völler (89^e). Tout au long de la partie, les

Français parurent fatigués, usés par cinq semaines de vie commune au Mexique. Une lassitude particulièrement marquée chez les « cadres » de l'équipe, Michel Platini et Alain Giresse. Le premier ne cessait de pester contre ses coéquipiers. Le second paraissait hors de forme. Seuls les infatigables Jean Tigana et Luis Fernandez essayaient de compenser les défaillances de leurs partenaires.

En fait, le mal était sans doute plus profond qu'une simple question de condition physique. En dépit des beaux discours d'avant-match sur la revanche à prendre contre les Allemands de Franz Bec-

kenbauer, les Bleus semblaient battus avant même le coup d'envoi. L'équipe de France avait-elle inconsciemment atteint son sommet de jeu au Brésil ? Ne nourrait-elle pas, depuis Séville, une forme de « complexe » allemand ?

Dans un livre de souvenirs publié à son retour au pays, le gardien de but Joël Bats écrit : « Rapidement, j'ai réalisé que nous n'y arriverions pas, que nous ne passerions jamais, qu'il n'y aurait pas de prolongation, comme à Séville. Nous nous sommes battus avec toujours en point de mire la tentation d'une résignation inéluctable. L'exact contraire de ce que nous avions vécu, quelques jours auparavant, contre le Brésil. »

Le soir, dans leur hôtel situé au bord du lac de Chapala, quelques anciens - Platini, Bats, Rocheteau, Boests - se réunirent autour d'un verre de tequila. Ce match, beaucoup plus que celui de la troisième place contre la Belgique (victoire 4-2), marquait la fin d'une époque pour toute une génération de joueurs. Il faudra attendre douze ans, et l'édition française du Mondial, pour que l'équipe nationale retrouve la Coupe du monde et se voie offrir une nouvelle occasion d'accéder à la finale.

Suède, 1958 : un jeune prodige nommé Pelé

A la Coupe du monde 1958, en Suède, l'équipe de France de Just Fontaine affronte, en demi-finale, le Brésil à Stockholm. Les Bleus résistent une demi-heure aux assauts de la Seleção, jusqu'à la blessure du défenseur Robert Jonquet, qui ne peut être remplacé puisque les règlements de l'époque ne l'autorisent pas. Diminué, la formation tricolore subit la déferlante « surivrée » et s'incline 5-2, encaissant notamment trois buts d'un jeune prodige nommé Pelé. Restent, pour l'histoire, deux buts des attaquants français Just Fontaine et Roger Piantoni, les seuls à avoir battu le gardien brésilien Gilmar depuis le début du tournoi. L'équipe de France se consolera en prenant la troisième place de la compétition au détriment de l'Allemagne, battue 6-3, et avec le sacre de Just Fontaine, meilleur buteur de la compétition (13 buts). En finale, Pelé pleurera à chaudes larmes : son équipe, vainqueur de la Suède 5-2, est sacrée championne du monde. Il a dix-sept ans.

le rêve



Le Zidane la boulangerie

هكذا من الامم

Brésil-Pays-Bas au Bataclan, à Paris

« Chez nous, ils sont inondés d'émissions sur la France »

A U plafond, on a accroché de vieilles robes, des combinaisons, des draps qui pendent au-dessus du public. Un disc jockey est suspendu dans un coin, en haut de l'écran de retransmission. Dès que Ronaldo reprend le ballon aux Néerlandais pour une de ces incroyables remontées de terrain, le DJ l'accompagne d'une musique de chevauchée sauvage.

En bas, sur les planches du Bataclan, la salle de spectacles du boulevard Voltaire à Paris, Cindy, dix-huit ans, est habillée en hôtesse de l'air, façon années 50. Yas, vingt ans, roule des muscles dans un T-shirt brésilien. Ça sent la sueur, le citron vert et les effluves de cachassa, l'alcool de canne. Et puis, la fiancée de Ronaldo apparaît, entourée de deux gardes du corps... et repart : il y a trop de monde à la soirée Bataclan, organisée par le restaurant Le Favela chic.

Seule Noëlla s'est assise dans un coin et regarde les jambes des gens. « J'attends la fête après. » Les autres, Parisiens, Brésiliens, sont comme Bombia, vingt-huit ans, enfant d'une favela de Rio devenu musicien : prêts à exploser. Une accélération des maillets jaunes vers les buts néerlandais ? On danse, on lève les bras, on crie comme dans un film catastrophe ; et l'on imite l'air chaviré des Brésiliens lorsque, sur le terrain, leurs joueurs manquent une action. « Mon Dieu, quelle équipe ! », s'exclame René Dubois Jr, trente-cinq ans, avocat à Brasília. « Moi, je suis brésilien, précise l'avocat, avec l'accent. Mais mes arrière-grands-parents étaient français, ils étaient arrivés d'Avignon. »

« On se dépense trop, c'est nous ça, on explose, on met tout dans l'attaque, après on est épuisés »

Bombia est inquiet mais il rit, avec sa dent en moins. « Je vois quelque chose, je le vois... », devine-t-il et Fernando s'égosille pour crier « Bourra Bourra » à chaque ratage de l'équipe. « Mon Dieu, quelle équipe ! », s'exclame René Dubois. Contre le Danemark, on se disait que nos joueurs avaient eu de la chance mais là... Bombia est prêt à sortir son agogo, deux tubes de métal qui lui servent à rythmer le bal. Bombia, Fernando, et les autres avaient été repérés, gamins, en train de taper sur des bidons, au stade, pour encourager l'équipe de Santos. Depuis, leur groupe, le Moleques de Rua, a été sacré révélation de l'année en 1992 par les critiques brésiliens, court les festivals et joue, mercredi à Saint-Denis, au Village du monde. « Bourra Bourra ! », répète Fernando.

Inês, Brésilienne mariée à un architecte français, rassure son enfant. Léo (six ans), debout sur une encoignure, il ne dit pas un mot, le petit Léo, ouvre de grands yeux, assez pétrifiés. « Quand le Brésil a perdu, il s'est mis à pleurer. Ronaldo blessé, c'était pareil, il ne voulait plus se coucher... », explique Inês, qui prépare une thèse sur la littérature française. Elle aussi est anglo-saxonne : « On se dépense trop, c'est nous ça, on explose, on met tout dans l'attaque, après on est épuisés. » Son mari s'amuse : « Après le match, son frère qui vit

en Australie, sa mère et sa sœur restées au Brésil à Porto Alegre, et Inês, tous vont s'appeler et se raconter ce qu'ils ont vu. » Inês : « Le Mondial, c'est ça. On est sûr de se sentir avec cent millions de Brésiliens, on sait qu'on vit tous les mêmes émotions aux mêmes instants. C'est très important pour un Brésilien. Il vit dans une culture orale du présent. Il faut être là, participer et se le dire. En France, si on crie, ça n'a pas d'importance tant que ce n'est pas écrit », plaisante-t-elle, en dansant.

Le petit Léo est toujours inquiet. « A l'école à Paris, il venait habillé en tenue de joueur brésilien, ses copains étaient bouche bée, voulaient que Léo leur prête un drapeau, un maillot. Ça m'a fait chaud au cœur. On sent que la France aimerait rencontrer le Brésil. Et au Brésil, ils sont inondés d'émissions sur la France, ils adorent. » Elle rigole : « Ma mère m'a téléphoné en me disant : "Qu'ils sont beaux les joueurs français, ils sont polis, civilisés..." »

D ANS la discothèque, le DJ dramatise volontairement les actions en variant ses incrustes sonores, tirées de séries américaines. Il joue avec les sifflets de samba, des trompettes de corrida, souvent pour déstabiliser les Néerlandais quand ils ont le ballon, car tout le monde crie : « Olé ! » La musique se mélange à la voix du commentateur, « Luciano », capté sur une chaîne de télé brésilienne et Luciano est en forme. Les tirs au but sont annoncés par la musique des « Dossiers de l'écran ». Tout le monde crie, s'asperge d'eau. Les tambours de samba battent crescendo. Au derrier but brésilien, Inês prend Léo dans ses bras, Bombia commence à danser au milieu d'un cercle, Djelo prend le relais avec son platé à la jambe, Fernando continue en faisant trembler ses bras, son ventre. Jean-Louis, un dentiste reconverti restaurateur à Bahia, éclate de rire : « Qu'ils perdent, qu'ils gagnent, avec eux, tu es sûr d'avoir dix minutes où tu t'envoies avec eux, je sais pas, c'est de la magie ! »

Franck, étudiant à Normale sup, regarde sa nouvelle copine danser, Ludmille, une Brésilienne, rencontrée sur une plage il y a un mois et demi, au sud de Montpeiller. « Dimanche, on sera à Amsterdam, on se trouvera bien une télé dans un coffee-shop », savoure-t-il à l'avance. Jean-Baptiste, trente ans, cadre dans une chaîne câblée, ne résiste pas à l'émotion : « Nos parents, nos grands-parents n'ont peut-être jamais vu un aussi beau match. D'un côté, un football européen dans ce qu'il avait de plus beau. De l'autre, eux, les Brésiliens... », et il n'a plus les mots.

Au bar du Bataclan, la clientèle de jeunes Parisiens se moque un peu d'elle-même, du snobisme anti-Mondial « dans lequel on s'est tombé, un mois avant, c'était clair », explique Olivier, directeur financier. Et puis j'ai vu les trois matches de la France, ils ont gagné, ça m'a pris ». Jean-Luc, architecte, dit : « Pour moi, le foot, c'était un truc de beauf. Tout d'un coup, tout le monde adore et j'en fais partie, moi aussi. On découvre le jeu, le suspense. Ce qui est marrant, c'est qu'on regarde tous le foot mais personne ne le sait. Un étranger qui débarque à Paris, il ne s'en rend pas compte. » L'un d'eux crie, dans le fracas des tambours : « Paris est trop aseptisé ! »

Dominique Le Guilledoux



Les rues de Sao Paulo ont fêté dans une nuit de liesse la qualification des Aseriverde pour la finale, à l'image du pays tout entier. Le slogan « Cinq fois champions ! » a retenti. Pour savoir si leur vœu a été exaucé, les Brésiliens devront attendre le 12 juillet.

STRATÉGIE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

BGB relève le gant du Mondial

LA BOUTIQUE du gardien de but (BGB), une petite entreprise familiale française, spécialisée dans la production et la commercialisation d'articles pour gardiens de but, est assurée d'avoir au moins un représentant en finale du Mondial 1998. Cette société compte parmi ses « porte-drapeau » le gardien de but croate Drazen Ladic, son remplaçant Mirjan Mimic et le troisième portier de l'équipe de France, l'Amérindien Lionel Charbonnier. Sur la carte de visite de BGB, figurent également le gardien égyptien Hussein El Sayed, champion d'Afrique des nations 1998, le portier du FC Porto, le Suédois Lars Eriksson, auteur du doublé coupe-championnat, sans oublier Bruno Valencony, vainqueur de la Coupe de France 1997, avec l'OGC Nice, et son homologue parisien Vincent Fernandez, lauréat, lui de l'édition 1998. Pas si mal pour une entreprise qui compte cinq salariés.

En 1992, Jean-Pierre Latscha, ancien gardien de but, crée BGB, avec son fils Antoine. L'histoire de la société, c'est un peu celle de l'ogre et du Petit Poucet, version football. Les grands équipementiers mondiaux, qui régnoient sur le marché de l'équipement sportif, ne goûtaient guère la concurrence. Cela leur coûtait parfois très cher. La marque britannique Umbro n'a pas hésité à déboursier quelque 2 millions de francs par an pour s'assurer les services du gardien de la sélection anglaise, David Seaman. Impossible pour la PME parisienne, qui sous-traite la totalité de sa production, de s'aligner sur ces tarifs. Les Latscha, père et fils, décident de contourner l'obstacle. Ils écument les centres de for-

mation, rencontrent les futurs gardiens professionnels et mettent à leur disposition toute la gamme de produits (gants, textiles, cordons, etc.). « La plupart de nos clients nous restent fidèles parce qu'ils sont satisfaits de nos produits, des prix que nous pratiquons et du rapport humain que nous entretenons », explique Antoine Latscha. A ses débuts, BGB pratiquait également la vente au détail dans ses deux boutiques du 12^e arrondissement. Le succès aidant, l'entreprise a élargi ses frontières. Elle est aujourd'hui implantée au Portugal, en Autriche, en Italie et même en Nouvelle-Zélande. Les 150 000 licenciés français évoluant dans les « cages », représentent pour BGB une clientèle potentielle confortable. « Mais nous fonctionnons avec un système de distribution qualitatif et non pas quantitatif », souligne Antoine Latscha, qui entend bien ne pas dévier de sa stratégie initiale.

REGNET FRANCO-CROATE Pour BGB, le Mondial représente une formidable opportunité de donner à la marque une audience planétaire. Mais la compétition stigmatise aussi l'impitoyable concurrence que se livrent les équipementiers. Et sur ce terrain, la Fédération internationale (FIFA) impose les règles du jeu. A l'occasion du match Jamaïque-Croatie, la délégation croate a eu droit à un virulent rappel à l'ordre de l'instance internationale. Motif : sur les gants du gardien Drazen Ladic, le signe de reconnaissance du sponsor, un B majuscule, dépassait les 5 cm² réglementaires. « Bien qu'il existe sur ce type d'affaire deux poids et deux mesures, au bénéfice de certains

grands équipementiers, nous avons dû céder. C'est la loi du plus fort », se désolait-on chez BGB. Le second regret d'Antoine Latscha est plus sentimental. Ne pas voir ses deux « bébés », la France et la Croatie, s'affronter en finale de la Coupe du monde le désole. Mais, s'amuse-t-il, « on ne peut pas tout avoir ».

Cédric Ryan

Tableau de la phase finale

1/8 DE FINALE	1/4 DE FINALE	1/2 FINALES	PAYS-BAS - ?
FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?	Le 11/7/21 heures à Péris, match pour le 3 ^e place
FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?	BRÉSIL - ?
FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?	Le 12/7/21 heures à St-Denis FINALE
FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?
FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?	FRANCE - ?

LES BUTEURS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
RONALDO (Brésil)	ROBERTO CARLOS (Espagne)	OLIVIERO BERTONCELLO (Argentine)							

Votre **passse** pour la **Coupe du Monde** sur **162 KHz** ou **1852 m** www.98radiofrance.com

La radio associée au Comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998, en partenariat avec la FIFA

162 kHz
1852 m
60/LW
98 Radio France

